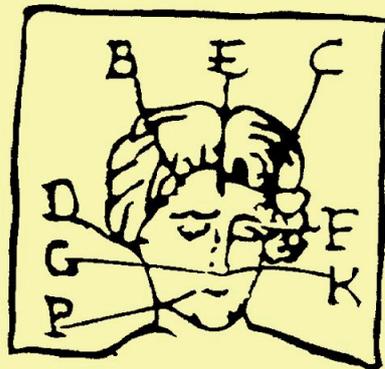


CORPUS

revue de philosophie

n° 50
Le nom propre



**CORPUS DES ŒUVRES DE PHILOSOPHIE
EN LANGUE FRANÇAISE**

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DU CNL ET DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS X NANTERRE

N° ISSN : 0296-8916

CORPUS

revue de philosophie

n° 50

Le nom propre

*mis en œuvre par
Francine Markovits*

**© Centre d'Études d'Histoire
de la Philosophie Moderne et Contemporaine
Université Paris X, 2006**

N° ISSN : 0296-8916

Quand une fois les impressions que ces divers objets ont faites sur nos sens, ont été portées jusqu'au cerveau, et qu'elles y ont laissé des traces, nous pouvons alors nous rappeler l'image ou l'idée de ces objets particuliers, même de ceux qui sont éloignés de nous ; et nous pouvons, par le moyen de leurs noms, s'ils en ont un, faire connaître aux autres hommes, que c'est à tel objet que nous pensons plutôt qu'à tel autre.

Il paraît donc que chaque être singulier devrait avoir son nom propre, comme dans chaque famille chaque personne a le sien ; mais cela n'a pas été possible à cause de la multitude innombrable de ces êtres particuliers, de leurs propriétés et de leurs rapports. D'ailleurs, comment apprendre et retenir tant de noms ?

Qu'a-t-on donc fait pour y suppléer ? Je l'ai appris en me rappelant ce qui s'est passé à ce sujet par rapport à moi.

Dans les premières années de ma vie, avant que les organes de mon cerveau eussent acquis un certain degré de consistance, et que j'eusse fait une certaine provision de connaissances particulières, les noms que j'entendais donner aux objets qui se présentaient à moi, je les prenais comme j'ai pris dans la suite les noms propres.

Article ARTICLE [César Chesneau sieur du Marsais, alias Dumarsais] dans *l'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers.*

La possession de tous les autres biens est précaire dans une famille. Titres, terres, fortune, honneurs, tout varie et change de mains. Il n'y a au monde que cette petite propriété syllabique qui soit tellement à une race, que rien ne la peut plus enlever, si elle veut la conserver.

Rien ne fournirait tant de mots que le recueil des noms géographiques d'un pays si on parvenait à démêler leur signification. C'est là surtout qu'ils se sont matériellement conservés comme un dépôt en même temps que leur force significative est tombée dans l'oubli. Le principal vocabulaire actuel d'une ancienne langue abolie, c'est la table géographique des noms de lieux. Il est certain en effet qu'il n'y a pas un nom de lieu, considérable ou non, (car aux champs les moindres pièces de terre ont leur nom particulier) qui n'ait sa signification propre en la langue du pays.

Charles de Brosses, *Traité de la formation mécanique des langues*, Paris, 1765, pp. 288 et 312.

TABLE DES MATIÈRES

Francine Markovits	
<i>Présentation.</i>	
<i>Le nom propre entre les anciens et les modernes.....</i>	7
Philippe Desan	
<i>Nommer, dénommer, renommée :</i>	
<i>le nom propre de Montaigne.....</i>	19
Mariafranca Spallanzani	
« Parler de Dieu plus dignement ».	
<i>Descartes et les noms de Dieu.....</i>	39
Georges Pieri	
<i>Le nom et la personne à Rome.....</i>	69
Claudine Tiercelin	
<i>Le statut du nom propre chez C.S. Peirce.....</i>	75
Jean-Pierre Clero	
<i>Le nom des théorèmes.....</i>	111
Erik Porge	
<i>Le comptage du nom propre.....</i>	143
Robert Higgins	
<i>Nomina adhaerent ossibus.....</i>	159
Pina Totaro	
<i>L'énigme du nom : Spinoza et les noms propres.....</i>	169
Jean-Claude Pariente	
<i>De quelques usages impropres du nom propre.....</i>	185
Pascal Engel	
<i>Et si finalement Russell avait raison ?.....</i>	213
Marc Baratin	
<i>A propos du nom propre dans l'Antiquité :</i>	
<i>quelques points qui ont fait débat.....</i>	229

Document

Article NOM

*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné
des sciences, des arts et des métiers* 239

Sommaires des numéros disponibles..... 259

Liste des ouvrages de la collection CORPUS DES ŒUVRES
DE PHILOSOPHIE EN LANGUE FRANÇAISE..... 279

Le présent numéro est issu d'un colloque organisé à l'Université de Paris X – Nanterre par Francine Markovits, avec le Centre d'histoire de la philosophie moderne et contemporaine, et avec le concours de l'Ecole Doctorale Connaissance et Culture, de l'EA 373 Histoire de la philosophie, histoire et philosophie des sciences, de l'Université de Bologne (Département de philosophie) du Centre inter-universitaire de recherche « Phénoménologie et art », Université La Sapienza, Rome, et de l'University of Chicago, Department of romance languages.

les 26 et 27 septembre 2002

PRÉSENTATION LE NOM PROPRE, ENTRE LES ANCIENS ET LES MODERNES

Il y a eu bien des colloques sur le nom propre et parmi les plus récents, on pourrait citer, par exemple, « Le nom et la nomination », sous la direction de Joël Clerget, publié en 1990, ou « La dénomination » publiée en avril 2000, ou encore la « Journée sur le nom propre » organisée par le CHESL et l'UMR 7597 « HTL » en janvier 2002. Plusieurs intervenants du présent colloque ont participé à ces débats.

On propose ici une formule un peu différente : à l'intersection des disciplines, dans la rencontre entre des chercheurs singuliers, pratiquant chacun une démarche propre. Il est vrai que toutes les disciplines ne sont pas représentées : c'est pourquoi on ne trouvera pas d'intervention centrée sur les noms de lieux encore qu'il y soit plusieurs fois fait allusion. On a plutôt cherché un espace d'échanges sans viser une exhaustivité toujours improbable. C'est aussi la raison pour laquelle, sans vouloir *classer* les communications par matières on a conservé dans ce volume l'ordre d'intervention des participants au cours du colloque.

La question du nom propre intéresse plusieurs disciplines. Qu'il s'agisse des noms de personnes et c'est à la fois la convocation par l'image de l'autre et la question sémantique d'un caractère. Qu'il s'agisse des noms de lieux, et c'est la question de savoir quels sont les ordres de dérivation entre eux, comment les noms des dieux s'y instituent. Qu'il s'agisse des termes propres de la définition, du statut du singulier ou des classifications, de l'usage propre ou impropre des noms et des noms propres, les ontologies sont appelées à rendre compte des discours, les discours à leur tour modélisent les ontologies. Enfin, le nom propre, du nom du père aux métaphores, ne cesse de nous faire penser une convocation dans la dénomination. L'intersubjectivité ne joue pas seulement un rôle dans l'accord de l'opinion, dans le

CORPUS, revue de philosophie

sens commun et la croyance, mais dans la pratique et dans toutes les postures où le sujet est appelé.

Ainsi Claudine Tiercelin s'est-elle attachée « à analyser le statut *simultanément*¹ indexical, iconique et symbolique que Peirce entend assigner au nom propre, conforme à la structure catégoriale de la proposition et au rôle accordé à l'individu. [Elle veut] préciser l'originalité de la position peircienne en la comparant notamment aux analyses fregéenne et russellienne, et plus encore, aux théories contemporaines de la référence directe (D. Kaplan, S. Kripke, ou H. Putnam), en insistant sur la dimension sémiotique, pragmatique mais également métaphysique qui caractérise cette approche ». Les noms propres ne seraient pas, ou pas seulement, des descriptions déguisées.

Dans le débat qu'examine Marc Baratin, la question du nom de personne, mais aussi de la représentation par le pronom et le pronom personnel, renvoie à la question de ce qui fait substrat, dans le jeu de la qualification et de la catégorisation. Il travaille sur les Stoïciens et les grammairiens alexandrins pour interroger le rapport du *kurion onoma* au *koinon* ou *prosegorikon onoma* et cite Jacques Brunschwig à propos de l'aptitude du nom propre à se construire ou non avec un article.

La question de l'article² n'a pas seulement sollicité les grammairiens.

Jean-Claude Pariente se propose, « à partir de quelques usages impropres du nom propre, d'étudier des usages parfaitement grammaticaux, mais dans lesquels le nom propre n'est pas utilisé seulement pour sa valeur référentielle. On s'intéressera particulièrement à des constructions qui font précéder un nom propre d'un article défini ou, plus étrangement encore, d'un article indéfini, et on essaiera d'analyser ces constructions en montrant qu'elles n'exigent pas une ontologie particulière ».

¹ Je souligne le mot.

² Prenons ici la liberté de rappeler les travaux de Françoise Soublin sur l'article ARTICLE de l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert (écrit par Dumarsais). Voir la republication des articles de Dumarsais (Corpus, Fayard, 1987).

Le dialogue de Platon intitulé *Cratyle* commence justement par le déni d'un nom d'homme ramené au rang de description : Hermogène se réfugie, tout penaud, auprès de Socrate, en disant : « Cratyle prétend que je ne m'appelle pas Hermogène, même si c'est le nom que tous me donnent ». Dans cette approche de la validité des noms, on commence par le nom d'un homme ; Hermogène n'est pas une description, ni une définition, il y est justement question de ce qui s'y désigne comme « le propre », différence où le sujet cherche sa place par des procédures d'appropriation.

Le *Cratyle* passe communément pour une enquête sur la justesse des noms : *he peri onomaton orthotetos*. Et il a été souvent schématisé dans les termes d'une alternative entre nature et convention. Mais, outre que ces deux termes sont mal déterminés, car ils ne traduisent pas rigoureusement *physis* et *nomos*, on voit les normes de la justesse s'évanouir les unes après les autres : généalogie, étymologie, onomatopées, imitation des essences, le recours en dernière instance manque. Le législateur des noms, pour reconnaître les essences à imiter, a recours au dialecticien, ce qui bien entendu suppose un législateur : de ce fait, la boucle désigne l'absence d'origine, ou tout au moins le fait que nommer ne peut se penser sur le modèle d'une technique dans la division du travail ni sur le modèle d'une décision et d'un accord.

Au delà ou peut-être même à cause de la plaisanterie sur le sens du *mot* Hermogène et l'aptitude aux discours et aux affaires, ici, la dénégation du nom propre est une atteinte à l'intégrité personnelle. Socrate pose la question de savoir qui donne le nom, en quoi le nom est une convocation à être et à être quoi, ou à être qui, et qui la profère, un singulier ou un pluriel. La généalogie rencontre les problèmes d'une demande, dans la distribution des places intersubjectives, dans une convocation où les sujets se trouvent à la fois soutenus et défaillants par rapport à leur nom.

De l'étymologie des noms de choses, le *Cratyle* nous renvoie à la crainte et à la séduction dans l'invocation des noms propres et en particulier des noms des dieux : les *Erynnies* sont nommées *Euménides*. Nommer, convoquer, invoquer, le nom est

CORPUS, revue de philosophie

une opération complexe. On y notera la réduction de la prière au désir de l'orant.

En un sens, les dieux sont à la place à laquelle les prières les assignent. En un sens symétrique inverse, bien nommer Dieu est le connaître, connaître l'ordre naturel des essences, leur dépendance ontologique. Les noms de Dieu témoignent de ses propriétés comme le montre la distinction cartésienne du connaître et du comprendre. Mariafranca Spallanzani écrit : Dès les lettres du printemps 1630 à Mersenne, Descartes dénonce les représentations de Dieu par les savants, les théologiens, les philosophes et les poètes aussi, qui le réduisent à une divinité assujettie à l'*eadem ratio* que celle des hommes : comme si Dieu était « un Jupiter ou Saturne » soumis à la nécessité. « Au contraire nous ne pouvons comprendre la grandeur de Dieu, encore que nous la connoissons », affirme-t-il dans la même lettre du 15 avril.

Le cas du divin est en quelque sorte paradigmatique pour interroger le désir de savoir. Tandis que les théologiens assignent la divinité à la place de la cause, les sceptiques ne se sont pas fait faute de marquer cette place comme pur objet du désir.

Ces observations nous engagent dans une double imitation, à la fois dans une pathologie, où les noms propres imitent un désir, et dans une ontologie si les noms imitent les essences. La propriété du nom, qu'il s'agisse du statut de personne ou de chose, implique une réflexion logique sur la définition, la classification, l'attribution, la causalité. Ces relations discursives deviennent ainsi comme « le foyer des phénomènes », belle expression par laquelle le Marx de la *Dissertation* de 1841 désignait la conscience. Les noms seraient le foyer où se détermine la nature des choses ; le juste par nature de Cratyle renverrait à ce renversement sur lequel les nominalistes ont aussi médité : La nature des choses se construirait dans ces relations nominales où il s'agirait donc de cerner le statut du singulier.

Le désir du divin appartient donc au singulier, parce qu'il est objet d'une demande et même, dans le cas de la Providence, parce qu'elle est une personne, ou une trinité. On peut analyser les implications de ce dessaisissement dans le désir humain. La

difficulté sera de savoir comment catégoriser ce singulier qu'est l'histoire personnelle par rapport à d'autres singuliers que sont les histoires de la logique, de la mythologie, de la philologie (au sens de Vico). Peut-on penser des registres de dessaisissement ? Comment les articuler à une pensée des disciplines constituées ?

Platon désignait, dans la relation d'un législateur et d'un dialecticien, la dénégation de l'origine du nom, et la dénégation d'un modèle, d'une norme donnée. La question de l'origine des noms se referme en une boucle qui désigne la question de l'origine elle-même comme une voie barrée. À sa place, figurent les images du Maître de rhétorique ou de logique, les images du Père et de l'éthique. À cet égard, la fameuse formule lacanienne « les non-dupes errent » met la question de la vérité du sujet dans son dessaisissement même. E. Porge demande : « Le nom propre est-il régi par le principe d'interchangeabilité qui, selon Carnap, règle la relation de nomination ? Nous suivrons plutôt ce que Maurice Blanchot dit du nom de Dieu, "nom toujours irrécupérable, qui est toujours à nommer et ne nomme rien", pour nous engager sur la voie de ce que l'on pourrait appeler une "nomination défaillante", à entendre comme une nomination qui touche à une faille, celle du sujet dans le langage. »

Robert Higgins réfléchissant sur le non-sens du nom propre, écrit : « Le Nom aussi résonne du Vide, de l'Abîme, lui arrachant ce qui permet "l'écart à soi même", la limite que le sujet ne saurait s'infliger seul à lui-même, l'Interdit. C'est comme cela, je crois, qu'il faut entendre, le "non-sens" du Nom propre. Une expression proverbiale des Peuhls le dit bien : "Quand tu as dit ton nom, alors viennent les louanges". On pourrait sans doute retrouver là, un des enjeux de la théologie négative, où le Nom de Dieu est bien le support d'une négation d'identité, mais pour ouvrir l'espace du Respect ».

S'il n'y a pas d'auteur des noms, si nul Dieu, nul Adam ne fait ce don du nom, il reste que le nom est une loi où le sujet cherche la contrainte de l'extériorité. Dans cette ligne interprétative, extériorité et altérité n'ont pas de statut ontologique différent.

Le problème logique de la propriété du nom et le problème éthique de la convocation par le nom du père, la question des noms de lieux dans les procédures d'identification ne sont donc

CORPUS, revue de philosophie

peut-être pas si éloignés l'un de l'autre. La définition et la convocation peuvent sans doute jouer l'une par rapport à l'autre dans les deux cas. Du même coup, la distinction des noms de lieux et des noms de personne, comme représentants de la catégorie des noms propres, se trouve mise en question. Mais le problème de la propriété de l'expression (le propre et l'impropre) conduit à une réévaluation de la rectitude en termes de sens commun, en termes de croyance, la relation intersubjective est un savoir commun.

Montaigne évoque les prestiges attachés aux généalogies nouvelles, inconnues de nos pères³. Philippe Desan montre que Montaigne lui-même fut aux prises avec le nom de son père et le nom de sa terre. Le nom est gloire et renom. Montaigne utilise cette belle expression : « semer des noms ». La gloire est ainsi ce par quoi le sujet se représente. L'ego s'inscrit entre la description et la demande.

Russell soutenait que les noms propres de la langue naturelle (Pascal Engel cite les exemples de « Socrate », « Nanterre ») sont des descriptions définies déguisées de la forme « le tel ou tel » ou « l'unique x qui est F » où « tel ou tel » ou « F » dénotent des propriétés. « On considère en général que cette thèse a été battue en brèche par les arguments de Kripke dans *Naming and Necessity* (1972) et par les théories de la référence directe inspirées par lui. Mais les arguments des défenseurs de la théorie de la référence directe, selon laquelle un nom propre ne désigne jamais par l'intermédiaire d'une propriété ou d'une description associée, sont-ils convaincants ? » Pascal Engel soutient que non et demande : Et si finalement Russell avait raison ?

Penser la personne comme l'unité d'un lieu, d'un titre, d'une fonction, penser le lieu comme un singulier, comme la logique insubstituable d'un nœud de relations, c'est ce qu'on s'est essayé à faire au dix-huitième siècle. Ce qui ne veut pas dire qu'on ait essayé de dériver les noms de lieu des noms de personne ou inversement. De Brosses travaille sur les noms de

³ *Essais*, I, xlvi, Des noms.

lieu, sans poser de dérivation entre nom de lieu et nom de chose. Dans *l'Encyclopédie*, l'article ÉTYMOLOGIE de Turgot réfléchit sur les traces perdues : « l'esprit égaré sur les traces de ses propres pas méconnaît sa route à chaque instant ». Avant les recherches sur les familles de langues, on a suspecté de théologie la recherche des origines. Or les critiques ont eu, paradoxalement⁴, de ce dix-huitième siècle une image unifiée, l'image d'une recherche de l'origine des langues, voire de l'origine du langage, par les voies d'un universalisme, d'une grammaire générale. Les articles de Beauzée et de Marmontel dans *l'Encyclopédie* ont beaucoup fait pour cela, même si Dumarsais œuvrait dans l'autre sens, et même les variations de Foucault sur l'épistémé de l'histoire naturelle, de l'économie et de la grammaire n'ont pas aboli la référence à l'universalisme.

L'article NOM de Beauzée, qu'on trouvera dans ce volume, est significatif à cet égard.

En revanche, la réflexion sur les types d'écriture, avant le déchiffrement des hiéroglyphes, est très instructive sur la ou les démarches instituant une histoire de l'expression. On connaît la fameuse formule de Rousseau dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* : « les premiers mots eurent le sens de propositions entières » comme on connaît, dans *l'Essai sur l'origine des langues*, la préséance du sens figuré sur le sens propre : dans le hasard des premières rencontres, les hommes ne reconnurent pas d'autres hommes et les appelèrent des géants. Si on rapproche ces formules de l'article FABLE de *l'Encyclopédie* (écrit par Marmontel) et des textes de *la Science nouvelle* de Vico sur les archétypes de l'imagination, on voit que le nom propre, avec ses majuscules, est plutôt une fonction que le nom d'un être singulier. Il y eut « des » Hercules et « des » Jupiter⁵. On retrouverait ici les analyses de J.-C. Pariente sur les usages impropres du nom

⁴ Le fait est sans doute lié à une thèse sur le progrès ou la croyance au progrès dans la philosophie des Lumières. Thèse liée à l'interprétation néo-kantienne que nous ne partageons pas.

⁵ *La science nouvelle*, trad. Alain Pons, Fayard, §§ 193 à 198.

CORPUS, revue de philosophie

propre et l'inscription dans une démarche logique, et sans référence à Vico, de ce que Vico théorisait comme philologie.

Enfin, l'article INTERJECTION, loin de faire une théorie du cri primordial, introduit une étude de l'expression inarticulée par rapport au langage articulé, une réflexion sur l'indifférencié dans l'émotion. Ce qui, évidemment, ne se confond pas avec l'assignation d'un irrationnel. L'expression orale spontanée de la douleur, de la joie, ou de quelque affect que ce soit, le cri, comme on dit, correspondrait, dans l'ordre de l'oral, à ce qu'on appelle, à l'époque, dans l'ordre de l'écrit, hiéroglyphe, c'est-à-dire un caractère qui formule toute une situation. L'histoire va donc dans le sens de l'analyse, de la différenciation. Le signifiant passe de la forme lapidaire à la forme articulée.

En faisant l'hypothèse que les premiers hommes ne furent pas des sages, mais des barbares, les « *bestioni* », Vico montre comment l'humanité invente progressivement à partir de la religion (qui est d'abord le tout de la culture et par conséquent n'est pas ce que nous appelons religion) le droit, les arts, les langues. En déclarant appliquer la méthode de Bacon aux choses humaines, Vico montre que les archétypes de l'imagination ont d'abord joué le rôle des concepts et que la religion et le droit ont d'abord été des gestes et des pratiques. La providence ne jouant pas le rôle de Seigneur donateur, on a pu reprocher à Vico cet immanentisme qui permet des rapprochements avec Spinoza, comme Cristofolini a pu le montrer⁶.

Une hypothèse qui sera reprise par Fontenelle et de Brosses et que Vico peut-être partageait avec Bianchini⁷, est que les

⁶ Paolo Cristofolini, *Vico et l'histoire*, PUF, 1995.

⁷ Fontenelle fait l'éloge de Giambattista Bianchini, *La istoria universale provata con monumenti e figurata con simboli*, Roma, 1695. Vico voit dans les deux poèmes d'Homère l'histoire civile des anciennes coutumes de la Grèce et le magnifique trésor du droit naturel des peuples grecs. C'est dire que la mythologie est une histoire, et que les dieux et les héros sont des époques ou des peuples. Ainsi réduit-on le « sacré » à une rhétorique. Ce qui explique que Vico comprenne sous le nom de philologues les grammairiens, les historiens et les critiques : ils sont

noms des héros sont les emblèmes d'une périodicité : l'invention de l'agriculture, du droit, etc, sont ce dont on fait crédit aux dieux et aux héros et cette théorie fait que « la mythologie est la clef de l'histoire réelle des peuples ». C'est une philologie particulière qui cherche les pratiques dans les noms et démasque les erreurs où sont tombés les érudits et les peuples en identifiant les noms des dieux et des héros à des personnages. En ce sens, l'évhémérisme est pour ainsi dire dépassé : et ce sont les genres de l'imagination qui instituent les noms comme les monogrammes des situations réelles, comme les périodes de l'histoire humaine.

L'axiome philologico-philosophique est en effet que dans l'enfance du monde les hommes furent naturellement des poètes sublimes. L'esprit humain se plait dans l'uniformité : cet axiome explique la création des fables. Les mythes primitifs durent renfermer des vérités civiles et constituer de la sorte l'histoire des premiers peuples⁸. Vico évoque une science qui aurait pour objet la recherche d'une langue commune à toutes les nations : les noms donnés aux premiers pères de famille dans un grand nombre de langues mortes et vivantes dériveraient des fonctions qu'ils avaient durant l'état des familles et des premières républiques.

On passe ainsi de la construction des choses dans des discours qui supposent des relations de pouvoir, à la construction des sujets dans les contraintes du droit et la définition des rôles et des places, Le nom des ancêtres, la contrainte de l'extériorité, sont donc ce que Vico repère comme une causalité objective, ce qui lui permet aussi, par l'étude du nom propre, de penser l'histoire du discours comme phénomène en le dissociant de la parole subjective. Georges Pieri pose la question de savoir « dans quelle mesure les Romains ont rendu synonymes *nomen* et *persona*, à travers des textes où il est question des *imagines* des ancêtres, du nom romain et du masque mortuaire : *cognomen*,

cependant restés à mi-chemin de la vérité. La citation qui suit : « la mythologie est la clé de l'histoire réelle des peuples », est extraite de Charles de Brosses, *Le Culte des dieux fétiches ou parallèle de l'ancienne religion de Egypte avec la religion actuelle de Négritie*, 1760.

⁸ *La science nouvelle*, §§ 204-205 et 198-203.

CORPUS, revue de philosophie

imago, persona. Le nom est une appartenance, il est imposé de l'extérieur, il n'est pas de la subjectivité ».

Que le nom ne soit pas de l'ordre de la subjectivité privée, mais de l'ordre d'une histoire, ce par quoi il est humain, doit nous rendre d'autant plus attentifs à ceux qui n'ont pas de nom, et c'est la réflexion que Machiavel engage sur les Ciompi⁹. Pas de nom, pas de statut : la revendication des cardeurs porte sur leur inscription dans l'histoire de la cité, leur nom est le lieu de leur identification. À tel point qu'au début, ils ne sont qu'une foule et ce n'est que tardivement qu'on pourra nommer celui qui est, au sens propre, leur porte-parole.

La condition servile, celle des vaincus emmenés en esclavage dans l'antiquité, celle des domestiques sous l'Ancien Régime s'accompagne de la désappropriation du nom. Les noms de peuple, de province, de métier, de couleur, de toutes choses, désignent ceux dont l'humanité s'épuise en un service. On peut traiter la question sur le mode de l'humour, comme Swift, qui met en scène un serviteur que son maître ne nomme que par l'appel même : « Hé ! Là-bas ! ».

Katrin Tenenbaum écrit : « Le nazisme a commencé par imposer aux documents d'identité des juifs un nom propre collectif : Sara pour les femmes, Israël pour les hommes. Après cette première violation de la propriété du nom, par laquelle le nom propre est devenu impropre, à l'issue extrême des camps d'extermination, l'expropriation du nom propre trouve son expression achevée dans la désintégration de l'identité humaine de l'être humain »¹⁰. Le marquage des *Häftlinge*, la réduction de la dénomination à l'énumération dans les appels interminables des camps, s'est effectué dans l'humiliation, dans la souffrance, mais d'abord dans la bureaucratie, dans l'appareil d'État, dans la mystification d'une biologie officielle. La perte du nom et l'effacement de l'humain fut cet intolérable.

⁹ *Histoires florentines*, chapitre XIII.

¹⁰ Je cite la communication de Katrin Tennenbaum : le nom volé, le nom violé : un parcours à partir de Primo Lévi.

On ne saurait dissocier la dénomination de la classification, de la hiérarchisation, donc d'une histoire des sciences consciente des rapports entre langue et politique. Il faut prendre en compte les catégorisations politiques et philologiques de l'histoire, et interroger les prestiges de l'originaire qui ont pu prendre la place des médiations continues. Husserl avait marqué dans *L'origine de la géométrie*¹¹ la critique de l'originaire. Les hypothèses de la phénoménologie excluent cependant de poser les médiations historiques constituant la conscience.

Si le concept et la catégorisation appartiennent à la conscience, qu'en est-il de la différence entre le nom de nombre et le concept ? Pietro D'Oriano interroge le rapport de la logique de la prédication à une autre opérativité, celle du dénombrement. Une histoire des mathématiques nous conduirait à l'interrogation de Husserl sur ce type de singulier qu'est le nombre, sur cet autre type de singulier qu'est un théorème, et sur son hypothétique auteur. Jean-Pierre Cléro pose la question du sens que peut avoir l'assignation d'un théorème à un auteur : « Certains théorèmes portent des noms qui paraissent exprimer leur contenu (par exemple : loi des grands nombre), tandis que d'autres portent le nom de celui qui est censé être leur auteur (par ex. : règle de Bayes, théorème de Pascal, théorème de Desargues). [L']interrogation part du constat empirique que ces attributions à des auteurs sont toujours rétrospectives et historiquement fausses ; cette situation est trop fréquente pour n'avoir pas une raison nécessaire [que J.P. Cléro essaie] de détecter. Le problème, dont l'importance paraît insignifiante, permet curieusement de poser les questions de la temporalité du savoir, du fonctionnement de la société des savants et de la nature de l'attribution, réelle ou fictive, à un auteur, d'un travail en mathématiques ».

Le problème de l'attribution d'une découverte ou d'une œuvre à un auteur nous engage donc dans la question de savoir comment un travail de pensée peut être représenté par un nom. C'est moins la question de l'imputation qui se pose que la question du symbolique. Le nom de Spinoza peut à cet égard

¹¹ E. Husserl, *l'origine de la géométrie*, Traduction Jacques Derrida, PUF, 1962.

CORPUS, revue de philosophie

retenir notre attention. Pina Totaro analyse le destin des noms et prénoms de Spinoza dans la question de savoir s'il faut penser la personne de l'auteur ou l'expression même de la philosophie dans son œuvre.

Cette préface n'a pas l'ambition d'intégrer dans une unique arborescence les difficultés qui ont été examinées dans ce colloque. Elle veut seulement saluer la générosité avec laquelle les participants ont proposé leurs hypothèses de travail.

Francine MARKOVITS

Tous les articles ne nous sont pas parvenus.

NOMMER, DÉNOMMER, RENOMMÉE : LE NOM PROPRE DE MONTAIGNE

À maintes reprises dans les *Essais*, Montaigne pose le problème du nom propre dans son rapport à la renommée. Il se demande par exemple comment la gloire est transmise à travers les siècles et s'aperçoit très vite que seul le nom propre est capable d'octroyer une renommée pour la postérité. Le nom est en quelque sorte la mémoire de l'homme. Pour exister dans la mémoire des autres il faut alors transformer un nom particulier (nom propre) en un universel-commun reconnaissable par tous. En dernier ressort nous sommes confrontés à un problème de transmission du nom pour ceux que nous ne connaissons pas et qui n'auront jamais l'expérience singulière de notre présence.

À la Renaissance la transmission du nom propre est dépendante de critères bien établis. Il n'existe en fait que deux moyens qui peuvent assurer la perpétuité du nom propre. D'abord une descendance génétique qui transmet le nom de génération en génération. C'est là une voie incertaine qui place la responsabilité de la transmission entre les mains de descendants hypothétiques. Le second moyen tout aussi incertain puisqu'il touche à la renommée du nom propre peut être atteint à partir d'une action singulière (bataille) ou de la production d'un objet artistique ou culturel particulier (un tableau, un livre). Dans ce dernier cas le nom propre est tout simplement transmis par ce que nous appelons la gloire. Montaigne ne s'y trompe pas : « Et pour la conservation du corps sont les sepultures ; pour la conservation du nom, la gloire » (II, 5, 530)¹. La gloire se trouve dans ce dernier cas perpétuée par la renommée mais passe inévitablement par le nom propre.

Cependant la renommée n'est elle-même pas une simple affaire. Il faut en effet dissocier son nom propre des homonymes

¹ Nous citons Montaigne dans l'édition Villey-Saulnier publiée par les Presses Universitaires de France et indiquons dans le texte les numéros de livre, chapitre et page.

CORPUS, revue de philosophie

gênants ; bref, rendre un nom propre en un nom encore plus propre. Montaigne souligne ce problème qui est fréquent à la Renaissance :

Car de m'attendre que mon nom la [gloire] reçoive, premierement je n'ay point de nom qui soit assez mien : de deux que j'ay, l'un est commun à toute ma race, voire encore à d'autres. Il y a une famille à Paris et à Montpellier qui se surnomme Montaigne ; une autre en Bretagne et en Xaintonge, de la Montaigne. Le remuement d'une seule syllabe meslera nos fusées, de façon que j'auray part à leur gloire, et eux, à l'aventure, à ma honte ; et si, les miens se sont autres-fois surnommez Eyquem, surnom qui touche encore une maison cogneuë en Angleterre. Quant à mon autre nom, il est à quiconque aura envie de le prendre. Ainsi j'honoraray peut estre un crocheteur en ma place. Et puis, quand j'aurois une marque particuliere pour moy, que peut elle marquer quand je n'y suis plus ? (II, 16, 626-627)

Toute la réflexion de Montaigne sur son nom et sa renommée est rassemblée dans cette citation qui pose d'emblée toute la problématique relative au nom propre à la Renaissance. La confusion des individus par homonymies est effectivement une réalité à cette époque. Il est assez difficile de distinguer les hommes à partir d'une simple observation physiologique et les usurpations d'identité sont assez fréquentes tout au long du XVI^e siècle. Il suffit de citer ici le fameux cas de Martin Guerre si bien analysé par l'historienne américaine Nathalie Davis. Comment faire pour qu'un nom soit vraiment propre à un seul homme ? Le nom peut-il survivre sans le corps ? Deux questions qui angoissent Montaigne. Comme on le sait, en effet, ce dernier ne possède aucun descendant mâle. Père de six filles, dont une seule survivra², Montaigne écrit aussi pour transmettre son nom propre à la postérité. Ainsi, en 1580, alors qu'il publie à Bordeaux sa première édition des *Essais*, il conclut son ouvrage par une lettre adressée à Madame de Duras où il déclare être à la recherche d'un corps solide qu'il pourra inséminer par son

² Voir John Cole, « Montaigne's Dead Babies », *Montaigne Studies*, vol. XII, 2000, pp. 167-184.

écriture afin que son nom traverse les siècles. En 1635, dans une épître au Cardinal de Richelieu, Marie de Gournay se présente à son tour comme la nourrice d'un orphelin qui lui fut jadis confié. Elle jouera ce rôle essentiel qui consiste à faire en sorte que le nom de Montaigne ne disparaisse pas.

Rappelons également que, contrairement aux règles bibliographiques et éditoriales modernes qui dissocient systématiquement le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage, le nom propre de Montaigne fait partie du titre même de son livre dans toutes les éditions des *Essais* publiées de son vivant. C'est même une chose sur laquelle il insiste assez lourdement. Nous renvoyons à la figure I où l'on voit la relative minceur du mot « essais » et l'importance démesurée donnée au nom sur la page de titre de la première édition des *Essais* en 1580. Sur cette même page de titre tout est là pour nous rappeler que nous avons bien affaire à l'ouvrage d'un gentilhomme : « Essais de Messire Michel Seigneur de Montaigne, Chevalier de l'ordre du Roy, & Gentil-homme ordinaire de sa chambre ». Montaigne étale ses titres de noblesse et ne laisse subsister aucun doute sur la qualité de l'écrivain : l'auteur est bel et bien un noble seigneur puisqu'il porte le nom de sa terre³. Il en va de même pour toutes les éditions suivantes. Le titre incorpore le nom propre ; le livre est le nom. Comme le dit Montaigne lui-même, qui touche à l'un touche à l'autre, dans une consubstantialité parfaite l'œuvre et le nom se confondent.

Quand en 1588 Montaigne se fait publier chez un des grands imprimeurs-libraires parisiens du Palais, Abel L'Angelier, il est à la fois surpris et irrité du fait que son nom apparaisse sous la forme « MONTA. » en haut de chaque page – ce qu'on appelle le titre courant. Dans le célèbre Exemplaire de Bordeaux conservé à la bibliothèque Municipale de la même ville, ouvrage comportant de copieuses annotations et corrections manuscrites de la main de Montaigne sur un exemplaire imprimé de 1588 et destiné à une nouvelle édition, Montaigne donne des instructions

³ Voir à ce sujet les remarques pertinentes de Raymond Esclapez, « Le nom de Montaigne dans les *Essais* : mythe, réalité, littérature », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 7^e série, n° 23-24, 1991, pp. 45-61.

CORPUS, revue de philosophie

précises pour l'imprimeur sur une des feuilles de garde. Il demande à ce que désormais son nom soit écrit en entier et, pour qu'il ne subsiste aucun malentendu à ce sujet, il précise de quelle façon son nom doit apparaître sur les rectos et les versos des feuillets imprimés (Figures II et III).

Comme on le voit, le nom propre de Montaigne n'est pas une simple affaire. Et c'est là que l'étude du cas Montaigne peut nous éclairer sur le statut du nom propre à la Renaissance, du moins pour ce qui est d'une classe en plein essor – à savoir la bourgeoisie – qui désire acquérir le statut et les prérogatives de la vieille noblesse. Comme on le sait, le premier nom de Montaigne fut en fait Eyquem. Du XI^e au XIII^e siècle, le nom d'Ayquem ou Ayquelm, en latin Akelmus, Ayquelmus, ou bien encore Aichelmus, était très répandu dans la région de Bordeaux et dans le Médoc. On ignore pourtant son étymologie. À une époque où les noms patronymiques n'existaient pas encore, Ayquem n'était donc qu'un prénom, habituellement précédé ou suivi, du moins dans les textes latins, d'un second prénom au génitif, destiné à préciser la filiation de la personne. Par exemple Arnaldus Aychelmi signifiait Arnald, fils d'Ayquelm, et Aichelmus Wilhelmi, Ayquelm, fils de Wilhem ou Guilhem. Ce double prénom fut longtemps en honneur chez les gens de robe, au point d'être transmis de père en fils pendant plusieurs générations, perdant ainsi sa signification première. D'après nos recherches, le nom d'Ayquem le plus anciennement connu date du début du XI^e siècle. On recense en effet un Ayquelm de Blanquefort qui fut présent, entre 1027 et le 4 octobre 1032, à une donation par Sanche Guillaume, comte héréditaire de Gascogne⁴.

Ce n'est qu'en 1477 que l'« Honorable » Ramon Ayquem (arrière-grand père de Montaigne, s'improvise « noble » – mais non « gentilhomme » – par l'acquisition de la seigneurie de

⁴ Nous sommes largement redevable à l'excellente étude de Maurice Meauldre de Lapouyade, *Les Makaanam, les Ayquem de Montaigne, recherches historiques*, Bordeaux, Féret, 1943. Voir également Albert Dauzat, « L'origine du nom Eyquem », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 2^e série, n° 13-14, 1948-1949, p. 10.

Montaigne, en Périgord. Cette seigneurie appartenait à un marchand de la région, Guillaume Duboys, qui avait acquis cette terre de la noblesse chevaleresque ruinée par les guerres. L'acquisition de cette demeure, cent ans avant que Michel de Montaigne ne publie ses *Essais* à Bordeaux, marque un tournant décisif dans les prétentions sociales et politiques de la famille Eyquem. À la terre est en effet attaché un titre nobiliaire, un investissement à long terme on ne peut plus désirable pour la descendance. Avec l'opération immobilière de Ramon débute un lent parcours vers la noblesse. Ce parcours semé d'embûches (principalement par le piège de la dérogeance sur lequel nous reviendrons) passe inéluctablement par la reconnaissance et l'enracinement du nom propre. Les roturiers sont en effet autorisés à acheter des terres nobles s'ils payent au roi un droit de franc-fief⁵. Ils ont alors le droit de prendre le nom du lieu comme nom propre, ou du moins de rattacher le nom de leur seigneurie par extension à leur nom patronymique. La bourgeoisie naissante exploite cette ouverture juridique qui lui entrouvre ainsi la porte jusqu'alors fermée de la noblesse. Montaigne ne peut que constater une pratique qui lui semble néanmoins assez contraire à l'idée qu'il se fait de la noblesse :

c'est un vilain usage, et de tres-mauvaise consequence en nostre France, d'appeller chacun par le nom de sa terre et Seigneurie, et la chose du monde qui fait plus mesler et mesconnoistre les races. Un cabdet de bonne maison, ayant eu pour son appanage une terre sous le nom de laquelle il a esté connu et honoré, ne peut honnestement l'abandonner ; dix ans apres sa mort, la terre s'en va à un estrangier qui en fait de mesmes : devinez où nous sommes de la connoissance de ces hommes. Il ne faut pas aller querir d'autres exemples que de nostre maison Royale, où autant de partages, autant de surnoms ; cependant l'originel de la tige nous est eschappé (I, 46, 278)

⁵ Cette pratique se généralise rapidement à travers toute la France. Voir l'étude de Marc Bloch, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Armand Colin, 1952.

CORPUS, revue de philosophie

Il est pourtant paradoxal que la famille Eyquem ait elle-même bénéficié de cette pratique. Par exemple, au lieu de composer un nouveau blason, Ramon s'appropriera les armoiries trouvées sur place, c'est-à-dire celles de la famille des Essarts de Montaigne, propriétaires de la seigneurie de Montaigne à l'époque médiévale et depuis éteinte. C'est pourtant Michel de Montaigne, l'auteur des *Essais*, qui le premier supprimera le surnom Eyquem qui était encore conservé par son père et dont il avait lui-même (nous parlons de Michel) l'habitude de reproduire le nom dans sa jeunesse. Nous renvoyons ici aux quelques entrées notées par lui dans son journal de raison, le fameux Beuther, aujourd'hui également conservé à la Bibliothèque de Bordeaux. Montaigne ne mentionne le nom « Eyquem » qu'une seule fois dans les *Essais* : « Ayquem ou Eyquem, surnom porté par ma famille aultrefois » observe négligemment Michel, pour ne plus se désigner lui-même que sous le nom d'allure plus aristocratique de « Montaigne ».

Les Eyquem sont donc à l'origine de grands marchands et bourgeois de Bordeaux. La fortune des Eyquem fut acquise à la Rousselle (quartier bourgeois de Bordeaux aux XV^e et XVI^e siècles), dans le commerce des vins et du poisson salé. Ramon (arrière grand-père de Michel) avait épousé Yzabe de Ferranhes, fille d'un riche marchand en voie d'anoblissement. Comme tout bourgeois enrichi dans les affaires, Ramon pressent la nécessité de préparer l'avenir de sa progéniture ; il aspire déjà à devenir « gentilhomme », non pas pour lui mais pour ses héritiers. Par l'achat d'une seigneurie, il leur offre la possibilité d'un quartier de noblesse. Ramon ne peut en effet prétendre tirer lui-même avantage de cet investissement, il est encore trop tôt pour couper ses attaches avec le monde marchand bordelais. Le temps travaille toutefois pour lui et la noblesse devient une réalité envisageable. Comme le remarquera effectivement Montaigne, on ne peut être que « nobles de nom » (I, 24, 126). C'est donc logiquement à partir du nom propre que repose toute la stratégie d'accession à la noblesse au XVI^e siècle.

Il est à l'époque normal de voir ces gros négociants accéder à la jurade et conséquemment au pouvoir politique de la ville de Bordeaux. Ramon ne manque pas à ses obligations municipales et représente la bourgeoisie dans la composition du pouvoir

politique et législatif de sa ville. C'est vers la fin de sa vie, en 1472, qu'il accède à la jurade. Il ne lui reste malheureusement que peu de temps pour tirer quelque avantage du pouvoir qui vient de lui être conféré. Il meurt en effet le 11 juin 1478. Entre-temps il a tout de même reçu le titre de « seigneur de Montaigne » – du moins par les actes notariaux. C'est là la première trace d'une transformation effective du nom patronymique de Eyquem suivi d'une telle mention de seigneurie. Cette distinction est pourtant purement formelle puisque Ramon n'en reste pas moins un bourgeois. La conservation du nom Eyquem – même suivi de « seigneur de Montaigne » – ne trompe personne dans cette région. Tant que sa famille se livre à ce que Montaigne appellera la « mercadence », il ne peut prétendre à devenir gentilhomme. Montaigne comprendra très bien qu'il lui faudra faire l'impasse de son nom patronymique pour prétendre à la véritable noblesse.

Il existe pourtant une contrainte importante quand on désire « vivre noblement » – et non des moindres pour ceux qui vivent du commerce. En effet, les vrais nobles n'ont pas le droit de travailler. S'ils se font prendre ils sont alors en état de dérogeance et perdent de suite leur titre de gentilhomme. À la Renaissance, déroger indique un manque aux obligations de l'idéal nobiliaire, un idéal qui reflète plus un mode de vie social qu'une série de contraintes juridiques. Ainsi, comme on le répète à l'époque, l'honneur et l'orgueil ne peuvent être exaltés que dans des occupations non productives⁶ ; c'est dans ce cas le manque d'honneur associé au commerce, plutôt que la qualité de marchand, qui est considéré comme une atteinte à l'idéal nobiliaire. Si un gentilhomme nouvellement anobli conserve une occupation commerciale il n'est pas rare de voir le titre de « noble » contesté par le peuple lui-même. Des procès sont même parfois intentés contre ceux qui ne respectent pas cette contrainte. Ces poursuites judiciaires abordent en fait trois

⁶ Le roi peut toutefois accorder des « congés de marchander » aux nobles et certaines coutumes régionales (c'est par exemple le cas à Troyes) permettent aux gentilshommes de « vivre marchandement ». Ces exceptions à la dérogeance sont pourtant assez rares.

CORPUS, revue de philosophie

points fondamentaux : d'abord l'origine noble, mais aussi et surtout le mode de vie qui ne correspond pas à l'idéal dont nous avons parlé, et enfin, presque toujours, l'activité commerciale cachée du gentilhomme, ce dernier aspect représente le plus souvent la meilleure preuve à la disposition des juges pour statuer sur les plaintes de dérogeance.

Mais il n'y a pas uniquement que les marchands anoblis qui tentent de conserver une activité économique. Les nobles d'épée au bord de la faillite doivent souvent se mettre à travailler et il n'est pas rare qu'on les retrouve employés dans les boutiques des artisans. Ils risquent alors la dérogeance mais voient néanmoins dans cette humiliation le seul moyen de conserver le peu qu'il leur reste. Dans son *Discours de la noblesse, et des justes moyens d'y parvenir* (1584), Loys Ernaud raconte comment, à son époque, la noblesse est atteinte d'une grave maladie. Il constate avec tristesse qu'il est désormais bien difficile de reconnaître les gentilshommes : « on ne sçait à quelles marques reconnoistre le Gentilhomme : estant ce tiltre aujourd'huy si confus en France »⁷. Il devient en effet de plus en plus difficile de différencier le noble du reste du peuple par son nom propre. En ce sens le nom propre n'est plus une preuve incontestable de noblesse.

Mais revenons à l'ascension sociale des Eyquem. Le fils aîné de Ramon, Grimon (grand père de Montaigne), ne manque pas aux espérances de son père puisqu'il devient à son tour membre de la jurade. Les archives de la ville nous le présentent d'abord répertorié comme « bourgeois résidans en la ville de Bourdeaulx » avant de passer « noble homme Grimond Eyquem, écuyer, seigneur de Montaigne ». Ces titres successifs nous éclairent sur le progrès déjà rapide – moins d'une génération – vers une noblesse qui, malgré tout, est encore hors de portée. Néanmoins, le grand-père de Montaigne semble avoir été moins préoccupé que son père dans son désir d'anoblissement. Les documents municipaux le qualifient de « bourgeois de Bordeaux » – un titre que l'on essayait d'éviter si l'on possédait quelque

⁷ Loys Ernaud, *Discours de la noblesse, et des justes moyens d'y parvenir*, Caen, Benedic Macé, 1584, préface.

ambition nobiliaire. Grimon ne fait pas grand chose pour ne plus être associé à la classe des marchands, il continue par exemple de résider rue de la Rousselle et se donne tout entier à ses affaires. Tout comme son père, sa vie politique est également des plus actives puisqu'il rejoint la jurade en 1485 et est même élu prévôt de la ville de Bordeaux en 1503. L'aîné de ses fils, Pierre, héritera du patrimoine familial comme la coutume le veut à l'époque. Grimon ambitionne de donner à son fils aîné le moyen de franchir l'étape de la bourgeoisie et de se défaire du titre de « bourgeois » afin de gravir un échelon de plus sur l'échelle sociale. Tout se joue dans la transformation du nom. C'est certainement avec ces préoccupations nobiliaires à l'esprit – préoccupations ranimées par le vieil âge et la peur de disparaître prochainement sous l'étiquette de marchand – qu'il décide de rompre définitivement avec le négoce. Mais chose encore plus essentielle, Grimon comprend bien que la véritable noblesse se doit de passer par les champs de bataille : son fils aîné, Pierre, sera soldat pour mieux être gentilhomme. Passer quelque temps sur un champ de bataille est à cette époque le meilleur moyen pour prouver la noblesse d'un individu qui ne possède jusqu'à présent qu'un titre de « gentilhomme en parchemin »⁸ et un petit château. La guerre représente une sorte de « blanchiment de bourgeoisie » au début du XVI^e siècle. Il ne subsistera ainsi aucune hésitation possible, car la grande et la seule noblesse est bien la noblesse d'épée ou de robe courte – par opposition à la fausse noblesse qui est celle de la noblesse de robe longue. C'est peut-être pour cette raison que Montaigne est fier de nous rappeler que son père a guerroyé en Italie.

Peu de temps après son mariage, Pierre Eyquem et sa femme s'établissent au château de Montaigne et se mettent à vivre noblement. Ce déplacement marque une autre étape importante vers l'anoblissement définitif. Pierre se comporte désormais en seigneur et la vie de château lui est d'autant plus agréable qu'il peut se vanter d'avoir été soldat. Il traîne l'épée comme l'on dit alors et ne cache pas qu'il est à la fois gentilhomme et militaire. Chose étonnante pourtant, il conserve

⁸ L'expression est de Tabourot des Accords dans ses *Bigarrures*.

CORPUS, revue de philosophie

encore son nom patronymique et signe tous les documents qui nous sont parvenus sous le nom de « Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne ». Pierre s'installe donc en gentilhomme sur ses terres après avoir épousé en 1529 Antoinette de Louppes, fille d'un grand pastellier de Toulouse. Les origines bourgeoises de la mère de Montaigne – qui devient noble grâce à son mariage, mais nullement par sa propre famille – sembleront un peu proches pour notre essayiste. Cette branche « marchande » encore très présente dans la mémoire collective expliquerait peut-être le célèbre silence de Montaigne sur sa mère. Les quelques efforts fournis par Montaigne pour nous expliquer que sa mère est issue de famille noble sont en effet loin de correspondre à la réalité. Ainsi, la fameuse entrée de son Beuther (*Ephemeris historica*) où il déclare être né de parents nobles (*nobilibus parentibus*) n'a jamais été prise au sérieux par la critique.

Trois générations ont donc suffi pour transformer une famille de commerçants en un Sieur Michel de Montaigne affichant à toute occasion ses prétentions nobiliaires⁹. Comme on le sait, Montaigne sera raillé tout au long du XVII^e siècle pour avoir poussé un peu loin son portrait de gentilhomme. On connaît à ce sujet les reproches que lui adresseront Scaliger, Brantôme, Pascal et Malebranche. La réussite sociale de la famille Eyquem n'a pourtant rien d'extraordinaire, une consultation même superficielle des archives de la ville de Bordeaux nous permet de multiplier les exemples de ces familles au parcours social similaire tout au long du XVI^e siècle.

⁹ Pour une discussion des aspirations nobiliaires de Montaigne dans les *Essais*, nous renvoyons aux études de James Supple, *Arms Versus Letters. The Military and Literary Ideals in the «Essais» of Montaigne*, Oxford, Clarendon Press, 1984 ; *id.*, « L'orgueil nobiliaire de Montaigne », in Pierre Michel, ed., *Montaigne et les Essais (1580-1980)*, Paris, Slatkine, 1983, pp. 100-110. Voir aussi Jean-Pierre Boon, *Montaigne Gentilhomme et essayiste*, Paris, Editions Universitaires, 1971 ; et Margaret McGowan, « Montaigne : A Social Role for the Nobleman ? », in Keith Cameron, ed., *Montaigne and His Age*, Exeter, University of Exeter Press, 1981, pp. 87-96.

Comme nous l'avons dit, le patronyme Eyquem n'intervient qu'une seule fois dans les *Essais*, et encore est-ce pour se détacher d'un passé que Montaigne prétend être lointain. Très tôt l'auteur des *Essais* signe « Michel de Montaigne », même durant son passage au Parlement de Bordeaux de 1563 à 1570. Ce scrupule manifeste pour faire oublier son passé et ses origines – supprimer le nom des Eyquem – le marquera toute sa vie. Nous possédons deux exemples flagrants où Montaigne raye lui-même le nom de Eyquem dans son livre de raison (Figures IV et V). Dans les deux cas, on remarquera pourtant que le nom de Eyquem avait d'abord été inscrit par Montaigne lui-même avant d'être biffé plus tard d'un double trait qui en dit long sur le refoulement et le profond désir de suppression du nom patronymique. Ce n'est en effet qu'après avoir dépouillé la robe longue en 1570, et alors qu'il commence à rédiger ses *Essais* en 1572, qu'il se sent confiant d'être devenu gentilhomme. Les années 1570-1572 marquent un tournant décisif dans l'idée que Montaigne se fait de lui-même, cette nouvelle image de gentilhomme-écrivain passe inexorablement par l'abandon du patronyme « Eyquem » et la valorisation de son nouveau nom propre « Montaigne ». Le sentiment d'avoir enfin atteint la véritable noblesse est d'ailleurs entériné par deux titres qui viennent de lui être conférés. Depuis 1571 il arbore avec fierté le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre de Charles IX ; il vient aussi d'être « intronisé » chevalier de l'ordre de Saint Michel la même année en recevant le collier des mains de Gaston de Foix, marquis de Trans¹⁰. Montaigne ne manque pas de consigner cette cérémonie notoire dans son livre de raison. Il peut désormais s'embarquer sans aucune arrière-pensée dans la profession qu'il vient d'élire : Montaigne sera gentilhomme essayiste¹¹. Ce sont là ses lettres de noblesse et le patronyme Eyquem est légitimement abandonné. Montaigne remarque sur

¹⁰ Roger Trinquet, « Montaigne Chevalier de l'ordre de Saint Michel. Octobre 1571 », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 4^e série, n° 27, 1971, pp. 7-17.

¹¹ C'est le titre du livre de Jean-Pierre Boon : *Montaigne gentilhomme essayiste*, *op. cit.*

CORPUS, revue de philosophie

ce sujet que les noms et surnoms patronymiques prêtent trop à confusion puisque n'importe qui peut les accaparer :

Combien y a-il, en toutes les races, de personnes de mesme nom et surnom ? [C] Et en diverses races, siecles et païs, combien ? L'histoire a cognu trois Socrates, cinq Platons, huict Aristotes, sept Xenophons, vingt Demetrius, vingt Theodores : et devinez combien elle n'en a pas cognu. [A] Qui empesche mon palefrenier de s'appeler Pompée le grand ? Mais, apres tout, quels moyens, quels ressors y a-il qui attachent à mon palefrenier trespasé, ou à cet autre homme qui eut la teste tranchée en Aegypte, et qui joignent à eux cette voix glorifiée et ces traicts de plume ainsin honorez, affin qu'ils s'en adventagent ? (I, 46, 279-280)

Maintenant qu'il est rassuré sur l'acceptation publique de sa noblesse, Montaigne ne semble plus considérer la profession d'écrivain comme contraire à l'idéal militaire. Les armes feront l'objet des lettres et il entreprendra de réconcilier ces deux professions au sein d'un même ouvrage. Le nom de Michel de Montaigne traînera dans le chantier de ses *Essais* (qu'il nomme d'ailleurs souvent des terrains vagues) comme le gentilhomme traînait son nom sur les champs de batailles. La rédaction de ses *Essais* n'entrave en rien son accumulation de titres nobiliaires puisque, à nouveau en 1577, il est fait gentilhomme de la chambre de Henri de Navarre. La fonction des gentilhommes n'était pas trop astreignante et consistait principalement à se tenir à la disposition du roi pour recevoir et exécuter ses ordres. Sous Charles IX, tous les gentilhommes de la chambre étaient rémunérés, mais sous Henri III le nombre de ces gentilhommes devint si grand que beaucoup d'entre eux ne recevaient plus aucun traitement. Ce fut le cas de Montaigne qui se vante de ne toucher aucun subside pour cette charge. Il le fait pour la gloire et afin de coucher son nom sur les registres royaux.

La famille Eyquem semble bien avoir suivi le plus sûr moyen du temps (noblesse par prescription) pour accéder à la noblesse. Ce n'est certainement pas un hasard si l'auteur des *Essais* s'écarte toujours d'une définition naturelle de la noblesse et favorise une interprétation qui met l'accent sur l'état d'âme et le mode de vie. La noblesse, au sens où l'entend Montaigne, n'est jamais une situation juridique immuable, mais plutôt un état

d'esprit dont il est inutile de rechercher l'ascendance puisqu'il reflète essentiellement un style de vie. Ainsi, même un noble de naissance peut perdre ses prérogatives s'il abandonne les grands principes nobiliaires et se comporte comme un bourgeois. Comme nous l'avons vu, vivre en bourgeois signifie avant tout conserver des liens avec le monde de la « mercadence ». S'il n'a pas réussi à établir son renom sur un champ de bataille, Montaigne n'a pourtant pas ignoré la tâche qui lui incombait de vivre honorablement et il peut se targuer d'avoir mis ses terres à l'abri des roturiers. L'idée d'être « bien né » est essentielle dans le texte de Montaigne et dénote une perception élitiste d'une classe sociale qui, par sa naissance, se démarque du reste de la société¹². Nous rencontrons en effet souvent l'opposition entre « mal nays » et « gentil », c'est-à-dire bien né, dans les *Essais*.

Quand Montaigne commence à rédiger ses *Essais* vers 1572, il a définitivement abandonné le nom d'Eyquem. Les titres dont il s'est récemment vu affublé ont mis un point final à cette origine qu'il tentera d'oublier. L'écriture des *Essais* fait pourtant état d'une ambiguïté par rapport aux phénomènes économiques et marchands. Nous avons traité de cette ambivalence face au monde marchand dans un livre publié il y a une dizaine d'années¹³. C'est contre cette origine bourgeoise qu'il lui faut lutter à chaque page, contre ce nom des Eyquem qui le hante, afin de démontrer au lecteur, et par la même occasion au monde entier, qu'il vit bien noblement en gentilhomme. Le renforcement des valeurs nobiliaires, notamment par la répétition obstinée du nom de Montaigne, et son acharnement contre tout ce qui touche au vil commerce de la marchandise, seront la meilleure preuve de cette noblesse d'âme dont se réclame Montaigne.

La transition de Eyquem à Montaigne fut lente mais elle est maintenant définitive. Grâce au commerce, la famille Eyquem a d'abord accédé à la bourgeoisie cossue de la ville de Bordeaux et vit désormais noblement aux yeux d'un chacun. La noblesse de

¹² Sur le concept de « bien né » dans les *Essais*, voir John Holyoake, « Montaigne and the Concept of 'bien né' », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 30, n° 2, 1968, pp. 483-498.

¹³ Voir *Les Commerces de Montaigne*, Paris, A.-G. Nizet, 1992.

CORPUS, revue de philosophie

Montaigne ne peut plus être contestée. Hormis cette réussite sociale impressionnante, Montaigne n'a pourtant jamais résolu de façon définitive le problème de ses origines bourgeoises. Il sera inquiété par la noblesse bordelaise en 1581 lors de son élection à la mairie de Bordeaux. On lui reprochera encore son passé bourgeois relativement récent. Illustrant bien plus qu'un cas particulier, les *Essais* de Montaigne laissent entrevoir une ambiguïté et une tension profonde entre la vieille noblesse et cette nouvelle noblesse issue de la bourgeoisie montante qui acquiert de plus en plus de pouvoir à la fin du XVI^e siècle. Cette lutte sociale entre deux classes qui s'affrontent est également marquée par une redéfinition du nom propre et sa lente transformation en preuve de noblesse. Cette tension sociale produite par l'accession à la Noblesse et à l'établissement d'un nom propre par rapport aux patronymes issus de la bourgeoisie est également présente dans les *Essais*. Voyons brièvement comment l'analyse sociologique peut être étayée par une analyse textuelle des *Essais*.

Montaigne remarque d'emblée qu'« il y aye rien de gratuit que le nom » (III, 6, 904). En effet, pour lui un nom se gagne plutôt qu'il ne se transmet, surtout quand sa transmission est problématique. On appréciera ici bien entendu cette remarque à la vue de sa propre expérience puisque l'auteur des *Essais* ne pourra transmettre son nom à aucun descendant. Le nom de Montaigne commence et finit avec Montaigne ! Quel paradoxe pour un homme qui n'a cesse de démontrer d'où il vient et d'écrire pour la postérité. Un nom intransmissible ne peut être que « gratuit » dans le sens où personne ne pourra l'hériter. Cette fin prématurée du nom de « Montaigne » n'est d'ailleurs pas sans avantage : il ne pourra ainsi pas être dénaturé par les générations à venir. Montaigne chérit son nom propre comme un objet unique qui n'appartient qu'à lui. En tant qu'objet singulier, le nom de Montaigne fait l'objet d'une réflexion approfondie.

C'est donc tout à fait logiquement que la question du nom propre apparaît fréquemment dans les *Essais* : « il faut avoir gagné cinquante deux batailles assignées, tousjours plus foible en nombre, comme Caesar. Dix mille bons compagnons et plusieurs grands capitaines moururent à sa suite, vaillamment

et courageusement, desquels les noms n'ont duré qu'autant que leurs femmes et leurs enfants vesquirent » (II, 16, 628) note avec tristesse Montaigne. Car plus il écrit, plus notre auteur se persuade que la voie royale des guerres et des batailles n'est pas le meilleur moyen de transmettre un nom. Écoutons-le à ce sujet :

Tant de noms, tant de victoires et conquêtes ensevelies sous l'oubliance, rendent ridicule l'esperance d'eterniser nostre nom par la prise de dix argolets et d'un pouillier qui n'est conneu que de sa cheute. L'orgueil et la fierté de tant de pompes estrangieres, la magesté si enflée de tant de cours et de grandeurs, nous fermit et assure la veüe à soustenir l'esclat des nostres sans siller les yeux. Tant de milliasses d'hommes enterrez avant nous nous encouragent à ne craindre d'aller trouver si bonne compagnie en l'autre monde. (I, 26, 158)

Le succès surprenant de ses premiers *Essais* de 1580 lui permet d'entrevoir la possibilité d'une renommée illustre sans pour autant passer par des descendants ou un champ de bataille. Si ni la semence ni l'épée n'ont pu assurer la transmission de son nom aux générations futures, la plume par contre lui offre cette possibilité.

Comme pour renforcer la visibilité de son nouveau nom propre, Montaigne enrichira ses premiers *Essais*, y ajoutant même un troisième livre, mais il n'en changera jamais le titre. Au total quatre éditions de son vivant (lui-même parle d'une cinquième !) mais toujours avec un titre identique. Mais les pages de titre comportent bien plus que le mot « Essais » puisque à chaque édition de nouveaux titres (chevalier de l'Ordre du Roy dans la première édition de 1580, maire et gouverneur de Bordeaux dans la seconde en 1582, et tout simplement seigneur de Montaigne dans la dernière édition de son vivant en 1588) permettent d'établir un lien direct avec sa qualité de gentilhomme et homme de pouvoir. En effet, après le succès des deux premières éditions bordelaises, Montaigne, comme pour se rassurer du fait que désormais seul son nom suffit, demande à l'éditeur parisien L'Angelier de supprimer ses titres de noblesse de la page de titre. Dorénavant « Michel seigneur de Montaigne »

CORPUS, revue de philosophie

suffira, tout simplement. Le nom propre existe alors comme universel reconnaissable par tous – du moins ceux qui comptent. À partir de 1588, on voit clairement que Montaigne comprend que sa renommée est assurée. L'angoisse de trouver un corps solide qu'il voulait inséminer (fin des *Essais* de 1580) a disparu et Montaigne réaffirme plus que jamais ce qu'il théorise désormais comme une parfaite consubstantialité entre le livre et l'homme. Tous deux se nomment « Michel de Montaigne ». Il ne demeure plus aucune appréhension quant à l'incertitude du nom. Eyquem a à jamais disparu et Montaigne d'affirmer : « si je durois à vivre long temps, je ne croy pas que je n'oublie mon nom propre, comme ont fait d'autres » (II, 17, 651). Comme par enchantement, Montaigne semble cependant avoir totalement oublié son nom patronymique de Eyquem.

Bien qu'il se défende à plusieurs reprises de ne point rechercher la renommée coûte que coûte, Montaigne n'est pourtant pas exempt de cette vanité qui consiste à diffuser son nom propre au plus grand nombre possible. Ainsi, et cela dès 1572, il décide d'envoyer les écrits fragmentés de son ami La Boétie aux grands noms du Royaume. Montaigne avoue à cette occasion que son rôle éditorial consista principalement à « le [La Boétie] partir en autant de pièces que j'ay peu »¹⁴, afin d'en envoyer des fragments à diverses personnes de renom (Monsieur de Lansac, Monsieur de Mesmes, Michel de l'Hospital, Monsieur de Foix), mais en y joignant toujours un petit mot signé de son nom à lui, « Michel de Montaigne » – propos incrusté dans le discours de La Boétie qui à cette époque jouit d'un renom bien supérieur à celui du futur auteur des *Essais* qui est encore à cette date (vers la fin des années 1560) presque inconnu de la moyenne et grande noblesse. Montaigne réunira ensuite en 1571 les écrits de La Boétie pour les publier à Paris. Il faut noter que sur la page de titre de cet ouvrage le nom de Montaigne apparaît

¹⁴ « À Monsieur de Foix, conseiller du Roy en son conseil privé, et ambassadeur de sa majesté près la seigneurie de Venise ». Cette lettre est datée du 1^{er} septembre 1570. Nous citons cette lettre dans l'édition établie par Paul Bonnefon, *Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie*, Bordeaux-Paris, G. Gounouilhou et J. Rouam, 1892, p. 249.

pour la première fois (Figure VI). Cette pratique de la dissémination du nom de Montaigne doit être comparée à ce que dit l'auteur des *Essais* d'une pratique qu'il réproouve mais qui pourrait néanmoins aussi s'appliquer à lui :

Nous appellons agrandir nostre nom, l'estandre et semer en plusieurs bouches ; nous voulons qu'il y soit receu en bonne part, et que cette sienne accroissance luy vienne à profit : voylà ce qu'il y peut avoir de plus excusable en ce dessein. Mais l'exces de cette maladie en va jusques là que plusieurs cherchent de faire parler d'eux en quelque façon que ce soit. Trognus Pompeius dict de Herostratus, et Titus Livius de Manlius Capitolinus, qu'ils estoyent plus desireux de grande que de bonne reputation. Ce vice est ordinaire. Nous nous soignons plus qu'on parle de nous, que comment on en parle ; et nous est assez que nostre nom coure par la bouche des hommes, en quelque condition qu'il y coure. Il semble que l'estre conneu, ce soit aucunement avoir sa vie et sa durée en la garde d'autruy. (II, 16, 626)

« Semer des noms » est une belle expression sous la plume de Montaigne. Alors qu'il voulait tout d'abord ensemençer un corps solide pour transmettre son nom, il se rend désormais compte que ses écrits ont finalement joué cette même fonction. S'il critique ceux qui visent à faire parler d'eux coûte que coûte, il est difficile de ne pas mettre Montaigne dans le même groupe. Son nom court bien sur toutes les bouches du royaume – du moins les bouches nobles – et Marie de Gournay ne s'y trompera pas quand en 1595, dans sa préface à l'édition posthume des *Essais*, elle déclare que « la renommée de ce livre suffit à son mérite ». La renommée du livre est bien entendu passée par le nom propre de Montaigne. Peu de temps auparavant, Gournay n'hésitait pas à se servir du nom de Montaigne dans le titre d'un petit livre qu'elle publia elle-même chez Abel L'Angelier : *Le Proumenoir de Monsieur de Montaigne* – signe qui nous révèle que le nom de Montaigne (son nouveau nom propre) était bel et bien entré dans la postérité, cela tout juste deux années après sa mort.

ESSAYS
DE MESSIRE
MICHEL SEIGNEUR
DE MONTAIGNE,
CHEVALIER DE L'ORDRE
*du Roy, & Gentsl-homme ordi-
naire de sa Chambre.*
LIVRE PREMIER
& second.



A BOVRDEAVS.
Par S. Millanges Imprimeur ordinaire du Roy.
M. D. LXXX.
AVEC PRIVILÈGE DV ROT.

Figure I

MONTAIGNE LIV. I
LIVRE PREMIER.
tu, que c'est l'effect d'une ame forte & imployable, ayant en affection & en honneur vne ^{vertu} ~~vertu~~ ^{vie} ~~vie~~, malle, & obstinée. Toutesfois és ames moins genereuses, l'estonnement & l'ad-

Figure II

ESSAIS DE M. DE MONTA.
fresches blessures sur la personne : tu ne mourras pas comme tu as voulu, Betis: fais estat qu'il te faut souffrir toutes les fortes

Figure III

ANNO post natum Chr. 1518, Natus est Ambasia Franciscus, Francisçi 1. Francie Regis primogenitus, sed, qui anno etat. 19, veneno sublatu est. Annal. Fran.
Hoc sic ciriter horam undecimam ante meridiam natus est petro ~~Franciscus~~ Montano & Antonina Lopessia nobilibus patribus Michael ~~Franciscus~~ Montanus in confinibus Burdigalen huius est Petracorum in dorro. paterna. Montano. a Christo nata. Latina copulat

Figure IV

Galli, quemadmodum Montfortium Angli. Caroli vidua & Montfortius trāsactione quadā cōpositi sunt. Urbanus v Ro. Pont. Carolum in Diuorum numerum retulit. Annal. Fran.
L'an 1485 naquit pierre ~~Francis~~ de montaigne mon pere a mon pere

Figure V

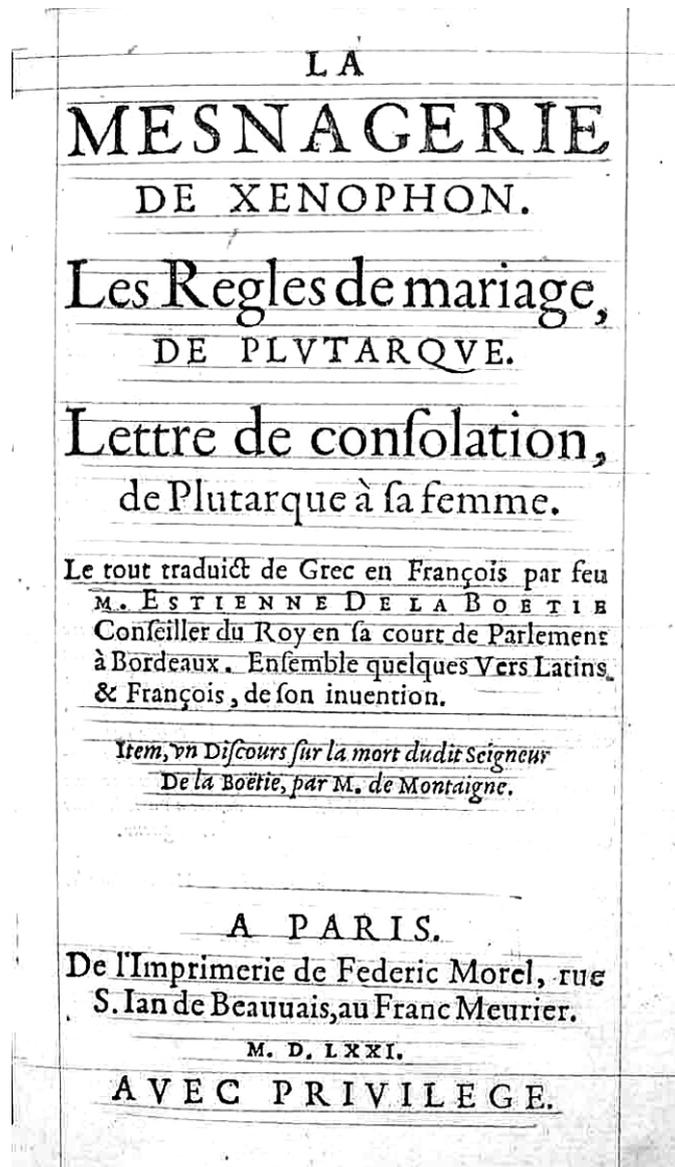


Figure VI

Philippe DESAN
University of Chicago

« PARLER DE DIEU PLUS DIGNEMENT » DESCARTES ET LES NOMS DE DIEU

Très sensible aux enjeux de la communication philosophique et non moins attentif aux problèmes théoriques du langage, Descartes n'a pas manqué d'en célébrer les splendeurs ni d'en stigmatiser les misères. Si le langage reste pour lui le signe et le témoignage de la raison humaine, s'il est envisagé comme le phénomène de l'union en l'homme des deux substances, s'il est apprécié enfin comme l'instrument de civilisation aux origines des sociétés et comme le véhicule indépassable de tout dialogue philosophique, il est fortement remis en cause. En effet, quand il le devient l'idole des hommes qui le préfèrent aux choses ; quand il devient l'artifice trompeur du vulgaire¹ et le piège séduisant des savants ; quand il s'érige, enfin, en principe de toutes les discussions infinies des philosophes à cause de l'opacité et des dissymétries figées dans les mots et par les signes, le langage cache la vérité et ouvre plutôt à la controverse.

Davantage. À cause de ces dissymétries, le langage offre à Descartes le paradigme conceptuel de la représentation par dissemblance et donc de toute représentation : dissemblance entre « les significations qui sont des pensées »² et les mots « qui sont des choses matérielles » institués par l'homme et souvent usés par « la longue main » de la tradition – dissemblance entre le signe et le sens – ; et dissemblance entre les mots et les choses *via* les idées, entre le langage et le réel – dissemblance entre le signe et le référent. La relation cartésienne d'arbitraire pour le langage est en fait double, les mots et les sons ne ressemblant ni à l'idée qu'ils signifient ni à la chose qui est représentée par l'idée : ainsi le langage diffère-t-il du réel en direction duquel il fait signe et de l'esprit pour lequel il signifie³.

¹ Descartes à Balzac, 1628, AT I, p. 9.

² Descartes à Chanut, 1^{er} février 1647, AT IV, p. 604.

³ J.-P. Cavaillé, *Descartes. La fable du Monde*, Paris, Vrin, 1991, p. 75.

I. « Les signes et les choses »

L'analogie établie par Descartes au début de son *Monde* entre la perception lumineuse – la source lumineuse d'une part, et le signe qui cause « le sentiment de la lumière » de l'autre – et l'usage de la parole – les choses auxquelles on se réfère d'une part, et les mots signifiants qui font concevoir l'idée des choses de l'autre – confirme la contiguïté sans ressemblance entre le signe et le signifié, et définit, loin de toute définition essentialiste, la fonction uniquement référentielle du signe linguistique : « les signes et les paroles ne ressemblent en aucune façon aux choses qu'elles signifient ». Pourtant, « les paroles, n'ayant aucune ressemblance avec les choses qu'elles signifient, ne laissent pas de nous les faire concevoir »⁴ : un sens se communique donc à travers des signes totalement hétérogènes. L'arbitraire du signe surpasse la dissemblance des mots et des choses à condition d'une institution, ici l'institution des hommes⁵. Une telle institution des hommes ne devient effective dans la science qu'à condition de se laisser conduire et contrôler par une logique définie comme topologie des pensées et comme théorie du jugement. Avec l'institution du langage scientifique, Descartes revient aux principes d'une philosophie première entendue comme science des conditions de la vérité et de la réalité de l'idée claire.

Si la fonction du langage est de déclarer ou d'exprimer des pensées, et nullement de révéler des choses, il n'en demeure pas moins que sa relation avec les idées, aussi problématique soit-elle, s'est imposée à la réflexion cartésienne, pour se placer au cœur de la recherche philosophique. Descartes y revient en maintes occasions : il en ébauche la théorie dans le *Discours de la Méthode*, il l'aborde par les détours des réponses dans le dialogue ouvert par les objections des *Meditationes*. Une théorie donc, et des réponses, qui ouvrent sur une canonique.

Loin de se définir comme un système autonome, le langage revêt le simple rôle instrumental de support matériel de nos

⁴ *Le Monde ou Traité de la Lumière*, ch. I, AT XI, pp. 4-5.

⁵ J.-L. Marion, *Sur la théologie blanche de Descartes*, Paris, P.U.F., 1981 (Édition corrigée et complétée), pp. 256-260.

conceptions. Sa signification n'est nullement confiée à un ensemble autoréférentiel de règles comme le voulait Hobbes, qui s'exposait selon Descartes à rendre la vérité aussi arbitraire que les mots ; ni aux structures ontologiques de l'analogie comme le voulait la théologie thomiste, qui cédait selon Descartes aux séductions blasphématoires de l'anthropomorphisme. Cette signification n'est pas davantage confiée aux arcanes d'une langue adamitique. Au reste, Descartes, refuse l'adamitisme : il pense plutôt à une sorte de raffinement progressif des langues historiques à partir du langage des origines qui se bornait aux signes, et refuse le monogénisme des langues⁶. Descartes ne cède pas davantage aux sirènes d'une langue universelle. On se rappellera « le placard » qu'il discute dans la lettre à Mersenne de 1629. Il définit cette langue comme un *arcanum* qui évoque des soupçons à son avis bien justifiés et une alerte légitime. En dernière analyse, la signification du langage renvoie plutôt aux inspections de l'esprit qui conduit ses procédures d'ordre à travers le labyrinthe opaque de la matérialité des mots.

Le dualisme cartésien range en fait du côté de l'âme les pensées et les idées, du côté de la matière les mots et les signes⁷. Ainsi, bien que le langage soit la marque indubitable de la présence de l'âme et le véhicule incontournable de la pensée, en son arbitraire il est intimement lié à la contingence de l'histoire, aux trahisons « du vulgaire », aux confusions de la tradition, à la variété des nations, aux troubles des individus ainsi qu'aux risques de l'imagination. Descartes dénonce à plusieurs reprises les « significations vulgaires »⁸ et les abus de l'usage. Il ne cesse de rappeler l'ambiguïté du lexique qui a son origine dans la non- bi- univocité foncière de la relation entre l'idée claire et le mot⁹. Les témoignages de ces ambiguïtés ne

⁶ Descartes à Mersenne, Janvier 1630, AT I, p. 112.

⁷ Cfr. Y. Belaval, *Leibniz critique de Descartes*, Paris, Gallimard, 1960, p. 182.

⁸ *Regulæ ad directionem ingenii*, Regula III, AT X, p. 369.

⁹ Descartes à Mersenne, 22 Juillet 1641, AT III, p. 416.

CORPUS, revue de philosophie

manquent pas : polysémie, fausses homonymies¹⁰, équivoques, ou encore diversité des noms pour les mêmes choses¹¹.

Ainsi, peut-on rédiger une liste cartésienne des *idola* qui, issus de la méthode, deviennent à leur tour objets d'une émendation cartésienne du langage :

– les *idola fori*, avant tout : Descartes dénonce l'indigence et la faiblesse des langues historiques « quoties propria desunt »¹², les équivalences conceptuelles dans les divers idiomes par des mots différents, les différences entre les alphabets et la variation des sons selon les nations¹³ ;

– les *idola specus*, encore, résumés dans la psychologie des individus dont l'article 74 des *Principia* démonte le mécanisme : les mots prennent la place de toute conception, la mémoire garde les mots et les substitue aux choses, les choses enfin disparaissent derrière le verbalisme de la culture ;

– les *idola theatri*, enfin : les artifices rhétoriques « trompeurs du vulgaire »¹⁴, par exemple, ou les termes de la Scolastique qui nous « remplissent seulement de doutes et de nuages »¹⁵.

Le langage n'est alors que du son lorsqu'il évoque, « vocibus non intellectis », une représentation confuse sans connoter une idée claire. Il devient donc une importante cause d'erreur pour ceux qui « vel nihil per nomen intelligunt, vel confusam tantum ideam habent »¹⁶. Le langage est du sens et non seulement une référence vague quand il disparaît derrière l'ordre naturel de la *bona mens* : c'est-à-dire l'ordre méthodique des pensées « claires

¹⁰ Descartes à Mersenne, 6 Mai 1630, AT I, p. 150.

¹¹ *Meditationes de prima philosophia. Secundæ Responsiones*, AT VII, p. 139.

¹² *Regulæ ad directionem ingenii, Regula III*, AT X, p. 370.

¹³ Descartes à Mersenne, 20 Novembre 1629, AT I, p. 77.

¹⁴ Descartes à Balzac, 1628, AT I, p. 9.

¹⁵ Descartes à Regius, Janvier 1642, AT III, p. 499 ; à Morin, 13 Juillet 1638, AT II, p. 198 ; *Meditationes de prima philosophia. Quintæ Responsiones*, AT VII, pp. 355-56.

¹⁶ *Principia Philosophiæ*, P. II, IX, AT VIII-1, p. 45.

& simples »¹⁷ bien arrangées qui se déclare à travers la *vera loquela*, comme Descartes le rappelait à Morus.

Ainsi, la *vera loquela* dénote-t-elle la présence certaine de la *bona mens* par sa présence transitive. « Transparence intelligible et opacité sensible du signe cartésien »¹⁸ : témoignage certain d'humanité, véhicule incontournable de la raison dans l'exercice de sa créativité¹⁹, instrument pédagogique d'élection, le signe est aussi source d'erreurs, dépôt d'ignorance, calcification des préjugés. Nécessité indépassable du langage lié au propre de l'homme et aux formes de la communication humaine ; mais aussi caractère transitoire du langage, réabsorbé dans les procédures d'ordre de la *bona mens*, dont on peut aussi oublier la langue particulière – écrit Descartes – si « on entend bien le sens » du discours ! D'ailleurs l'expérience intellectuelle de la cire dans la deuxième méditation, conçue par l'entendement seul, est une expérience muette – « tacitus & sine voce » –, les mots étant plutôt les causes des erreurs d'une connaissance incertaine – « & fere decipior ab ipso usu loquendi »²⁰.

On comprend mieux alors le statut de la sémiotique cartésienne : elle n'a aucune autonomie philosophique. Si elle renvoie par nécessité à une philosophie de l'ordre comme topologie naturelle des pensées²¹ et si une théorie non arbitraire du jugement comme science de la proposition vraie doit soutenir et corriger autant que possible la pauvreté, l'opacité et les faiblesses de l'arbitraire des mots – comme Descartes l'affirme

¹⁷ Descartes à Mersenne, 20 Novembre 1629, AT I, p. 81.

¹⁸ Comme le disait Jean- Pierre Cavaille, *Descartes. La fable du Monde*, cit., p. 80.

¹⁹ N. Chomsky, *Cartesian Linguistic*, New York, Hasper and Row, 1965.

²⁰ *Meditationes de prima philosophia. Meditatio secunda*, AT VII, pp. 31-32.

²¹ « L'invention de cette langue [la langue universelle] depend de la vraye Philosophie ; car il est impossible autrement de denommer toutes les pensées des hommes, & de les mettre par ordre, ny seulement de les distinguer en sorte qu'elles soient claires & simples, qui est à mon advis le plus grand secret qu'on puisse avoir pour acquerir la bonne science » : Descartes à Mersenne, 20 Novembre 1629, AT I, p. 81.

CORPUS, revue de philosophie

dans ce « petit traité cartésien du langage »²² qu'est la lettre à Mersenne du 20 novembre 1629 –, le problème linguistique de « bien parler » se résorbe en effet dans le problème logique de bien penser, c'est-à-dire de trouver par la méthode « les notions claires »²³ correspondantes aux mots. Et le problème logique de bien penser devient aussi le problème philosophique des pensées vraies²⁴, c'est-à-dire celui des fondements de la connaissance vraie et stable dans son objet, soustraite à tout héraclitéisme et à tout épicyclisme. De cette manière, la sémiotique trouve sa raison dans la logique qui trouve la sienne dans la philosophie première qui peut gérer et maîtriser autant que possible les dissemblances et les dissymétries entre les mots et les idées et, *via* les idées, entre les mots et les choses : en termes saussuriens, les dissymétries entre signifiant et signifié et finalement entre signifiant et référent. Ainsi, une syntaxe de la raison garantit la sémantique des propositions, et une philosophie première stabilise la vérité des pensées évidentes de la logique.

Reste entier néanmoins le problème philosophique et l'enjeu rhétorique d'une philosophie qui refuse en principe les ressources de la rhétorique et redoute les belles assurances de l'*homo loquax*²⁵. Si Descartes se résigne en général « au langage et à l'exemple » à cause des temps courts de la communication aux lecteurs²⁶, il s'écarte souvent et par programme de la signification habituelle des vocables scolastiques – *intuitus* dans les *Regulæ*, par exemple ; *idea*, *causa sui* dans les réponses à Carterus, à Mersenne et à Arnauld ; *ratio ratiocinantis*²⁷ encore, dans les

²² H. Gouhier, *La pensée métaphysique de Descartes*, Paris, Vrin, 1978, p. 72n.

²³ *Principia Philosophiæ*, P. I, X, AT VIII-1, p. 8.

²⁴ Descartes à Mersenne, 16 Octobre 1639, AT II, pp. 596-97.

²⁵ H. Gouhier, *La pensée métaphysique de Descartes*, cit., p. 75.

²⁶ Descartes à Mesland, 2 Mai 1644, AT IV, p. 116.

²⁷ Descartes à ***, 1645 ou 1646 ?, AT IV, p. 349.

lettres -, quand il y voit une source de confusion²⁸, dans l'effort conceptuel de donner une définition complète des mots qui puisse renvoyer univoquement à l'idée et l'identifier distinctement. Ainsi, par l'idée claire, on peut parvenir directement à la chose, en évitant de se laisser piéger par les images et les fastes du discours figuré.

Dès la XIII^e des *Regulæ* Descartes posait la légitimité, mieux, la nécessité de questionner les mots sur les choses : « res ex verbis quæri, quoties difficultas in orationis obscuritate consistit ». Si les obscurités du langage peuvent faire la matière des devinettes comme celle du Sphinx, une question n'est scientifiquement posée que lorsque le vocabulaire se trouve débarrassé de tout équivoque, c'est-à-dire une fois qu'est rétablie l'adéquation entre l'idéat et l'idée, et clarifiée la relation entre l'idée et la chose.

Conséquence mal aperçue : si l'histoire de la philosophie intéresse si peu Descartes, c'est parce qu'elle est encombrée par des questions de mots qui ne font rien à l'affaire. Descartes l'affirmait déjà dans les *Regulæ*, en souhaitant l'avènement d'une époque de paix philosophique, malgré tous les doutes exprimés par le choix d'un imparfait du subjonctif : « Hæ quaestiones de nomine tam frequenter occurrunt ut, si de verborum significatione inter Philosophos semper conveniret, fere omnes illorum controversiæ tollerentur »²⁹. Il le confirmait dans la *Lettre-Préface* à la traduction française des *Principia*, ouvrage qui entendait inaugurer la nouvelle époque de paix et de concorde philosophique sous l'égide d'une philosophie fondée sur des principes nécessaires et vrais et riches de découvertes. Soustraits aux controverses nominales, ces principes vrais, et cartésiens, seront capables de « disposer les esprits à la douceur & à la concorde »³⁰.

²⁸ *Regulæ ad directionem ingenii, Regula III, AT X, p. 369 ; Les Passions de l'âme, AT XI, p. 149 ;* Descartes à Morin, 13 Juillet 38, AT II, p. 198.

²⁹ *Regulæ ad directionem ingenii, Regula XIII, AT X, pp. 433-434.*

³⁰ *Les Principes de la Philosophie, Préface, AT VIII- 2, pp. 5-9 passim ; pp. 17-20 passim.*

II. Les noms divins: « ens summe perfectum & infinitum », « ens amplissimum »

Quelle est la place des noms divins dans cette linguistique ancillaire ?

On sait comment Descartes, tout en refusant sans relâche de s'occuper de théologie (« il estoit besoin d'avoir quelque extraordinaire assistance du ciel, & d'estre plus qu'homme » : voilà sa profession de foi qui dérobe la théologie aux inspections de « notre intelligence »³¹), est parvenu, à partir des exigences épistémologiques de la science que la philosophie première résout par ses principes, à déterminer certains attributs divins par une enquête de l'entendement qui sait frayer entre les textes et rester ouverte dans ses voies. La solidité de ses mouvements est telle qu'on pourrait même définir cette enquête avec Jean-Luc Marion comme une sorte de « répétition métaphysique du traité théologique des noms divins »³².

Ces pages consacrées par Descartes à la question permettent de définir un parcours intellectuel réglé par le triptyque tout uniment conceptuel et sémantique – nom – idée – chose. Elles autorisent aussi à définir un réseau de lettres. D'abord, les lettres du printemps 1630 à Mersenne : elles relèvent de l'épistémologie mais leur caractère polémique éclate dans leur attaque conjointe au langage commun et au lexique savant de la conception de Dieu. Descartes y dégage l'instance programmatique : « Parler de Dieu plus dignement ». Ensuite, la lettre à Mersenne de juillet 1641 de relief méthodique et de relevance critique : elle énonce les conditions cartésiennes du discours sur Dieu comme correspondance entre l'idée et l'idéat – « que Dieu est infiny & incomprehensible [...] & une infinité d'autres attributs qui nous expriment sa grandeur »³³. Elle refoule à la fois les fausses représentations de Dieu par l'imagination et l'« épouvantable aveuglement » d'une théorie de

³¹ *Discours de la Méthode*, AT VI, p. 8.

³² J.-L. Marion, *Sur le prisme métaphysique de Descartes*, Paris, P.U.F., 1986, p. 221.

³³ Descartes à Mersenne, Juillet 1641, AT III, pp. 393-394.

l'idée absente, et lie strictement à l'idée de Dieu conçue par l'entendement l'énonciation de ses attributs. Cette implication est de nécessité. La lettre à Hyperaspistes du mois d'août 1641, nous frappe encore par son caractère canonique et par sa volonté définitoire d'une saisie philosophique du nom de Dieu comme *ens amplissimum*. Enfin, la lettre à Chanut du 1er février 1647 dans laquelle le nom du vrai Dieu est défini par « une méditation fort attentive de la lumière naturelle » qui, en le dégageant des imaginations de l'idolâtrie et des extravagances de l'égotisme, arrive à nourrir « la plus ravissante et la plus utile passion que nous puissions avoir », l'amour de Dieu³⁴.

Bien sûr, si on en accompagne la lecture de celle des *Meditationes*, texte dans lequel Descartes affirme y avoir pensé les attributs divins ayant « prouvé bien expressement que Dieu estoit Createur de toutes choses, & ensemble tous ses autres Attributs »³⁵, ces lettres peuvent définir l'itinéraire cartésien qui porte de la dénonciation des noms équivoques ou impies de Dieu par « la plupart des hommes » à l'idée de Dieu « infiny & incomprehensible » dans sa suprême perfection, au vrai Dieu *causa sui* dans sa puissance sans fin, source et objet de l'amour le plus pur et le plus complet.

Cet *itinerarium mentis in Deum* est à la fois le paradigme d'une enquête philosophique procédant des noms aux choses, l'effort d'une méditation métaphysique sur l'infini se donnant à partir du fini, et l'énonciation de la possibilité et des limites d'un discours sur Dieu préservé des dangers du blasphème et des risques de l'athéisme qu'évoquaient les lettres à Mersenne du printemps 1630. Il nous détourne aussi bien de l'« épouvantable aveuglement » d'un Dieu factice de l'imagination (lettre à Mersenne de juillet 1641) et des erreurs opposées de l'idolâtrie et de l'égotisme condamnées dans la lettre à Chanut sur l'amour. Il s'agit d'un itinéraire qui approche, si possible, cette « conformité » des noms et « de la nature de la chose » par l'entendement pur – *abducere mentem a sensibus*, c'est l'impératif. Et qui parviendra

³⁴ Descartes à Chanut, 1er Février 1647, AT IV, pp. 607-608.

³⁵ Descartes à Mersenne, 28 janvier 1641, AT III, p. 297.

CORPUS, revue de philosophie

ainsi à appeler Dieu, *ens summe perfectum & infinitum*³⁶, plus proprement – *rectius* – par son nom, *ens amplissimum*, comme Descartes l'écrivait avec Gibieuf³⁷ dans la lettre à Hyperaspistes du mois d'août 1641. Que l'opération réussisse et on pourra ainsi conjoindre la définition heureuse de l'orthodoxie théologique – précaire et discutée, toutefois³⁸ – de son correspondant, membre de l'Oratoire, et l'orthodoxie philosophique cartésienne.

Le nom de Dieu comme *ens amplissimum* recouvre et résume les autres attributs. Ce nom, *ens amplissimum*, croise en fait la *via negativa* de l'infini et la *via positiva* de la perfection par l'éminence de la puissance, et préserve la transcendance divine comme la souveraine liberté de Dieu en renvoyant explicitement à son incompréhensible puissance et donc à l'impossibilité de comprendre l'infini de Dieu dans son unité. Mais ce nom d'*ens amplissimum* est aussi riche d'un infini positif dans toute la densité et dans l'unité de sa suprême perfection d'infiniment

³⁶ *Meditationes de prima philosophia. Meditatio Tertia*, AT VII, p. 46.

³⁷ Les relations entre Descartes et Gibieuf remontent au moins à 1626, à l'époque où le philosophe commence à fréquenter l'Oratoire. La *Correspondance* conserve trois lettres de Descartes au père Gibieuf : la lettre du 18 juillet 1629 (AT I, p. 44), la lettre du 11 novembre 1640 (AT III, p. 236) qui accompagne l'envoi des *Meditationes*, la lettre du 19 janvier 1642 (AT III, p. 472). Mais on peut trouver maintes citations de Gibieuf dans d'autres lettres de Descartes, par exemple dans celles qu'il adresse à Mersenne. Cf. lettre du 27 mai 1630 qui met la théorie cartésienne de la liberté divine sous le signe de l'*amplitudo Dei* que Gibieuf avait soutenue dans son *De libertate Dei* du 1630. « Pour ce qui touche la liberté de Dieu – écrit Descartes –, je suis tout à fait de l'opinion que vous me mandez avoir été expliquée par le P. Gibbieu. Je n'avois point sceu qu'il eust fait imprimer quelque chose, mais ie tascheray de faire venir son traitté de Paris à la premiere commodité, afin de le voir, & ie suis grandement aise que mes opinions suivent les siennes; car cela m'assure qu'elles ne sont pas si extrauagantes, qu'il n'y ait de tres-habiles hommes qui les soutiennent ». (AT I, p. 153).

³⁸ Cf. F. Ferrier, *Un Oratorien ami de Descartes. Guillaume Gibieuf et sa philosophie de la liberté*, Paris, Vrin, 1980, pp. 84-92.

infini. Il ne correspond en rien à la négation de la négation que pouvait évoquer le terme *infini*, rendu équivoque par l'infini matériel qui serait plutôt un indéfini. Enfin, le nom d'*ens amplissimum*, qui tient à l'idée claire et distincte de Dieu, la plus claire et distincte de toutes – « maxime vera, & maxime clara & distincta »³⁹ –, permet, contre tout paradoxe de la non-définibilité, de déclarer Dieu dans sa positivité et dans sa vérité⁴⁰, sans pour autant prétendre la posséder dans sa transparence.

Ainsi, d'une part, le nom d'*ens amplissimum* assume et résume la responsabilité des tensions d'un système pris entre des traditions différentes et des exigences difformes – la définition de Dieu comme *ens summe et perfectum & infinitum* ne peut pas les cacher⁴¹. Mais d'autre part, en transgressant par son éminence, par son excellence, et par son amplitude dans l'unité toutes les règles de la méthode et toutes les distinctions de l'entendement pur, ce nom tranche la possibilité d'un système complet de théologie rationnelle. S'il n'interdit pas tout discours sur Dieu, il en impose les limites, il en définit les conditions de possibilité et il en contourne aussi le sens philosophique.

L'enquête cartésienne sur les attributs divins renvoie alors en premier lieu à une hygiène de la pensée entendue comme fonction critique préalable à toute détermination ; elle ouvre à une thérapeutique à travers la méthode et impose une canonique à travers la philosophie première. Le discours sur Dieu devient en fait possible en vertu de la méthode qui, soutenue par une « méditation fort attentive », élide les idées confuses de l'imagination idolâtre et se défait des erreurs des jugements qui en dérivent – « quales sunt ideæ falsorum Deorum ». Il s'avère en

³⁹ *Meditationes de prima philosophia. Meditatio Tertia*, AT VII, p. 46.

⁴⁰ « Nec putare debeo me non percipere infinitum per veram ideam, sed tantum per negationem finiti, ut percipio quietem & tenebras per negationem motus & lucis » : *Meditationes de prima philosophia. Meditatio Tertia*, AT VII, p. 45.

⁴¹ J.-L. Marion, *Sur le prisme métaphysique de Descartes*, cit., pp. 217-292.

CORPUS, revue de philosophie

vertu de la philosophie première qui, à travers « le chemin » métaphysique de l'esprit, touche sans embrasser l'idée du vrai Dieu dans sa réalité objective, « illa quæ est clare & distincta »⁴².

Ce discours sur Dieu sait triompher par la méthode de l'instabilité foncière des mots dénoncée par Platon dans le *Cratyle* : l'instabilité des noms contingents et arbitraires les rend impropres à s'appliquer à des choses stables dans l'instabilité du langage. C'est le cas dénoncé par Descartes à propos de la fausse synonymie du mot *Deus* pour les païens et pour les chrétiens, synonymie renversée ensuite pour apprivoiser en chrétien le nom de *Juppiter*.

Mais ce discours sur Dieu sait aussi arrêter et fixer par la métaphysique de la vérité l'héraclitisme des apparences que Platon évoquait dans le *Théétète*. Cet héraclitisme, Montaigne l'avait renouvelé comme argument sceptique indépassable. Descartes le défie par l'idée de Dieu douée de vérité, mais il le discute quand même à propos de l'individualité faible des objets matériels confiée à l'unité du mouvement et à ses lois qui ordonnent et fixent le *branle*. Il fait alors appel à la Loire, fleuve héraclitéen⁴³.

⁴² *Meditationes de prima philosophia. Quartæ Responsiones*, AT VII, pp. 232-233.

⁴³ « Comme nous pouvons dire que *la Loire* est la *mesme riviere* qui estoit il y a dix ans, bien que *ce ne soit plus la mesme eau*, et que peut estre aussi il n'y ait plus aucune de la *mesme terre* qui environnoit cette eau ». Descartes au P. Mesland, 9 Février 1645, AT IV, p. 165. C'est la comparaison qui introduit par une analogie téméraire une solution raisonnable des circonstances du mystère de la transsubstantiation « *quam verbis vix exprimere possumus* » : « comme la surface intermédiaire entre la substance du pain et de l'air environnant reste la même après la consécration qui substitue la substance du pain par le corps du Christ, ainsi de la fleuve on peut dire qu'elle est la même et on peut l'appeller du nom propre, Loire, bien que ses eaux soient totalement changées par le temps ».

Le nom de Dieu, *ens amplissimum*, est alors le nom plus propre⁴⁴. Ce nom qui entre en métaphysique fonctionnerait alors comme « individualisateur permanent » d'un être doué d'une unité forte, à la fois spécifique⁴⁵ et individuelle⁴⁶. Ce nom propre est un nom juste en indiquant « l'unité absolue, qui embrasse et contient tous ses autres attributs, et de laquelle nous ne trouvons ni en nous, ni ailleurs aucun exemple »⁴⁷. Cas limite, unique et paradoxal de solution logique à l'instabilité foncière et à la mobilité référentielle du langage soustrait à l'époché, le nom de Dieu est donc un nom logiquement propre en ce que l'idée signifiée par ce nom est l'idée vraie, claire et distincte d'un entendement pur – « Deus intelligitur enim esse infinitum »⁴⁸. Ce qui ne saurait signifier que la détermination est complète, car

⁴⁴ « Secutus sum modum loquendi quam maxime usitatum, [...] nomen infiniti quod rectius vocari posset *ens amplissimum*, si nomina omnia naturis rerum vellemus esse conformia; usus autem voluit per negationem negationis exprimatur » : Descartes à X*** [Hypersaspistes], Août 1641, AT III, p. 427.

⁴⁵ « Il implique contradiction d'en [de dieux] concevoir plusieurs souverainement parfaits » : Descartes à Clerelier, 17 Février 1645, AT IV, p. 188.

⁴⁶ Descartes repousse comme contradictoire la dissociation en Dieu de l'individu et de l'espèce. Voir : *Entretien avec Burman*, AT V, p. 161 : « Si enim essent plures, non esset Deus, quia non essent summi, estque contradictio ».

⁴⁷ *Meditationes de prima philosophia. Secundæ Responsiones*, AT VII, p. 137 : ici dans la traduction française du duc de Luynes, *Secondes Reponses*, AT IX-1, p. 108. La Trinité n'est accessible qu'à l'esprit éclairé « des lumieres de la foy » (*Sextæ responsiones*, AT VIII, p. 443 ; *Sixièmes Reponses*, AT IX-1, p. 241). Dans la lettre à Mersenne du 31 décembre 1640 Descartes en appelle à l'autorité de Saint Thomas pour définir le mystère de la Trinité comme une vérité de la foi, « & ne se peut connoistre par la Lumiere Naturelle » (AT III, p. 274). Mais en même temps, « tout ce que nous ne concevons pas distinctement n'est pas faux pour cela » : Descartes à Mersenne, 28 Octobre 1640, AT III, p. 215.

⁴⁸ *Meditationes de prima philosophia. Quintæ Responsiones*, AT VII, p. 365.

CORPUS, revue de philosophie

l'idée signifiée n'est ni comprise par intuition ni compréhensible *ratione formali*: d'où l'exercice cartésien de la troisième méditation autour de l'idée et du nom de Dieu – « Dei nomine intelligo substantiam quandam infinitam, independentem, summe intelligentem, summe potentem, & a qua tum ego ipse, tum aliud omne, si quid aliud extat, quodcumque extat, est creatum » – et les deux démonstrations *a posteriori* de l'existence de Dieu à partir de l'idée de l'infini « ex meis ideis ».

Au reste, la détermination du nom de Dieu est aussi un exercice spirituel de méditation *de prima philosophia* qui porte sur sa nature immuable et éternelle soustraite au devenir historique des dieux comme à l'écoulement héraclitéen des idoles au moyen de l'inspection de l'entendement pur et d'un langage « plus digne ». *Via* la philosophie première, le nom de Dieu serait alors un « désignateur » nécessaire mais non suffisant et nullement adéquat – même *inadæquatissime*⁴⁹ – d'une *substantia sive essentia*, à proprement parler l'unique véritable *substantia* dont l'essence est d'exister par soi-même : d'où l'exercice cartésien de la V^{ème} méditation autour de l'idée de Dieu « nempe entis summe perfecti », et la démonstration *a priori* de l'existence de Dieu à partir de son essence. L'enquête obéit aux règles de la bonne méthode qui impose l'inversion de toute démarche sensualiste et le renversement de tout anthropocentrisme, et se soumet aux lois de la vraie logique qui pose la prééminence de la définition « quid sit » sur la question de l'« an sit »⁵⁰.

Tel est le grand enjeu philosophique de la question cartésienne du nom divin. En effet, la dénomination de l'idée de Dieu comme *ens summe perfectum & infinitum*, qui « en tant qu'infini, n'est point à la vérité compris, mais néanmoins il est entendu », joue un rôle absolument central dans la végétation de l'arbre de la philosophie. Elle ouvre en effet d'une part à la définition de la possibilité de la philosophie première comme science des racines, c'est-à-dire des « Principes de la connoissance, entre

⁴⁹ *Meditationes de prima philosophia. Secundæ Responsiones*, AT VII, p. 152.

⁵⁰ *Meditationes de prima philosophia. Primæ Responsiones*, AT VII, p. 108.

lesquels est l'explication des principaux attributs de Dieu, de l'immaterialité de nos âmes, & de toutes les notions claires & simples qui sont en nous »⁵¹ car l'idée de Dieu est une idée « maxime vera, & maxime clara & distincta »⁵², et passible d'être connue par l'entendement. Elle ouvre d'autre part à la définition de la possibilité, de la nécessité et de la vérité de la science physique et de ses concepts soudés et fondés dans la philosophie première comme l'est le tronc aux racines. C'est que la thèse d'un Dieu créateur des essences et des existences ainsi que la déduction de ses attributs d'immutabilité et de véracité constituent les principes de nécessité et de vérité qui offrent les arguments d'intelligibilité nécessaires à la physique – ce sont eux qui la rendent possible, nécessaire et vraie.

En revanche le nom de Dieu est aussi l'essai, le témoignage et la démonstration à la fois, de l'impossibilité d'un corps complet de théodicée rationnelle. Il corrige tout discours théologique par les « inversions »⁵³, les renversements, les dissemblances et les diversités qu'il exige, qu'il commande, qu'il découvre et qu'il ouvre par la « voie de l'éminence ». Selon Descartes, les antinomies de la raison sont éclatantes au sujet de Dieu. Le discours sur Dieu n'est-il pas voué à la logique des *adúnata* si Dieu est à la fois l'*ens incogitabile*⁵⁴, *inconceivable*⁵⁵, *incomprehensible*⁵⁶ et *ineffabile* en vertu de son être infiniment infini et parfait, mais aussi s'il est l'*ens maxime cognoscibile et effabile*⁵⁷ en vertu des marques que le créateur a laissées dans sa créature ? Tout discours rationnel sur Dieu, par son caractère intimement fragmentaire, par sa méthode inductive qui n'arrive jamais à l'intuition ni à l'illustration d'une essence, par ses

⁵¹ *Les Principes de la Philosophie*, Preface, AT IX-2, p. 14.

⁵² *Meditationes de prima philosophia. Meditatio Tertia*, AT VII, p. 46.

⁵³ H. Gouhier, *La pensée métaphysique de Descartes*, cit., pp. 221-232.

⁵⁴ *Meditationes de prima philosophia. Secundæ Responsiones*, AT VII, p. 140.

⁵⁵ *Meditationes de prima philosophia. Tertix Responsiones*, AT VII, p. 198.

⁵⁶ *Meditationes de prima philosophia. Quintæ Responsiones*, AT VII, p. 368.

⁵⁷ Descartes à Mersenne, 21 Janvier 1641, AT III, p. 284.

CORPUS, revue de philosophie

argumentations qui sont « une machine souvent défectueuse »⁵⁸, dénonce la témérité d'une théologie rationnelle qui voudrait soumettre aux règles et aux paramètres de la méthode l'idée de Dieu, et prétendrait le comprendre par l'analogie selon l'échelle des modalités de connaissance de l'entendement humain. Toute théologie rationnelle qui prétendrait aller au delà des vérités de la philosophie première établies par la raison indépendamment des lumières de la foi, et qui se prendrait pour complète et adéquate à l'objet, l'infini de Dieu, est vouée à l'échec dès lors que son objet, l'infini de Dieu qui s'accomplit dans l'unité de ses infinies perfections, dépasse infiniment les limites, l'ordre et les distinctions de la *mathesis universalis* et les bornes de la science.

« *Parler de Dieu plus dignement* », alors, sans jamais oublier son incompréhensible puissance ni « la foiblesse de nos raisonnemens »⁵⁹ ; appeler Dieu « *rectius* », en bannissant les fausses idées d'une raison enfantine contrainte par l'imagination, en rejetant aussi les figures des poètes et en se défaisant des images d'une philosophie sensualiste ; appeler Dieu par son nom le plus propre en reconnaissant par l'entendement l'idée claire et distincte de Dieu à travers une méditation attentive qui suive le droit chemin de la lumière naturelle « fort détachée du commerce des sens »⁶⁰ : voilà bien le rétrécissement cartésien de toute théologie.

Comme l'écrira Henri Gouhier, la métaphysique n'aura alors d'autre ressource que la recherche du langage représentant la trahison la moins grave⁶¹.

⁵⁸ Descartes à Silhon, Mars ou Avril 1648, AT V, p. 139.

⁵⁹ *Discours de la Méthode*, AT VI, p. 8.

⁶⁰ Descartes à Chanut, 1 Février 1647, AT IV, pp. 609-10.

⁶¹ H. Gouhier, *La pensée métaphysique de Descartes*, cit., p. 221.

III. Les noms de Dieu par « la plupart des hommes » : Deus, Juppiter, Saturne

Dès les lettres du printemps 1630 à Mersenne, Descartes dénonce les représentations de Dieu par les savants, les théologiens, les philosophes et les poètes, qui le réduisent à une idole soumise à l'*eadem ratio* que celle des hommes. Ils font comme si Dieu était « un Jupiter ou un Saturne, assuietti au Stix et aus destines » et soumis à la nécessité⁶². En même temps, il condamne aussi comme très proches de l'athéisme les discours anthropomorphes de « la plupart des hommes », qui, esclaves des noms et de leurs syllabes, réduisent Dieu à une chose finie. Substituant l'étymologie à la philosophie, « ils s'arretent aux syllabes de son nom, & pensent que c'est assez le connoître, si on sçait que *Dieu* veut dire le mesme que ce qui s'apelle *Deus* en latin, & qui est adoré par les hommes ».

Ainsi, contre les séductions sensualistes de l'imagination, les souvenirs opaques de la tradition et les pièges du langage qui fixent les mots dans l'indétermination des signifiés, mais aussi contre les erreurs des idolâtres par leurs faux jugements sur des fausses idées de Dieu ; contre l'univocité de la théologie issue de l'analogie thomiste aussi bien que de l'exemplarisme augustinien ; et enfin, contre l'univocité de la science avec ses ambitions d'autosuffisance et ses tentations de divinisation de la raison et de la nature, ainsi, Descartes, en réfléchissant sur l'action créatrice de Dieu, le définit dans ces lettres inaugurales comme « un estre infini & incomprehensible, & qui est le seul Autheur duquel toutes choses dépendent »⁶³ : « on peut savoir que Dieu est infiny & tout-puissant encore que notre ame estant finie ne le puisse comprendre ni concevoir »⁶⁴.

En fait, « nous ne pouvons comprendre la grandeur de Dieu, encore que nous la connoissons », affirmait-il dans la lettre du

⁶² Descartes à Mersenne, 15 Avril 1630, AT I, p. 145.

⁶³ Descartes à Mersenne, 6 mai 1630, AT I, p.150.

⁶⁴ Descartes à Mersenne, 27 Mai 1630, AT I, p. 152.

CORPUS, revue de philosophie

15 avril, en distinguant entre la connaissance de l'infini de Dieu, possible pour l'homme, et la compréhension de sa puissance qui surpasse infiniment sa raison : « car comprendre, c'est embrasser de la pensée ; mais pour sçavoir une chose, il suffit de la toucher de la pensée », expliquait-il le 27 mai, en recourant à l'exemple bien cartésien de cette montagne que les mains peuvent toucher mais non pas embrasser comme les bras pourraient embrasser un arbre.

C'est ici une des premières définitions de Dieu, mais elle contient déjà toutes les déterminations cartésiennes à l'œuvre dans les écrits futurs du philosophe⁶⁵. Elle inaugure un lexique qui, s'il n'est pas encore défini et thématiqué, restera toutefois stable et constant dans le dictionnaire cartésien de l'infini avec son opposition entre *intelligere* et *comprehendere*.

La détermination de l'essence de Dieu par l'infini – « Dei naturam esse [...] infinitam »⁶⁶, affirmera-t-il dans les *Meditationes* – lui permettra en fait de dériver toutes les autres dénominations négatives de l'éminence – l'incompréhensibilité, mais aussi l'immensité absolue, l'immutabilité, l'indépendance, l'ineffabilité – comme les conséquences de sa définition – « Deus intelligitur enim esse infinitum ». Dieu est ainsi soustrait aux règles de la méthode qui s'exerce au contraire sur l'ordre et la mesure, mais la raison est autorisée par là-même à connaître l'infini comme tel, c'est-à-dire comme incompréhensible. Enfin, l'attribut positif de la toute-puissance fait de Dieu le créateur des essences comme des existences des créatures et renvoie toute la création à la causalité efficiente et totale de Dieu – « ut efficiens et totalis causa ». C'est ainsi qu'en dernier lieu, la détermination de Dieu par l'infini ouvre la possibilité d'une connaissance nécessaire et vraie de la physique par ses principes : « c'est par la que j'ay tasché de commencer mes etudes ; et je vous diray que ie

⁶⁵ *Discours de la Méthode*, AT VI, p. 35 ; *Meditationes de prima philosophia. Præfatio ad Lectorem*, AT VII, 9 ; *Entretien avec Burman*, AT V, p. 153.

⁶⁶ *Meditationes de prima philosophia. Meditatio Quarta*, AT VII, p. 55.

n'eusse sceu trouver les fondemens de la Physique, si ie ne les eusse cherché par cete voye »⁶⁷.

Cette métaphysique du printemps 1630 commande alors un langage qui refuse l'univocité, repousse l'analogie trompeuse et idolâtre qui réduirait Dieu « à un Juppiter ou Saturne », proscrie tout passage à la limite, ne parcourt aucune voie par négation à partir des données sensibles. Elle se donne dans un lexique « plus digne » – *rectius* – qui, en préservant la délicatesse de la créature qui se reconnaît principalement dans la tâche de « connoistre Dieu », instaure par la connaissance de l'idée de Dieu un rapport indépassable pour la science, mais qui marque en revanche la dissimilitude entre l'homme et Dieu, affirmant de Dieu l'éminence transcendante et incompréhensible de tout attribut. « Mais cela mesme que nous iugeons incompréhensible [la grandeur de Dieu] nous la fait estimer davantage ; ainsy qu'un Roy a plus de maiesté lors qu'il est moins familierement connu de ses sugets, pourveu toutefois qu'ils ne pensent pas pour cela estre sans Roy, & qu'ils le connoissent assez pour n'en point douter ».

IV. « Une nouvelle idée de Dieu »

Doit-on voir dans cette dénomination de Dieu un nouveau discours cartésien de la méthode théologique⁶⁸ ? Il faudrait alors une théologie en son sens étymologique certes, comme discours sur Dieu, et non au sens historique car Descartes a toujours refusé de passer par les connivences que la théologie traditionnelle invente entre la Bible et la philosophie d'Aristote. S'agit-il donc d'une méthode théologique plus propre, *rectius*, pour une nouvelle idée de Dieu ?

⁶⁷ Descartes à Mersenne, 15 Avril 1630, AT I, 144.

⁶⁸ Formule ce probleme G. Missaglia, *Il possibile e l'impossibile in Descartes*, in « Rivista di storia della della filosofia », XLVII, 3/1992, pp. 527-539.

CORPUS, revue de philosophie

Si c'est le cas, cette théologie est implicite. Descartes n'en énonce jamais les règles, mais il est évident que cette « nouvelle idée de Dieu »⁶⁹ joue un rôle fondamental dans la recherche d'un lexique de l'infini de Dieu. Plus exacte, cette idée est aussi plus digne : *hæc idea entis summe perfecti & infiniti*, comme Descartes l'écrivait dans la *Meditatio III*, en résumant par ce syntagme tout le travail de l'entendement mené autour de l'idée Dieu, l'être infini doué d'infinies perfections, *rerumque Creator omnium*⁷⁰.

Et de fait, si l'attribut de la suprême perfection comprend toutes les qualifications positives de Dieu – « omnes omnino »⁷¹ –, l'entendement humain ne peut en recenser *a posteriori* que quelques-unes parce qu'il reconnaît en l'homme leurs vestiges : la bonté, la vérité, la science, La dénomination de l'infini permet de les amplifier – d'où l'usage constant du superlatif –, de les élever à l'infini – « summas perfectiones in Deo »⁷² –, et de les souder positivement mais incompréhensiblement dans l'unité, attribut qui embrasse « omnia alia attributa »⁷³. Ainsi ce nom propre est tout à la fois un résumé, une litote, un euphémisme et une hyperbole.

L'idée d'infini de Dieu n'est pas en fait la simple négation du fini de l'homme, ni une idée limite qui en actualiserait les puissances⁷⁴, ou une idée matériellement fausse⁷⁵, ou encore une fantaisie. Au contraire, c'est l'idée d'un être positivement infini : *ens infinitum*, intelligible dans son idée mais incompréhensible

⁶⁹ J'utilise l'expression d'É. Gilson, *Etudes sur le rôle de la pensée médiévale dans la formation du système cartésien*, Paris, Alcan, 1930, pp. 224-233.

⁷⁰ *Meditationes de prima philosophia. Quartæ Responsiones*, AT VII, p. 255.

⁷¹ *Entretien avec Burman*, AT V, p. 161.

⁷² *Principia Philosophiæ*, P. I, AT VIII-1, p. 20.

⁷³ *Meditationes de prima philosophia. Secundæ Responsiones*, AT VII, p. 137.

⁷⁴ Descartes à Chanut, 1 Février 1647, AT IV, p. 608.

⁷⁵ Les idées matériellement fausses sont définies par Descartes comme les idées qui sont telles « ut iudicio materiam præbeant erroris » : *Meditationes de prima philosophia. Quartæ Responsiones*, AT VII, p. 231.

dans son essence⁷⁶, & *summe perfectum* – « omnium perfectionum complementum »⁷⁷, « cumulum perfectionum »⁷⁸. C'est cet infini suprêmement parfait que le terme *ens amplissimum* doit restituer dans la somme de ses infinies perfections et dans son unité d'infini infiniment infini, triomphant ainsi des pièges cachés sous les termes négatifs du lexique commun de l'infini⁷⁹. Cette solution permet à Descartes de maintenir l'infini actuel isotrope de Dieu « in quo nulla ex parte limites inveniuntur »⁸⁰, infiniment et totalement infini⁸¹ « ratione perfectionis », et de garder à la science l'intelligibilité de l'indéfini non fini et peut-être même infini de l'étendue, que l'évidence impose de nécessité à la physique comme corollaire de l'idée d'étendue dont la notion négative⁸² – « sub aliqua tantum ratione finem non agnosco »⁸³ –

⁷⁶ Sur ce passage de la métaphysique cartésienne voir : J.-M. Beyssade, *Sur l'idée de Dieu : incompréhensibilité ou incompatibilité ?*, dans *Descartes au fil de l'ordre*, Paris, P.U.F. 2001, pp. 133-167.

⁷⁷ *Principia Philosophiæ*, P. I, XVIII, AT VIII-1, p. 18.

⁷⁸ *Notae in programma quoddam*, AT VIII-2, 12.

⁷⁹ « Si nomina omnia naturis rerum vellemus esse conformia », en corrigeant ainsi les paralogismes du lexique commun de l'infini, la notion d'infini est une notion absolument positive pour Descartes « quia id, quo infinitum differt a finito, est reale ac positivum », que toutefois l'usage exprime « per negationem negationis ». Au contraire, la limitation « qua finitum differt ab infinito, est non ens, sive negatio entis » : A Hyperaspistes, Août 1641, AT III, p. 427.

⁸⁰ *Meditationes de prima philosophia. Primæ Responsiones*, AT VII, p. 112.

⁸¹ *Meditationes de prima philosophia. Quintæ Responsiones*, AT VII, p. 368 : « totum infinitum ».

⁸² Descartes avait été interrogé plusieurs fois par plusieurs correspondants sur l'infini de Dieu et sur l'infini de la nature :

1. *l'infini de la quantité*. Son exposition enveloppe toute la discussion sur les dichotomie de Zénon présentes dès le début des *Principia* (I, XXVI) ; la moitié infinie de la ligne infinie, s'il est possible le nombre infini et s'il est pair ou impair (à Mersenne, 15 Avril 1630, AT I, pp. 146-147) ; les « sophismes » de Galilée sur l'égalité d'un point « à une ligne ou a une superficie » et « son imagination » toute pure d'une infinité *actuelle* des points d'une ligne finie décrite par le mouvement d'un cercle (à Mersenne, 11 Octobre 1638, AT II,

CORPUS, revue de philosophie

suffit toutefois à la science : l'étendue, le temps, la divisibilité infinie, ...

p. 383) et la conclusion de la lettre à Mersenne qui comprend l'aveu que « il n'y point de quantité qui ne soit divisible en une infinité de parties: & la force, le mouvement, la percussion sont des especes de quantitez » (à Mersenne, 11 Mars 1640, AT III, p. 36) ;

2. *l'infini de la durée*. Cette question comprend tous les problèmes théologiques de la preuve de l'existence de Dieu fondée sur la prétendue impossibilité de la série temporelle infinie des causes (*Meditationes de prima philosophia. Primæ Responsiones*, AT VII, p. 107 ; à Mesland, 2 Mai 1644, AT IV, p. 112); et encore l'éternité du monde qui inquiétait Christine, mais aussi les problèmes plus cartésiens de la discontinuité du temps qui empêcherait l'éternité du passé, l'éternité du futur étant plutôt confiée à la foi dans la résurrection des corps (à Chanut, 6 Juin 1647, AT V, p. 51) ;

3. *l'infini de l'espace*. L'infiniment petit comprend toutes les variations de l'Achille (à Mersenne, 7 Septembre 1646, AT IV, p. 499, et à Clersevier, Juin ou Juillet 1646, AT IV, pp. 445-47) et l'infiniment grand, l'indéfini du monde, correspond à la discussion sur « les espaces imaginaires » menée depuis le *Monde*. On y retrouve aussi le recul incessant des limites de la matière, et la critique de l'anthropocentrisme qu'il ouvre sur la possibilité d'une infinité « d'autres créatures intelligentes dans les étoiles ou ailleurs » (à Chanut, 6 Juin 1647, AT V, p. 55) : ce qui peut fortifier la morale de la vertu.

Soulignons encore le refus presque général du lexique de l'infini pour l'infini de la nature et le choix du terme *indéfini* pour désigner les dimensions de l'étendue, du temps, de la quantité. Un tel choix ne représente pas un hommage à l'autorité religieuse, mais tient plutôt des limites de la connaissance. L'idée de l'indéfini dans la nature est une idée négative d'une substance dans laquelle « on ne rencontre pas de limites », à la différence de l'idée de l'infini dont on est positivement assuré qu'il n'en peut avoir. Mais dans *l'Entretien avec Burman*, AT V, p. 167 : « Quoad ad nos attinet, nos non possumus unquam in illis terminum aliquem invenire, et sic nostri respectu sunt indefinita, quin etiam forsitan infinita, nam indefinitum semper et semper multiplicatum, ut hic fit, – toujours l'article 26 de la première partie des *Principia* ! –, est ipsum infinitum. Et sic forsitan dicere possumus mundum esse infinitum; sic etiam de numero, etc. Sed quantum ad Deum attinet, forsitan ille concipit et intelligit certos limites in mundo, numero, quando, et intelligit majus quid quam mundus, numerus, etc.; et sic hæc illi erunt finita. Ibi quod attinet, videmus earum rerum naturam nostras vires superare, et nos qua finiti sumus, illa comprehendere non posse, et sic nostri respectu indefinita aut finita sunt ».

⁸³ *Meditationes de prima philosophia. Primæ Responsiones*, AT VII, p. 112.

*Rerumque Creator omnium*⁸⁴, enfin. Cette formule, dans sa contraction conceptuelle, renvoie à la théorie de la causalité efficiente et totale de Dieu : « ut efficiens et totalis causa » dans les lettres à Mersenne en 1630 ; « causa ultima quæ erit Deus » dans les *Meditationes*⁸⁵ ; « vera causa » dans les *Principia*⁸⁶. En résumant l'exercice de la toute-puissance, elle condense et fonde la vérité dans l'action créatrice de Dieu, « omnis bonitatis veritatisque fons »⁸⁷ : la vérité des essences des choses – les vérités éternelles créées par Dieu « ut efficiens et totalis causa » –, et la vérité des idées claires de l'entendement humain. C'est elle qui permet l'ancrage de la science dans la vérité « ut ita scientiam perfectissimam, quæ est effectuum per causas acquiramus »⁸⁸.

Quatre thèses soutiennent Descartes dans cette enquête sur l'amplitude de Dieu. S'il les pousse dans leur sens le plus anti-scolastique, c'est parce que leur inversion radicale et leur renversement méthodique du discours humain offrent le modèle de tout discours possible sur Dieu – « parler de Dieu plus dignement [...] qu'en parle le vulgaire, qui l'imagine presque toujours ainsi qu'une chose finie ». C'est que leurs énoncés sont dictés logiquement par l'impératif de ne pas penser Dieu dans l'univocité avec l'homme et de ne pas le représenter par les figures confuses de l'imagination. Un interdit les commande : ne pas parler de Dieu comme le fait « le vulgaire » insoucieux de l'équivocité du lexique commun de l'infini. Il s'agirait plutôt d'en attester les infinies perfections sous le signe de l'incompréhensibilité.

Avec Gouhier résumons ces thèses qui sont autant d'inversions.

I. *Inversion dans le rapport avec la vérité* : la création des vérités éternelles par la toute-puissance divine sanctionne la

⁸⁴ *Meditationes de prima philosophia. Quartæ Responsiones*, AT VII, 255.

⁸⁵ *Meditationes de prima philosophia. Meditatio Tertia*, AT VII, p. 50

⁸⁶ *Principia Philosophiæ*, I, XXIV, AT VIII-1, p. 14.

⁸⁷ *Principia Philosophiæ*, I, XXII, AT VIII-1, p. 13.

⁸⁸ *Principia Philosophiæ*, I, XXIV, AT VIII-1, p. 14.

CORPUS, revue de philosophie

théorie de la non- univocité de la vérité, de la nécessité et de la possibilité pour Dieu, « summus legislator »⁸⁹ de tout ordre de vérité, de nécessité et de possibilité, et pour l'entendement humain, soumis au contraire à la servitude du principe de la contradiction ;

II. *Inversion dans le rapport avec la liberté* : la liberté divine se réalise dans la souveraine indifférence, qui est aussi bien le souverain argument de sa toute-puissance, tout au contraire de l'homme, en qui l'indifférence est une limite de la connaissance ;

III. *Inversion dans la relation entre entendement et volonté* : en vertu de l'immanence réciproque de l'entendement et de la volonté dans l'unité absolue de Dieu, toute différence ou distinction entre l'entendement et la volonté – n'est concevable en Dieu *ne quidem ratione*. Voilà qui est précisément contraire à l'expérience des hommes doués d'une volonté infinie et d'un entendement fini. La transcendance de Dieu à la vérité des hommes est ainsi sanctionnée ;

IV. *Inversion dans la relation entre essence et existence* – la notion de Dieu *quodammodo sui causa* – : l'auto- causalité ne peut être attribuée à aucune chose finie car le rapport de causalité implique la distinction entre la cause et l'effet ainsi que l'antériorité de la cause sur l'effet. Elle ne peut être pensée et affirmée que de l'être nécessaire et parfait en ce qu'elle exprime positivement la non-indigence de la cause : l'*inhexausta potentia*⁹⁰ de Dieu étant à la fois cause efficiente de soi, *causa*

⁸⁹ C'est cette théorie de la souveraine indifférence divine que Spinoza va renverser complètement dans le *Tractatus theologico-politicus* : « Concludimus itaque, Deum non nisi ex captu vulgi, & ex solo defectu cogitationis tanquam legislatorem aut principem describi, & iustum, misericordem, &c. vocari, Deumque revera ex solius suæ naturæ, & perfectionis necessitate agere, & omnia dirigere, & ejus denique decreta, & volitiones æternas esse veritates, semperque necessitatem involvere » (*Opera*, Im Auftrag der Heidelberger Akademie der Wissenschaften Herausgegeben von Carl Gebhart, Heidelberg, Carl Winters Universitætsbuchhaandlung, I, II, p. 65).

⁹⁰ « Verbum sui causa nullo modo de efficiente potest intellegi, sed tantum quod inexausta Dei potentia sit causa sive ratio propter quam causa non indiget. Cumque illa inhexausta potentia, sive essentiae immensitas

(en ce que « *causa non indiget* ») *positive* (scandale pour Caterus ; « *durum & falsum* » pour Arnauld !), *sive ratio*, l'essence divine étant la prémisse d'où la conclusion de son existence est déductible. Cette théorie affirme à nouveau et éclaire la démonstration *a priori* de la *Meditatio V*, et la structure comme une véritable démonstration logique. L'essence de Dieu – *quid sit*, selon les règles – est le *medium* de l'argument pour prouver son existence – *quod sit*, selon les règles. L'idée de Dieu qui est en moi – affirmait-il – « est maxime clara et distincta, et maxime vera »⁹¹, « c'est-à-dire conforme à la réalité de l'idéat »⁹².

En vertu de la théorie très cartésienne de la non-univocité de la substance que Descartes énonce à travers la thèse de la création des vérités éternelles, ce sont encore ces lettres à Mersenne qui ouvrent la question des noms divins et fixent à la fois la méthode et le lexique cartésiens pour « parler de Dieu plus dignement » : l'écart entre le fini de l'entendement humain et l'infini de Dieu est trop profond pour reconnaître à la raison finie la prétention de donner une image de l'infini, et lui interdit d'empiéter sur le domaine de l'incompréhensible ampleur de sa puissance.

Et c'est justement la théorie de la création des vérités éternelles que Descartes énonce dans ces lettres. *Coagulum* épistémologique et ontologique du discours cartésien sur la vérité de la science et la transcendance de Dieu à tout ordre, la théorie de la création des vérités éternelles est si intimement liée à la théorie de l'infini, et si bien articulée avec la théorie de l'immanence de l'entendement et de la volonté divins indiscernables « *ne quidem ratione* », qu'elle prive l'homme de tout accès à la maîtrise conceptuelle de l'action divine, tout en permettant le fondement de la science dans sa vérité et dans sa

sit quammaxime positiva, idcirco dixi rationem sive causam ob quam Deus non indiget causa, esse positivam » : *Meditationes de prima philosophia. Quartæ Responsiones*, AT VII, p. 236. Voir : V. Carraud, *Causa sive ratio*, Paris, P.U.F., 2002, pp. 167-284.

⁹¹ *Meditationes de prima philosophia. Meditatio Tertia*, AT VII, p. 46.

⁹² Ainsi N. Grimaldi, *Études cartésiennes*, Paris, Vrin, 1996, pp. 33-35.

CORPUS, revue de philosophie

réalité. La théorie de la non-univocité de la possibilité en Dieu et pour l'entendement déplace en fait les catégories de modalité de l'ontologie à l'épistémologie, les soustrayant à l'invulnérabilité des propriétés de l'être, et interdisant tout discours sur les fins impénétrables d'un Dieu à la fois infini et d'une puissance incompréhensible. La théologie prend fin où peut commencer la science : la thèse d'un Dieu créateur des essences et des existences et la déduction de l'infini positif de Dieu de ses attributs d'immutabilité et de véracité sont en fait les « principes » de nécessité et de vérité qui offrent les arguments 'transcendants' nécessaires à la science. Ils la rendent possible, nécessaire et finalement vraie.

Descartes l'affirme clairement dans la lettre du 15 avril 1630 à Mersenne – « c'est par la [la métaphysique] que j'ai tasché de commencer mes études ; et je vous dirai que je n'eusse su trouver les fondements de la Physique, si je ne les eusse cherchés par cette voie »,

V. Le nom de Dieu : « un être parfait et infini »

Tel est le vrai nom de Dieu : « un être parfait et infini »⁹³, « ens summe perfectum & infinitum »⁹⁴.

Ce nom a pris une valeur d'énigme pour les commentateurs⁹⁵. Il est plutôt un hendiadyin, qui désigne par deux attributs le même être *summe perfectus*, dans un effort conceptuel de l'entendement pur d'instaurer dans la philosophie première la

⁹³ *Discours de la Méthode*, AT VI, p. 39.

⁹⁴ *Meditationes de prima philosophia. Meditatio Tertia*, AT VII, p. 48.

⁹⁵ E. Curley soulignait l'impossibilité des attributs (*Descartes against the Sceptics*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1978) ; J.-L. Marion parlait des tensions irrémédiables entre deux traditions : la tradition théologique du parfait (la voie positive, par affirmation de prédicats compréhensibles) et la tradition de l'infini (la voie négative, par visée d'une transcendance inintelligible). Et pourquoi ne pas évoquer Leibniz qui demandait la consistance intrinsèque de la notion cartésienne de Dieu avant la preuve *a priori* ?

connaissance positive – « sed non adæquate »⁹⁶ –, de l'infini. Ce nom composé déclare la priorité ontologique et épistémologique de la puissance tout en admettant son incompréhensibilité. Il ouvre à une théorie de la création divine dans la vérité qui fonde et soude la vérité des créatures, mais qui s'interdit tout discours sur les fins de la création. Ce nom confirme la « optima philosophandi via » que Descartes évoque dans les *Principia* comme la voie d'élection d'une science parfaite, mais il fonctionne aussi comme un impératif méthodique à ramener et à renouer par l'entendement pur les attributs infinis de Dieu à l'omnitude incompréhensible de ses perfections dans l'unité⁹⁷, sans laisser passer les figures matérielles de l'imagination, les limitations constitutives des sens, les aveuglements dangereux des insensés.

Face au vrai nom de Dieu, les noms de Dieu, mais tous à la fois « in uno aliquo, qui sit Deus ». Commence alors une liste ouverte d'attributs et de définitions que l'homme énonce séparément, mais qui doivent être pensées « simul junctas & inseparabiles »⁹⁸. D'ailleurs, la définition synthétique donnée par Descartes dans l'exposé géométrique des *Secundæ Responsiones* – « Substantia, quam summe perfectam esse intelligimus, & in qua nihil plane concipimus quod aliquem defectum sive perfectionis limitationem involvat, Deus vocatur »⁹⁹ – n'est absolument pas une définition complète de l'essence qui en épuiserait les attributs. Elle ne permet pas non plus la déduction logique de tous les prédicats implicites. Elle apparaît plutôt comme une définition opérative qui crible – le terme est de Jean-Marie Beyssade – les représentations finies de la « Substantia summe perfecta », et refuse ce qui tient du défaut ou de la limitation de la perfection. Si les attributs de Dieu ne

⁹⁶ *Meditationes de prima philosophia. Primæ Responsiones*, AT VII, p. 113.

⁹⁷ L'expression est de J.-M. Beyssade, *Sur l'idée de Dieu : incompréhensibilité ou incompatibilité ?*, cit., p. 158.

⁹⁸ *Meditationes de prima philosophia. Meditatio Tertia*, AT VII, p. 50.

⁹⁹ *Meditationes de prima philosophia. Secundæ Responsiones*, AT VII, p. 162.

CORPUS, revue de philosophie

sont pas passibles de déduction à partir d'une définition, ils peuvent être énumérés pas la raison, selon les règles d'un discours de la méthode inductive offertes par Descartes à la philosophie première : « faire une induction d'un attribut à l'autre ; ou pour parler plus convenablement, se servir de la connaissance naturelle [...] d'un attribut de Dieu, pour en former un argument qui conclura un autre attribut de Dieu »¹⁰⁰.

Certes, on n'arrivera jamais à saisir par la lumière naturelle la nature simple de Dieu dans une intuition comparable à celle du *cogito* « par une illustration immédiate de la Divinité sur notre esprit »¹⁰¹. Pourtant, la métaphysique peut parvenir à une connaissance des principaux attributs de Dieu, c'est-à-dire à la fois de ceux que l'homme découvre *a posteriori* « par induction » comme la marque de l'artisan sur son ouvrage, et aussi de ceux qui dérivent de la détermination de Dieu par l'infini : la souveraineté infinie, l'éternité, l'immutabilité, l'omniscience, la toute-puissance créatrice – « Dei nomine intelligo substantiam quandam infinitam, independentem, summe intelligentem, summe potentem, & a qua tum ego ipse, tum aliud omne, si quid aliud exstat, quodcumque extat, est creatum »¹⁰² –, la perfection infinie¹⁰³, et finalement, premier dans l'ordre synthétique, la *causa sui* en tant que principe positif d'*inexhausta potentia*¹⁰⁴. La recension des « attributs qui nous expriment sa grandeur »¹⁰⁵ dans un ordre réversible ne fait que diffracter l'absolue simplicité et unité de Dieu¹⁰⁶, son infinité positive qui

¹⁰⁰ Descartes à Silhon, Mars-Avril 1648, AT V, p. 138.

¹⁰¹ Descartes à Silhon, Mars-Avril 1648, *ibidem*.

¹⁰² *Meditationes de prima philosophia. Meditatio Tertia*, AT VII, p. 32.

¹⁰³ *Principia Philosophiæ* I, XIX, AT VIII-1, p. 12.

¹⁰⁴ *Meditationes de prima philosophia. Primæ Responsiones*, AT VII, p. 109.

¹⁰⁵ Descartes à Mersenne, Juillet 1641, AT III, p. 394.

¹⁰⁶ « Nam contra unitas, simplicitas, sive inseparabilitas eorum omnium quæ in Deo sunt, una est ex præcipuis perfectionibus quas in eo esse intelligo » : *Meditationes de prima philosophia. Meditatio Tertia*, AT VII, p. 50.

est sa suprême perfection. *Ens amplissimum*, dit Descartes dans sa réponse à Hyperaspistes.

Ainsi, la connaissance de Dieu se donne-t-elle comme un *savoir*, un *connaître*, un *toucher de la pensée*, mais nullement comme un *concevoir*, un *compréhendre*, un *embrasser de la penser*. Certes, il est possible de connaître Dieu à partir de l'idée en nous de l'être *summe perfecti*¹⁰⁷ : le mode particulier de sa cognoscibilité se donne sous la forme d'une intellection absolument positive de l'infini en ce qu'elle tient à l'être – « *solum enim Deum positive intelligo esse infinitum* »¹⁰⁸. Toutefois, cette connaissance n'aboutit nullement à une compréhension adéquate et complète d'une nature simple car l'infinité des perfections coagulées dans l'unité divine qui les comprend toutes ne saurait être soumise aux règles de la *mathesis universalis*. La théorie de l'éminence de la substance divine, intrinsèquement incompréhensible dans son essence infinie infiniment isotrope, soustrait en fait à l'évidence et aux règles de la méthode la connaissance adéquate de Dieu, être positivement et actuellement infini¹⁰⁹, infiniment parfait et totalement infini dans son unité.

Pourtant, incompréhensible ne signifie pas inconnaissable. L'idée de l'infini se donne sous la forme d'une connaissance absolument positive : cet infini suprêmement parfait est restitué par le terme *ens amplissimum* dans la somme de ses infinies perfections et dans son unité d'infini infiniment infini. D'ailleurs, l'infini de Dieu appartient de droit à la philosophie première et se situe à l'intersection de la théologie, les vérités de la métaphysique n'étant ni contraires ni opposées à celles de la théologie des théologiens. Incompréhensible ne signifie pas en

¹⁰⁷ « *Nempe ad ejus ideam nobis ingenitam respicientes, videmus illum esse æternum, omniscium, omnipotentem, omnis bonitatis veritatisque fontem, rerum omnium creatorem [...]* » : *Principia Philosophiæ*, I, XXII, AT VIII-1, p. 13.

¹⁰⁸ Descartes à Clerselier, 23 Avril 1649, AT V, p. 356 : « de cela seul que je conçois l'être ou ce qui est, c'est l'être infini que je conçois ».

¹⁰⁹ *Meditationes de prima philosophia. Meditatio Tertia*, AT VII, p. 47.

CORPUS, revue de philosophie

effet inconnaissable, si c'est une seule et même chose de connaître l'infinité de Dieu et de le connaître comme incompréhensible¹¹⁰. De même que l'idée que nous avons de la perfection a dû précéder en droit celle que nous avons de notre imperfection, de même la connaissance que nous avons de Dieu nous découvre que nous ne pouvons pas le comprendre, mais que nous pouvons quand même le contempler¹¹¹.

Descartes y reviendra en ces termes : « je n'ai jamais traité de l'infini [pour en comprendre les propriétés], comme pour la plupart des théologiens, mais seulement pour me soumettre à lui, et non point pour déterminer ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas »¹¹².

Mariafranca SPALLANZANI

¹¹⁰ Descartes à Mersenne, 27 Mai 1630, AT I, p. 152.

¹¹¹ « Sed priusquam hoc diligentius examinem, similique in alias veritates quæ inde colligi possunt inquiram, placet hic aliquandiu in ipsius Dei contemplatione immorari, ejusque attributa apud me expendere, & immensi hujus luminis pulchritudinem, quantum caligantis ingenii mei acies ferre poterit, intueri, admirari, adorare » : *Meditationes de prima philosophia. Meditatio Tertia*, AT VII, p. 52.

¹¹² Descartes à Mersenne, 28 Janvier 1641, AT III, p. 293.

LE NOM ET LA PERSONNE À ROME

Comment penser le paradoxe d'un nom qui, pour devenir propre, doit pourtant être reçu d'un autre. En effet, recevoir un nom et le porter implique pour l'homme de venir occuper une place singulière, mais aussi relative, dans le tissu des générations. Le fait de recevoir un nom, voue son porteur à reconnaître que, quelque soit l'idée qu'il se fait de lui-même, il n'est, en tout cas, pas un commencement mais à une place que la parole, qui le nomme, lui assigne. Plutôt qu'expression d'une subjectivité réelle, le nom propre se présente comme symbole d'une propriété extérieure. Quant à la personne, c'est de Rome qu'elle nous vient par le mot lui-même et c'est entre l'apparence sociale, l'extériorité, et l'intériorité d'une conscience que se déroule son histoire. Mais là où la fonction précède l'être, là où l'homme revêtu d'un état se définit par les rôles attribués de l'extérieur reste-t-il une place pour l'individuation ? Au-delà d'une opposition entre individu et personne ne peut-on poser la construction de l'individualité de la fonction ? L'individu déterminé par la spécification des statuts n'est ce pas la leçon antique que la modernité du sujet autonome ne retiendra pas ?

S'il est indiscutable que le terme latin *persona* a pour acceptation première le masque¹, il n'est pas sans intérêt, pour la compréhension de ce qu'a pu être la notion de personne juridique à Rome, de faire un détour vers un type de masque qui est le masque funéraire. Il était d'usage, en effet, dans les familles aristocratiques de prendre à la cire l'empreinte du visage du mort et à partir de cette empreinte de fabriquer un masque peint. Ce masque (*persona*) appelé *imago* entre dans le contexte que les textes désignent comme *imagines maiorum*. Ces *imagines* étaient conservés dans de petites armoires de bois contenant chacune une *imago* et placées dans l'*atrium* familial de tous ceux qui descendent de l'ancêtre défunt. De tels masques sont reliés entre eux par des bandes de toile

¹ Festus (p. 238, Lindsay) : *per atellanos qui proprie dicuntur personati*.

CORPUS, revue de philosophie

(*stemmata*) sur lesquelles était peinte comme une sorte d'arbre généalogique d'une famille, au point que peinture de *stemmata* et peinture de généalogie étaient considérés comme synonymes. Sous les armoires se trouvaient des inscriptions (*tituli*) où étaient énumérés les noms et les charges exercés par le mort. Ainsi, posséder des images d'ancêtre, c'était posséder des ancêtres, véritable privilège de la *nobilitas* connu sous la dénomination de *ius imaginum* c'est-à-dire le droit de posséder des images d'ancêtre.

Mais en réalité, c'est surtout lors des funérailles aristocratiques que ces *imagines* vont jouer un rôle particulier. En effet, à chaque décès, les armoires étaient ouvertes (*aperire imagines*) et tous les masques d'ancêtres accumulés au fil des générations étaient portés par des acteurs qui se paraient également des vêtements officiels de la charge exercée par le défunt. Le cortège funèbre, précédant le corps du défunt, arrivé au *Forum*, voyait les porteurs de masque s'asseoir pour écouter l'oraison funèbre, la *laudatio*. Un texte de Polybe (VI, 53) nous décrit ces funérailles aristocratiques où l'orateur, un descendant, célèbre tous les masques ainsi présentés c'est-à-dire les ancêtres. Dans un contexte différent, celui des funérailles impériales, c'est le masque du mort lui-même qui est porté par un mime jouant le personnage du mort, comme aux funérailles de Vespasien décrites par Suétone (*vesp.* 19, 6) en des termes très révélateurs montrant bien que *persona* peut se substituer à l'*imago* du défunt, le mime *Favor* étant désigné : *personam eius (vespasien) ferens, imitansque, ut est mos, facta ac dicta vivi*. Mais, ne nous y trompons pas, dans l'utilisation des masques funéraires, lors des funérailles aristocratiques décrites par Polybe, ces *imagines* ne sont pas l'image d'un mort représentant le corps du défunt, mais par sa tête, elle représente sa qualité d'ancêtres. Montrer des images c'est montrer des ancêtres et non des morts ; ce que l'on célèbre ce ne sont pas des morts mais des masques. Ce masque c'est le visage qui du vivant du défunt était déjà son masque, c'est-à-dire son rôle, sa fonction, sa dignité de magistrat, son statut d'ancêtre connu. Le mort ne peut être glorifié et louangé qu'à travers son masque qui est donc la condition indispensable pour qu'il existe comme ancêtre – personne ou personne ancestrale. Ainsi le défunt après

sa disparition corporelle est présent sous son masque, non pas donc corporellement mais par son rôle, son statut que ce masque exprime. Le masque *imago* est le support du *titulus* qui énumère les noms et les fonctions de l'ancêtre. Il n'y a pas d'*imago* sans *tituli*. L'*imago* est un mode de présence non pas du mort en son corps, mais du rôle qu'il jouait de son vivant, comme ancêtre célèbre et c'est ainsi que l'éloge funèbre va reconstruire l'identité familiale du mort et célébrer ses *nomina*. L'oraison funèbre se dit *laudatio*, or *laudare* c'est aussi *nominare*, appeler par son nom et en même temps « dire le renom » puisque *nomen* c'est à la fois le nom et le renom. La *laudatio* est l'éloge du mort désigné par son nom, équivalent oral et public des noms écrits sur les *tituli*. Dès lors on ne peut éviter de rappeler que Marcel Mauss² avait déjà noté l'association très étroite qui existait à Rome entre l'*imago* et le nom et plus particulièrement le *cognomen*, soit la partie la plus personnelle du système des trois noms. A ce propos un passage du *pro Cluentio* (72) de Cicéron est très révélateur de cette association du nom et de la personne. L'affaire est la suivante : Alors qu'il plaidait contre un personnage douteux, d'origine ligure, nommé *Staienus*, Cicéron y raconte qu'un ami de son client interpelle ironiquement ce *Staienus* par un *cognomen* que ce personnage, pour dissimuler sa qualité de barbare, avait emprunté indûment à la famille romaine des *Aelii*, et Cicéron de commenter : *hoc enim sibi staienus cognomen ex imaginibus Aeliorum delegerat ne, si se Ligurum fecisset, nationis magis suae quam generis uti cognomine videretur* : « *Staienus* s'était en effet choisi de lui-même ce *cognomen* parmi les *imagines* des *Aelii*, de peur qu'en prenant celui de Ligure, il ne paraisse devoir son *cognomen* plus à son peuple qu'à sa famille. Ainsi, par l'intermédiaire des *imagines* ancestrales, les *cognomina* étaient la propriété de telle ou telle famille ». D'un tel rapport entre la personne et le nom nous en avons la preuve par le texte de la table de bronze de Lyon relatant le discours de l'Empereur Claude sur le *Senatus Consulte*. *De iure honorum Gallis dando* (48 av^t J. C.) autorisant les jeunes sénateurs gaulois et notamment un certain *Allobrogicus*

² Sociologie et Anthropologie, Paris, P.U.F., 3^e éd., 1966.

CORPUS, revue de philosophie

à choisir désormais leur nom justement *inter imagines maiorum suorum* : « que Persicus lise sous les images de ses ancêtres le nom d'Allobrogicus ». On peut rappeler également que la *damnatio memoriae* impliquait la suppression du nom et de l'*effigies* comme le rapporte Tacite à propos de la décision du Sénat de supprimer *nomen* et *effigies* de Messaline dans tous les lieux privés et publics. Il convient à ce propos de rappeler le passage des Fastes d'Ovide (I, 476 s.) où est traitée l'origine du nom d'Auguste : « En ce jour ton aieul recut le nom d'Auguste (*et tuus Augusto nomine dictus auus*) » et le texte se poursuit ainsi : « Lis les inscriptions des masques de cire qui sont placés dans les *atria* des nobles (*perlege dispositas generosa per atria ceras*) ». L'assimilation du masque (*persona*) et du nom est ici manifeste, à travers la pratique du *ius imaginum*, et Ovide de citer les noms (*Cognomina*) ainsi conférés : L'Afrique a donné son nom à son vainqueur (P. Cornelius Scipio Africanus) vainqueur d'Hannibal ; La Germanie a valu à Drusus à la fois sa mort et son nom. Enfin, citons Senèque (De Ben. III, 28, 4) : « *qui imagines in atrio exponant et nomina familiae suae longo ordine ac multis stemmatum inligata flexuris in parte prima aedium collocant...* » : Ceux qui exposent les *imagines* dans leur *atrium* et placent à l'entrée de leur demeure les noms de leurs familles disposés en enfilade et reliés par les multiples ramifications de l'arbre généalogique.

Le masque et le nom expriment bien une identité non pas individuelle mais d'appartenance dans un cadre généalogique. Le masque rend visible ce qui, à défaut du corps, pouvait encore l'être, à savoir le rôle joué par le défunt et objectivité par son masque ; ce que nous appelons son personnage. Pour imaginer un être, le défunt avec lequel peuvent être établies des relations sociales, sans qu'elles reposent sur la corporalité, il fallait que ce mort se métamorphose en une *imago*, une *persona* représentant une qualité, une identité sociale. Le masque funéraire (*imago*, *persona*) est ainsi la première forme d'expression d'une représentation objective d'un individu particulier, qui n'est plus identifié par son corps mais par son statut ou sa fonction. Le mort sous son masque revit sous la forme d'une personne, réalité incorporelle et donc juridique. On ne doit donc pas s'étonner si les romains ont utilisé le terme *persona* pour

désigner des titulaires de droit et non pas des êtres corporels et s'ils l'ont fait, ce n'est pas, semble-t-il parce que la personne juridique serait, comme on l'a dit, « acteur sur la scène du droit », mais c'est plutôt parce que, pour le droit, l'homme n'est qu'un masque, une *persona* jouant un rôle, assumant un statut (ancêtre, *pater familias*, magistrat) et, il devra donc être nommé, désigné par le type du masque lui-même c'est-à-dire le nom du masque, le nom de la *persona*. Il s'agit là d'une fiction que le droit impose à l'homme d'être un masque grâce auquel il pourra être présent dans la réalité sociale sans se livrer tout entier, tout comme l'image funéraire qui est la présence du défunt en l'absence de son corps, présence d'un porteur de titres héréditaires (*imago* et *tituli*) et de noms. Il paraît évident que la notion de personne se trouve tributaire d'un processus de désincarnation que l'expérience de la mort a rendu en quelque sorte nécessaire si l'on voulait que survive, par le masque-*persona* une abstraction qui existe réellement, en tant que *res* juridique. Dès lors se distingue de l'individu la personne, être juridique, objet de droit substitut de l'être physique, à tel point que la personne peut survivre à l'être humain comme en témoigne le fragment du *Digeste* 41, 1, 33, 2, indiquant qu'une hérédité jacente était censée toujours appartenir à la *persona* du défunt : *hereditas non heredis personam, sed defuncti sustinet*.

Georges PIERI
Professeur à l'Université de Bourgogne

LE STATUT DU NOM PROPRE CHEZ C. S. PEIRCE

Sans doute serait-il aussi vain de sous-estimer l'importance accordée par Peirce au nom propre dès ses premiers écrits que de chercher une véritable *théorie* peircienne des noms propres.

D'une part en effet, c'est dès 1865 dans une série de conférences sur la logique, données à Harvard, que l'on rencontre les premières remarques de Peirce sur le sujet (associées déjà à la plus ancienne version qu'on puisse trouver chez lui de la trichotomie sémiotique, icône – index – symbole¹ et l'affirmation selon laquelle un nom propre dénote « par une convention faite par baptême » (W1 : 70). Et c'est un intérêt qui ne se démentira jamais par la suite, Peirce considérant que « tout langage doit avoir des noms propres et un nom propre ne renferme aucun verbe » (2.328)².

Mais d'autre part, il serait imprudent de chercher chez Peirce quelque chose comme une véritable théorie des noms propres, et ce, pour au moins deux raisons :

– la première tient au fait que, comme du reste pour la plupart des questions qu'il aborde, son œuvre se présente toujours de manière fragmentée et non systématique. Ici encore, on peut

¹ Jarrett Brock, 'The Development of Peirce's Theories of Proper Names', *Studies in the Logic of C. S. Peirce*, N. Houser, Don D. Roberts & J. Van Evra eds., Indiana University Press, 1997, 560-573, p. 560 ; Voir le volume I des *Writings of C.S. Peirce : a chronological edition*, Bloomington, Indiana University Press (6 vols.parus),1982 -,W1 : 169 sq.

² Les références ici renvoient, selon l'usage, au numéro de volume puis de paragraphe de l'édition des *Collected Papers of Charles Sanders PEIRCE*, 8 vols, Hartshorne, Weiss et Burks eds., Cambridge, Harvard Univ. Press, 1931-58. Cité par Christiane Chauviré, *Peirce et la signification, introduction à la logique du vague*, PUF, Paris, 1995, p. 260 : « Le nom propre est manifestement pour Peirce, un des universaux du langage, s'il en est. On le rencontre, souligne-t-il, dans toutes les langues. C'est le seul nom véritable, parce qu'à la différence du nom commun, il n'enveloppe aucun verbe. »

CORPUS, revue de philosophie

trouver ses analyses sur les noms propres dans des contextes très variés, aucun texte, le plus souvent, ne contenant plus que des remarques cursives sur tel ou tel aspect intéressant une théorie des noms propres³.

– la seconde raison, plus profonde et philosophiquement plus intéressante, a trait à la démarche propre à Peirce en philosophie, démarche qui, par son originalité même, la rend difficilement classable dans ce que l'on a aujourd'hui coutume d'appeler les deux grandes catégories ou théories du nom propre : celles qui, dans le sillage de Kripke, Putnam, Donnellan, Kaplan, Castañeda, ou tout récemment encore Récanati, inscrivent le nom propre dans une théorie de la référence directe, ou celles qui, à la suite de Frege-Russell, insistent surtout sur le fait que les noms propres sont des descriptions déguisées.

C'est qu'en effet, l'analyse menée par Peirce sur les noms propres est indissociable du cadre conceptuel général qui est le sien, dans lequel s'entremêlent des considérations logiques, sémiotiques, mais également ontologiques. Ce sont ces considérations et distinctions catégorielles et sémiotiques qui régissent l'analyse peircienne des noms propres, la rendant en un sens inclassable, mais en un autre sens aussi, tout à fait éclairante sur le statut des noms propres.

On commencera donc dans ce qui suit 1) par présenter les grands concepts sémiotiques et phénoménologiques qui guident l'analyse peircienne et qui permettent de caractériser le nom propre comme 2) un *légisigne indexical rhématique*. 3) Puis l'on reviendra sur le caractère fondamentalement indexical ou subindexical du nom propre avant 4) de s'interroger sur la conception peircienne selon laquelle les noms propres n'ont pas de sens et 5) d'évaluer pour finir l'apport que peut constituer une telle démarche pour une meilleure compréhension du statut du nom propre.

³ Jeffrey R. Dileo, 'Charles Peirce's Theory of Proper Names', in *Studies in the Logic of C. S. Peirce*, op.cit., 574-594, p. 574 ; cf. Brock, op. cit., p. 560, Chauviré, op. cit., p. 267.

I. L'ancrage ontologique, logique et sémiotique de la conception peircienne des noms propres.

Commençons donc par quelques raccourcis d'une œuvre prolifique et diversifiée de plus de 80.000 pages et qui s'étend entre 1859 et 1914 (soit sur plus de cinquante ans), car quelques points de repère s'imposent.

1.1. Dès le début, la réflexion peircienne s'organise autour d'un projet métaphysique ambitieux, inspiré de Kant, des scolastiques, et notamment de Duns Scot, mais aussi de George Boole. Il s'agit, en prenant appui, comme tout métaphysicien digne de ce nom, sur la logique⁴, de dresser une table correcte des catégories, ce à quoi Peirce s'emploie dans un texte de 1867 qu'il ne reniera jamais, *Sur une nouvelle liste de catégories*, afin de montrer comment et pourquoi les catégories de la logique sont le miroir des catégories de la pensée et de la réalité, tant il est vrai que « les concepts communs ne sont rien d'autre que des objectivations de formes logiques » (3.404).

1.2. Mais chez Peirce la logique a un sens bien précis, qui a des incidences sur l'analyse du nom propre. En effet, pour mener « une analyse logique des produits de la pensée » (puisque la logique a bien affaire, comme Kant mais Boole aussi l'ont montré, avec la forme et les lois de la pensée), il suffit d'aller directement (ainsi que l'avait jadis montré Ockham) aux symboles eux mêmes, mots, propositions, arguments, qu'ils soient ou non compris, qu'ils soient ou non dans un esprit. La logique se voit ainsi définie comme « traitant de la référence des symboles en général à leur objet » (1.559) ou comme le domaine des intentions secondes appliquées aux premières⁵. Autant dire que « la logique, en son sens très général... n'est qu'un autre

⁴ La logique n'est pas seulement la méthode mais le fondement de la métaphysique (5.121).

⁵ Cf. Claudine Tiercelin, *La pensée-signe*, édit. J. Chambon, Nîmes, 1993b, et « Entre Grammaire Spéculative et Logique terministe : la recherche peircienne d'un nouveau modèle de la signification et du mental », *Histoire, Epistémologie, Langage*, tome 16, fasc. 1, 1994, 89-121.

CORPUS, revue de philosophie

nom pour *sémiotique*, la doctrine quasi-nécessaire, ou formelle des signes » (2.227), qui comporte comme telle trois grandes divisions : la Logique Critique, ou « logique formelle au sens étroit » ou encore « la théorie des conditions générales de la référence des symboles et autres signes à leurs Objets déclarés, en d'autres termes, la théorie des conditions de vérité » ; la Grammaire Spéculative, ou « doctrine des conditions générales des symboles et autres signes ayant le caractère signifiant » et la Rhétorique Spéculative ou « doctrine des conditions générales de la référence des Symboles et autres signes aux Interprétants qu'ils visent à déterminer » (2.93).

Si cette division correspond *grosso modo*, surtout depuis l'interprétation qu'en a proposée Charles Morris, à la tripartition en sémantique, syntaxe et pragmatique, on rappellera qu'elle a pris naissance dans le moule constitué par le *trivium* médiéval : Grammaire, Logique et Rhétorique⁶.

D'emblée, Peirce rejoint donc une certaine idée de la Grammaire telle qu'elle s'était développée chez des auteurs comme Roger Bacon puis chez les modistes au XIII^e siècle, où l'on se dégageait du modèle de la grammaire traditionnelle issue de Donat et Priscien, tributaire des différentes langues et des accidents linguistiques pour viser l'universalité – et la congruité des expressions – en dégageant les caractéristiques générales

⁶ On consultera notamment Emily Michael, 'A Note on the Roots of Peirce's Division of Logic into Three Branches', *Notre Dame of Formal Logic*, 18, octobre 1977, p. 639-640, ainsi que 'Peirce's Earliest Contact with Scholastic logic', *Transactions of the Peirce Society*, 12, 1976, 46-55, et Alan R. Perreiah, 'Peirce's Semeiotic and Scholastic logic', *Transactions of the Peirce Society*, 25, n° 1, 1989, 41-50. D'abord appelée Symbolistique, la Sémiotique s'est successivement divisée en Grammaire Universelle, Logique, et Rhétorique Universelle (printemps 1865), puis en Grammaire Générale, Logique Générale et Rhétorique Générale (mai 1865), avant de devenir Grammaire Formelle, Logique, et Rhétorique Formelle en 1867, Grammaire Pure, Logique à strictement parler, et Rhétorique Pure en 1897, et en 1903 Grammaire Spéculative, Critique et Méthodeutique.

(nominales, verbales ou adverbiales) de la langue⁷. De 1867 jusqu'à la fin⁸, Peirce ne cessera pareillement de considérer que l'on doit mener les différentes analyses de la Sémiotique à un triple niveau (termes, propositions, arguments), celui-ci étant lui-même décomposable, pour les termes, en icônes, index et symboles, pour les propositions, en vraies, fausses, douteuses, et pour les arguments, en déductions, hypothèses et inductions⁹. En outre, s'autorisant de la diversité des interprétations de la conséquence scolastique¹⁰, Peirce déclarera que « la relation

⁷ Cf. Roger Bacon : « grammatica una et eadem est secundum substantiam in omnibus linguis, licet accidentaliter varietur » (*Gram. Graec.* Oxford Ms, (ed. Charles), p. 278), cité par G.L. Bursill-Hall, *Speculative Grammar of the Middle Ages*, Paris, Mouton, 1971, p. 12. Voir aussi p. 26 sq.

⁸ Cf. Max Fisch, 'Peirce's Central Theory of Signs', in *Sight, Sound and Sense*, Th. Sebeok ed., *Advances in Semiotics*, Bloomington, Londres, Indiana University Press, 1978, 31-70.

⁹ Sur ce point encore, Peirce retenait l'enseignement des manuels scolastiques qui divisaient la logique en termes, propositions et arguments. Cf. Pierre d'Espagne, *Summulae Logicales*, trad. angl. par J. P. Mullaly, Notre Dame : University of Notre Dame Press, 1945, Guillaume de Sherwood, *Introduction to Logic*, trad. angl. par N. Kretzmann, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1966, Paul de Venise, *Logica Parva*, trad. angl. par A. R. Perriah, Munich, Philosophia Verlag, 1984, mais aussi celui des manuels de rhétorique qui au Moyen Age puis à la renaissance observaient la division tripartite du discours rationnel. On observera une différence ici entre les grammairiens qui insistaient surtout sur les deux premiers domaines (*partes orationis* et *compositiones*) là où les rhéteurs discutaient du discours parlé sous les trois rubriques (cf. Laurentii Valle, *Repastinatio Dialectice et Philosophie*, Gianni Zippel ed., 2 volumes, Padoue, Antenore, 1982).

¹⁰ Pour les médiévaux en effet, « une *consequentia* peut être soit une proposition conditionnelle soit la relation entre l'antécédent et le conséquent, soit encore un argument de la forme « p (prémisse) ; donc q (conclusion) », soit la relation entre la prémisse et la conclusion d'un argument. Une *consequentia* peut être une inférence immédiate (par ex.

CORPUS, revue de philosophie

entre sujet et prédicat ou antécédent et conséquent est essentiellement la même que celle qui existe entre prémisse et conclusion » (4.3) et qu'en définitive, la distinction entre termes, propositions et arguments est moins fautive qu'inutile (2.407n1 ; 3.175), la relation fondamentale étant la relation illative (3.175 ; 2.44n1)¹¹. Autant dire que les classifications sémiotiques sont plus fondamentales que les classifications grammaticales, lesquelles sont d'ailleurs bien souvent fourvoyantes.

De part en part, la réflexion de Peirce sur le nom propre sera donc sémiotique et logique avant que d'être grammaticale ou linguistique. Le langage naturel n'est pas parfait. Peirce réfléchit d'abord à la question en logicien, non en grammairien, encore moins en philosophe du langage ordinaire.

1.3. La sémiotique logique peircienne, on l'a dit, est ancrée dans l'ontologie. Aussi va-t-on retrouver dans les classifications sémiotiques celles dégagées par la phanéoscopie ou

« Aucun S n'est P ; donc aucun P n'est S »), ou un enthymème (par ex. « Socrate est un homme ; donc Socrate est un animal »), ou un syllogisme parfaitement exprimé dans le langage-objet : « si tout M est P et tout S est M, alors tout S est P », ou finalement une série non liée de propositions arrangées comme prémisses et conclusions exprimées dans le métalangage : « A, B ; donc C ». » (I. Boh, 'Consequences', *The Cambridge History of Later and Medieval Philosophy (CHLM)*, Cambridge University Press, 1982, 300-314). Comme Duns Scot, Peirce ne fait pas de distinction entre « Si p, alors q », et « p implique q ».

¹¹ C'est sans doute sur le plan de l'interprétation faite par Peirce de la Logique et notamment des relations entre logique et grammaire, comme sur celui de l'imposant projet qui est le sien d'élaborer un nouveau modèle du mental ne devant plus rien au psychologisme mais tenant pourtant compte de la psychologie, par un usage formellement réglé des signes et de la signification, que l'apport médiéval se fait le plus profondément et subtilement sentir dans la réflexion peircienne. Comment s'en étonner du reste, tant il est vrai que ce sont les scolastiques qui, par leurs réflexions sur le signe et ses usages, ont étudié au plus près les interactions entre langage, pensée et réalité. (cf. ce qu'en dit L. M. de Rijk, 'The Origins of the Theory of the Properties of Terms', *CHLMP*, 1982, 161-273, p. 161).

phénoménologie, i.e par l'analyse des différentes catégories qui se donnent à lire dans le phénomène (ou phanéron), catégories aussi absolument irréductibles et isolables par l'analyse qu'elles sont inévitablement liées et inséparables dans le phénomène (1.288)¹². Brièvement, ces catégories sont au nombre de trois : La Priméité (*Firstness*), la Secondéité (*Secondness*), la Tiercéité (*Thirdness*).

La Priméité, catégorie sans doute la plus insaisissable, figure limite de l'intelligibilité, « si tendre qu'on ne peut la toucher sans l'abîmer » (1.358), correspond aux *qualia* de l'expérience sensible : « La couleur du magenta, l'odeur du goudron, le son d'un sifflement de train, le goût de la quinine » (1.304), « ce qui rend l'âme noble », « l'émotion éprouvée à la contemplation d'une belle démonstration mathématique ». La Priméité, constituant irréductible du phénomène, est donc « la saveur *sui generis* du phénomène », l'absolument simple (6.236 ; 1.384), la présentité « qui doit être entièrement séparée de toute conception de quelque chose d'autre » : ce qu'était le monde pour Adam le jour où il ouvrit les yeux. C'est la catégorie qui « précède toute synthèse et toute différenciation, qui n'a ni unité ni partie », en un mot l'indétermination pure ou « la possibilité qualitative positive » (1.25). On doit se souvenir que « toute description que nous en faisons ne peut qu'être fausse » (1.357).

Si la Priméité est une catégorie fugitive, la Secondéité, en revanche, se signale par son insistance : catégorie de l'actualité, de la force brute, du *hic et nunc* scotiste, elle représente la rencontre avec la facticité du concret (1.324 ; 6.95), avec le monde extérieur. Peirce la décrit comme la catégorie de l'effort, du combat et de la résistance (1.320, 322 ; 2.84), de l'existence aussi, car c'est seulement dans cette polarité de l'effort et de la réaction que celle-ci se manifeste ou devient possible. Catégorie du particulier, elle n'a en elle aucune généralité, aucun vague, aucune indétermination (1.532). Elle est aussi marquée par la contingence de l'actualité et implique « une nécessité inconditionnelle, i.e une force sans loi ni raison, une force brute » (1.427). Si un coup de tonnerre se produit, nous pouvons

¹² Cf. C. Tiercelin, 1993b, p. 149 sq.

CORPUS, revue de philosophie

toujours l'expliquer en montrant la loi qui le gouverne, mais cela n'ôte en rien l'aspect contingent de l'événement, son *haecceitas*. La terminologie scotiste n'est pas un hasard (1.458). Reconnaître l'irréductibilité du *hic et nunc* de la Secondéité, c'est voir que « l'existence n'est pas une forme qui doit être conçue, mais une force contraignante qu'il faut expérimenter... C'est la doctrine de Duns Scot ». C'est aussi ce qui, selon Peirce, le distingue le plus radicalement de Hegel (5.90-92 ; cf. 5.436 ; 4.318). Le facteur de Secondéité est celui de la causalité efficiente, du fait brut et mécanique qui s'oppose à la causalité finale, émanation de l'esprit (1.211-212). Que l'analyse puisse abstraire (Peirce dit « prescinder ») la Secondéité est bien le signe de son irréductibilité et du besoin qu'a la troisième catégorie d'une vraie Secondéité : la loi sans le bras du shérif reste lettre morte (5.48). Toutefois, qu'elle soit pure force réactive, indépendante de la loi ne signifie pas que la Secondéité ne puisse être conforme à elle : c'est même ce qui se produit toujours. Aussi dans le réel ne rencontrons-nous jamais de Priméité ou de Secondéité qui ne soient accompagnées de Tiercéité.

La Tiercéité est sans doute la catégorie la plus importante dans l'ontologie peircienne. Processus de constant changement, de permanente évolution, bien qu'obéissant à certaines régularités, la Tiercéité est la catégorie de la loi, de la signification, de la médiation, de l'intelligence, elle est à la fois universel logique et universel réel, car la Tiercéité est « réellement opérante dans la nature », « physiquement efficiente » sous la forme de tendances, de dispositions, de principes actifs, ou de potentialités réelles (*would-be*).

1.4. Si l'on a insisté sur ces trois catégories phanérosopiques, c'est parce qu'elles réapparaissent dans toutes les classifications que Peirce opère au niveau logico-sémiotique.

Le concept premier de la sémiotique est évidemment celui de signe, mais plus encore peut-être celui de relation-signé. Dès que nous formons une proposition, et assignons des qualités à des choses, nous ne nous contentons pas de « lire » un réel déjà

donné à livre ouvert : nous interprétons (Ms 403)¹³. Un signe ne dénote en effet jamais son objet directement ou dyadiquement, mais toujours triadiquement. Il ne dénote son objet que parce qu'il y a un autre signe (pas nécessairement un esprit) qui l'interprète comme le faisant. Toute proposition (laquelle n'est qu'une catégorie de signe) implique donc une référence à un objet, elle-même rendue possible par une représentation (son interprétant) qui l'interprète, laquelle se fait à son tour à partir de tel ou tel aspect prélevé ou abstrait de l'objet (son fondement ou *ground*). Toute synthèse met donc en oeuvre une relation-signe pour laquelle trois catégories sont indispensables : référence à l'objet (Qualité), référence au fondement (Relation), référence à l'interprétant (Représentation).

Prenons le cas de la pensée qui est un signe comme un autre : « La pensée est un signe qui renvoie non à un objet, mais à une pensée qui est son signe interprétant, celle-ci renvoyant à son tour à une autre pensée-signe qui l'interprète et ceci en un processus continu » (5.284).

« Supposons par exemple que l'on pense à Toussaint l'Ouverture et qu'on pense à lui comme à un *noir*, mais non distinctement comme à un homme. Si l'on ajoute ensuite cette distinction, c'est par le moyen de la pensée qu'un *noir* est un *homme*, i.e que la pensée subséquente, *homme*, renvoie à la chose externe parce qu'elle est prédiquée de cette pensée antérieure, *noir* que l'on a eue de cette chose. Si nous pensons ensuite à Toussaint comme à un *général*, alors nous pensons que ce noir, cet homme, fut général. Et ainsi dans tous les cas, la pensée subséquente dénote ce qui a été pensée dans la pensée antérieure » (5.285).

Le processus sémiotique est donc une relation à trois termes : un signe est une chose reliée sous un certain aspect à un second signe, son objet, de telle manière qu'il mette en relation une troisième chose, son interprétant avec ce même objet, et ainsi de suite *ad infinitum*.

¹³ C. Tiercelin, *Peirce et le pragmatisme*, Paris, PUF, 1993a, p. 56 sq.

CORPUS, revue de philosophie

Comme les classifications sémiotiques sont le miroir des catégories logico-ontologiques, on peut donc toujours envisager le signe comme tout autre phénomène, selon qu'il est Premier, Second ou Troisième. D'où une première trichotomie : le signe, par rapport à lui-même, le signe par rapport à son objet, le signe par rapport à son interprétant.

Chacune de ces divisions se décompose à son tour : la première trichotomie comprenant respectivement le *qualisigne* (signe incarné dans une qualité, n'ayant rien à voir avec son caractère de signe), le *sinsigne* (ou événement singulier existant qui est signe), le *légisigne* (ou loi) qui est signe. Comme *second*, i. e. par rapport à son objet, le signe (ou existant) peut se décomposer à nouveau selon qu'il est premier ou *icône* (renvoyant à l'objet en vertu de caractères qui lui sont propres, que l'objet existe ou pas), second (ou *index* renvoyant à l'objet par lequel il est dynamiquement affecté), troisième enfin ou *symbole* (renvoyant à l'objet en vertu d'une loi). Comme *troisième*, i. e. par rapport à l'interprétant, le signe peut exprimer sa généralité, soit comme premier (*rhème*) ou possibilité qualitative ; soit comme second (*dicisigne*) ou signe d'existence réelle, soit enfin comme troisième (*argument*) ou signe qui pour son interprétant est un signe de loi.

Attardons-nous sur la division qui va jouer le rôle le plus important pour l'analyse peircienne du nom propre, celle qu'il établit entre index, icône et symbole. En quoi consiste-t-elle ?

« Un signe est ou une icône, ou un index ou un symbole. Une icône est un signe qui posséderait le caractère qui le rend signifiant même si son objet n'avait aucune existence ; tout comme un trait de crayon à mine représente une ligne géométrique. Un index est un signe qui perdrait d'emblée le caractère qui fait de lui un signe si son objet était enlevé, mais qui ne perdrait pas ce caractère s'il n'y avait aucun interprétant. Ainsi par exemple, un moule comportant un trou de balle comme signe d'un coup de fusil ; car sans le coup, il n'y aurait pas eu de trou ; mais il y a bien un trou, que quelqu'un ait ou non l'idée de l'attribuer à un coup de fusil. Un symbole est un signe qui perdrait le caractère qui fait de lui un signe, s'il n'y avait pas d'interprétant. Ainsi, n'importe quelle forme de discours ne signifie ce qu'elle

signifie qu'en vertu de ce que l'on comprend qu'elle a cette signification » (2.304)¹⁴.

¹⁴ Pour mieux comprendre, appliquons les catégories sémiotiques à un exemple, la trace de pas retrouvée par Robinson sur le sable (4.531). Par rapport à elle-même, cette trace est un *quali-signe* (le signe d'une qualité, indépendamment même de son impression dans le sable). C'est un *sinsigne* en tant que trace unique laissée *hic et nunc* à cet endroit de l'île. Ce ne peut être un *légisigne* : elle renvoie au seul pas de l'individu Vendredi, et n'a donc aucune généralité. Mais en d'autres temps et lieux, elle pourrait servir à faire la différence entre le pas de Vendredi et celui d'autres habitants de l'île, et serait alors, telle une empreinte digitale, un *légisigne*. Par rapport à son objet : c'est une *icône*, ou image-signe qui renvoie à son objet, en vertu de caractères qui lui sont propres et qu'il possède (2.276). La trace est ici iconique, parce qu'elle peut représenter son objet principalement par sa similarité « quel que soit son mode d'être » (*ibid.*). Notons au passage que si la trace revêt ici un caractère iconique en raison de sa ressemblance avec l'objet, dont elle est ici l'*image* (priméité de l'icône), il peut y avoir relation iconique alors même que la ressemblance avec l'objet n'est pas matérielle, mais « consiste simplement dans les relations avec ses parties » (cas du *diagramme* ; 2.279 ; 2.282), ou tient dans un parallélisme ou une analogie (*métaphore*, 2. 277). On notera aussi que la trace de pas n'est une icône que parce qu'il doit y avoir un *interprétant* capable de savoir qu'elle exhibe son objet. Le sens du signe n'est donc pas donné : il suppose la maîtrise d'une règle ou de son usage. Aussi les icônes sont-elles le plus souvent des symboles, i. e. des signes associés à leur objet par des règles conventionnelles. Mais la trace de pas, est aussi, par rapport à son objet, un *indice*, celui de la présence sur l'île, non de quelqu'un en général, mais de l'individu Vendredi. Notons le lien étroit de « connexion réelle » (2.283) qui relie le signe à son objet et rend ce dernier nécessaire au signe : la trace de pas attire l'attention, elle surprend celui qui croyait se trouver sur une île déserte (2.285-7 ; 2.305-6). Elle indique la présence existentielle d'un individu. Mais la trace de pas a aussi valeur de *symbole* : elle fonctionne comme « représentamen dont le caractère représentatif consiste précisément en ce qu'il est une règle qui déterminera son interprétant » (2.292). La trace

CORPUS, revue de philosophie

Dans les différentes trichotomies établies selon le principe peircien de division (2.235-237) et permettant de parvenir à dix classes possibles de signes, le nom propre va relever de la catégorie VI, c'est-à-dire, celle du Légisigne Indexical Rhématique, se définir en d'autres termes, ainsi que Peirce l'écrit le 12 octobre 1904 à Lady Victoria Welby, comme « tout type général ou loi générale, de quelque manière qu'il soit établi, qui exige que chacune de ses instances soit réellement affecté par son Objet de telle manière qu'il attire tout simplement l'attention sur cet objet » (2.259)¹⁵.

Bien que Peirce n'explique pas dans cette lettre pourquoi il classe les noms propres comme des légisignes indexicaux rhématiques, il en décrit les principaux aspects, expliquant notamment qu'un nom propre, en tant que légisigne, « a une identité définie », même s'il a « une grande variété d'apparences »

est un symbole pour l'interprétant qui infère de la représentation de cette forme et de ce qu'elle indique, la présence d'un homme sur l'île. Prise en sa dimension d'icône ou d'index, la trace paraît auto-suffisante. Ce serait donc un signe qui fait signe en n'ayant besoin que de son objet et pas d'un interprétant : on pourrait même dire que si la trace (comme index) est liée physiquement à son objet, la trace (comme icône) n'a pas de lien dynamique avec l'objet qu'elle représente : simplement, « ses qualités ressemblent à celles de cet objet et provoquent des sensations analogues dans l'esprit pour lequel elle est une ressemblance » (2.299). Mais cette relative non-dépendance de l'icône et de l'index, par rapport à l'interprétant et même (dans le cas de l'icône) par rapport à l'objet ne fera que souligner la fonction spécifique qui est la leur dans la relation-signe, fonction d'*indication* plus que d'*affirmation* (« les icônes et les index n'affirment rien ») (2.291), ou de *signification*, cette dernière relevant des signes qui exigent le recours à un interprétant, i.e, moins les seuls symboles que les signes en qui la dimension symbolique est déterminante. Ce n'est donc que renvoyé à son interprétant que le signe, en sa dimension (indexicale ou iconique) acquiert une valeur dénotative, donne une information, prend en d'autres termes son sens de signe. signe » (1.540).

¹⁵ *Semiotics and Signifcs (SS)*, C. Hardwick ed., Bloomington, Indiana Univ. Press, 1977, p. 35.

(SS, 32). Il décrit aussi le caractère indexique des noms propres qui est d'être déterminé par leur objet dynamique « en vertu du fait d'être en relation réelle avec lui » (SS, 33). Enfin Peirce note que, en tant que rhèmes, les noms propres ne sont « ni vrais ni faux, comme presque n'importe quel mot isolé, excepté "oui" et "non", qui sont presque propres aux langues modernes », et se définissent aussi comme des signes qui représentent « leur interprétant signifié comme *s'il était* un caractère ou une marque (ou comme s'il était ainsi) » (SS, 34)¹⁶.

À partir de cette classification¹⁷, on peut déjà noter trois caractéristiques définitionnelles du nom propre comme légisigne indexical rhématique : 1) ce qu'il est en lui-même : un légisigne, 2) la manière dont il se rapporte à son objet (dynamique) : à savoir de manière indexique et 3), la manière dont son interprétant se rapporte à son objet : i.e de manière rhématique.

II. Le nom propre comme légisigne indexical rhématique

2.1. Le nom propre comme légisigne

Que le nom propre soit, non pas un qualisigne (qualité qui est un signe), non pas un sinsigne (chose individuelle existante), mais un légisigne, veut d'abord dire que le légisigne est général : c'est un type qui ne peut signifier qu'à travers ses instances individuelles, appelées répliques. Le légisigne définit donc les caractéristiques (forme, etc.) essentielles à n'importe laquelle de ses répliques et détermine aussi comment ces répliques doivent être interprétées (selon quelle loi). Une réplique est un sinsigne, mais d'un type spécial, car sa signification (comme réplique) dépend non seulement des caractéristiques uniques de son occurrence mais aussi du fait qu'elle est la réplique d'un légisigne. Cette distinction entre le légisigne et ses répliques est

¹⁶ Cf. DiLeo, *op. cit.*, p. 578.

¹⁷ Incidemment, on notera que le nom propre n'apparaît que dans cette classification. Cela veut-il dire, comme le suggère DiLeo, qu'elle est exclusive ? (*op. cit.*, p. 579).

CORPUS, revue de philosophie

désormais plus connue sous la forme de la distinction type/token.

Alors qu'un sinsigne indexical n'exhibe pas son objet mais pointe plutôt en sa direction ou le « sélectionne » (tel le cri spontané qui affecte nos réflexes conditionnés pour attirer l'attention vers sa source, ou encore la girouette qui indique la direction du vent à quiconque la considère à la lumière du fait que sa direction est déterminée par la direction du vent), le légisigne ne se contente pas d'exhiber son objet : car il n'existe que pour être utilisé, i.e pour signifier à travers ses répliques ; ce qui présuppose l'existence d'individus prêts à interpréter ces répliques conformément aux règles associées au légisigne¹⁸. Inversement, l'interprétation de quelque chose comme étant la réplique d'un légisigne présuppose qu'il a été produit *pour* être interprété *comme* une réplique de ce légisigne. Pensons à la différence qu'il peut y avoir entre un tas de pierre qui se trouve juste là, et un autre qu'on a posé pour indiquer par exemple le début d'une piste. Il y a donc, dans le légisigne, un aspect téléologique.

2.2. Le nom propre comme légisigne indexical.

Mais il y a plusieurs types de légisignes, iconiques, indexicaux et symboliques. L'exemple peircien de légisigne iconique est le diagramme (2.258). Un diagramme (comme type général) est un type d'icône, dont on reconnaît immédiatement que ses répliques visent à être iconiques, mais iconiques d'une certaine manière, relativement aux relations spatiales de leurs parties. L'utilité de tels légisignes consiste dans le fait que lorsqu'on les utilise, l'attention est par là même dirigée vers une certaine signification iconique. Quiconque a reçu l'éducation adéquate et voit sur une feuille de papier des types de lignes, de courbes, etc., les reconnaît comme étant des diagrammes de telle ou telle sorte.

Les légisignes indexicaux sont de plusieurs sortes, mais chacun d'eux est « un type ou une loi générale, de quelque

¹⁸ Thomas L. Short, 'Life among the Legisigns', *TCSPS*, 1982 (n° de revue déjà cité), 285-310, p. 292.

manière qu'elle soit établie, qui exige que chacune de ses instances soit réellement affectée par son objet » (2.259 et 2.260). « Les pronoms démonstratifs, “ceci” et “cela” sont des index. Car ils incitent l'auditeur à utiliser son pouvoir d'observation et établissent ainsi une connexion réelle entre son esprit et l'objet....Les pronoms relatifs, “qui” et “quoi” requièrent pareillement ou presque l'activité observationnelle, à ceci près que, dans leur cas, l'observation doit être dirigée vers les mots qui ont précédé » (2.287). De même, des pronoms indéfinis ou des termes quantificationnels tels que « quelque », « toute », « n'importe lequel », « aucun », sont indexicaux « parce qu'ils informent le locuteur sur la manière dont il doit sélectionner l'un des objets visés » (2.289).

Mais aucun légisigne indexical parmi ceux que l'on vient de citer ne signifie un individu. Selon les répliques, ils signifieront telles ou telles choses. En revanche, certains légisignes indexicaux ont des répliques qui signifient toujours la même chose individuelle : on peut dire que chaque réplique du même nom propre « Napoléon Bonaparte » signifie tout ce que ses précédentes répliques ont signifié, si l'on remonte jusqu'à la réplique originelle qui lui a été assignée par un acte de baptême. Les noms propres sont donc des légisignes indexicaux en vertu du fait que « le lien réel (causal) des instances des mêmes mots typiques avec les mêmes objets suffit à *provoquer le fait* qu'ils soient interprétés comme dénotant ces objets » (4.544). Quiconque connaît un peu la théorie kripkéenne du nom propre comme « désignateur rigide » ne manquera pas d'être frappé par la ressemblance.

2.3. *L'aspect rhématique du nom propre.*

Pourquoi enfin le nom propre est-il dit rhématique ? On l'a vu : dans la trichotomie des signes, le rhème est ce qui permet de distinguer les différentes manières dont les interprétants peuvent représenter les signes comme reliés à leurs objets. C'est « un signe qui, pour ses interprétants, est un signe de possibilité qualitative » (2.250). Cette triade se divise en rhèmes, dicents (ou dicisignes) et arguments ; division qui reproduit la distinction traditionnelle entre termes, propositions et arguments. Le rhème

CORPUS, revue de philosophie

est par ailleurs regroupé avec le signe-qualité et l'icône, qui se rattachent à la première catégorie : signe-qualité, icône et rhème ne se distinguent en effet que par le point de vue qu'on peut prendre sur eux¹⁹.

Peirce, on l'a dit, cherche à dissocier l'analyse logique de l'analyse grammaticale. Nous en avons ici une illustration frappante. En effet, le rhème (terme introduit en 1892) diffère du terme de la logique classique à un titre essentiel : il contient la copule, ce qui fait de lui une expression qui, non seulement, est insaturée (« -est un homme »), mais *montre* sa propre insaturation et « suggère », précisément du fait que la copule est soudée à lui (3.420), que ses blancs sont remplis (4.543). Peirce va même jusqu'à dire que l'entité générale exprimée par le rhème « aspire » à s'appliquer à des singuliers (NEM IV, p. 351)²⁰ et que c'est « dans ce besoin » que consiste la généralité, « et non dans la simple possibilité qu'une description soit appliquée à ces singuliers » (*ibid.*)²¹. Le rhème est par excellence l'expression désignée (construite sur le modèle de l'analyse chimique²²) pour figurer en position prédicative (4.438). Le rhème entouré de ses tirets apparaît donc comme une proposition embryonnaire sur un mode très proche de ce qu'en feront Quine ou Frege²³ :

¹⁹ C. Chauviré, *op. cit.*, p. 186 sq.

²⁰ *The New Elements of Mathematics*, 4 vols ; C. Eisele ed. La Haye, Mouton, 1976.

²¹ Chauviré, *op. cit.*, p. 194. « Plutôt qu'une entité figée, le concept peircien est en effet, comme tous les Troisièmes, une potentialité réelle qui appelle son actualisation ».

²² Un rhème est analogue à un atome chimique ou à un radical dont les liens sont insaturés. Un rhème non relatif est comme un radical univalent, il n'a qu'un lien insaturé. Un rhème relatif est comme un radical multivalent (3.421 ; cf. 3.469 sq., 1.289 sq., 1.346 sq.). Il suffit ensuite d'associer une « valence » à chaque concept (ou prédicat dénotant ce concept) pour expliquer la combinaison des concepts entre eux (5.469).

²³ C. Chauviré, *ibid.*

Dans une proposition quelconque (...) enlevons certaines parties, de sorte que ce qui reste n'est pas une proposition, mais peut en devenir une si on remplit chaque blanc avec un nom propre. On ne doit pas effacer de façon mécanique, mais en apportant les modifications nécessaires pour préserver le sens partiel du fragment. Un tel résidu est un *prédicat* (2.358).

La structure générale de la proposition consiste donc en un prédicat et en un ou des sujets logiques, si bien qu'un « nom propre ou terme remplissant le blanc d'un rhème est un *sujet* de la proposition dans laquelle il apparaît et le rhème, considéré comme une partie d'une proposition, son prédicat » (Ms 280, 103). L'aspect rhématique du légisigne indexical qu'est le nom propre apparaît ici en pleine lumière.

Mais l'on sait que l'un des rôles importants de la proposition est, comme l'écrit Peirce en 1904, d'*indiquer* des objets : une proposition est « un signe qui indique séparément ou indépendamment son objet » (NEM IV, p. 242). Un nom propre fait donc toujours figure de sujet possible, de « forme vide », et son interprétant est toujours un rhème. Bref, un nom propre a besoin d'un interprétant pour être ou exprimer une proposition.

Comme le rappelait Jean Claude Pariente dans *le Langage et l'individuel*, l'insignifiance intrinsèque du nom propre (qui se borne à établir une correspondance entre un individu et une suite de phonèmes) est bien essentielle à son fonctionnement²⁴.

Mais comment s'effectue précisément le lien, dans la proposition, entre nom propre et rhème ? Par un index. Si l'on demande « quelle est la nature du signe qui unit "Socrate" à "— est sage" pour en faire la proposition "Socrate est sage" », il faut répondre, dit Peirce, que « c'est un index » (NEM IV : 246). Telle est la fonction de l'index : donner à "Socrate" et à "—est sage" « quelque chose pour indiquer qu'on les prend comme signes du même objet » (*ibid.*). C'est ici que prend tout son relief cette fois le caractère indexical du nom propre.

²⁴ Paris, Armand Colin, 1971, p. 83.

III. Le nom propre comme index.

Le sujet d'une proposition peut être soit un index authentique comme l'environnement des interlocuteurs ou quelque chose qui attire l'attention dans cet environnement, comme le doigt pointé du locuteur, ou un symbole indexical simple, par exemple, un nom propre, un pronom personnel, ou un démonstratif ; soit un symbole indexical complexe qui décrit ce que doivent faire le locuteur et l'auditeur « pour obtenir un index d'un individu de qui la proposition est censée être vraie » et qui « assigne une désignation à cet individu » (2.330). Peirce nomme de tels symboles des « préceptes » et considère que les descriptions définies et les expressions quantifiées en constituent des exemples²⁵.

Attardons nous un instant sur ce point : *un nom propre est bien un symbole*, parce qu'il ne peut fonctionner comme tel que s'il est compris ou visé comme signe indexical de son objet (2.357). Ne l'oublions pas : les index et les icônes à eux seuls n'affirment rien (2.291). Ils ont une fonction essentielle d'indication, non d'affirmation. L'icône se rattache à l'objet par ressemblance, ou, si l'objet est une simple qualité, en l'incarnant ou en l'exemplifiant (par ex. un morceau de tissu utilisé comme échantillon de couleur). Un index sera rattaché à l'objet existentiellement (la fumée indiquant l'existence d'un feu à tel endroit). Le symbole, lui, sera nécessairement rattaché à son objet par une règle (un interprétant) qui aura pour effet de dire qu'il « doit » être interprété comme signifiant cet objet.

Ainsi, dans la mesure où il est un type général, un signe conventionnel (NEM IV, p. 243), le nom propre est bien un symbole, mais l'une de ses caractéristiques consiste dans le fait que ses instances ou répliques peuvent être *existentiellement* reliées à leur objet, et être considérées, à ce titre, comme des index authentiques. Et c'est là que réside l'originalité de l'analyse peircienne. Essayons de comprendre pourquoi.

²⁵ R. Hilpinen, 'Peirce on Language and Reference', *Peirce and Contemporary Thought*, K. L. Ketner ed., Fordham University Press, New York, 1995, 272-303, p. 282.

3.1. *La classe des index* est chez Peirce particulièrement large²⁶, englobant, au niveau du langage, ce que Granger appelle « illocutoire » et « ancrage »²⁷ : ainsi contient-elle des éléments aussi différents que noms propres, pronoms démonstratifs, personnels et relatifs, interjections, lettres figurant dans les diagrammes, variables algébriques, quantificateurs, nombres souscrits en algèbre, etc. (cf. 8. 368, n3).

Le rôle essentiel de tous ces signes est « d'amener l'auditeur à partager l'expérience du locuteur en lui montrant ce dont il parle » (4.56), en un mot, de « rapporter la pensée à une expérience particulière » (*ibid.*) au travers de la contrainte exercée par le locuteur.

Les index sont des signes incontournables parce qu'il est essentiel de disposer de signes qui permettent de distinguer que l'on dénote bien l'univers réel et pas un simple univers de discours. Or les symboles et les icônes en sont incapables. L'insuffisance d'un langage sans index est bien mise en évidence dans l'analyse de la notion de diagramme :

Le but des diagrammes...est de permettre une meilleure compréhension des états de choses...Une telle figure, cependant, ne peut montrer ce à quoi elle est destinée à être appliquée ; et aucun autre diagramme ne peut remplir cette tâche. Le où et le quand de l'expérience particulière...à laquelle le diagramme doit être appliqué sont des choses ne pouvant être montrées diagrammatiquement. Décrivez autant que vous le voulez, vous ne pourrez jamais décrire une date, une position, ou toute quantité homoloïdale. Vous pouvez objecter qu'une carte est un diagramme montrant des lieux ; certes, mais pas tant que la loi de projection n'est pas comprise, et même alors, pas tant qu'au moins deux points sur la carte ne soient d'une façon ou d'une autre préalablement identifiés comme points dans la nature. Or, comment un diagramme peut-il jamais réaliser une telle identification ? Si un diagramme ne le peut, l'algèbre ne le

²⁶ Sur tout ceci, voir P. Thibaud, «Nom Propre et Individuation chez Peirce», *Dialectica*, vol. 43, Fasc.4, 1989, 373-386, p. 380.

²⁷ Gilles G. Granger, *Langages et Epistémologie*, Paris, 1979, p. 170 sq.

CORPUS, revue de philosophie

peut, le langage non plus : car le langage n'est qu'une sorte d'algèbre. (3.419).

Comme y a insisté P. Thibaud, les index viennent remédier à ce défaut du langage naturel²⁸ :

Que la diagrammatisation soit une chose et l'application du diagramme tout à fait une autre, se reconnaît obscurément dans la structure des langages dont je suis familier, qui distingue les *sujets* et les *prédicats* des propositions. Les sujets sont les indications des choses dont on parle ; les prédicats, les mots grâce auxquels on affirme, on pose des questions sur ou on ordonne tout ce que l'on veut...la superficialité de la syntaxe est manifeste dans son échec à reconnaître l'impuissance des simples mots, et spécialement des noms communs, à remplir la fonction d'un sujet grammatical. Des mots comme *ceci*, *cela*, *voilà*, *hello*, *salut*, exercent une action directe, puissante, sur le système nerveux et forcent l'auditeur à regarder autour de lui ; et ainsi, plus que les mots ordinaires, ils contribuent à indiquer ce sur quoi porte le discours. mais c'est un point que la grammaire et les grammairiens... sont si loin de voir qu'ils appellent des démonstratifs tels que *cela* et *ceci* des pronoms – désignation littéralement absurde, car il est plus vrai d'appeler les noms des pro-démonstratifs (3.419).

3.2. Le nom propre, au même titre que le pronom personnel ou le démonstratif²⁹, que Peirce qualifie de Subindex plutôt que d'index (2.330), est donc ce qui permet d'ancrer l'énoncé au locuteur et à son énonciation grâce à une expérience première où l'objet individuel référé est présent et indexiquement identifié, de telle sorte qu'il devient ensuite possible d'utiliser le nom quand l'objet est absent. Partant, « une expression est un nom

²⁸ Art.cit., p. 381.

²⁹ Mais à la différence du pronom démonstratif ou « index proche » (*proximate index*), Peirce considère que le nom propre est un « index éloigné » (*remote index*), dans la mesure où, précisément, il peut continuer à s'appliquer là où le pronom démonstratif n'est plus applicable du fait de l'absence de l'objet (2.287, note 1).

propre si et seulement s'il est possible de l'introduire comme index d'un objet individuel, mais de telle sorte aussi que ce nom puisse ensuite être utilisé comme symbole dans des situations différentes de celle où l'objet est présent et indexiquement reconnu »³⁰.

Mais en même temps, comme on l'a vu, le nom propre n'est pas un pur index : c'est un *subindex*. Réduire le nom propre à un index pur comme un « ceci » ou un « cela » serait manquer sa dimension pragmatique. Comme le rappelle C. Chauviré, si la conception de Stuart Mill reste aux yeux de Peirce, sommaire, c'est précisément parce qu'elle l'oublie³¹. Aussi un nom comme « George Washington » n'est-il qu'un « faible substitut d'un "ceci" ou d'un "cela" qui déploierait devant les yeux de l'interprète l'expérience à laquelle il fait référence » (NEM IV, p. 173) ; car, une fois encore, « le rôle essentiel de l'index est d'amener l'auditeur à partager l'expérience du locuteur en lui montrant ce dont il parle » (4.56). Si le nom propre avait un rôle purement ostensif, il le remplirait moins bien que les pronoms démonstratifs (ou encore que le geste de pointer le doigt, qui est l'index par excellence) :

Un nom propre, quand on le rencontre pour la première fois, est existentiellement relié à quelque percept ou autre connaissance individuelle équivalente de l'individu nommé. Il est *alors*, et alors seulement, un Index authentique. Lors de la seconde rencontre, on le considère comme une Icône de cet Index. Une fois que l'habitude nous a familiarisés avec lui, il devient un Symbole que son Interprétant représente comme Icône d'un Index de l'individu nommé (2.329).

³⁰ Pierre Thibaud, art. cit., p. 381.

³¹ *Op. cit.*, p. 263.

CORPUS, revue de philosophie

3.3. *Il faut donc distinguer plusieurs degrés dans le fonctionnement du nom propre*³².

Dans sa première occurrence, il sert pour l'interprète à fixer la référence et a un rôle d'individualisation. C'est uniquement alors qu'il a une fonction purement indexique : « La seule information liée à la première occurrence du nom est en principe que le porteur du nom *existe* et qu'il s'appelle de *ce nom*. » Toutefois, même à ce stade, le nom propre « ne peut fonctionner comme tel que si le locuteur et l'interprète sont déjà plus ou moins familiers avec l'objet qu'il nomme » (Ms 516, 40)³³. C'est un aspect que soulignait Stuart Mill. « En disant à quelqu'un : «voici York, il se peut que nous lui disions qu'ici se trouve le Minster. Mais cela arrive en vertu de ce qu'il a antérieurement entendu dire de York ; et non du fait de quoi que ce soit qu'implique le nom »³⁴. Mais le nom propre « ne saurait être considéré comme un élément de la connaissance de l'individu auquel il s'applique »³⁵. Il n'est pas instrument de connaissance, mais au mieux, de reconnaissance, et plus exactement peut-être de repérage. Ainsi un nom propre « dénote un individu singulier dont le locuteur et l'interprète connaissent bien l'existence » (Ms 517, NEM IV, p. 243).

Cette exigence de familiarité, de connaissance directe (*acquaintance*)(8.179), ce que Peirce appelle ailleurs la nécessaire « observation collatérale » qui « met en jeu une familiarité préalable avec ce que le signe dénote » (8.179)³⁶ fait évidemment penser à la condition russellienne de connaissance directe pour les noms propres. Les noms propres authentiques ne peuvent faire référence qu'à des individus (ou objets) avec lesquels le

32 Cf. Chauviré, *op. cit.*, p. 262 sq.

33 C'est un point sur lequel insiste à juste titre Risto Hilpinen, *op. cit.*, p. 283.

34 *A System of Logic*, Longman's, 1847, trad. fr., *Système de logique*, Paris, Alcan, 1904, p. 42, cité par J.C. Pariente, *op. cit.*, p. 72.

35 Pariente, *op. cit.*, p. 83.

36 Sur ce point, cf. C. Tiercelin, 1993a, p. 70.

locuteur a une connaissance directe (*knowledge by acquaintance*)³⁷. Même si cette exigence est plus souple que celle de Russell, puisque Peirce introduit la nuance de « plus ou moins », ce qui autorise une expérience « plus ou moins proche » (2.337) du locuteur ou de l'auditeur, et s'il précise dans certains textes que cette « familiarité » ne signifie pas nécessairement une connaissance perceptuelle directe, mais simplement une capacité à distinguer l'objet des autres objets qui existent dans l'univers logique (Ms 280, 38), il n'empêche : le nom propre ne peut fonctionner comme tel dans une certaine communauté linguistique que s'il fonctionne comme nom propre au moins pour « certains » membres de la communauté, qui ont une certaine familiarité ou connaissance directe (*acquaintance*) avec le nom³⁸.

³⁷ B. Russell, 'The Philosophy of Logical Atomism', in *Logic and Knowledge*, ed. R.C. Marsh, New York, Macmillan, 1956, p. 205, trad. fr. par J. Michel Roy, PUF, 1989, p. 361 : « Pour comprendre le nom d'un particulier, la seule chose qui soit nécessaire, c'est de connaître directement ce particulier. Quand vous connaissez directement ce particulier, vous avez une compréhension totale, adéquate et complète du nom, et aucune autre information n'est nécessaire ». Comparer avec Peirce : « Le nom, ou plutôt, les occurrences du nom, doivent être existentiellement reliées à la personne (ou à l'objet) existante » (4.500). « [Les noms propres] devraient probablement être considérés comme des index, puisque le lien réel (comme on se plaît à dire) des instances des mêmes mots typiques avec les mêmes objets suffit à provoquer le fait qu'ils soient interprétés comme dénotant ces objets » (4.544). « Un mot n'est pas un vrai nom propre tant que l'on n'a pas d'expérience de l'objet » (Ms 49, 2).

³⁸ Cf. Ms 280, 37-38. « Dans ce que l'on peut appeler le cours idéalement normal de la familiarité (*acquaintance*) de quelqu'un avec un nom logiquement propre, il passe successivement du stade où il est un terme singulier indéfini au stade où il est un terme singulier défini, et après cela, à celui où il est un terme général défini. Car quand on l'entend pour la première fois, on suppose que c'est un singulier, mais comme le mot est sans signification (*signification*), l'auditeur à qui il semble étrange sera seulement en mesure de supposer, à partir de n'importe quel énoncé qu'il est susceptible d'entendre comme étant fait de son

CORPUS, revue de philosophie

Intervient alors, en une seconde phase, le fonctionnement iconique du nom propre : lorsque son occurrence évoque à l'esprit de l'interprète une image (ou sorte de « signification » iconique) associée à ce nom, le nom propre parvient à « son second stade de maturité ». Il n'a pas besoin de « signification » : les icônes associées au nom servent d'information sur son objet. Peirce prend « Gordius » comme exemple :

Lorsqu'on entend pour la première fois « Gordius », on suppose que c'est ou que c'était *un homme quelconque* (*some man*). Puis, on peut supposer que c'était un aventurier ; puis que c'était un *phrygien*, puis que c'était *un roi* etc. Mais lorsque le nom est devenu familier et parvient au second stade de son évolution — bref, est employé et accepté comme un véritable nom propre — on place Gordius dans l'endroit qui lui revient dans le catalogue mental que l'on s'est fait par le passé, et ces prédicats ne servent plus à titre de signification (*signification*), mais à titre d'information. Le nom à présent n'a pas besoin de signification et il n'en a pas (Ms 280, 42-43).

objet, qu'il existe quelque chose qui a les caractères assertés. Mais en rencontrant le terme par la suite à plusieurs reprises, il se met progressivement à en savoir assez sur son objet, assez pour le distinguer de tous les autres singuliers qui existent. Le terme fonctionne pour lui alors pour la première fois comme un nom propre. Finalement, lorsque tout le monde dans la communauté est parfaitement familier (*familiar*) avec les principales caractéristiques de l'objet singulier, si l'une de celles-ci devait être très prééminente, on aura tendance à utiliser le nom de façon prédicative pour signifier ce caractère » (Ms 280, 37-38). Comme l'observe R. Hilpinen, on peut peut-être rapprocher cette exigence de la suggestion que fait Gareth Evans selon laquelle les utilisateurs d'un nom propre (dans une certaine communauté linguistique) peuvent se diviser en « producteurs » et en « consommateurs » ; les premiers ayant une familiarité avec l'objet du nom, et produisant l'information sur l'objet pour les seconds. Hilpinen, *op. cit.*, p. 300 ; voir G. Evans, *The Varieties of Reference*, ed. J. McDowell, Oxford, Clarendon, 1982, p. 376-378.

A ce stade de son évolution, l'applicabilité d'un nom à un objet donné « ne dépend pas de façon contingente de ce que l'objet remplit telle ou telle condition générale, elle dépend uniquement de l'établissement antérieur d'une habitude de discours si répandue que le mot ou l'expression est compris, peut-on raisonnablement penser, comme dénotant le singulier même que l'on avait effectivement l'intention de dénoter » (Ms 280). Or une telle habitude de discours est précisément établie et maintenue par ces signes iconiques (lesquels sont si importants aussi dans le cas de la déduction mathématique où ils viennent seconder les symboles) qui permettent de distinguer l'objet du nom d'autres objets singuliers :

L'objet d'un nom propre, par exemple le nom d'une connaissance (*an accointance*) de l'interprète, ne peut être reconnu par lui qu'au moyen de marques ; et lorsqu'il entend le nom mentionné, l'image suscitée dans son imagination sera composée de marques (pour ainsi dire) ; et l'action, quelle qu'elle soit, qu'il sera susceptible de faire en conséquence sera guidée par ces marques. Bien plus : on peut être sûr que le nom a été conféré en première instance et que son usage s'est maintenu avec l'intention bien définie que l'individu soit reconnu de la manière ainsi décrite (Ms 283, cité par Hilpinen, *op. cit.*, p. 286).

IV. Le nom propre comme légisigne : sur le « sens » des noms propres

Ainsi rejoint-on peu à peu la troisième fonction du nom propre, laquelle suppose que l'on dispose d'une plus ample information sur le porteur du nom. C'est ici que, faisant intervenir des éléments indexicaux, iconiques mais aussi symboliques, le nom propre semble se rapprocher du nom commun. Est-ce à dire que le nom propre se remplit progressivement en quelque sorte de sens (*meaning*), bref qu'il

CORPUS, revue de philosophie

finisse plus ou moins par connoter ou impliquer des attributs pour celui qui l'interprète ? Il n'en est rien³⁹.

Même si le nom propre s'enrichit chaque fois de nouvelles représentations, celles-ci ne constituent en rien un quelconque « sens » du nom propre. Comme le dit Hilpinen, « la reconnaissance de l'objet d'un nom propre est possible à l'aide de divers signes iconiques associés au nom. Mais ces icônes ne lui sont pas essentiellement associées. Elle ne font pas partie de son "sens" ; un nom propre ne "signifie" rien »⁴⁰.

Telle est justement la définition du légisigne : « non pas un objet isolé, mais un type général qui ...signifie à travers une instance de ses applications, qu'on peut appeler une Réplique de celui ci » (2.246). Les répliques des légisignes indexicaux rhématiques sont des sinsignes indexicaux rhématiques (2.259) : ainsi, un nom propre nous « apparaît » dans une proposition ou une assertion comme sinsigne d'un légisigne. En d'autres termes, un nom propre est un type incarné dans un token : c'est une « instance » du type (4.537).

³⁹ Nous rejoignons ici les conclusions de R. Hilpinen, *op. cit.*, p. 286 et de Chauviré, *op.cit.*, p. 262. « Il faut distinguer entre avoir un sens et déclencher par son occurrence des représentation annexes dans l'esprit de l'interprète ». Chauviré a raison de noter qu'en fait, Peirce ne pose même pas la question, et que cela tient sans doute au fait qu'il envisage surtout le problème de la répétition du nom propre sous l'angle pragmatique de la communication ; « en employant un nom propre, le locuteur présuppose chez l'interprète un savoir minimum sur le porteur (semble vouloir dire Peirce) faute duquel la communication en reste au degré zéro, comme dans le cas de la première occurrence d'un nom propre, qui n'éveille chez l'interprète que l'idée de l'existence d'un porteur du nom (sauf s'il y a déjà prédication) : un homme appelé Napoléon existe ou a existé (peut-être dans un simple univers de fiction) : chaque occurrence suivante ajoute des prédicats nouveaux que l'interprète attribue au porteur du nom. Et la communication s'établit d'autant mieux que l'information est plus riche ».

⁴⁰ Hilpinen, *op. cit.*, p. 286.

Pourtant il ne s'ensuit pas et ne pourrait être que très rarement vrai que le nom *signifie* certaines marques définitionnelles, de manière à être applicable à tout ce qui posséderait ces marques et à rien d'autre. Car sans même parler du fait que l'interprète ne se sert de marques que comme d'aides pour deviner l'identité d'une de ses connaissances (*his acquaintance's identity*), et peut fort bien être dans l'erreur, aussi extraordinaires que puissent être ces marques, il n'y aura aucun ensemble *bien défini* de marques que le nom signifie plutôt que tel autre ensemble de marques pareillement concluantes. S'il y avait la moindre marque dont on puisse dire qu'un nom propre la signifie *essentiellement*, ce serait la continuité de l'histoire de son objet (Ms 283).

Partant, il faut distinguer un nom propre d'une description définie : cette dernière signifie certains caractères *essentiellement* et est donc applicable à toute chose qui posséderait ces caractéristiques, alors que les icônes associées au nom propre déterminent pour l'interprète sa référence sans faire partie de son sens, le sens (*meaning*) étant « l'association d'un mot avec des images, son pouvoir onirique. Un index n'a rien à voir avec des sens ; il doit amener l'auditeur à partager l'expérience du locuteur en lui *montrant* de quoi il parle » (4.56).

Autant dire aussi, et c'est un élément très important de l'analyse, que c'est en définitive le contexte de l'énonciation, bref, des éléments psycho-pragmatiques qui aident à déterminer l'objet du nom propre :

Supposons que deux Anglais se rencontrent dans un wagon de train européen. Le nombre total de sujets dont il y a une probabilité appréciable que l'un en parlera à l'autre n'excède peut-être pas un million ; et chacun en aura peut-être plus ou moins en tête la moitié. Chacune de ces unités est donc envisageable. Si l'un mentionne Charles II, l'autre ne se demandera pas de quel Charles II il peut bien être question. C'est bien sûr du Charles II anglais. Le Charles II anglais était un homme tout à fait différent, selon les jours. Et on pourrait dire que sans autre spécification, le sujet n'est pas identifié. mais nos deux Anglais n'ont aucunement l'intention de couper les cheveux en quatre dans leur discours ; et la latitude d'interprétation qui constitue

CORPUS, revue de philosophie

l'indétermination d'un signe doit se comprendre comme une latitude qui pourrait affecter l'accomplissement d'un but. Or deux signes dont le sens est pour toutes les fins possibles équivalent, sont absolument équivalents ; pour sûr, c'est du plus pur pragmatisme : car un but est une affection de l'action (5.448n1).

Peu importe dès lors que le nom propre n'ait pas de sens intrinsèque, qu'il ne soit pas un instrument de connaissance : de toute façon, ce n'est pas de ce côté qu'il faut plutôt chercher le sens, mais dans l'usage, dans la méthode ou la technique d'action, dans l'attente, ou encore dans ce à quoi on destine le concept.

V. Évaluation de l'analyse peircienne.

1. Pour Peirce, le nom propre n'a donc pas de sens. Il est une forme vide qui demande à être remplie. Mais, comme l'a montré Pariente, à la différence de la description qui, « orientant l'esprit du récepteur vers le prédicat qu'elle comporte, risque d'être difficilement compatible avec tel prédicat que l'émetteur attribue à l'objet décrit », le nom propre, « qui est de lui-même presque insignifiant, se révèle pour cette raison compatible avec l'attribution à l'objet de presque n'importe quel prédicat »⁴¹. « Si le nom propre fonctionnait par l'entremise d'un sens, il limiterait beaucoup plus qu'il ne fait l'attribution de prédicats à l'objet qu'il dénomme : la souplesse qu'il confère au langage est liée à sa quasi-insignifiance » (*ibid.*).

Comme l'a observé C. Chauviré, « le rôle anaphorique – une référence antécédente qui fixe le référent et à laquelle renvoient intra-textuellement toutes les autres (qui “montrent” du même coup qu'elles dénotent toutes le même objet) – dont Peirce semble investir l'itération du nom propre implique qu'il reste un simple support aussi vide de sens que le pronom relatif “qui”. Le nom propre répété prendrait en quelque sorte la valeur d'un “celui même dont je vous ai parlé” ou d'un “celui-là, toujours le

⁴¹ Pariente, *op. cit.*, p. 82-83.

même” »⁴². Sans doute n’est-ce pas un hasard si dans ses graphes existentiels, Peirce rapproche, de manière originale, les variables ou sélecteurs (*selective*) (en quoi il voit des « pronoms

⁴² *Op. cit.*, p. 264-265. C. Chauviré montre que cela explique aussi pourquoi Peirce n’hésite pas à tracer des parallèles entre le fonctionnement sémiotique du nom propre et celui (anaphorique) du pronom relatif. Ainsi en 1903 :

« Quand on entend mentionner pour la première fois un nom propre, on apprend généralement de la personne ou de la chose dénotée par le nom *qu’elle existe*. On peut bien sûr l’*identifier* avec un sujet de force déjà connu, mais c’est exceptionnel. Bien souvent, il apparaîtra tout à fait évident que c’est une chose *tout à fait différente* de toutes les choses mutuellement reconnues (entre les interlocuteurs) jusqu’alors. En ce cas, il fera une addition à l’univers de discours, provoqué au moyen de l’assertion d’une relation réelle de lui à un objet antérieurement reconnu. Parfois, il y aura des doutes sur le fait qu’il soit ou non l’un des sujets de force reconnus. Mais ce sur quoi je voudrais attirer l’attention c’est ceci : à la première mention d’un nom propre, sauf information spéciale susceptible d’être communiquée sur son sujet, le nom nous dit seulement que *quelque chose existe*, c’est-à-dire, que c’est un facteur dans un complexe total de forces que nous avons partiellement connu par expérience. Mais lors de toute mention *ultérieure* du nom propre, cette assertion d’existence, bien que répétée, n’a plus aucune importance, étant déjà connue. L’importance du nom dans toutes ses occurrences suivant la première tient à ce qu’il *identifie* ce qui est mentionné avec quelque chose dont nous avons auparavant entendu parler » (NEM, III, I, p. 424). Et Peirce d’ajouter : « Si vous gardez à l’esprit ces caractéristiques des noms propres, vous percevrez que, lorsque les hommes de loi emploient les lettres A, B, C comme des sortes de pronoms relatifs améliorés, en disant par exemple que si A doit de l’argent à B et que C doit de l’argent à A, alors B peut “mettre en faillite” C pour la dette (comme on dit ici dans le Massachusetts), ces lettres ne diffèrent de nouveaux noms propres que dans le fait accidentel d’avoir d’abord été introduites dans l’antécédent d’une conditionnelle, alors que les noms propres sont d’abord introduits dans des assertions positives » (NEM.III.1, p. 424), cité par Chauviré, *op. cit.*, p. 265.

CORPUS, revue de philosophie

relatifs améliorés ») des noms propres : « On appellera sélecteur un symbole d'individu singulier auquel on se réfère plusieurs fois sans l'identifier comme l'objet d'un nom propre » (4.408) :

Un sélecteur est tout à fait de la nature d'un nom propre, car il dénote un individu et son occurrence la plus extérieure, dénote un individu complètement indésigné appartenant à une certaine catégorie (en général une chose) existant dans l'univers, tout comme un nom propre qui, la première fois qu'on l'entend, ne communique rien de plus. Mais tout comme la fois suivante où on entend le nom propre, l'auditeur l'identifie avec l'individu sur lequel il a une certaine information, ainsi, toutes les occurrences du sélecteur autres que la plus extérieure doivent se comprendre comme dénotant un individu identique (4.460).

La première fois qu'on entend un nom propre, il n'est qu'un nom prédiqué (...) d'un objet individuel existant, ou du moins historiquement existant, sur lequel on recueille (presque toujours) une information supplémentaire. La seconde fois qu'on entend le nom, il est plus défini d'autant, et presque chaque fois qu'on entend le nom, on gagne en familiarité avec l'objet. Un sélecteur est un nom propre que l'interprète rencontre pour la première fois. Mais il a toujours une seconde occurrence (4.568).

2. Le nom propre ne diffère donc d'un index « qu'en ce qu'il est un signe conventionnel » (NEM IV, p. 243). Mais le nom propre ne se réduit cependant pas à un signe conventionnel, à un légisigne symbolique rhématique, en raison de l'importance de l'élément indexical. En ce sens, Peirce retrouve bien l'héritage millien⁴³ et s'éloigne d'une conception russellienne ou frégréenne du nom propre. Le rapport du nom propre à son donneur n'a rien à voir avec le rapport de désignation qui joue entre le nom et son porteur. Le choix d'un nom propre est un acte.

Mais Peirce anticipe aussi à de nombreux égards des analyses qui seront faites au vingtième siècle par des auteurs

⁴³ « Les noms propres sont attachés aux objets mêmes et ne dépendent pas de la permanence de tel ou tel attribut », *Système de logique*, p. 33.

comme Keith Donnellan, David Kaplan, Saul Kripke et Hilary Putnam⁴⁴, par ce que l'on appelle la « nouvelle théorie de la référence », ou « théorie de la référence directe » sur plusieurs points qui méritent d'être approfondis.

Comme Peirce ne cesse d'y insister, l'information qui identifie l'objet d'un nom doit prendre son origine dans l'objet et être déterminé en quelque sorte dynamiquement ou causalement par celui-ci. De même que dans la théorie kripkéenne des noms propres, ce sont donc des choses données existentiellement, et non par des critères, qui contribuent à fixer la référence des noms⁴⁵. Les choses réelles, quelle que soit leur description, qui ont joué un certain rôle *causal* dans notre acquisition et dans notre usage des termes, déterminent ce à quoi les termes font référence. Un terme réfère à quelque chose s'il est dans la bonne relation, continuité causale dans le cas des noms propres : la personne ou la chose originellement « baptisée » avec le nom, identité de nature dans le cas des termes d'espèces⁴⁶.

À cet égard, comme le dira aussi Putnam, c'est l'évolution de nos théories sur la nature des personnes et des espèces et non des critères *a priori* qui permet d'indiquer la bonne continuité causale, ce que veut dire « partager une nature » : ce qui explique, par exemple, qu'une fois que l'on a découvert que l'eau est H₂O, on ne peut plus appeler « eau » des substances dont la composition chimique est différente, même si elles ressemblent superficiellement à de l'eau.

Comme on a pu le dire, en niant que les noms propres et les termes d'espèces naturelles soient synonymes de descriptions

⁴⁴ Voir les textes réunis dans le volume édité par Schwartz Stephen (ed.), *Naming, Necessity, and Natural Kinds*, Ithaca and London : Cornell University Press, 1977.

⁴⁵ S. Kripke, *Naming and Necessity*, trad. fr. *La logique des noms propres* (trad. F. Récanati et P. Jacob), Paris, Minuit, 1982 ; voir aussi la position de Putnam dans "The Meaning of 'Meaning'", *Philosophical Papers*, Cambridge University Press, 1975, vol. 2, 223 sq.

⁴⁶ Cf. H. Putnam, 'Reference and Truth', *Philosophical Papers*, Cambridge University Press, 1983, vol.3, p. 73.

CORPUS, revue de philosophie

définies ou se réduisent à des conjonctions de critères, la théorie de la référence directe va réhabiliter en un sens l'idée que les choses et les espèces ont des « essences » : qu'une chose doit avoir certaines caractéristiques pour être la chose (ou la sorte de chose qu'elle est), mais en « libérant » cette notion avec ses liens avec une épistémologie a prioriste⁴⁷. Que le nom propre soit un légisigne, un type devant se réaliser dans des tokens ou répliques rejoint incontestablement une approche de ce genre⁴⁸.

Mais la théorie causale de la référence a aussi pour effet de rompre avec une autre conception traditionnelle, dont il n'est sans doute pas étonnant que Peirce, dès 1868⁴⁹, la stigmatise : celle qui veut que la signification soit donnée par des « représentations mentales » ou par des « concepts ». « Les significations », redira Putnam, « ne sont pas dans la tête ».

Enfin un autre trait important de la théorie de la référence directe consiste, on le sait, à dire que la référence est déterminée socialement, et non pas individuellement. Pour déterminer si quelque chose est ou non de l'or, un locuteur peut avoir besoin de consulter un expert, qui connaît mieux que le premier venu la nature de l'or. La fixation de la référence exige donc une chaîne de transmissions historiques (Kripke) ou tout simplement une forme de coopération sociale, ce que Putnam va appeler « la division linguistique du travail »⁵⁰.

⁴⁷ Cf. H. Putnam, *Philosophical Papers*, vol. 3, *op. cit.*, p. 74.

⁴⁸ Il faudrait ici se pencher plus en détail sur le traitement peircien du problème des universaux (en ses aspects logiques, épistémologiques et métaphysiques) et sur la nature du réalisme scolastique, inspiré de Duns Scot, adopté en conséquence.

⁴⁹ Sur la critique du mentalisme associée à la critique de l'intuition et à la théorie de la pensée-signe, présente dès les trois articles de 1868 parus dans *The Journal of Speculative Philosophy*, repris in *Pragmatisme et pragmatisme, Oeuvres 1*, (édition par C. Tiercelin et P. Thibaud), Paris, Cerf, 2002, p. 15-107, voir C. Tiercelin, 1993b, chaps 1, 2 et 3.

⁵⁰ Voir notamment *Philosophical Papers*, Cambridge University Press, vol. 2, 1975, p. 227 sq., *Raison, Vérité et Histoire*, Paris, Minuit, 1984, p. 29 sq., ou *Représentation et Réalité*, Paris, Gallimard, 1988, p. 53 sq.

3. Il serait néanmoins exagéré de pousser trop loin les rapprochements entre Peirce et les approches contemporaines, ou de chercher à pousser le nom propre du côté de la « dénotation » ou de la désignation des objets plus que du côté de la « connotation », précisément parce que, comme on l'a rappelé dès le départ, la perspective peircienne est vraiment idiosyncrasique et ne peut pas jusqu'au bout cadrer avec ces catégories : parmi ses spécificités, la dimension *ontologique* et réaliste de la réflexion n'est pas la moindre. Or c'est là, comme l'a bien montré Pierre Thibaud, un des aspects importants à prendre en compte dans l'analyse peircienne et qui, au demeurant, explique que certains commentateurs puissent dégager plutôt que des incohérences, plus charitablement, deux théories peirciennes du nom propre, une théorie plutôt indexicale et une théorie plutôt descriptiviste, faisant du nom propre ni plus ni moins qu'un terme général⁵¹.

C'est qu'en effet, en règle générale, comme Peirce le dit lui-même, « le nom propre dénote un unique individu dont et le locuteur et l'interprète connaissent bien l'existence » (Ms 517, NEM. IV, p. 243). Après tout, comme l'a souligné Granger, l'intérêt du nom propre n'est pas tant de nommer un objet que de désigner cet objet en tant qu'individuel⁵².

Or le problème est que, dans l'ontologie peircienne, si les individus existent bien (ils relèvent de la catégorie seconde), ils ne sont pas en toute rigueur réels. « Il n'y a pas d'individus, à strictement parler » (Ms 386), si du moins on entend par là un individu totalement déterminé par rapport à l'affirmation et à la négation de tout prédicat : « Tout ce que nous percevons ou pensons ou qui existe, est général » (3.93). Ce pourquoi « le second Philippe de Macédoine » est toujours divisible en « Philippe sobre » et « Philippe ivre ». Aucun terme ne peut être

⁵¹ Voir notamment l'interprétation de J. Brock, *op.cit.* ou encore Helmut Pape, 'Peirce and Russell on proper names', *Transactions of the C. S. Peirce Society*, Fall 1982, vol. XVIII, n° 4, 339-348.

⁵² G. Granger, « A quoi servent les noms propres ? », *Langages*, n° 66, pp. 24-25.

CORPUS, revue de philosophie

soustrait à la divisibilité. Or « aucune description générale ne peut identifier un objet » (5.448n1) :

Nous pouvons concevoir des termes si restreints qu'ils se réduisent à presque rien, c'est-à-dire ont une sphère absolument individuelle...Vous ne pourrez jamais descendre jusqu'à un individu. Mais direz-vous, Daniel Webster est un individu ? Il l'est, en langage ordinaire, mais non d'un strict point de vue logique. Nous pensons à certaines images dans notre mémoire — une estrade et une silhouette noble qui prononce des mots patriotiques et persuasifs — une statue — certain texte imprimé — et nous disons que ce que cet orateur et l'homme dont on a fait cette statue et celui qui a écrit ce texte ont en commun est Daniel Webster. Ainsi, même le nom propre d'un homme est un terme général, ou le nom d'une classe car il nomme une classe de sensations et de pensées. Le véritable terme individuel, le ceci et cela absolument singulier ne peuvent être atteints. Tout ce qui est objet de compréhension doit être général (Ms 345).

Une fois encore, ceci n'est sans doute pas pour rien dans le fait que bien souvent Peirce tende plus à rapprocher le nom propre du nom commun (ex. Ms 516) qu'à les opposer.

En tout cas, on comprend peut-être mieux pourquoi Peirce distingue *trois* phases et non pas seulement *deux* dans la définition du nom propre : affronté à la difficulté de désigner des événements singuliers par le moyen de termes ayant une signification générale, le langage trouverait, dans le nom propre, un moyen de dépasser les embrayeurs comme les descriptions. Ni symbole, ni icône, ni index, le nom propre comporterait pourtant des caractéristiques des trois. Alors que les index purs montrent sans rien dire, et que les symboles purs disent sans montrer, le nom propre, en tant qu'articulation symbolico-iconique-indexique serait alors ce qui relie un dire à une monstration. Il serait ainsi, comme le note fort justement Thibaud « la voie d'accès privilégiée à l'individuel, cette catégorie à la fois résistante, par sa Secondéité à toute généralisation, et pourtant soumise à cette "tendance à la généralisation", qui accroît dans le même temps son unicité qualitative (Priméité) (6.21), le seul terme sans doute propre dès lors à montrer en

Claudine Tiercelin

acte les trois moments catégoriaux de toute réalité en devenir »⁵³.

Si Peirce a raison, peut-être est-ce alors davantage sur ces trois moments parcourus par l'individuel que sur les couples dénotation/connotation ou encore description *versus* référence directe qu'il conviendrait de se pencher pour parvenir à une analyse correcte du nom propre.

Claudine TIERCELIN
Université Paris XII et Institut Jean-Nicod

⁵³ P. Thibaud, art. cit., p. 386.

LE NOM DES THÉORÈMES

« In mathematics, as in any scientific research, we find two tendencies present. On the one hand, the tendency toward *abstraction* seeks to crystallize the logical relations inherent in the maze of material that is studied, and to correlate the material in a systematic and orderly manner. On the other hand, the tendency toward intuitive understanding fosters a more immediate grasp of the objects one studies, a live *rappport* with them, so to speak, which stresses the concrete meaning of their relations ».

Hilbert, *Geometry and the imagination*,
trans. P. Nemenyi, 2nd ed., Chelsea pub.
Company, New-york, 1990, p. III,

On a souvent reproché aux savants d'être prolixes sur les questions qu'on ne leur pose pas et de rester trop silencieux sur celles qu'on leur pose ; le reproche ne paraît pas mal fondé lorsqu'il s'adresse aux historiens des sciences qui reproduisent ou traduisent les démonstrations des théorèmes, s'attardent à considérer la vie de ceux qui les ont produites. Mais quand bien même ils relatent tel ou tel théorème, ils ne se posent jamais les questions, peut-être d'emblée écartées en raison de leur insignifiance présumée, de savoir *quand* on s'est avisé d'appeler telle proposition formulée par Desargues « le théorème de Desargues », ou telle proposition attribuée à Pythagore « le théorème de Pythagore », comme si d'ailleurs ces mathématiciens n'avaient jamais formulé qu'un seul théorème ; et *qui* a décidé ou pris l'initiative de les appeler ainsi. Ce ne sont pas les épithètes flatteuses comme « le célèbre théorème de Desargues » ou « le merveilleux théorème de Desargues » qui nous aident à y voir clair ; je ne sous-estime pas la très grande difficulté de répondre à ces questions de datation, d'attribution d'origine, de désignation de ceux qui font des attributions ; et je suppose qu'elles nécessitent un vrai métier et un authentique travail, puisqu'elles ne se résolvent pas immédiatement. Mais je conteste l'inutilité de ces questions, constatant avec regret qu'elles ne

CORPUS, revue de philosophie

sont, pour ainsi dire, jamais posées ; ce qui ne laisse pas d'étonner car on s'aperçoit par exemple que le théorème que l'on reconnaît à présent comme étant « le théorème de Pythagore » en le lisant chez Euclide ne porte pas ce nom chez l'auteur des *Éléments* qui ne lui en donne aucun et qui se contente de le démontrer comme 47^e proposition du Livre I¹ ; que le théorème attribué à Bayes par Laplace ne se trouve pas chez Bayes – du moins pas sous la forme qu'il lui donne –. À la tentation de taxer ces questions de pures anecdotes et de vaine érudition, puisqu'elles ne changent rien au contenu éternel et universel des mathématiques, je voudrais précisément opposer leur importance, quoique je sois dans l'incapacité quasi-totale de savoir les résoudre lorsqu'elles se posent à propos de tel ou tel théorème particulier. Toutefois pour tenter d'en déterminer l'importance, il faut d'abord essayer d'en fixer la signification.

Bien qu'il ne puisse échapper à un mathématicien qu'il est en train d'inventer une proposition, il n'arrive toutefois pas – du moins à ma connaissance – qu'il assigne directement, de lui-même, à tel théorème, son propre nom, dans une publication. On ne peut supposer chez les mathématiciens plus de modestie que chez les autres savants² ; d'ailleurs, chez ceux qui cumulent les compétences, on peut lire « ma méthode », « mon calcul », « ma loi de continuité »³, « ma physique »⁴, moins facilement « ma géométrie »⁵ ; mais, curieusement, beaucoup plus rarement et

1 La 48^e et dernière étant la réciproque.

2 À en croire Sextus Empiricus dans son livre *Contre les professeurs* (IV, 2) et, plus encore, contre les géomètres, l'encensement dans lequel les thuriféraires du tetraktys tenaient Pythagore était extravagant.

3 Leibniz, *Mathematische Schriften*, C.J. Gerhardt, Bd IV, p. 93. Lettre du 2 février 1702 à Varignon. [Nous citerons désormais ce texte avec les initiales M.S., suivies du n° du tome et du n° de la page.]

4 Leibniz n'est pas seul à le dire ; Descartes parle aussi de « ma physique », dans la lettre à Mersenne du 15 avril 1630, par exemple.

5 Et cela pour des raisons très profondes qui tiennent à la métaphysique de la création des vérités mathématiques chez les uns, au caractère très fondamental des raisons géométriques chez les autres.

toujours dans un sens relatif et faible : « mon théorème »⁶. L'eussent-ils dit et revendiqué dans un sens fort, qu'on ne les aurait pas forcément entendus ; Pascal pouvait peut-être s'attendre, lui qui avait ironisé sur de tels titres de bourgeoisie⁷ et qui était si fin à deviner, dans ce qu'il faisait, ce qui passerait à la postérité⁸, à laisser son nom aux côtés d'un théorème touchant la cycloïde : or c'est tout autre chose que Hilbert appelle « le théorème de Pascal »⁹. Plus étonnant encore : un mathématicien peut être un prodigieux inventeur dans sa discipline et ne pas avoir donné l'occasion de laisser son nom

⁶ Leibniz parle de « son théorème, infiniment plus général que ceux de De Moivre » (MS, V, 347) ; l'expression revient de temps à autre : MS, VII, 338, par exemple.

⁷ « Certains auteurs, parlant de leurs ouvrages, disent : « Mon livre, mon commentaire, mon histoire, etc. ». Ils sentent leur bourgeois qui ont pignon sur rue, et toujours un « chez moi » à la bouche. Ils feraient mieux de dire : « Notre livre, notre commentaire, notre histoire, etc. » vu que, d'ordinaire, il y a plus en cela du bien d'autrui que du leur ».

⁸ Qu'on relise ce petit fragment : « La manière d'écrire, d'Epictète, de Montaigne et de Salomon de Tultie [Cet anagramme désigne Pascal lui-même], est la plus d'usage, qui s'insinue le mieux, qui demeure le plus dans la mémoire, et qui se fait le plus citer, parce qu'elle est toute composée de pensées nées sur les entretiens ordinaires de la vie ; comme, quand on parlera de la commune erreur qui est parmi le monde, que la lune est cause de tout, on ne manquera jamais de dire que Salomon de Tultie dit que, lorsqu'on ne sait pas la vérité d'une chose, il est bon qu'il y ait une erreur commune, etc., qui est la pensée de l'autre côté ».

⁹ Il se formule ainsi au chapitre III, §2, al.3 de *Les fondements de la géométrie* : « Soient A, B, C et A', B', C', deux groupes de trois points appartenant respectivement à deux droites concourantes et tous différents de l'intersection de ces droites ; si CB' est parallèle à BC' et CA' parallèle à AC', BA' est parallèle à AB'. » (Hilbert D., *Les fondements de la géométrie*, J. Gabay, Paris, 1977, p.76-77). Nous désignerons désormais cet ouvrage que nous citerons amplement par l'abréviation LFDG, suivie du n° de la page.

CORPUS, revue de philosophie

accolé à un théorème : il n'y a pas – à présent du moins – de théorème de Leibniz. Les questions que nous posons, si elles ont un sens¹⁰, ne se confondent pas tout à fait – même si elles ne l'excluent pas – avec la question des styles : il y a incontestablement un style leibnizien, alors même qu'aucun théorème de Leibniz n'a émergé et que, en tout cas, nous ne sommes pas capables de le désigner. Si le repérage d'un théorème n'est pas l'affaire de celui qui porte ce nom, de qui est-il l'affaire ? Comment le baptême se fait-il ? À quel moment et pour combien de temps ? Il nous semble que si ces questions étaient, à chaque fois, correctement posées et réglées de science positive, elles nous entraîneraient aux entrailles de la création des mathématiques par les mathématiciens – je veux dire de ceux qui se disent entre eux tels, ici ou là, au cours des siècles – et nous apporteraient de précieux détails sur le fonctionnement de cette étrange discipline mathématique, si elle a quelque unité ou quelque uniformité.

I. Le nom propre accolé au théorème : une constitution spécifique d'autorité

Si un auteur ne peut s'attribuer par lui-même, avec un sens général et durable, la confection d'un théorème, c'est parce qu'il a le sentiment de dire les choses mêmes, qu'elles soient empiriques ou qu'elles ne le soient pas, qu'elles soient directement liées à l'acte de démontrer¹¹ ou qu'elles en soient indépendantes. Il ne peut avoir sur sa propre œuvre, en raison de l'illusion même qui s'y attache, le point de vue qui convient pour savoir le biais par lequel son travail importera et méritera de rester à la postérité, à quelque titre que ce soit, y compris comme symbole d'une phase passée et dépassée des mathématiques. « Nul ne dit cartésien que ceux qui ne le sont

¹⁰ Ne présupposons-nous pas, d'entrée de jeu, une trop grande différence entre la mathématique et la physique par exemple, comme s'il s'agissait de deux disciplines aux limites bien nettes ?

¹¹ Comme le pense Aristote, *Analytiques seconds*, II, 7, 92b 13-17.

pas » : l'adage ne vaut pas seulement en métaphysique, il en est un aussi en mathématiques, quand bien même le mathématicien aurait conscience d'utiliser une méthode qui est la sienne propre. Même les contemporains de la publication d'un théorème ne paraissent pas pouvoir tirer, pour ce faire, complètement parti de la différence de style qu'ils sentent néanmoins¹² ; ainsi voit-on Pascal, à propos du « fameux théorème de Desargues » – comme dit R. Taton – qui affirme que « deux triangles perspectifs dans l'espace ou dans le plan sont tels que les trois points d'intersection de leurs côtés homologues sont alignés et réciproquement »¹³, magnifier son « premier inventeur »¹⁴ et admirer la « merveilleuse propriété »¹⁵ qu'il lui fait découvrir ; mais il ne parle pas de « théorème de Desargues »¹⁶, pas plus, il est vrai, qu'il ne parle d'axiome d'Archimède quand il met en scène des grandeurs qui ne le respectent pas¹⁷.

¹² Carcavy, dans sa lettre à Huygens du 22 juin 1656, parle du « style » de Desargues, « un peu différent de celui des autres géomètres ».

¹³ *L'œuvre mathématique de G. Desargues*, 2ème éd., avec une postface inédite de R. Taton, Vrin, Paris, 1988, p.202. Nous désignerons désormais cet ouvrage par l'abréviation OMD, suivie du n° de la page.

¹⁴ R. Taton cite le fragment de *l'Essay pour les coniques* où Pascal le dit, qualifiant Desargues d' « un des plus grands esprits de ce temps, & des plus versés aux mathématiques, & entr'autres aux coniques » (OMD, 193).

¹⁵ OMD, 193.

¹⁶ Alors que l'expression n'est pas impossible au XVII^e siècle, comme on le voit sous la plume de Leibniz qui parle, à propos de Bernoulli, de « ses théorèmes pour trouver les rayons de ses cercles oscillateurs » (MS, V, 309).

¹⁷ Pascal, *Œuvres complètes*, éd. J. Chevalier, NRF Bib. de la Pléiade, 1954, p.591. Pascal, sans le texte subtil de *l'Opuscule de l'esprit géométrique*, fait implicitement allusion à l'axiome d'Archimède, comme nous l'appelons aujourd'hui, puisqu'il développe une géométrie non-archimédienne. Mais il se garde bien de confondre la définition des grandeurs homogènes par Euclide, qui est purement nominale, avec l'axiome d'Archimède.

CORPUS, revue de philosophie

Je ne veux évidemment pas dire que la proposition, telle qu'elle est écrite par Desargues et à la fois célébrée et réécrite par Pascal, n'était pas candidate à devenir le théorème de Desargues, comme l'appelle Hilbert qui n'est probablement pas le premier à l'appeler ainsi. Le lien entre un théorème et son éventuel étiquetage par un génitif n'est tout de même pas fortuit ni radicalement dépendant de l'arbitraire de la postérité, comme on décide, dans une commune, d'appeler telle rue la *rue Pascal* et telle autre la *rue Desargues*, en prenant bien soin qu'il n'y en ait qu'une qui porte ce nom ou cet autre. Les vocables « théorème de Pascal » ou « théorème de Desargues » impliquent que, par-delà l'espèce d'adresse culturelle dont la fonction de repérage pourrait n'être que fortuite, un certain Pascal ou un certain Desargues soient pour quelque chose dans l'établissement de ces théorèmes. Le génitif indique tout de même une relation de paternité, qu'elle soit putative ou non.

Un théorème inventé par un mathématicien, lequel croit découvrir les choses mêmes quand ces choses n'auraient aucune espèce de détachement par rapport à ce qu'il dit, ne devient jamais autant le théorème de ce mathématicien que lorsqu'on ne croit plus à son contenu et que l'on ne regarde plus que la façon de démontrer qui a produit ces choses ou dont ces choses sont solidaires ; l'intérêt paraît alors refluer des objets, lesquels semblaient déterminés par une démonstration qui prétendait établir une vérité les concernant, à un auteur ou à un style qu'il s'agit de saisir dans sa singularité ; cette singularité donne lieu à l'appellation par le nom propre de l'auteur présumé du théorème. Ainsi le *théorème de Desargues* n'est jamais mieux nommé que lorsque Hilbert établit dans *Les fondements* que l'on peut construire une géométrie projective qui l'ignore totalement¹⁸

¹⁸ « Le théorème de Desargues n'est pas valable dans la nouvelle géométrie » (LFDG, p.126). « David Hilbert a, en effet, montré que, si l'on construit une géométrie plane à partir des seuls postulats projectifs (dépendance mutuelle, disposition, parallèles), le théorème de Desargues s'en trouve exclu, car la démonstration nécessite l'introduction de postulats projectifs de l'espace à trois dimensions ou, pour demeurer dans le plan, celle de concepts métriques » (OMD, p.203).

et que l'on découvre, avec quelque déception – car le théorème est superbe dans sa visée – qu'il n'est pas une propriété de l'espace en général¹⁹, mais qu'il définit un type d'espace particulier, sans présenter davantage d'intérêt. Autrement dit, la proposition écrite par Desargues en 1648 devient le « théorème de Desargues » au moment où elle cesse radicalement d'être le théorème qui émerveillait Pascal pour devenir l'équivalent d'une définition, arbitraire et nominale comme elles le sont toutes en mathématiques ; ou d'un théorème qui n'a plus rien de fondamental²⁰. Aux yeux d'un classique, Desargues découvre une merveilleuse propriété de l'espace, qui paraît confirmer l'étonnant équilibre des diverses propriétés de cet espace à trois dimensions qui paraissaient se répondre en une sorte de système sans faille ; aux yeux d'un moderne comme Hilbert, le théorème en question devient le théorème de Desargues en ce qu'il est une espèce d'illusion dialectique sur ce que Desargues a réellement démontré ; le cas de Desargues se trouvant en quelque sorte par avance écrit dans la XIV^e règle des *Regulae* de Descartes lorsque celui-ci dénonce l'étonnement de ceux qui voient des propriétés magnifiques dans des proportions dont ils ne décèlent pas le jeu réglé ou « qui attribuent aux nombres de mystérieuses propriétés ». Tant que le théorème paraît démontrer une propriété de l'espace, le prestige est plus du côté des choses que du côté de l'inventeur ; mais dès qu'on perd cette conviction, l'intérêt reflue nécessairement sur l'inventeur dont le prestige se trouve toutefois aussitôt compromis ou diminué, puisque toute la valeur de son affirmation tenait dans l'établissement d'une synthèse, comme disait Aristote, c'est-à-dire d'un discours sur l'être, fût-il de degré ontologique modeste puisqu'il y a une différence entre l'être des choses mêmes, dans leur réalité physique, et l'être des objets mathématiques.

Le phénomène de reflux vers le nom propre peut être plus précisément établi en mathématiques par comparaison avec la désignation des lois physiques. Il n'y a ni axiomes ni théorèmes

¹⁹ Ce pour quoi on le prenait au XVII^e siècle.

²⁰ Il devient le théorème 53 dans *Les fondements* et dans le cas particulier de deux triangles coplanaires.

CORPUS, revue de philosophie

en physique ; mais il y a des principes et des lois ; éventuellement des règles qui fixent l'usage d'un dispositif expérimental et permettent de se repérer en lui conformément aux conventions qui ont été adoptées par une communauté plus ou moins large de physicien. On parle de la règle du bonhomme d'Ampère comme on parle de la règle de Bayes. Toutefois, indépendamment de ce dernier point commun, il semble que l'on puisse, en physique, désigner les principes et les lois – je ne parle pas des concepts et des objets qu'ils désignent²¹ – en les associant plus volontiers à des noms communs qu'à des noms propres, alors que, en mathématiques, à l'inverse, on désigne ordinairement les axiomes et les théorèmes par des noms de personnes plutôt que par des noms communs. Certes, il y a bien quelque hésitation entre *loi de gravitation* et *loi de Newton*, *loi de la chute des corps* et *loi de Galilée*, mais les expressions sont réellement concurrentes et l'on peut dire aussi facilement l'expression qui comporte le nom commun que l'expression qui comporte le nom propre. Or ce n'est pas le cas en mathématiques où l'expression par le nom propre est nettement privilégiée, avec toutefois des exceptions apparentes, puisque l'on peut parler de façon concurrente de *théorème de Bernoulli*²² et de *loi des grands nombres – loi*, toutefois, non pas *théorème* –. Ce privilège n'est pas une simple faveur affective ; il se pourrait que le mathématicien ne puisse pas faire autrement. En physique, quand bien même la *nature* serait une notion terriblement ambiguë, quand bien même le théoricien saurait qu'il parle d'une construction mentale qui met en jeu l'expérimentation plus profondément que

²¹ Curieusement si la situation, tant à l'intérieur de la physique qu'à l'intérieur des mathématiques, est inverse entre les lois ou les principes et les concepts physiques, ou entre les théorèmes et les notions mathématiques, les situations respectives de la mathématique et de la physique sont également inversées. Il est plus fréquent que les concepts portent un nom propre en physique qu'en mathématiques ; il est plus fréquent que les théorèmes portent un nom propre en mathématiques que les principes et les lois en physique.

²² Comme le fait Laplace dans sa *Théorie analytique des probabilités*, Courcier, Paris, 1814, p. C.

n'importe quel prétendu « donné », quand bien même les lois seraient probabilistes, et que l'on n'admettrait pas d'existence à la probabilité, il n'en faut pas moins supposer, sous une forme ou sous une autre, dans un style ou dans un autre, une limitation par les phénomènes. Peut-être de façon de plus en plus minimale ; mais quand bien même la part « physiurgique »²³ de la physique n'aurait cessé d'augmenter au point qu'on s'est demandé très tôt si la nature n'était pas le simple miroir de nos actions dont nous ne reconnaissons pas l'inversion, cet effet de miroir lié à la prise en compte des phénomènes, quel que soit leur statut, introduit un élément qui n'est pas « urgique » si l'on ose dire ; alors qu'on admet plus facilement que les mathématiques sont intégralement *mathurgiques* ou *mathématurgiques*. Certes, je sais bien qu'il existe des platoniciens en mathématiques, mais même ceux-là doivent admettre que les *mathémata* ne sont pas des choses²⁴ et que la position de leurs adversaires – que l'on peut qualifier d'aristotéliens pour aller vite – est au moins possible. Cette différence entre la dimension « urgique » des mathématiques, s'exerçât-elle sur des objets seulement symboliques ou imaginaires et la dimension de la physique, délibérément orientée vers les choses, le monde et l'univers, dont on cherche à dire quelque chose, fussent-ils radicalement liés à nos actions, implique la différence « idéologique » entre les noms des théorèmes et des axiomes de la mathématique et ceux des principes et des lois de la physique. On dit le *principe d'inertie* et non le *principe de Descartes*, la *loi de gravitation* autant que la *loi de Newton*, la *circulation du sang* et non la *circulation de Harvey*, etc. parce qu'on vise par là quelque chose qui existe dans le monde et qu'on caractérise quelques-uns de ses objets. On pourrait se demander d'ailleurs si les moments où l'on parle, sans contrepartie de noms communs, de *principe d'Archimède* ou de *loi de Galilée* ne sont pas des concessions faites à une histoire dépassée, c'est-à-dire à des énonciations périmées. « De bas en haut » est une expression qui n'a plus de signification

²³ On trouve l'expression dans *Chrestomathia*.

²⁴ Même si elles présentent un intérêt tout particulier pour parler des choses empiriques.

CORPUS, revue de philosophie

physique ; la loi de Galilée n'est qu'une expression purement régionale de la loi de gravitation, qui est plus générale. Le nom propre marque souvent soit une position dépassée ou en voie de l'être ; soit, à l'inverse, mais sans contradiction, le côté extrêmement physiurgique d'un principe, comme lorsqu'on parle de *principe de Heisenberg* et non de *principe de l'observateur*, qui régit précisément la prise en compte inéluctable, ineffaçable de l'observation dans ce qui est observé et dans l'écriture des lois qui ne peuvent jamais être de pures lois du monde²⁵.

Aux considérations précédentes d'allure générale, encore qu'elle soit menacée par de multiples exceptions, vient s'ajouter une hypothèse dont Aristote et Wittgenstein²⁶ ont essayé de penser la nécessité. On ne peut faire référence par noms communs à un théorème sans le citer entièrement, avec toute la détermination et la précision qu'il contient. Il n'est pas possible d'isoler un fragment de théorème qui permettrait de désigner, sans équivoque, ce théorème en entier. Il est à lui-même sa propre référence ; ce qui, si l'on veut parler brièvement, mais autrement que par numéros, et parvenir à des démonstrations parfois longues, impose le recours au nom propre. On peut parler du *principe d'inertie*, de la *loi de la chute des corps*, de la *loi de gravitation* sans avoir à les énoncer, comme si ces expressions désignaient des caractéristiques du monde ; sans doute est-il impossible, sans avoir appris quelque physique, de savoir la formule qui est exactement désignée par ces expressions, ni même de s'en faire une idée, mais si inexpressifs que soient

²⁵ La preuve de ce dernier point est que les multiples « effets » que la physique moderne semble multiplier à loisir, et en nombre croissant depuis quelques décennies (effet Doppler, effet Kirkendall...), portent le plus souvent des noms propres.

²⁶ On trouve chez Wittgenstein le même type d'argumentation que dans les *Analytiques seconds* d'Aristote, II, 7, lorsqu'il note dans les *Vermischte Bemerkungen*, que « la limite du langage se montre dans l'impossibilité de décrire le fait qui correspond à une proposition sans répéter cette même proposition » (*Remarques mêlées*, éd. par G.H. von Wright en coll. avec H. Nyman, trad. G. Granel, Trans-Europ-Repress, Mauzevin, 1990, p. 22).

ces vocables, si idéologiques soient-ils en feignant de nous rapporter indûment à des caractères du monde, ils ne sont pas « misexpressive », comme disent les Anglais, c'est-à-dire : ils ne sont pas égarants, aberrants. Si l'on regarde, au contraire, comment on pourrait désigner, par noms communs, le théorème de Desargues, on se rend aussitôt compte que l'on n'aboutirait qu'à des absurdités²⁷. A supposer que je l'appelle « le théorème des trois points alignés », j'en dis à la fois trop, car je déclenche l'envie de savoir de quel alignement je parle parmi les innombrables alignements dont il peut être question en mathématiques ; et pas assez, car il faudrait déterminer dans quelles conditions on obtient cet alignement de points ; mais quelque détail que je rajoute pour mieux déterminer la situation, ne fait que rallonger la désignation, sans être suffisant tant que je ne restitue pas le théorème dans son intégralité. On a beau faire : ou je cite le théorème en entier, ou je lui donne un nom, mais ce nom ne peut être qu'un nom propre.

Toutefois, ce serait une erreur de croire que cette alternative, qui ne nous laisse guère le choix, écarte, d'un coup, tous les embarras ; si l'on a résolu la difficulté de « misexpressiveness », de non-sens, voire d'absurdité dont nous parlons, c'est au prix de retomber dans d'autres que je voudrais considérer à présent. Le nom propre, qui est accolé au théorème pour le repérer, est toujours le produit d'une attribution fictive d'autorité²⁸. Je dis

²⁷ La prudence dans l'attribution d'un théorème à un auteur fait que, parfois, l'historien est contraint de donner un nom commun au théorème, mais ce nom ne fait guère alors qu'occuper une place vide de nom propre. Ainsi, après avoir discuté la paternité de Pythagore dans le fameux théorème qui porte son nom, M. Caveing et B. Vitrac se trouvent contraints de parler de « *théorème de l'hypoténuse* ». Mais cette appellation est aberrante : autant on peut parler de « définition de l'hypoténuse », autant il est absurde de parler de « *théorème de l'hypoténuse* » ; car, quoi de l'hypoténuse ? Qu'affirme-t-on de l'hypoténuse ?

²⁸ Je retiens ici l'un des aspects de l'autorité définie par Hobbes dans *Léviathan*. Est-ce un hasard si le même Hobbes, dans d'autres textes, défend une conception particulièrement technicienne et agissante des

CORPUS, revue de philosophie

toujours, c'est-à-dire : même dans le cas où l'auteur a physiquement écrit un axiome ou un théorème qui est très proche de l'utilisation qui en est faite postérieurement. Ce n'est pas, en effet, le cours de l'histoire qui, donnant son élan à la création des mathématiques, apporte logiquement le nom propre qui convient au théorème ; c'est la relecture à contre-courant de ce que produit le cours de l'histoire qui le fait. Et, s'il ne s'agit pas d'exclure les théorèmes et leur désignation de l'histoire, c'est seulement parce que cette relecture à contre-courant fait partie de cette histoire. Un théorème désigné est une production *relue*. Ainsi ne reconnaît-on pas grand chose de la règle probablement écrite par Bayes et certainement publiée par Price, sous le nom d'*Essai en vue de résoudre un problème de la doctrine des chances*, en 1764, dans l'usage qu'en fait Laplace, quelque quinze ans plus tard dans son *Mémoire sur les probabilités* (1780) et surtout cinquante ans plus tard dans l'*Essai philosophique sur les probabilités* (1814), quand il attribue à Bayes une forme « un peu embarrassée » de son propre théorème sur les causes²⁹. La règle de Bayes ne parle aucunement de causes, mais simplement d'antécédences et de subséquences d'événements liés entre eux par des rapports de conditions ; Laplace, s'il a jamais lu directement l'*Essai*, l'interprète comme

mathématiques ? On lit, par exemple dans les *English Works*, coll. & éd. par W. Molesworth, Londres, 1845, reprint Routledge Thoemmes Press, 1992, vol.VII, p.183-184 : « Certains arts sont démontrables, d'autres pas. Démontrables sont ceux dont la construction du sujet est au pouvoir de l'artiste lui-même qui, dans sa démonstration, ne fait rien d'autre que tirer les conclusions de sa propre opération. Par ce même motif, la géométrie peut également être démontrée parce que les lignes et les figures ont été tracées et décrites par notre propre action ». Hobbes aurait pu aller plus loin encore : ce ne sont pas seulement les figures et les lignes qui ont été tracées par notre propre action ; c'est l'espace qui l'est ou ce sont les espaces eux-mêmes qui le sont. Les textes de Hobbes sont nombreux et convergents : *De homine*, ch.10, V ; *De corpore*, ch.3, IX, ch.7, II ; *Léviathan*, ch.46, début.

²⁹ *Essai philosophique sur les probabilités*, Gauthier-Villars, Paris, 1921, II, p. 99. Même discours dans la *Théorie analytique des probabilités*, p. CIII.

un instrument qui permet d'assigner, dans le cas où un événement peut être produit par l'une de multiples causes, un degré de probabilité à l'hypothèse que ce soit telle cause plutôt que telle ou telle autre concurrente qui ait déclenché un événement. Le déplacement de la règle signée par Price au *théorème de Bayes* utilisé par Laplace est considérable : s'il s'agissait, dans le premier cas, non sans arrière-pensée physique et théologique dans le cas de Price, d'évaluer la marge d'erreur avec laquelle le sujet qui suppose la production d'un événement dans une situation donnée, il s'agit, dans le second, de sélectionner des causes, ce qui est très différent, mais ne laisse pas de s'effectuer sous le nom de Bayes. Il serait intéressant de suivre l'évolution extraordinairement sinueuse de ce qu'on appelle « le théorème de Bayes » qui, aujourd'hui même, a pris encore d'autres sens que celui de Laplace. La désignation des théorèmes par les noms propres est équivoque et sans stabilité. Quand un mathématicien se sert d'un théorème accolé à un nom propre historique, ce n'est généralement pas avec la précaution de l'historien ; le fit-il d'ailleurs qu'il lui faudrait attendre longtemps avant d'avoir un théorème assez fixe³⁰ ; mais cette attente même se révélerait parfaitement inutile puisque la fixité que l'on recherche dans un théorème en mathématiques n'est pas celle que l'on peut trouver dans une attribution historique. Laplace n'a que faire de la réalité, s'il en est une, du travail de Bayes ; la seule façon dont ce travail l'intéresse dans le système qui est le sien, est celle de la probabilité des causes, qui est pourtant absente de l'*Essai* apparemment rédigé par Bayes et que nous a laissé Price. Le mathématicien n'est jamais

³⁰ L'historien fractalise la notion, recherchant et compromettant souvent à la fois l'idée de « premier qui aurait écrit éventuellement telle ou telle chose », vérifie les éditions, compare le manuscrit, quand il existe, à l'édition, compromet toute identité dont le travail déductif a besoin sans grand souci voire au complet mépris de l'histoire. À titre d'exemple touchant la suspicion à l'égard du « premier », on peut prendre celui du « fameux théorème de Desargues » lui-même, qui ressemble de très près à un problème résolu par Pappus d'Alexandrie dans la *Collection mathématique* (voir éd. P. Ver Eecke, Bruges, 1933, t. II, p. 488).

CORPUS, revue de philosophie

soucieux de l'identité historique et ne peut pas l'être parce que l'identité dont il a besoin n'est pas une identité historique, laquelle introduirait dans son travail un élément de trouble et de scepticisme incompatible avec la précision qu'il recherche et qui n'est pas du même ordre que celle de l'historien³¹. Ce que Hilbert appelle « théorème de Desargues » ou « théorème de Pascal » est un regroupement et une articulation de thèses qu'il numérote dans les *Fondements* et qui n'a que peu de chose à voir avec ce qu'ont réellement soutenu Desargues et Pascal, dont les travaux sont à la fois mutilés dans la réalité de leurs actes et dotés de thèses qu'ils n'ont à coup sûr pas soutenues ou qu'ils ont soutenues sans le savoir. Le fin scalpel analytique de Hilbert fait apparaître que le théorème de Desargues que l'on tenait pour un théorème fondamental de géométrie projective ne vaut que pour un certain type d'espace et, paradoxalement, par l'introduction de considérations métriques. C'est par la métrique et non par la projection que le théorème de Desargues a pu passer pour un théorème de géométrie projective ; il n'est vrai que dans des conditions particulières. Là où, comme Taton, on est tenté d'admirer que des auteurs comme Desargues et Pascal se servent d'un espace à n dimensions (n pouvant être plus grand que 3) pour établir des propriétés de figures existant dans un espace à $n-1$ dimensions, Hilbert dénonce ce recours comme un

³¹ Toutefois, on peut se réclamer d'une espèce de « parti » en mathématiques. Je me rappelle avoir entendu, de la bouche de G. Guilbaud en son séminaire de l'École Pratique des Hautes Études, la formule humoristique et savoureuse : « on est bayésien » en probabilité, comme on est, en politique, marxiste, gaulliste ou mitterandien. Cela signifie une appartenance fondamentale, mais dont il serait trop pénible de rendre compte, comme si cela avait été ou aurait été possible dans le passé, mais plus maintenant où le parti est pris, où la partie est jouée et où la conviction est faite. Ce théorème de Bayes comprend dans sa formulation tout un ensemble de volumes (conception « négative » de savoir, conception « dynamique » du psychisme, acception « constructiviste » du moi, etc.) dont il serait difficile de faire la liste exhaustive.

défaut de leur argumentation et prend ces auteurs à contre-courant du sens général de leur démonstration.

Un dialogue de sourds s'installe entre des mathématiciens qui, tel Hilbert, invoquent un ensemble de thèses réduites par l'analyse sous le nom d'un personnage qui a existé et l'historien des mathématiques qui, sous le nom du même théorème, reconstruit, tout aussi fictivement, quoique par d'autres fictions, un travail qui aurait le même personnage historique pour auteur, mais qui n'a pas d'intérêt pour celui que soucient la seule démonstration et les fondements seuls de la géométrie. Il n'y a pas plus de vérité de Desargues ou de Pascal d'un côté que de l'autre. On pourrait s'en tenir là et dire que le théorème de Desargues, envisagé par Taton, et le même théorème envisagé par Hilbert n'ont pas plus de rapport entre eux que la constellation du chien avec l'animal aboyant ; ce serait commettre une erreur dont précisément peut nous préserver la considération des noms propres, car en tranchant ainsi la difficulté, il y a deux choses qui nous échapperaient : comment se fait-il que dans un texte qui se propose de déduire l'ensemble de la géométrie à partir de ses fondements, ce qui est le cas des *Grundlagen der Geometrie*, parus en 1899, il y ait une telle présence, délibérée et voulue par l'auteur, des théorèmes de Pascal et de Desargues ? Comment se fait-il que l'auteur des *Grundlagen* prenne autant soin, je ne dis pas de citer, mais de nommer Desargues et Pascal, de se référer à des personnes qui furent vivantes et dont les noms furent réellement habités, alors qu'il aurait pu se contenter de désigner l'équivalent de ces théorèmes par des numéros³², sans plus de repérage par des noms propres que n'en prend Euclide lorsqu'il est sensé se servir de Pythagore ? N'y a-t-il pas une étrange contradiction à faire un travail de formaliste, dont personne n'a contesté le bien-fondé et à laisser circuler dans le même texte tant d'occurrences des deux noms propres de Desargues et de Pascal, dont Hilbert conteste le caractère fondamental de ce qu'ils ont fait en géométrie ?

³² Soient les numéros 53 à 56, 61 pour les théorèmes qui concernent le théorème de Desargues ; et les numéros 40, 57, 58 pour les théorèmes qui se rapportent aux théorèmes de Pascal.

II. La temporalité du nom des théorèmes

Jetant un trait de lumière sur l'ensemble de notre affaire, Bachelard dit, dans *Le nouvel esprit scientifique* : « Les parallèles existent *après*, non *pas avant* le postulat d'Euclide »³³. Il en va de même pour l'alignement des points que Desargues prend soin de démontrer alors que ses prédécesseurs ou ses contemporains ne le remarquaient pas ; en outre, il devient le théorème de Desargues au moment où il cesse d'être vrai – du moins sous la forme où il se donnait –, c'est-à-dire au moment où ce qui est tenu pour vrai se déplace. De même que, dans la *Physique* d'Aristote, on sait qu'un corps occupait un lieu au moment même où il en change, de même on ne sait jamais aussi bien qu'une proposition était le théorème de Desargues ou de Pascal qu'au moment où on s'en étonne et où on en conteste la validité. Mais précisément quel est le rapport entre ce mouvement rétro-actif du vrai et la présentation formalisée des fondements où les définitions, les axiomes sont distingués, classés, numérotés, dont l'indépendance et la compatibilité sont soigneusement vérifiées et qui constituent un système dans lequel aucun théorème n'est recevable sans être strictement démontré à partir de propositions que l'on peut rigoureusement dénombrer ? Hilbert n'a explicitement nul besoin de Pascal et de Desargues au moment où il pose les propositions premières et dérive les théorèmes à partir d'elles seules, attentif au seul regroupement des propositions premières dont il a besoin. Faut-il dire alors que l'hommage rendu par Hilbert aux deux mathématiciens du XVII^e siècle auxquels il se réfère est simplement gratuit et fortuit ? Il s'agit de tout autre chose que de fantaisie ou de politesse. Si le moment où l'on écrit les définitions, les axiomes et les théorèmes n'a pas à s'encombrer d'histoire, en revanche, le formalisme, s'intéressât-il prioritairement et fondamentalement aux relations plutôt qu'aux objets reliés, ne peut faire comme si ce dont il parle n'avait pas été rendu possible par un certain type d'histoire. Même si le théorème de Desargues ne peut plus être tenu pour fondamental et n'est qu'un théorème devenu très particulier et, en tout cas, situé loin des prémisses

³³ *Le nouvel esprit scientifique*, PUF, Paris, 1966, p. 139.

dans les profondeurs du nouveau système, il n'en est pas moins vrai, quoique rien de cela ne s'enregistre dans le système même, que c'est par la « démonstration » de ce théorème en 1648 dans le *Traité de perspective* publié par Bosse, que la surrection d'un certain type de figure, d'espace, a en partie et lointainement rendu possible l'enchaînement des propositions en 1899, ainsi que le type d'espace requis pour lui donner sens. Le moment « zéro » de la présentation du système qui se donne comme une vaste synchronie, dont toute diachronie est en droit évacuée, est en réalité un faux moment zéro, qui a été rendu possible par une histoire, dont le développement théorique paraît ne rien garder, mais dont, plus clandestinement, les noms propres conservent une sorte de mémoire.

Tout se passe comme si les mathématiques vivaient d'une expulsion du temps, quoique le temps prenne constamment sa revanche subrepticement en s'inscrivant tout particulièrement dans les noms propres. Un nom propre, dans un texte mathématique, même en rapport de commentaire ou d'annexe avec le système général, même si l'auteur ne fait pas d'histoire des mathématiques et ne s'intéresse nullement à la vie intellectuelle de ceux qu'il cite, glisse une *date* et introduit un singulier relief dans un système qui se présente comme exclusivement synchronique. Le nom propre est le conservateur de la diachronie occultée par un système qui paraît refuser toute histoire et semble même ne fonctionner qu'à la condition qu'elle soit refusée. Si le système de Hilbert paraît refuser l'histoire ou l'ignorer activement et délibérément, quand il s'expose, en réalité, il ne fait que déplacer son rapport à l'histoire. Les noms propres des personnages historiques ont très exactement leur place à la jointure des deux systèmes, épistémique et diachronique, et dans le mouvement de cette jointure. Le fondamental historique n'est perçu comme tel, dans le théorème de Desargues, qu'à la condition d'être relégué épistémiquement au 53^e rang des théorèmes des *Fondements* ; mais il est essentiel que cette place soit conservée sous la forme d'un nom propre, sinon on ne pourrait pas même percevoir en quoi le nouveau système est important, novateur, paradoxal. Sans la tension conservée à travers les noms propres, il perdrait tout intérêt. Dans un système qui ne requiert aucune citation de théorèmes et qui

CORPUS, revue de philosophie

produit ceux-ci au fur et à mesure des besoins, par une logique interne, les noms propres font office d'irréductibles citations. Le nom propre introduit une deuxième ligne de lecture, qui entre en contradiction avec la première, laquelle n'est pas de droit essentielle pour lire la première, mais qui l'est pour expliquer les raisons de la première ou de l'existence de la première. Pour devenir intéressante, la première ligne doit apparaître comme une espèce de redressement de la perspective de la seconde. Cette seconde ligne, pour qui sait la lire – ce qui n'est nullement indispensable pour être mathématicien –, est la gardienne du cours historique, quand elle le serait sur un mode travesti et extrêmement fictif. En se donnant ces deux lignes, Hilbert dispose ses démonstrations dans une sorte d'espace-temps, le temps étant presque uniquement l'affaire, dans les *Grundlagen*, de cette référence à Pascal et à Desargues qui le concentre et sans laquelle son texte perdrait, sinon son sens révolutionnaire, du moins la conscience de ce sens.

En disant que cette histoire est fictive, je ne suggère pas qu'elle doit être opposée à celle de l'historien des sciences qui serait dépositaire de la véritable ; son histoire, qu'elle soit sympathique avec les auteurs et les œuvres qu'il traite ou qu'elle se présente en une vaste fresque, n'est pas moins fictive que l'autre. Je veux seulement souligner que, à un moment décisif de son développement, la géométrie dont Hilbert présente les nouveaux fondements se donne ou se sculpte un certain passé ; que les positions dépassées par cette géométrie nouvelle requièrent un temps qui les relègue dans le passé. La distorsion qu'il fait subir aux fondements de la géométrie se donne sous la forme d'un passé extrêmement simplifié qui désigne de façon schématique tel ou tel fragment d'œuvre. Il faut même que la distance de deux thèses, qui est logique et conceptuelle, se donne sous la forme d'une séparation temporelle. Mythologique si l'on veut, la figuration du passage d'un groupe de thèses à un autre groupe de thèses sur le même sujet s'effectue dans un temps fictif. Tout moment scientifique semble avoir un avenir

fictif³⁴, par l'imagination des problèmes que ceux qui s'y affaireront peuvent avoir devant eux, et un passé fictif, qui a ses raisons sans doute et même son effectivité, mais qui n'a aucune espèce de réalité sous la forme où il se donne. Pour rendre raison de l'immense renversement qu'il organise dans les fondements, Hilbert a besoin d'une indication temporelle d'auteurs et de problèmes retailés, recadrés pour les circonstances, qui portent une date. Il a besoin d'une histoire ; pas nécessairement d'une véritable histoire. Le découvreur doit se faire une galerie fictive de figures qu'il se choisit et parmi lesquelles il prend place le long d'une ligne d'héritage de prestigieux perdants³⁵ qu'il projette lui-même. Tout se passe comme s'il fallait plusieurs lignes de sens pour que la première, la conceptuelle, qu'on imaginerait pouvoir exister seule, soit dans toute sa force. La découverte implique de se placer dans l'histoire, fût-ce une histoire fabriquée par laquelle elle se donne un autre sens que celui qu'elle paraît avoir à la lecture et dont elle a besoin pour se comprendre elle-même. Il n'est évidemment pas dit que la réalité du processus de création soit celle de cette opposition à des figures du passé par laquelle elle se représente. Le recours aux noms propres porte la marque de ce temps idéal, qui est secrété même par les conceptions aussi détemporalisées de la science que peut l'être le formalisme hilbertien, et par lequel elles s'imaginent faussement produites.

Si l'on admet, avec Bentham et Stuart Mill, que le sens d'une proposition est un jeu de *meaning* et d'*import*, le *meaning* se constituant par un système d'oppositions synchroniques, tandis que l'*import* met en jeu le temps, on peut dire qu'il en va de même dans le système des *Fondements* que nous considérons,

³⁴ Est-ce un hasard si Hilbert consacre un ouvrage à explorer les problèmes que, en 1900, il considérait comme ceux qui se posaient au mathématicien ?

³⁵ Il faut faire perdre celui qui nous a inspirés dans les sciences ; c'est sans doute ce qui distingue l'inspiration scientifique de l'inspiration littéraire que J.T. Desanti paraissait rapprocher lorsque, au beau milieu de développements sur les mathématiques, il montrait finement comment Dante invoque Virgile.

CORPUS, revue de philosophie

le *meaning* résultant du jeu des concepts qui paraît se suffire à lui-même, mais qui est dépendant d'un *import* essentiellement supporté par les noms propres. Il est possible, tout en distinguant les deux perspectives du *meaning* et de l'*import*, de regarder comment elles s'articulent. C'est l'affaire d'une théorie des fictions d'y tâcher, comme le montrent bien les dernières pages d'un livre de Bentham intitulé *Chrestomathia*, entièrement consacrées à examiner comment, sur le terrain même des mathématiques, jouent entre elles de diverses façons l'articulation des concepts et celle des mots pour les dire ; sans toutefois s'intéresser – du moins dans cette partie, car il le fait ailleurs pour la physique et la chimie, en particulier – aux noms propres.

III. Noms propres en mathématiques et théorie des fictions

Bentham s'efforce, dans *Chrestomathia*, de montrer le jeu contradictoire, qui consiste autant en aides qu'en équivoques et en francs contresens, existant entre l'organisation conceptuelle qui produit, en apparence de façon autonome, ses propres objets, et l'organisation linguistique, sans laquelle les concepts ne pourraient avoir ni consistance ni fixité relatives, mais qui, elle aussi, apporte ses objets, lesquels ne coïncident pas forcément avec les précédents. La perspective de Bentham, dans ce texte, est pédagogique et son objectif est de montrer comment l'organisation linguistique – qui est inévitable en mathématiques comme en toute science – fait obstacle à l'accès qui convient à l'organisation conceptuelle. Mais cette difficulté ne se rencontre en pédagogie que parce que, d'abord, elle s'inscrit nécessairement dans les choses mêmes, si l'on ose dire, et ne peut être considérée comme un simple accompagnement extérieur et fortuit du concept. C'est de cette nécessité même que je voudrais parler en partant de cinq remarques sur le texte de Hilbert qui me permettront de mettre en évidence quelques fonctions des noms propres quand ils désignent des théorèmes.

La première souligne un paradoxe. Chacun sait que l'un des apports les plus fondamentaux de Hilbert est d'avoir parlé du *point*, de la *droite*, du *plan*, etc. en termes de structures et de relations plutôt que de choses, à telle enseigne qu'il ne jugeait pas fondamental que la structure qui correspond au point portât

le nom de *point*³⁶ ; même si, par une singulière résistance, le nom de *point*, avec son imaginaire propre, n'en a pas pour autant été éliminé³⁷. Certes, cet imaginaire n'entre pas dans les démonstrations, qui peuvent en droit se comprendre sans lui ; mais il faut qu'il soit présent, ne serait-ce que par opposition. Le nom propre joue, en mathématiques, exactement le même rôle, au niveau des théorèmes, où l'affrontement est celui de thèses, de jugements, de positions d'être, que le nom commun au niveau des définitions où agit un imaginaire moins engagé ontologiquement. En termes humiens, on pourrait dire que l'appel aux noms propres ne reste pas sans effet sur la croyance³⁸, c'est-à-dire sur le jugement et non sur le simple fait d'envisager. Il faut essayer de préciser ce rôle.

³⁶ Et que, comme le dit Russell, « Hilbert considérait les symboles mathématiques comme des marques dépourvues de signification sur le papier » (*The collected papers of B. Russell*, ed. Slater & Köllner, Routledge, London & New York, 1996, vol. 10, p.109, 1.34-35), tenant les mathématiques elles-mêmes comme « la manipulation de ces marques selon certaines règles » (p.115).

³⁷ Dans *L'axiomatique*, (PUF, Paris, 1967), Blanché l'a justement noté, quoique dans le style très téléologique de l'idéologie du progrès : « ... les premières axiomatiques souffrent encore de bien des imperfections, comme on le voit avec celle de Hilbert. On nous demande bien d'oublier le sens concret des termes propres à la théorie, de considérer les points, les droites et les plans simplement comme des « choses » qui satisfont aux axiomes ; mais comme ces termes sont conservés, on favorise ainsi, au lieu de le contrarier, nota penchant spontané vers une certaine interprétation concrète déterminée. On le rend même presque invincible... » (p. 46).

³⁸ Hume a bien vu que l'introduction de noms propres de personnages historiques dans un récit en change complètement la teneur. On lit, dans le *Traité de la nature humaine*, L.I, Part. III, sect. X, Of the influence of belief : « Les auteurs de tragédie empruntent souvent leur fable ou du moins les noms de leurs principaux personnages de quelque passage connu de l'histoire ; et cela, non pas afin de tromper les spectateurs, car ils confesseront franchement que la vérité n'est pas

CORPUS, revue de philosophie

La seconde remarque consiste, en effet, à s'étonner que Hilbert fasse si grand cas de théorèmes qu'il ne rencontre pas sur son chemin sans adjoindre à leur démonstration des conditions particulières que ne lui impose pas sa nouvelle géométrie. Comment se fait-il que si, comme le dit Hilbert, le théorème de Desargues n'est pas démontré, lui soit faite une place si envahissante en marge du discours théorique des *Grundlagen* ? Il semble que le maximum de sens ne soit pas dans ce fonctionnement mais dans le fait d'avoir réussi à montrer que ce théorème n'existe pas dans des conditions aussi universelles que lui assignait Desargues ; la réfutation étant, d'une certaine façon, plus importante que la position même qu'on lui substitue. Tout se passe comme si Hilbert faisait autant de cas de la disparition d'un théorème (ou de deux théorèmes, si on compte celui de Pascal) que de la production du système même qui a permis cette disparition. On a parlé de parricide pour qualifier l'attitude de Socrate à l'encontre de Parménide dans le fameux dialogue de Platon : les *Grundlagen* prennent, à cet égard, des allures de parricide. Une place qui était somptueusement remplie se trouve vidée de sa substance par une thèse qui ne la remplace pas, à proprement parler, mais qui laisse une espèce de cicatrice ou, si l'on préfère une autre image, puisque la réfutation est symboliquement une sorte de mise à mort, une espèce de tombeau vide.

Insistons quelques instants, en troisième lieu, sur la beauté du théorème de Desargues, qui ne pouvait pas laisser Hilbert indifférent³⁹, qui saisit toute personne susceptible d'en comprendre

observée scrupuleusement en toute circonstance ; mais afin de procurer une réception plus facile dans l'imagination pour les événements extraordinaires qu'ils représentent ». Il vaut la peine de suivre les pages qui suivent ce texte dans le *Traité* en ce qu'elles nous permettent d'envisager la fonction du nom propre dans les textes mathématiques comme l'introduction de ceux-ci dans un système dynamique qui permet de vivifier, d'activer le jeu des forces qui agissent pour que l'on comprenne, selon un certain rythme, le texte proposé.

³⁹ N'oublions pas qu'il est lui-même l'auteur d'un livre sur *Geometry and the imagination* qu'il a co-rédigé avec Cohn-Vossen (Chelsea publishing

l'inattendu et sensible précisément à la valeur de confirmation de l'idée qu'un classique pouvait se faire de l'espace et qui, de plus, nous rappelle que Desargues est l'un des plus grands géomètres de la perspective⁴⁰, nous laissant mesurer l'ampleur de l'effondrement d'une esthétique rationnelle qui, en 1648, semblait donner les lois mêmes de la profondeur et pas seulement d'une représentation relativement fortuite de celle-ci⁴¹. La beauté du théorème de Desargues a fonctionné comme

company, New York, 1990, 1ère éd. en 1932). Dans ce livre, Hilbert se proposait de « to give a presentation of geometry as it stands to-day, in its visual, intuitive aspects. With the aid of visual imagination, we can illuminate the manifold facts and problems of geometry, and beyond this, it is possible in many cases to depict the geometry outline of the methodes of investigation and proof, without necessarily entering into the details connected with the strict definitions of concepts and with the actual calculations » (p. III). Le livre prend des allures de compensation quand il écrit en juin 1932, préfaçant l'ouvrage, qu'il a été écrit « to bring about a greater enjoyment of mathematics, by making it easier for the reader to penetrate to the essence of mathematics without being to weigh himself down under a laborious course of studies ». La beauté se trouve donc promue au rang d'une sorte d'introductrice à l'essence des mathématiques ; on est loin de la tâche de 1899, à moins qu'il ne s'agisse de se rendre sensible à une autre sorte de beauté que la beauté classique, vaincue en quelque sorte sur son propre terrain. Ne reconnaît-il pas, quelques lignes plus bas, que « there are nevertheless some beautiful geometric investigations which can be fully explained only to those with a certain amount of training if tiresome length of presentation is to be avoided » (p. IV).

⁴⁰ Le théorème est prouvé dans un livre sur la perspective : *Manière universelle de M. Desargues pour pratiquer la perspective*, Paris, 1648, p. 340-343.

⁴¹ C'est probablement cela que Pascal trouve merveilleux dans le théorème de Desargues. Pascal est assez enclin à juger, comme on le voit dans un certain nombre de fragments des *Pensées*, que l'espace n'a pas d'existence en soi et n'est qu'une façon, fictive sinon tout à fait fallacieuse, pour nous autres hommes d'organiser les choses (par exemple, au début d'*Infini rien*) ; mais ce qui est frappant, dans le

CORPUS, revue de philosophie

leurre, en ce sens qu'elle paraît faussement confirmer la vérité ; et la démonstration de sa fausseté est une espèce d'outrage à sa beauté, alors que la beauté n'a strictement rien à voir avec la vérité. Mais qu'advient-il de la beauté d'un théorème dont on a montré les mauvaises raisons ? Le cas de Desargues ne paraît dès lors plus celui d'un père que l'on tue symboliquement, mais plutôt celui d'Antigone, située entre deux morts ; la première résultant des coups portés par Hilbert qui n'était pas tout à fait le premier à les donner et qui transforme la beauté en une simple nostalgie de la beauté ; la seconde qui résulte de l'oubli de ce théorème. Si un certain nombre de théorèmes qui portent ainsi le nom d'un mathématicien qui a vécu se situent en

théorème de Desargues, c'est que la propriété qu'il découvre est si forte et si belle qu'elle paraît concerner l'espace comme s'il se fût agi d'un objet transcendant. L'émerveillement est lié à l'illusion de la transcendance. Ainsi trouve-t-on dans l'*Opuscule de l'esprit géométrique*, concluant un passage sur les grandeurs hétérogènes : « Voilà l'admirable rapport que la nature a mis entre ces choses, et les deux merveilleuses infinités qu'elle a proposées aux hommes, non pas à concevoir, mais à admirer » (Pléiade, p. 590). Et, un peu plus loin, après avoir rejeté hors de toute prétention aux démonstrations géométriques « ceux qui demeureront dans la créance que l'espace n'est pas divisible à l'infini », il ajoute : « Mais ceux qui verront clairement ces vérités pourront admirer la grandeur et la puissance de la nature dans cette double infinité qui nous environne de toutes parts, et apprendre, par cette considération merveilleuse à se connaître eux-mêmes, en se regardant placés entre une infinité et un néant de mouvement, entre une infinité et un néant de temps. Sur quoi on peut apprendre à s'estimer à son juste prix, et former des réflexions qui valent mieux que tout le reste de la géométrie même » (Pléiade, p.591). De même, le texte du traité sur la *Sommation des puissances numériques* s'achève sur un sentiment d'admiration touchant la cohérence entre l'arithmétique qu'il vient de proposer et la géométrie non-archimédienne qu'il préconise : « J'ai tenu à ajouter ces quelques remarques, familières à ceux qui pratiquent les indivisibles, afin de faire ressortir la liaison, toujours admirable, que la nature, éprise d'unité, établit entre les choses les plus éloignées en apparence » (Pléiade, p. 1432).

quelque sorte entre deux morts, il serait toutefois malvenu de suggérer que nous décrivons là le lot commun ou le destin ordinaire des théorèmes. D'ailleurs, quelques décennies après la publication des *Grundlagen*, ne s'est-on pas mis à parler de l'espace ou des espaces de Hilbert, comme le fait L. de Broglie, quand il s'interroge, non sans quelque scepticisme, même encore dans les années 1970, sur les chances que ce type d'espaces servent un jour en microphysique⁴² ? De toute évidence, on peut parler de théorèmes désignés par un nom propre et qui ne sont pas, si l'on ose dire, encore morts ; je dis bien *morts* et non pas *réfutés*, la réfutation étant sans doute dans ce domaine une condition nécessaire de la mort, mais pas suffisante.

Notre quatrième remarque entend préciser une des dimensions des rapports entre ce que nous avons appelé les deux lignes de lecture ; en d'autres termes, entre les concepts et les noms. Elle concerne la mise en scène des propositions par les noms propres ; ce qui est particulièrement frappant dans le cas du théorème de Desargues qui, lui-même servait à des mises en scène. Hilbert, tel Shakespeare dans *Hamlet*, paraît faire monter une scène sur la scène ou, si l'on préfère, un théorème scénique par lui-même, sur la scène qui va assurer sa destruction symbolique. Le jeu de la perspective est lui-même mis en perspective pour que l'on comprenne la vanité de cette représentation. Mais si le concept fait le travail de nous assurer de cette vanité, il faut que le nom apporte la dimension du spectacle et de la mise en scène. Les noms de Desargues et de Pascal sont les dimensions de la mise en scène, en ce qu'ils lisent ou permettent de lire la démonstration selon une autre scansion et un autre style que ceux-là mêmes qui conduisent aux résultats. La démonstration pourrait effectuer un dépassement aveugle, sourd et muet ; la présentation de la démonstration en

⁴² On lit par exemple dans *Recherches d'un demi-siècle*, A. Michel, Paris, 1976, p.50-51 : « ce serait une grave erreur d'attribuer une réalité physique » à « des concepts abstraits tels que ceux de l'espace de Hilbert en mécanique quantique, de l'espace de configuration en mécanique classique et en mécanique ondulatoire, de l'extension-en-phase en thermodynamique statistique ».

CORPUS, revue de philosophie

dépassement implique sa transformation en spectacle. Il y a une très grande différence entre présenter un théorème en 53^e position et montrer pourquoi il ne pouvait pas figurer dans les toutes premières positions. Dans le second cas, on théâtralise le dépassement ; dans le premier, on a effacé toute théâtralisation au point de ne plus rien voir de remarquable dans un « admirable » théorème.

Enfin, il faut noter en cinquième lieu que cette théâtralisation, par laquelle le psychisme, jouant de plusieurs registres, s'émeut de lui-même, n'a pas seulement une valeur esthétique ; ou, plus exactement, si elle a cette valeur esthétique, c'est parce qu'elle met en jeu l'activité de création elle-même, c'est-à-dire non seulement la création de théorèmes mais, par son intermédiaire, la création du psychisme par lui-même. Dans une conception beaucoup plus matérialiste que celle qu'on pourrait attendre de sa part, Pascal disait que, l'esprit n'ayant pas de nature, tout lui devenait nature⁴³ ; sans qu'il y ait aucune raison pour que les objets qu'il forge lui-même échappent à la règle⁴⁴. La pensée s'identifie à des objets qu'elle fabrique ou les introjecte pour se constituer elle-même par les objets qu'elle fait. C'est ainsi que, comme le note habilement Merleau-Ponty dans la *Phénoménologie de la perception*, la perspective peut encore se mettre elle-même en perspective⁴⁵ ; le théâtre devenant la scène d'un autre

⁴³ Frag. 148-425 dans les *Œuvres complètes*, Intégrale-Seuil, Paris, 1963, p. 519.

⁴⁴ D'ailleurs si la première partie de la liste contient essentiellement des êtres naturels (astres, ciel, terre, éléments, plantes, choux, poireaux, animaux, insectes, veaux, serpents) – encore que ces êtres mêmes puissent prendre un caractère symbolique sous la plume de Pascal (comment certains d'entre eux n'évoqueraient-ils pas leur usage biblique ?) –, la seconde contient des sortes d'exactions soit à des règles « naturelles » (fièvre, peste), soit à des règles manifestement culturelles (guerres, famines, vices, adultères, incestes).

⁴⁵ Dès *Le primat de la perception*, Merleau-Ponty avait souligné que « toute conscience est perspective, même la conscience de nous-mêmes » p. 42. La *Phénoménologie de la perception* raffinerait ce point, lorsqu'elle établira

théâtre, les opérations s'appliquant à elles-mêmes en quelque sorte, par cette espèce de jeu duel du concept et des mots ; les mots permettant ce redoublement et ce dépassement par le concept. Toute position acquise en mathématiques, par la production de méthodes ou d'objets peut devenir la condition, non pas toujours et seulement d'une déduction, mais d'une sorte de constitution d'objets que la déduction pourra remettre en question, mais qui ne laisse pas de lui faire fond.

J.T. Desanti, dans le dernier ouvrage qu'il ait publié, *Philosophie : un rêve de flambeur*⁴⁶, parlait sans doute encore trop succinctement de la notion de *noyau*, qui permettait à la rationalité mathématique de se constituer ; je voudrais, pour terminer, préciser en quel sens la désignation des théorèmes par les noms propres, sans être le seul élément de ce qui constitue de tels noyaux, fait évidemment partie de cette constitution. Si le terme ne prêtait tellement à équivoque, en raison de l'usage si spécifique qu'en a fait Kant, on pourrait dire que les thèses étiquetées par des noms propres sont en quelque sorte des *schèmes* pour établir des théorèmes ou des thèses de plus haut niveau. Le travail intellectuel ne peut se passer d'un matériau qui, quelle que soit sa fausseté conceptuelle, donne sens, pourvu qu'il repère cette fausseté, à des systèmes par quelque côté supérieurs.

Toute conception complexe paraît toujours structurée par des notions plus simples et plutôt métaphoriques ; le rapport de complexité à simplicité ne devant pas se comprendre à la façon cartésienne d'une composition, mais dans le sens d'une trame,

l'existence d'« un espace mythique où les directions et les positions sont déterminées par la résidence de grandes entités affectives » (p. 330), et le développera, comme on le voit dans l'usage qui est fait de la perspective : « Sans doute, le monde se profile spatialement d'abord. [Mais], plus profondément, les profils spatiaux sont aussi temporels (...). La ville dont j'approche change d'aspect, comme je l'éprouve quand je la quitte des yeux pour un moment et la regarde de nouveau » (p. 379). Merleau-Ponty fait jouer à la perspective un rôle qui met en jeu le fonctionnement de la conscience dans son ensemble.

⁴⁶ *Variations philosophiques 2*, Figures-Grasset, Paris, 1999.

CORPUS, revue de philosophie

comme lorsque les articulations d'une main fantasmée paraissent structurer les moments d'un problème de centre de gravité d'un volume⁴⁷, ou quand le modèle du *contrat* ou du *trust* paraît schématiser un calcul de probabilité. Car ce n'est pas seulement le corps qui donne lieu à ces noyaux autour desquels gravitent les concepts : des pratiques et des institutions sociales le font aussi. Et, pour ce qui est des *Grundlagen* de Hilbert, on voit que des théorèmes associés à des noms de mathématiciens qui ont vécu et qui sont censés les avoir tenus pour vrais, alors qu'on ne les croit plus tels aujourd'hui, peuvent servir de noyaux fondamentaux pour la constitution d'autres théorèmes. Les travaux mathématiques, dans leur extrême diversité, ne servent évidemment pas toujours de socle à partir duquel on dériverait les diverses propositions ; mais ils peuvent être les matériaux dépassables pour d'autres chaînes de raisons. Les noms propres assignés aux théorèmes ont souvent ce sens.

Si les noyaux constitués par les théorèmes désignés par des noms propres sont plus intéressants que ceux qui sont constitués par des fantasmes corporels par exemple, c'est parce que, à la différence de ceux-ci et mieux que ceux-ci, ils permettent de mettre en question l'universalité et l'éternité des mathématiques. Il n'est pas vrai que, comme le dit Husserl, « le théorème de Pythagore, toute la géométrie, n'existent qu'une seule fois, si souvent et même en quelque langue qu'ils puissent être exprimés »⁴⁸ ; le théorème de Pythagore n'existe que dans une suite de lectures, d'écritures et d'usages divers qui en changent constamment la portée et même qui le rendent faux,

⁴⁷ Je fais bien sûr ici allusion à Pascal ; mais on trouve aussi chez Kant une confirmation assez fruste de ce genre de considération, lorsqu'il donne comme illustration privilégiée du schème le rapport du nombre à l'acte de compter sur ses doigts.

⁴⁸ *L'origine de la géométrie*, trad. J. Derrida, PUF, Paris, 1990, 3ème éd., p. 179. La géométrie ne saurait être non plus identiquement la même dans la diversité de ses expressions linguistiques. Une langue permet une expression qu'une autre ne permet pas ; du moins, s'il est possible de sauvegarder un sens d'une langue à l'autre, n'est-il pas possible d'assurer l'équivalence de la surrection de ce sens.

car il ne vaut que solidaire de certains types d'espaces, étant radicalement faux dans les autres. Ce qu'il faudrait plutôt expliquer, c'est pourquoi les propositions mathématiques se produisent avec cette illusion que Husserl donne si péremptoirement de surréction, une fois pour toutes, comme une vérité. N'existe-t-il pas, comme le montrait Scheler, des sentiments qui ne peuvent manquer de se donner comme éternels, alors que les histoires personnelles montrent bien dans les faits qu'ils sont périssables ?

Conclusions

1. La recherche que j'esquisse ici est évidemment très imparfaite, partielle et susceptible de multiples objections. Pourquoi parle-t-on de *sommes triangulaires* ou de *sommes pyramidales* et pas de *sommes de Pascal* ? Est-ce parce que, très vite, l'instrument infinitésimal court-circuitera ces façons très lourdes de procéder ? Mais pourquoi parle-t-on d'*intégrales de Riemann* alors qu'on ne parle pas d'*intégrales de Leibniz* ? Il est inévitable que la désignation des concepts suivent d'autres lois encore que celles des théorèmes. L'histoire des concepts n'est pas exactement celle des théorèmes et la mathurgie des concepts ne saurait être celle des théorèmes ; le jeu des noms propres et des noms communs que *Chrestomathia* envisage presque exclusivement pour les concepts et dont nous nous sommes inspirés pour traiter des théorèmes ne fonctionne pourtant pas, dans l'un et dans l'autre cas, de la même façon.

2. Ce n'est d'ailleurs pas dans les seules mathématiques qu'il faudrait pousser l'investigation. Nous avons suggéré que la physique permettait d'enrichir cette enquête et peut être d'effectuer des retours utiles vers les mathématiques ; avec sans doute toutefois des points de réflexion très spécifiques, car les expériences mêmes peuvent être désignées par des noms propres. Les phénomènes et les organes auxquels la biologie s'intéresse donnent lieu à un chassé-croisé énigmatique des désignations : selon les critères que nous avons cherché à donner pour les mathématiques, il semble extravagant que la *glande pinéale* que Descartes est le seul à avoir vue s'appelle encore la *glande pinéale*, si imaginaire soit-elle, alors qu'on parle

CORPUS, revue de philosophie

de *faisceau de His* ou de *trompe de Falloppé* avec plus de réalité. Celui qui chercherait dans ces domaines serait le bienvenu et permettrait d'expliquer beaucoup plus de choses qu'on ne pourrait croire de la production, du fonctionnement et de la circulation du savoir. Il ne faudrait pas oublier non plus les façons de classer les maladies ; car il n'est pas simple d'expliquer pourquoi on appelle signe *de Koplik* la petite tache qui apparaît sur la muqueuse buccale lors d'une période particulière de la rougeole, alors qu'on appelle précisément du nom commun de *rougeole* la maladie dont elle est le signe.

3. Je n'ai pas dissimulé que l'enquête à peine commencée ici doit beaucoup à *Chrestomathia* sur le terrain des sciences ; mais elle est, chez Bentham lui-même, partie de considérations sur le droit et la politique. Il remarquait en effet, dans le *Manuel des sophismes politiques*, que les lois, les articles, les amendements n'étaient pas désignés de la même manière et il s'interrogeait sur la meilleure façon de les désigner. Si, en philosophie pratique, on parle de *la loi morale de Kant*, il faut reconnaître le caractère exceptionnel d'une telle appellation car on assigne de façon assez rare un nom propre au précepte ou à la loi auxquels on se réfère : qu'est-ce qui empêche cette assignation ? Il faut être bien savant pour répondre à ces humbles questions qu'on a pourtant l'avantage de pouvoir poser avec une clarté et une détermination sans pareilles : pourquoi utilise-t-on un nom ou un adjectif communs et là, un nom ou un adjectif propres ? Il faut pourtant oser dire que le savoir de ces questions est une connaissance principielle.

4. Je terminerais en le montrant brièvement par un jugement d'Helvétius qui saisit par sa force quand on le lit ou l'entend pour la première fois et qui se révèle étonnamment faux si nos remarques précédentes sont justes : « On voit toujours, disait-il, à la manière différente dont les hommes tirent parti d'un principe ou d'une découverte, à qui ce principe ou cette découverte appartient »⁴⁹, suggérant que c'est lui qui s'en sert le mieux ; je pense que c'est tout le contraire qui est vrai : il n'y a aucune raison de croire que c'est l'inventeur d'un principe qui

⁴⁹ *De l'Esprit*, IV, I, note 4.

Jean-Pierre Cléro

s'en sert le mieux et il est plutôt ordinaire que celui dont on accole le nom à un principe ou à un théorème quelconques se soit assez régulièrement trompé sur sa portée.

Jean-Pierre CLÉRO
Nanterre, le 26 septembre 2002

LE COMPTAGE DU NOM « PROPRE »

En 1965, Lacan souligne l'ambiguïté de l'expression « nom propre » : nom spécifique pour désigner quelqu'un et « nom à proprement parler »¹. Il est celui qui nous montre de la façon la plus propre ce qu'est le nom, notamment de par cette fonction d'identifier l'enracinement du sujet².

Il existe de nombreuses théories du nom propre, parmi les linguistes, les logiciens, les anthropologues : citons Levi-Strauss, Carnap, Kripke (un désignateur rigide), Peirce, Searle (une description déguisée)... ainsi que Sir Gardiner et Lord Bertrand Russel, que Lacan discute et récuse. L'originalité et la force de l'apport de Lacan tient précisément à ce que son abord du nom propre s'appuie sur une définition rigoureuse du sujet : représenté par un signifiant pour un autre signifiant.

Le nom propre peut être traité, par l'inconscient, comme un signifiant. Par exemple, Ernst Lanzer, dit « l'homme aux rats », est, rapporte Freud, pris à un certain moment d'une compulsion de maigrir, soit ne pas être gros (*dick*)³. Freud montre qu'il s'agit là du déplacement de sa jalousie envers son cousin Richard (diminutif : *Dick*) qui faisait la cour à son amie alors au loin. Le signifiant *dick* représente le sujet de l'inconscient, ici du symptôme, pour un autre signifiant, soit Dick, un nom pris comme signifiant.

Le nom propre n'est cependant pas un signifiant quelconque, sur le même plan que n'importe quel autre, car il sert à désigner aussi le propre du nom où s'enracine l'identification intime du sujet. Celle-ci s'opère cependant, remarquons-le, sur un mode assez énigmatique voire paradoxal puisque le nom propre est personnel au sujet, propre, mais aussi se transmet à d'autres, les enfants par exemple, à des choses (les Citröen), à des classes (les Don Juan)...Le nom

¹ J. Lacan, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, 7 avril 1965, inédit.

² J. Lacan, *L'identification*, 10 janvier 1962, inédit.

³ S. Freud, *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1967, p. 221.

CORPUS, revue de philosophie

propre est aussi, comme le dit Lacan, « une fonction volante »⁴. Fonction propre et volante. Proprement volante ? Volantement propre ?

On peut tenter alors de cerner la particularité de ce signifiant. À partir de ce que Lacan en dit, je retiens deux propriétés qui me paraissent caractéristiques du nom propre. Curieusement elles renforcent son caractère énigmatique car à un certain niveau elles apparaissent contradictoires : le nom propre ne joue pas sa fonction comme un mot ayant un sens, car il ne se traduit pas, et en même temps il est quand même porteur d'une signification. Sa signification ne le rend pas traduisible mais *insubstituable*. Voyons cela de plus près.

En 1962, Lacan définit le nom propre par son caractère intraduisible : « Le nom propre [...] ne se traduit pas, puisqu'il se transpose simplement, il se transfère, et c'est bien là sa caractéristique. Je m'appelle Lacan dans toutes les langues et vous aussi de même chacun par votre nom. Ce n'est pas là un fait contingent, un fait de limitation, d'impuissance, un fait de non sens, puisqu'au contraire c'est ici que gît, que réside la propriété toute particulière du nom, du nom propre dans la signification.⁵ » Il peut y avoir quelques modifications dans le passage d'une langue à l'autre, par exemple *Cologne* pour *Köln*, mais les repères phonématiques essentiels se conservent, même approximativement. Cette propriété n'est pas rien, puisqu'elle a permis le déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion à partir des noms Ptolémée et Cléopâtre qui étaient translittérés en plusieurs écritures (grecque, démotique...) dont certaines étaient connues. La correspondance des lettres des noms, dans les langues différentes, effectuée hors sens, a permis la découverte du sens des hiéroglyphes égyptiens.

Cette translittération d'une langue à l'autre se fonde sur la fonction de l'écrit. Par là elle signe un nouage du nom propre à l'écrit et plus précisément à sa dimension de trait. D'ailleurs, même quand le passage du nom propre d'une langue à une

⁴ J. Lacan, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, 6 janvier 1965, inédit.

⁵ J. Lacan, *L'identification*, 10 janvier 1962, inédit.

autre n'est pas rigoureusement translittéré, des traits distinctifs demeurent. Par la fonction du trait, le même est transposé d'une langue à l'autre. Ce trait, Lacan, toujours en 1962, le nomme *trait unaire* adaptant la traduction ordinaire de « trait unique » pour *l'einzigiger Zug* dont Freud fait le support de l'une des formes d'identification⁶. Le trait unaire est le trait comptable de la marque distinctive qui sert à marquer la différence à l'état pur, tel le trait d'encoche sur les os de mammifères trouvés dans les grottes du Mas d'Azil. La multiplicité des traits ne fait pas valoir des différences qualitatives mais bien la marque répétée du un de différence comme tel⁷.

Dans certaines écritures un élément souligne le trait qui rattache le nom propre à l'écrit : la majuscule, le cartouche (pour les hiéroglyphes)...

Le trait unaire est le support du nom propre et ses lettres en sont les représentantes. Depuis bien longtemps cela sert de ressort aux multiples procédés littéraires qui jouent sur les lettres du nom propre, les faisant entrer dans des combinaisons, des réseaux plus ou moins savants. Par exemple les différentes sortes d'acrostiches. Etienne Tabourot, dans *Les bigarrures du Seigneur des Accords* (1588), en fournit de beaux exemples. C'est comme si la lettre se détachait du nom pour en incarner une fonction unaire à elle seule.

Cette fonction de trait unaire jouée par la lettre se dévoile aussi dans les oublis de nom. Des lettres isolées, ou des segments de lettres se détachent les uns des autres, certains tombant dans l'oubli, d'autres non. Qu'on se reporte à l'analyse par Freud de son oubli de *Signorelli*, le nom du peintre des fresques d'Orvieto, et au schéma aux allures d'une machine à poulies qu'il en trace⁸. Dans sa reprise en 1965, Lacan montre que le « o » et le « elli » surnagent dans les noms de substitution

⁶ S. Freud, « L'identification », *Psychologie des foules et analyse du moi* (1921), Paris, Payot, 1981.

⁷ J. Lacan, *L'identification*, 6 décembre 1961, inédit.

⁸ S. Freud, *La Psychopathologie de la vie quotidienne* (1901), Paris, Gallimard, 1997, p. 40.

CORPUS, revue de philosophie

qui viennent à Freud (Boltraffio, Bosnie, Boticelli) mais que le vrai ensemble de lettres qui tombent dans l'oubli, sans nom de substitution, est « Sign », c'est-à-dire précisément les premières lettres du nom (Sigmund Freud) de Freud : « c'est la place de son désir à proprement parler, en tant qu'elle est la vraie place de son identification qui ici se trouve placée au point de scotome, au point en quelque sorte aveugle de l'œil »⁹, puisque pendant tout le temps de l'oubli, avant qu'un italien cultivé ne rappelle le nom à Freud, ce dernier voit le portrait du peintre, peint sur les fresques d'Orvieto, (le regarder) avec une brillance particulière.

Certaines lettres du nom propre sont plus porteuses que d'autres de l'identification unaire du sujet. Le propre du nom propre peut se réduire à certaines lettres dans le nom propre.

On mesure aussi qu'il y a quelque chose de précaire dans cette identification et qu'elle peut venir border un trou. Cela nous fait déboucher sur la deuxième propriété du nom propre que nous extrayons de chez Lacan, propriété qui apparemment s'oppose à la première puisqu'elle repose sur une fonction de signification, d'abord écartée.

Cette signification ne se traduit pas d'une langue à l'autre – sauf exception – et elle est souvent latente ou voilée, mais elle existe.

Plusieurs facteurs interviennent. Il y a d'abord le fait que le nom propre peut évoquer un nom commun par assonance complète ou partielle, proche ou lointaine. C'est l'objet de jeux de mots plus ou moins insultants qui commencent dès la maternelle. Le rapprochement du nom propre et du nom commun rejoint aussi l'origine historique des noms de famille. L'apparition des patronymes (mot attesté depuis 1908) est tardive et ils proviennent de surnoms (généralisés au 14^e siècle) tendant à se transmettre de père en fils (Édit de Villers-Cotterêts, 1539 pour la transmission du nom de baptême en français), remplaçant le nom unique du premier millénaire. À l'origine, les surnoms avaient un sens, péjoratif ou laudatif¹⁰.

⁹ J. Lacan, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, 6 janvier 1965.

¹⁰ Marianne Mulon, *Origine et histoire des noms de famille*, Paris, ed. errance, 2002.

De nos jours le sens du nom peut jouer un rôle dans le choix du nom d'un personnage par un auteur, ou le choix du prénom pour un enfant (le prénom faisant partie du nom) dans la mesure où le nom ou l'association prénom-nom est censée influencer sur le destin et le caractère de celui ou celle qui le porte. Gargantua doit son nom aux paroles prononcées par son père Grandgousier à sa naissance : « Quel grand (gosier) tu as ».

La civilisation chinoise a un caractère exemplaire pour traiter du rapport du nom au sens¹¹. Alors que le nombre de noms patronymiques, *xing*, est relativement limité, celui des prénoms, *ming*, est immense. Le *ming* est le nom par excellence, chacun est composé sur mesure, par prélèvement de mots de la langue commune. En principe il est donné par le père ou le grand-père paternel. Tous les prénoms sont inventés. Contrairement à ce qui se passe en Occident, origine et attribution ne sont pas dissociés. En outre, le prénom peut changer selon les âges de la vie et le statut social du sujet. Dans le choix du prénom peuvent entrer en ligne de compte : l'évocation de données astrologiques ayant présidé à la naissance, les circonstances de lieu, date... de cette naissance, le contexte familial, historique, des références littéraires...

Les déterminations de sens dont est pétri le prénom n'empêchent pas qu'une fois attribué il fonctionne indépendamment de celles-ci, hors sens. Cependant le sens est toujours virtuellement présent, beaucoup plus qu'en français, et peut refaire surface à la moindre sollicitation. C'est le cas, par exemple, de textes écrits puisqu'il n'y a pas de majuscule dans les caractères chinois. Cela n'est d'ailleurs pas sans poser problème aux traducteurs de romans chinois : doivent-ils transposer le nom des personnages seulement en fonction du son, comme un pur nom propre, mais en perdant des associations de sens nécessaires à la compréhension du texte, ou bien en fonction du sens mais en risquant des incongruités (Orchidée les grands pieds) ou des surcharges dans la langue d'arrivée ?

¹¹ Viviane Alleton, *Les chinois et la passion des noms*, Paris, Aubier, 1993.

CORPUS, revue de philosophie

Au-delà de cette question du sens, l'exemple chinois met le doigt sur un élément essentiel dans l'abord du nom, à savoir sa référence extra-linguistique (que Levi-Strauss avait aussi pointée) : celle du donneur de nom. Le nom propre, le prénom en faisant partie, est un nom donné, et donné en fonction d'un désir de celui qui nomme, en principe exprimé en termes de bonheur, réussite. Le nom propre n'est pas que la description d'un référent (une *Bedeutung*), il est l'acte de celui qui nomme. Il porte en lui une charge de désir. C'est pourquoi, en psychanalyse, prononcer un nom n'est pas anodin, c'est un acte qui commémore la part de désir contenue dans l'attribution du nom.

La signification d'un nom provient aussi d'autre chose que de son sens plus ou moins approximatif. Elle provient de ce que Lacan appelle sa valeur « d'avertissement ». « Il saute aux yeux que si un nom propre n'avait aucune espèce de signification, au moment où je présente quelqu'un à quelqu'un d'autre, il ne se passerait absolument rien du tout. Alors qu'il est clair que si moi je me présente à vous comme Jacques Lacan, je dis quelque chose, quelque chose qui tout de suite comporte pour vous un certain nombre d'effets significatifs. D'abord parce que je me présente à vous dans un certain contexte : si je suis dans une société c'est que je ne suis pas dans cette société un inconnu. D'autre part, du moment que je me présente à vous Jacques Lacan, ça élimine déjà que ce soit un Rockefeller par exemple, ou le comte de Paris ! Il y a déjà un certain nombre de références qui viennent tout de suite avec un nom propre. Il peut se faire aussi que vous ayez déjà entendu mon nom quelque part. Alors bien sûr ça s'enrichit. Dire qu'un nom propre, pour tout dire, est sans signification, est quelque chose de grossièrement fautif ! Il comporte au contraire avec soi beaucoup plus que des significations, toute une espèce de somme d'avertissements. »¹²

Rappelons la scène où Juliette Capulet s'adresse à Roméo Montaigu (Acte II, scène 2) : « Qu'est-ce après tout qu'un nom ? Ce qu'on appelle rose sous n'importe quel nom serait aussi

¹² J. Lacan, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, 6 janvier 1965, inédit.

suave. De même Roméo s'il n'était Roméo garderait les perfections qui me sont chères et qu'il ne doit pas à son titre. » Bien sûr. Mais Roméo s'appelle Montaigu et c'est un avertissement pour une Capulet.

Frege a montré qu'il fallait distinguer le *Sinn* (sens) et la *Bedeutung* (signification) d'un nom propre. Par exemple la signification *Venus* a deux sens « étoile du matin » et « étoile du soir ». Les deux sens ne sont pas substituables, pas plus que le sens et la signification, et ce sans changer la valeur de vérité. Lacan, en 1971, s'est particulièrement appuyé sur cette conception du nom propre. Mais dès 1965, alors qu'il travaille sur un autre texte de Frege, concernant les rapports du 0 et du 1, on s'aperçoit qu'il met en évidence le caractère *insubstituable* du nom propre. La référence à la signification sert à le démontrer. Le nom propre est insubstituable par son sens, et aussi, par l'avertissement qu'il contient, il est insubstituable par un autre nom propre.

Cela veut dire quoi ? Qu'il suggère le niveau du manque. « Le particulier est dénommé d'un nom propre ; c'est en ce sens qu'il est irremplaçable, c'est-à-dire qu'il peut manquer, qu'il suggère le niveau du manque, le niveau du trou, et que ce n'est pas en tant qu'individu que je m'appelle Jacques Lacan, mais en tant que quelque chose qui peut manquer, moyennant quoi ce nom ira vers quoi ? recouvrir un autre manque. Le nom propre c'est une fonction volante, si l'on peut dire, comme on dit qu'il y a une partie du personnel, du personnel de la langue dans l'occasion, qui est volante : il est fait pour aller combler les trous, pour lui donner son obturation, pour lui donner sa fermeture, pour lui donner une fausse apparence de suture. »¹³

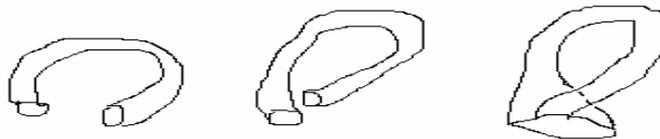
Si l'assemblage des lettres du nom propre est un moyen fragile pour supporter la fonction de trait unaire, cela est dû à ce que le trou est toujours là et que le nom propre n'en réalise qu'une « fausse apparence de suture » toujours prête à se découdre.

¹³ J. Lacan, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, 6 janvier 1965, inédit.

CORPUS, revue de philosophie

Le manque dont il s'agit équivaut à celui du *sujet* comme tel (selon sa définition lacanienne). « Chaque fois que nous parlons de quelque chose qui s'appelle le sujet, nous en faisons un *un*. Or ce qu'il s'agit de concevoir c'est justement ceci, c'est que le nom du sujet est ceci : il manque *l'un* pour le désigner. »¹⁴ C'est pourquoi Lacan identifie le sujet à la coupure de la bande de Moebius. Cette surface « est un pur bord », la coupure tracée au milieu de ce qui tient lieu de surface étant réellement la bande de Moebius. Dans son essence, la bande de Moebius est la coupure elle-même. Voilà pourquoi elle peut être pour nous le support structural de la constitution du sujet comme divisible. Qu'est-ce qui remplace le *manque d'un* pour désigner le sujet ? Plusieurs choses, répond Lacan et il cite : « l'objet a et le nom propre »¹⁵.

C'est en ce sens que le nom propre donne une fausse apparence de suture : suture de la bande de Moebius. Lacan élit la suture réalisée par la bouteille de Klein, qui est une suture d'une bande de Moebius avec une autre bande de Moebius. C'est une surface sans bord où dedans et dehors communiquent, ou plus exactement où le dedans sert de doublure au dehors :

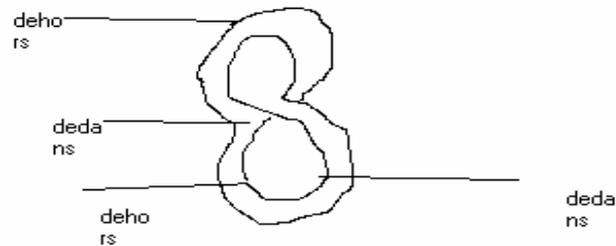


Formation d'une bouteille de Klein :

on fait se rejoindre par autotraversée les deux extrémités d'un tore coupé.

¹⁴ J. Lacan, *L'objet de la psychanalyse*, 15 décembre 1965, inédit.

¹⁵ J. Lacan, *L'objet de la psychanalyse*, 15 décembre 1965, inédit.



Vue en coupe de la bouteille de Klein

Une certaine coupure de la bouteille de Klein permet de reconstituer les deux bandes de Moebius ayant été suturées. Les petites lettres du nom propre, séparables, volantes, comme des abeilles que l'on retrouve butiner dans les fantasmes, les délires, les transferts à d'autres noms propres¹⁶, sont le patron de la couturière¹⁷, le pointillé qui montre comment le tissu doit être cousu. Dans l'oubli de nom propre c'est tout ce montage de fausse suture du nom propre, avec ses coordonnées d'identification, de désir, qui se dévoile, comme si le nom était tombé dans le trou du goulot de la bouteille, entre dedans et dehors, qu'il avait contribué à structurer.

Au terme de ce parcours, les deux caractéristiques du nom propre issues de notre lecture de Lacan, n'apparaissent plus contradictoires puisqu'on peut dire que l'une met en valeur la fonction signifiante, identificatoire, unaire de la lettre et l'autre sa fonction objectale, faussement suturante d'un manque, et nécessaire à ce que la fonction identificatoire s'effectue. Nécessaire car l'identification n'est pas l'identité. Le nom n'est pas une carte d'identité mais une cartographie identificatoire.

À reprendre ces deux caractéristiques on s'aperçoit que dans les deux cas il est question de nombre et d'un nombre

¹⁶ J. Lacan, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, 6 janvier et 7 avril 1965.

¹⁷ J. Lacan, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, 7 avril 1965.

CORPUS, revue de philosophie

particulier, si tant est que ce soit un nombre : *le un en plus*. Le nom est dans le *nombre*.

D'abord celui du *un* du trait unaire, qui n'est pas le *un* unifiant d'un tout mais le *un* comptable, conjoint à la multiplicité. Ensuite il y a le *un en plus* qui suture le manque d'un du sujet. Ce un en plus n'est pas tant un nombre qu'une fonction logique validant le nombre, axiome de sa construction. Sous le nom de « successeur » il entre dans la composition de l'axiomatique de Giuseppe Peano concernant la théorie des nombres naturels, laquelle comporte cinq axiomes : « 1) Zéro est un nombre 2) Le successeur d'un nombre est un nombre 3) Plusieurs nombres quelconques ne peuvent avoir le même successeur 4) Zéro n'est le successeur d'aucun nombre 5) Si une propriété appartient à zéro et si, lorsqu'elle appartient à un nombre quelconque, elle appartient aussi à son successeur, alors elle appartient à tous les nombres (principe d'induction) »¹⁸

L'un en plus étant une fonction logique, il est difficile de s'en faire une représentation. Si on se concentre sur le « un », cela nous renvoie au manque d'un du sujet et si on se concentre sur le « en plus » on est dans le mouvement d'ajout. De sorte qu'on peut dire que l'un en plus n'est pas un, il est en plus, il est l'Autre, ou l'un dans l'Autre. C'est le compte un, en plus, de l'Autre. C'est justement en identifiant l'Autre à un ensemble que Lacan identifie l'un en plus à l'ensemble vide qu'il faut toujours ajouter, comme partie de l'ensemble, à l'élément, au 1 inclus dans un ensemble. « Cet *un* dans l'Autre comme tel ne saurait aller sans comporter *l'un en plus* [...] Cet *un* Autre se démontre pour ce qu'il est, à savoir *un* dans l'Autre, celui auprès de quoi le sujet trouve à se représenter de *l'un*. [...] même dans l'ensemble à un élément posé comme tel, il sort à titre de sous ensemble cet un en plus qu'est l'ensemble vide. »¹⁹ En tant qu'ensemble vide l'un en plus est bien le manque d'un.

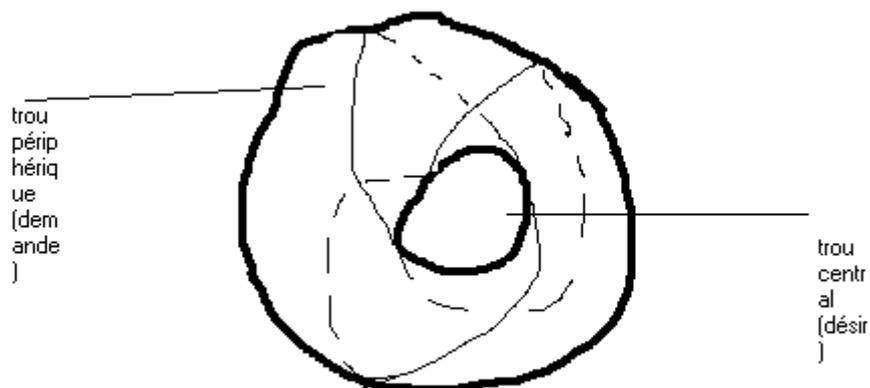
Le caractère rebelle à la représentation de l'un en plus le rapproche de l'inconscient, du mouvement de battement,

¹⁸ R. Blanché, *L'axiomatique*, Paris, PUF, 1955. Lacan fait souvent référence à l'axiomatique de Péano.

¹⁹ J. Lacan, *D'un Autre à l'autre*, 18 juin 1969, inédit.

d'ouverture-fermeture, engendrant la surprise avec laquelle apparaissent ses manifestations. D'une façon quasi littérale l'un en plus peut surgir dans le discours du vécu, par exemple au cours d'expériences extrêmes de survie (et pourquoi l'analyse n'en serait-elle pas une ?). C'est ce qu'a relevé Lacan dans le très beau livre de E. Shackleton, *L'odyssée de « l'Endurance »* (Phébus, 1988) : « On [le groupe des explorateurs perdus sur les glaciers au milieu de l'Antarctique] se demandait toujours où était passé le manquant, le manquant qui ne manquait pas, sinon de ceci que tout effort de compte leur suggérait toujours qu'il y en avait un de plus, donc un de moins. Vous touchez là l'apparition à l'état nu du sujet qui n'est rien que cela, que la possibilité d'un signifiant de plus, d'un un en plus, grâce à quoi il constate lui-même qu'il y en a un qui manque. »²⁰

À défaut de conditions de survie, et de psychanalyse, certains dispositifs, ou montages dynamiques, topologiques, peuvent servir à rendre compte de l'un en plus, c'est-à-dire à le rendre opérateur de comptage. La topologie du tore montre qu'il faut compter un tour en plus, celui du trou central, quand on a fait le tour du trou périphérique. Cela sert à compter le désir en plus de la demande.



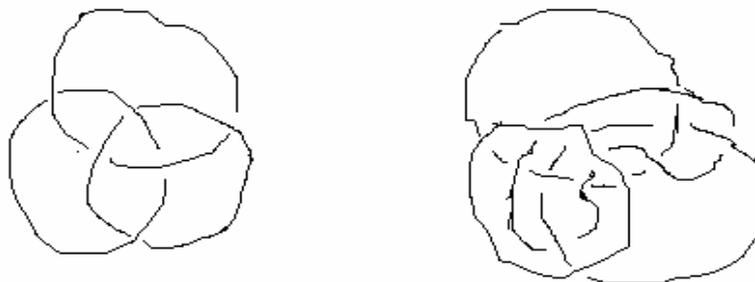
Le nœud borroméen est un mode de comptage de l'un en plus spécialement indiqué car cette fonction du un en plus

²⁰ J. Lacan, *L'identification*, 28 mars 1962, inédit.

CORPUS, revue de philosophie

participe de la définition du nœud borroméen. Si on retire un quelconque des anneaux (sachant qu'on peut en ajouter autant qu'on veut), le nœud se défait. Le plus un quelconque est un moins un quelconque, il n'y a pas de hiérarchie entre eux. La fonction du plus un est révélée par le moins un des anneaux qu'on retire et qui défait l'ensemble.

Dans la théorie des ensembles on a aussi ce rapport du manque au un : c'est le manque d'un qui fait l'un, comme quand devant deux ensembles de couteaux et de fourchettes on s'écrie : « il en manque un ». Le nœud borroméen rend possible la fonction ainsi définie du plus un grâce au fait qu'aucun des anneaux n'est véritablement enchaîné à l'autre, aucun ne traverse le trou de l'autre.



Un nœud borroméen à trois anneaux et un nœud à quatre

Selon Lacan le plus un est implicite dans le nœud à trois et explicité dans le nœud à quatre. Sans doute parce que le nœud borroméen commence à trois, il n'y a pas de borroméen à deux, et que ces trois sont strictement équivalents. Le trois est donc comme une sorte de zéro dont la propriété est en quelque sorte nommée quand il y en a quatre, d'autant que celui-ci fait surgir des dissymétries dans les nouages²¹. Dans le nœud à trois le nœud est irréprésentable comme tel, tandis que dans le nœud à quatre, le quatrième anneau donne une apparence de consistance au nœud à trois, il semble représenter ce qui tient les trois

²¹ J. Lacan, *RSI*, 13 mai et 15 avril 1975, inédit

autres. Lacan réfère précisément à la nomination le quatrième anneau rendant explicite le plus un. « Le quatre c'est ce qui dans cette double boucle supporte le symbolique de ce pour quoi en effet il est fait, à savoir le nom du père. La nomination c'est la seule chose dont nous soyons sûr que ça fasse trou. » et « un trou ça tourbillonne, ça engloutit plutôt. Et puis il y a des moments où ça recrache, ça recrache quoi ? le nom. C'est le père comme nom. »²²

La nomination est un quart élément, dans le nouage du réel, du symbolique, de l'imaginaire, qui ne relève pas seulement du symbolique, elle possède sa propre spécificité, sa propre consistance et qui joue une fonction d'un en plus.

Cette fonction trouve des applications concrètes dans les petits groupes de travail appelés cartels par Lacan quand il les mit en place en 1964 à la fondation de l'École Freudienne de Paris ; les cartels sont composés de trois ou cinq personnes « PLUS UNE chargée de la sélection, de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun ». C'est précisément au cartel que Lacan se réfère à nouveau en 1975 quand il présente le quart élément de la nomination. Il y voit même la possibilité d'une alternative au schéma de l'identification au meneur mis en place d'idéal du moi, exposé par Freud dans le chapitre VIII de *Psychologie des foules et analyse du moi* (1921) : « L'identification dans Freud c'est tout simplement génial. Ce que je souhaite c'est quoi ? L'identification au groupe, parce que c'est sûr que les êtres humains s'identifient à un groupe ; quand ils ne s'identifient pas à un groupe ils sont foutus, ils sont à enfermer. Mais je ne dis pas par là à quel point du groupe ils ont à s'identifier. Le départ de tout nœud social se constitue, dis-je, du non rapport sexuel comme trou, pas de deux, au moins trois. Et ce que je veux dire, c'est que même si vous n'êtes que trois, ça fera quatre. La plus une sera là, même si vous n'êtes que trois, comme le montre précisément ces schémas là [des présentations de nœuds borroméens], ceux-ci donnant l'exemple de ce que ça

²² J. Lacan, RSI, 15 avril 1975, inédit.

CORPUS, revue de philosophie

ferait un nœud borroméen si on parlait de l'idée du cycle tel qu'il se fait à deux noués »²³.

La fonction que nous avons dégagée du nom propre permet aussi d'expliquer ce qui de prime abord apparaît comme un paradoxe dans le déroulement d'une cure. En commençant l'analyse, le névrosé se présente avec un nom qui en général l'importune, qu'il n'assume pas, et à la fin de l'analyse, dans le cas certes où « prend » le désir de l'analyste, il devrait pouvoir accepter de voir son nom se réduire au signifiant quelconque²⁴ ? Comment est-ce possible ?

D'abord il faut comprendre que si le névrosé se présente « au fond comme un Sans-Nom »²⁵ c'est pour la raison qu'il vit son désir par procuration du désir d'un autre. Il tient à une castration imaginaire qui en fait renforce son moi d'autruche en le mettant à l'abri d'une castration symbolique le confrontant à sa division de sujet. L'analyse est censée changer cet état de chose, et permettre à l'analysant d'endosser son nom, d'être en partie porté par lui. Mais endosser son nom n'est pas se faire un nom, chercher à le promouvoir d'une façon ou d'une autre, à le gonfler comme une baudruche (celle du moi); il s'agit plutôt de relier ce nom à tout le tissu symbolique qui a présidé à sa transmission et qui le réintègre dans son histoire, ses résonances, associations et ses ramifications subjectives. Dans le temps de cette démarche il y a une opération de « réduction »²⁶, terme qui s'applique spécialement à l'opération scientifique comme Lacan le souligne dans *La science et la vérité*²⁷. Réduction de et à quoi ? Réduction de l'histoire, des représentations... à la fonction du nom à proprement parler, telle que nous avons tenté de la présenter, comme fonction

²³ J. Lacan, *RSI*, 15 avril 1975, inédit.

²⁴ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 254.

²⁵ J. Lacan, *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 826.

²⁶ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 », *op. cit.*

²⁷ J. Lacan, *Écrits*, *op. cit.*, p. 855.

littérale, volante qui suture un manque, comme fonction de l'un en plus du manque d'un (le sujet). Le résultat de cette réduction, Lacan l'a donc appelé « signifiant quelconque » dans sa Proposition de 1967. Mais il a pu aussi le désigner par le terme de « nom le plus commun » à la fin d'un de ses séminaires : « Puisque j'en suis arrivé là à cette heure, vous devez en avoir votre claque et même votre *jaclaque*, puisque aussi bien j'y ajouterai le *han* ! qui sera l'expression de soulagement que j'éprouve à avoir parcouru aujourd'hui. Je réduis mon nom propre au nom le plus commun »²⁸.

Dans l'après-coup, le retrait dans le sans-nom ou la fuite dans le sur-nom, le re-nom apparaissent comme des modes de protection contre ce qu'implique la réduction du nom propre, réduction qui le met au bord de l'oubli.

Erik PORGE

²⁸ J. Lacan, *Le sinthome*, 10 février 1976.

NOMINA ADHAERENT OSSIBUS

En contrepoint peut-être de perspectives qui me paraissent, excusez une certaine brutalité, témoigner d'une obsession ontologique ou classificatoire, je voudrais essayer de dire d'un point de vue de psychanalyste, c'est à dire du point de vue de ce qui est d'abord une pratique, comment peut se présenter, la question du nom propre.

Clinique

Si j'ai choisi cet adage latin c'est parce qu'il me paraît bien témoigner de ce que nous rencontrons dans la clinique et qui nous rappelle l'importance capitale, fondatrice, parfois tragique des enjeux qui sont liés pour le sujet à son nom propre. Je ne me rappellerai jamais sans une très grande émotion cet enfant à qui, lors de notre première rencontre au Centre Médico Psycho Pédagogique où je travaillais, j'avais demandé – je ne savais pas (pas encore) pourquoi, cela m'était venu « comme ça »- : « Comment t'appelles-tu ? ». « *Un petit peu* », m'avait-il répondu, en faisant osciller en même temps sa main droite tout en me regardant. La psychose, c'est parfois cela, là dans cette seule et inaugurale réponse. L'état de son père lui même fou, alcoolique et tyrannique, obligeait sa mère à se réfugier dans un local des P.T.T. où elle faisait le ménage pour y dormir la nuit avec lui et ses autres enfants. Nous retrouverons plus tard dans la matière sonore de cette locution « *petit peu* », qu'il associait à son improbable identité, trace de ces trois lettres P, T, T, à quoi il tentait d'en accrocher quelque bribe, bien au delà – bien plus essentiellement – du refuge nocturne que ces trois lettres pouvaient désigner.

Je pourrais évoquer aussi cette patiente venue d'Afrique que sa mère, à la faveur d'un véritable « trou » symbolique où les règles de nomination n'étaient plus ni celles du colonisateur français, ni les règles ancestrales traditionnelles, ni de nouvelles règles accompagnant l'indépendance de son pays, trou qui représentait un véritable appel, un gouffre, sans aucune limite pour le fantasme, que sa mère donc avait nommée, et

CORPUS, revue de philosophie

prénomée, exactement à l'identique de sa propre mère. Une mère haïe dont elle redoublait avec, et en sa fille le rejet, rejet stimulé alors qu'elle devenait mère à son tour pour la première fois – identification problématique pour elle – par le commentaire des femmes de son ethnie (distincte de celle de son mari, du père de la patiente) découvrant l'enfant qu'elle venait de mettre au monde : « Elle est trop noire ! ». Entraînant sa fille dans un ravage dont elle ne sortira qu'après un long travail jalonné par un appui sur la tradition représentée par la grand mère homonyme, elle même animiste, une redécouverte de son père, l'appel aux repères de la religion catholique – alors que ses parents étaient protestants – le recours au discours de la « science des blancs » par où elle découvre la psychanalyse, et une certaine réconciliation avec la tradition et les origines (et avec sa mère avant sa mort), tradition et origines totalement rejetées à son entrée en analyse. Réconciliation notamment au travers d'un mariage comme seconde épouse avec un homme de son pays, et non pas avec un blanc comme elle se l'était promis à son arrivée en France.

Ou encore ce patient, exemple moins dramatique, maintenu par ses précédentes analyses, qui s'étaient déroulées sous le signe de l'exploration en lui du « petit Jean » – qu'il ne restait bien sûr que trop dans son inconscient – dans un corps à corps à corps avec sa mère, répété dans ses pratiques perverses, et dont il a réussi à se séparer au décours d'un long voyage généalogique, et dans l'analyse et dans sa vie réelle, en se soutenant de son patronyme retrouvé sur les murs des bâtiments religieux.

Enfin dernière évocation, non plus clinique, mais judiciaire. Soit un nouveau né, trouvé manifestement abandonné dans des conditions qui évoquent l'infanticide. Aux policiers qui se précipitent pour ouvrir une plainte en homicide, le procureur répondra : « Non, il ne peut y avoir meurtre contre un corps, contre « rien », il faut d'abord que, selon une procédure parfaitement codifiée, cet enfant reçoive d'abord un nom ». En pratique un nom formé à partir des prénoms du fonctionnaire – du premier homme, dirais-je, qui le reconnaîtra – du fonctionnaire chargé de cette procédure.

Notre Nom colle au corps, mais d'abord en ce sens qu'il le fait tenir, nous permet en premier lieu de « l'oublier » en quelque sorte, de pas y être entièrement livré, abandonné. En termes sans doute trop familiers, je dirai que la question du Nom propre pour l'analyste est : Qu'est-ce que le nom fait au sujet ? Que signifie son Nom au sujet, que lui intime-t'il, à quoi, pour reprendre l'expression platonicienne citée par Francine Markovits, le convoque-t'il ?

Ritualité du nom

« Nom, prénom, né de... et de..., âge, domicile... ». L'énonciation de mon nom ouvre ce rituel par lequel je réponds à la question : « Qui êtes-vous ? Qui es-tu ? ». Ce terme de rituel m'est venu en réfléchissant au thème qui nous réunit, et je crois bien que j'y tiens, il peut ouvrir, je le crois, quelques pistes et nous faire entrer de façon convenable dans la dimension subjective du Nom. Car cette énonciation commémore ce qu'a inauguré ma nomination.

Mon nom me vient, m'est venu. Si j'ai, ou j'aurai, à me l'approprier je ne l'ai pas choisi, ni mes parents. À l'inverse de ce qui se profile dans une loi récente qui permet désormais aux parents de choisir – au terme de quel procès, de quels enjeux fantasmatiques et de pouvoir ? – entre le nom du père et celui de la mère, de la mère-« jeune fille », précisons-le, c'est à dire, encore, du père de la mère notons-le également. Liberté contemporaine du déclin de l'emploi du Nom propre dans nombre d'adresses ou de références, que ce soit l'adresse ou l'autoprésentation des hommes politiques, les annonces publiées dans le carnet des journaux, les usages scolaires et professionnels, au profit de l'usage – et de son essor, de sa promotion – du seul prénom. Prénom qui, lui, est choisi par mes parents.

Le Nom et le sujet divisé : Mort et Sexe

Le nom me vient de plus loin que moi, de plus haut serai-je tenté de dire, pour marquer une sorte de transcendance parfaitement laïque du nom, et si j'ai des enfants il me survivra.

CORPUS, revue de philosophie

S'il n'a pas de sens comme le soutient un courant linguistique, il me désigne certes, m'identifie, mais en même temps me signifie un renvoi à ma famille, à ma lignée, à ses alliances, à une suite, à un ensemble non dénombrable d'êtres présents vivants, de morts et d'êtres à venir, une suite d'amours, et de haines, de copulations, vis à vis desquels je dois prendre place. Si j'entends ; « Higgins », je me retourne bien sûr, mais l'inconnu à côté de moi qui entend cet appel pensera ce qui pour moi reste le plus souvent implicite, latent. Il pensera « nom de famille », ou « drôle de nom », ou « pas français », ou à un nom que la sonorité de mon nom pourra lui évoquer. Entendre mon nom ne fait pas que me classer, mais me convoque à me situer dans une chaîne d'humanité.

Mon nom m'inscrit, me marque. Lacan insistait beaucoup là dessus. S'il prend appui sur une remarque du linguiste Gardiner relevant que dans le cas du nom propre, on porte attention non pas au sens mais au matériel sonore, c'est comme le souligne ma collègue Liliane Fainsilber, pour aussitôt s'en détacher, et dire qu'il s'agit plutôt d'une référence à l'écriture, aux premières écritures qui sur les poteries antiques jouaient le rôle de marques. « Je pose, dit-il, qu'il ne peut y avoir de définition du nom propre que dans la mesure où nous nous apercevons du rapport de l'émission nommante avec quelque chose qui dans sa nature radicale, est de l'ordre de la lettre »¹.

Le nom me signifie comme mortel, fini, il anticipe ma mort, entre destin et vocation, comme le disait un patient, lisant sa signature au bas de son premier « papier » dans un grand journal, « j'ai aussitôt vu le nom de mon père sur sa tombe », ou comme le suggère cette autre signature qu'est le crâne anamorphosé au centre du tableau « les Ambassadeurs » de Holbein.

Le nom me signifie comme sexué, et bien avant mon prénom, comme ayant à me retrouver dans la différence des sexes, par la suite d'alliances et de copulations qu'il célèbre, par le renvoi direct au père réel, à l'homme de la mère, qui me l'a donné ce Nom, comme il l'a donné à ma mère.

¹ Voir le site Internet de L. Fainsilber par l'intermédiaire de « lutecium.org ».

Le Nom me désigne certes comme singulier, mais de quelle singularité s'agit-il, au delà de l'adresse, de la classification, de la référence ou de l'implication ontologique ? De quelle identité ? Et quel « propre » est ainsi mis en jeu, et cet épithète convient-il seulement, ne risque-t-il pas de nous abuser ? J'ai été très sensible au propos de mon collègue Erik Porge, s'appuyant sur Blanchot et à son détour par le Nom de Dieu, « nom toujours irrécupérable », renvoyant toujours à « une faille, celle du sujet dans le langage ». Mais ne faut-il pas le dire avec plus de chair et de tragique ?

Identité bien problématique que celle d'un « sujet divisé », n'ayant d'autre unité que celle de ce trait « unaire » que signifie son nom, d'autre unicité que signifiée par ce nom qui renvoie à la chaîne plurielle dans laquelle il m'insère. Ne coïncidant nullement avec lui-même, divisé d'avec lui-même par la mort, comme par son inconscient². Identité qui est mieux indiquée par la célèbre formule freudienne : « Wo es war soll Ich werden ». Non coïncidence qui est à la fois exprimée, mais bien plus peut-être en même temps niée dans son exacerbation même, par la peinture de Rauschenberg ou de Pollock qui « pulvérisent leur nom » dans certains de leurs tableaux, qui se font « signature illisible », comme une tentative, et en cela éminemment moderne, de réaliser, de matérialiser l'impossible identité. Le Nom est ce qui me porte, bien plus que je ne le porte, est le support de l'impératif freudien, sa condition de possibilité. « Rien n'est moins propre que le nom propre, écrit Michel Schneider³, il faut toujours l'habiter, souvent le conquérir, parfois en changer, pour trouver son bien ». Et si l'on en change, ajouterai-je, c'est selon des procédures précises où intervient la fonction parentale de l'État.

² Cf. P. Kaufmann, *Psychanalyse et Théorie de la Culture*, 2^e édition, 1985, Paris, Denoël.

³ Michel Schneider, *Big Mother, psychopathologie de la vie politique*, 2002, Paris, Odile Jacob.

Montage Totémique

Le Nom me divise encore plus essentiellement en ce qu'il m'insère dans ce que Pierre Legendre appelle « le montage Totémique du Nom ». Nous retrouvons là le rituel que j'évoquais à l'instant. Le Nom, Totem, institue et commémore la division, la discontinuité, comme le masque qui n'efface pas tant le visage, comme on le dit souvent, qu'il ne l'arrache aux mirages du miroir. Le Nom, le Nom du Père casse cette fascination, fait passer l'identification par le Tiers institué. Le Code Civil, c'est d'abord cela. Pierre Legendre a une formule remarquable : « Le Nom se souvient de l'Abîme »⁴, écrit-il. Et c'est là que la formule de mon collègue concernant « la faille du sujet dans le langage », me paraît manquer d'épaisseur tragique. Vous savez le rôle du Vide dans les grands monuments de l'Humanité, cathédrales, mosquées, Palais abritant le Pouvoir ou la Justice, le Vide venant soutenir la majesté de la Loi. Le Nom aussi résonne du Vide, de l'Abîme, lui arrachant ce qui permet « l'écart à soi même », la limite que le sujet ne saurait s'infliger seul à lui-même, l'Interdit. C'est comme cela, je crois, qu'il faut entendre, le « non-sens » du Nom propre. Une expression proverbiale des Peuhls le dit bien : « Quand tu as dit ton nom, alors viennent les louanges ». On pourrait sans doute retrouver là, un des enjeux de la théologie négative, où le Nom de Dieu est bien le support d'une négation d'identité, mais pour ouvrir l'espace du Respect.

Prénom, choix du Nom : un enjeu maternel

Nous pouvons ici revenir à la double question d'actualité du libre choix du patronyme et de l'essor de la substitution du prénom au nom, pour nommer ses parents, et aussi bien dans l'espace public. Et évoquer simplement, l'enjeu de désymbolisation qui se manifeste ici à l'œuvre. L'enjeu du choix n'est justement

⁴ P. Legendre, *La 901^e conclusion, Étude sur le théâtre de la Raison*, 1998, Paris, Fayard.

pas le fait de « choisir entre », par exemple entre le nom du père de l'enfant et le nom de jeune fille de la mère. Le fait de « choisir le nom » pour son enfant, ou pour soi-même en cas de divorce – l'horizon n'en est peut-être pas loin – est en soi une atteinte au symbolique. C'est implicitement, et avec des arguments qui se veulent parfois féministes, réduire le nom de femme mariée à ce qui marquerait le passage du nom donné par le père au nom donné par le mari, le passage d'une appartenance à une autre, en « refoulant » ce que représente avant tout ce changement de nom de la femme mariée : qu'elle cesse d'appartenir à sa mère, comme de coïncider avec sa propre maternité. De surcroît la transmission par la mère du nom de son père comporte le risque d'instituer légalement une promotion œdipienne, faisant de l'enfant, l'enfant de la mère et de son propre père.

L'usage du prénom comporte un semblable enjeu maternel, « maternisant », à l'échelle de la société entière, la « Société-Mère », Big-Mother. « Le prénom enferme dans l'amour, écrit Michel Schneider dont je m'inspire librement ici. Petit nom, nom du « petit », alors que le Nom « ouvre sur un destin ». « Petit nom » qui enferme dans l'amour, dans le maternel, et dans le « duel ». Dans le « Paul et Virginie ». Dans l'éternité de l'amour et le déni de la finitude et de la Mort. Quand j'ai fait « mes classes », un de mes maîtres en analyse donnait le conseil, lorsqu'on écoute un patient suicidaire, d'employer le prénom pour s'adresser à lui. Après quelques années d'expérience, je pense que le nom propre doit aussi être convoqué, en pareille circonstance.

Dans les services hospitaliers où l'on accueille des « mourants » domaine où je travaille depuis de nombreuses années en essayant de maintenir une appréciation critique vis à vis de la médicalisation et la psychologisation de la mort dans notre société, l'usage du prénom avec ceux qui vont mourir est plus que fréquent. À mon sens cette pratique ne survient pas par hasard à l'égard de ces « mourants », nouvelle catégorie de citoyens ni malades, ni véritablement vivants, à qui nous déléguons toute l'affaire de la Mort, dont le statut est avant tout « relationnel », affectif, d'êtres essentiellement « maternés », ce que marque bien l'usage du prénom à leur adresse. Le prénom étant censé être « plus vrai » que le nom propre. Plus vrai, qu'est-

CORPUS, revue de philosophie

ce à dire, plus près de l'être... ? Au plus loin, me semble-t-il, d'une véritable reconnaissance, symbolique du sujet !

Abstraction

Revenons encore, et d'un autre point de vue à l'expression d'Erik Porge « la faille du sujet dans le langage ». Plusieurs groupes de psychanalystes, prenant acte du « déclin du Père », s'appuyant sur certaines avancées de Lacan remettant en question le complexe d'Œdipe, ou soutenant que « le Nom du père on peut s'en passer, à condition de savoir s'en servir », semblent tentés d'identifier, de réduire le symbolique aux « lois du langage ». Pourquoi cet accent sur le langage ? Cette abstraction ne laisse-t-elle pas de côté la distinction entre langage et discours, langage et parole ? Et ici les philosophes ont sûrement quelque chose à dire, comme sur le fait que ce mouvement paraît engager sur la voie à la fois d'une théologie du langage et d'un scientisme à peine voilé, les deux au détriment de ce qui constitue la symbolisation au sens fort de ce terme, avec ce que cela implique de fiction, de représentations, de dimension théâtrale. Et ce mouvement qui, se confie aux seules « lois du langage » se trouve, curieusement, être fort silencieux sur la façon dont le nom propre est considéré et manipulé aujourd'hui.

L'Anonymat du Nom

Enfin, encore une question. Il a été ce matin question de la Shoah et de Maurice Blanchot. Occasion de rappeler que l'inscription, ou la simple énonciation des Noms, peuvent, à elles seules faire sépulture, comme en témoigne le « Mur des Noms », ou la lecture des Noms sur les lieux d'où sont partis les déportés, comme chaque année à Drancy. La question est celle-ci, Madame Tenenbaum nous a montré « l'exropriation de leurs noms propres dont ont été victimes les juifs, qui s'achève dans la désintégration de l'identité humaine de l'être humain ». Blanchot dans *Le Pas au-delà*, à propos d'une pratique apparemment opposée à cette anonymisation, celle de l'appel nominal dans les camps, semble inviter à y voir, selon Patrick

Baudry (*La place des morts*)⁵, une volonté de « les exterminer de l'anonymat commun », c'est-à-dire de la société humaine. Blanchot écrit : « Que signifie le « nom propre » ici ? Non pas le droit à être là en personne ; au contraire l'obligation effrayante par laquelle est tiré sur la place publique, dans le froid, l'épuisement du dehors et sans rien qui puisse assurer un refuge, ce qui voudrait se préserver à titre du malheur privé ». Y a-t-il là contradiction avec la fonction du Nom Propre, faut-il distinguer un anonymat pervers, d'un anonymat qui serait présent comme une des dimensions du nom propre, anonymat de la « singularité quelconque » (G. Agamben), du « en commun » (J.L. Nancy) ? Comme il faudrait peut-être distinguer dans cet usage monstrueux du Nom, à l'inverse de ce que dit Blanchot, une privatisation au contraire par cet appel, de ce qui dans le Nom nomme notre commune Humanité, avant toute intimité, car elle la précède ?

Robert HIGGINS
Paris

⁵ P. Baudry, *La place des morts*, 1999, Paris, Armand Colin.

L'ÉNIGME DU NOM : SPINOZA ET LES NOMS PROPRES

Baruch ou Bento ou Benedictus de Spinoza naquit en 1632¹, d'une famille d'anciens « marranes » originaire du Portugal, à Amsterdam, la *Sepharad* hébraïque, dans laquelle, comme tout le monde le sait, les juifs, obligés d'abandonner la religion de leurs pères, s'étaient réfugiés suite aux édits d'expulsion². Amsterdam représenta l'une des destinations privilégiées de la diaspora (la première implantation juive peut se situer entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle). La pratique de cultes contraires au culte calviniste y était interdite, cependant en 1615 les États Généraux permirent aux juifs résidents de pratiquer librement leur religion. La communauté séfarade d'Amsterdam parlait presque exclusivement portugais : rares étaient ceux qui connaissaient l'hébreu ou l'espagnol. L'espagnol était en réalité considéré comme une langue littéraire, là où l'hébreu était réservé aux fonctions liturgiques. On peut donc croire que le prénom de Spinoza fût en portugais Bento, correspondant à l'hébreu Baruch, qu'on lui avait donné à sa naissance. Les portugais d'Amsterdam reconvertis au judaïsme n'utilisaient en effet les prénoms hébreux que dans le milieu familial et conservaient, par contre, le prénom portugais dans leur profession.

¹ Colerus, l'auteur d'une biographie de Spinoza publiée en 1705, écrit à ce propos : « Ses parents, peu de temps après sa naissance, le nommèrent Baruch. Mais ayant dans la suite abandonné le judaïsme, il changea lui-même son nom, et se donna celui de Benoît [Benedictus] dans ses écrits et dans les lettres qu'il signa » (J. Colerus – J. M. Lucas, *Vies de Spinoza*, Paris 1999, p. 9).

² Cf. : le numéro 3 de la revue « Cahiers Spinoza », 1979-1980, entièrement dédié à *Spinoza et les Juifs d'Amsterdam* ; J. I. Israel, *European Jewry in the age of mercantilism, 1550-1750*, Oxford 1985 ; S. Nadler, *Spinoza. A Life*, Cambridge 1999. Au thème de la conscience déchirée des nouveaux juifs d'Amsterdam et à Spinoza comme 'marrane de la raison' est dédié le livre de Y. Yovel, *Spinoza et autres hérétiques*, Paris 1991.

CORPUS, revue de philosophie

Bento ou bien Baruch : voici le prénom du philosophe, l'un issu de la langue du pays d'origine, l'autre de la tradition religieuse de la famille. À ces prénoms s'ajoutera par la suite la version latine, Benedictus, qu'il utilisa communément et par laquelle il est surtout connu.

À l'époque du ban, en 1656, Spinoza connaissait bien l'espagnol aussi, langue dans laquelle était effectué l'enseignement primaire dans toutes les écoles de la diaspora. Même quand, après avoir longuement fréquenté l'école de latin du maître Franciscus van den Enden, Spinoza eut appris à s'exprimer correctement dans la langue de la romanité (devenue la langue franche de l'Europe cultivée du XVII^e siècle), il conserva une préférence pour le portugais, plutôt que pour le néerlandais, considéré comme sa langue d'origine³ par plusieurs chercheurs qui ont mal interprété une lettre à Willem van Blyenbergh écrite en néerlandais en 1665 : « Je voudrais toutefois pouvoir user, en vous écrivant, du langage que mon éducation m'a rendu familier parce que je pourrais ainsi mieux exprimer ma pensée »⁴.

³ J. Freudenthal est intervenu sur la question de la *Muttersprache* de Spinoza au début du siècle, en corrigeant l'opinion exprimée par W. Bolin (*Benedictus de Spinoza. Ein Kultur und Lebensbild*, Dresden 1894), qui parlait du néerlandais comme « Spinozas Muttersprache ». La langue des 'marranes' réfugiés à Amsterdam, a expliqué Freudenthal, était en effet, jusqu'au XIX^e siècle, le portugais : cf. J. Freudenthal, *Spinoza. Leben und Lehre*, auf Grund des Nachlasses von J. Freudenthal bearbeitet von C. Gebhardt, Heidelberg 1927, p. 316.

⁴ Pour les œuvres de Spinoza nous avons consulté l'édition suivante : *Spinoza Opera*. Im Auftrag der Heidelberger Akademie der Wissenschaften hrsg. von C. Gebhardt, Heidelberg 1925, vol. I-IV. Pour la citation des textes nous nous référons à la rééd. anast. : Heidelberg 1972. Dorénavant cette édition des *Opera* sera indiquée par l'acronyme SO suivi, dans l'ordre, de l'indication du volume, de la page et de la ligne auxquels la citation se réfert. Le *Tractatus theologico-politicus* (in SO III) sera indiqué par la sigle TTP ; l'*Ethica ordine geometrico demonstrata* (in SO II) sera abrégé en *Ethica*. Pour la traduction française du TTP nous nous référons à l'édition publiée par J. Lagrée et P.-F. Moreau (Paris 1999) [éd. Lagrée-

Comme tous ses contemporains, Spinoza avait appris, à l'école de la communauté, cet hébreu qui était au contraire forclus dans la génération précédente : celle-ci ayant grandi, dans les années de la première formation, au contact de milieux catholiques, se débrouillait peu et mal avec la 'langue sacrée'. Mais Spinoza avait tellement approfondi la connaissance de la langue que les éditeurs des *Opera posthuma* parlent de l'hébreu de Spinoza comme de « cette langue que nul mieux que lui ne connaissait », à laquelle il se dévoua « dès son plus jeune âge » et à laquelle « de nombreuses années encore il s'était totalement consacré »⁵. Non plus 'langue sacrée'⁶, la langue hébraïque devient avec Spinoza langue historique et instrument de culture. Dans le discours qu'il développe dans le *Tractatus theologico-politique*, en particulier, l'on peut dire que Spinoza avança certaines instances de redécouverte de la culture hébraïque, qui mûrirent seulement un siècle plus tard⁷.

Moreau]. Pour le texte latin de la lettre à Blyenbergh, cf. SO IV, 95, 12-15.

- ⁵ Pour le texte français nous avons consulté l'édition Spinoza, *Abrégé de grammaire hébraïque*, intr., trad. franc. et notes par J. Askénazi et J. Askénazi-Gerson, Paris 1987, *Avertissement au Lecteur*.
- ⁶ J. M. Lucas, le premier biographe du dix-septième siècle de Spinoza, a écrit qu'« avant lui l'Écriture sainte était un sanctuaire inaccessible » et que tous ceux que en avaient précédemment parlé « l'avaient fait en aveugles » (J. Colerus – J. M. Lucas, *Vies de Spinoza* cit., pp. 115-116).
- ⁷ « Se da un lato gli ebrei scelsero infatti sempre più frequentemente di scrivere nelle principali lingue europee, fino allora utilizzate come idiomi d'uso quotidiano, per converso l'ebraico conobbe, alla fine del XIX secolo, un vigoroso processo di rinascita, non più tuttavia come lingua sacra ma anche come espressione secolare sia scritta che parlata. Tale trasformazione dello *status* della lingua ebraica segnò la rottura definitiva dell'antico simbolismo, la cui esistenza era possibile solo all'interno di quel sistema chiuso e autoreferenziale che veniva ora a infrangersi sotto l'impatto del tempo laico della quotidianità. Anche l'impiego letterario dell'ebraico venne pertanto a riflettere l'irruzione nella cultura giudaica di nuove tematiche, con il conseguente allargarsi

CORPUS, revue de philosophie

À partir du peu de documents matériels en notre possession il est possible de supposer, qu'après la mise à l'écart, Spinoza ait commencé à fréquenter, au début de 1658, si ce n'est avant, l'université de Leyde. Pour être en mesure de suivre les cours de philosophie, il avait nécessairement eu besoin de connaître correctement le latin, langue que Spinoza se mit à étudier, comme on l'a dit, tout seul ou déjà à l'école de Franciscus van den Enden, dans une époque vraisemblablement antérieure à 1657, ou même avant l'excommunication. La rencontre de la culture hébraïque avec la culture latine fut certainement déterminante dans la formation intellectuelle spinozienne : à partir de ce moment, pour autant qu'on le sache, le philosophe signa les lettres qui sont aujourd'hui connues – la correspondance spinozienne commence en 1661 – du nom de Benedictus. L'unique œuvre qu'il publia sous son nom en 1663, les *Principia Philosophiae Cartesianae*, en outre, porte sur son frontispice l'en-tête suivant : « Per Benedictum de Spinoza Amstelodamensem », et la traduction hollandaise, publiée en 1664, apparaît comme l'œuvre « door Benedictus de Spinoza Amsterdamum ».

Steven Nadler, auteur d'une biographie récente sur Spinoza⁸, soutient que le philosophe a adopté le nom de Benedictus suite à ses contacts avec l'université de Leyde, où l'enseignement était exclusivement effectué en latin. Le philosophe y aurait suivi les leçons de philosophie parce que le corps enseignant comprenait beaucoup de cartésiens, et Descartes lui même y avait étudié les mathématiques en 1630, publiant toutes ses œuvres tant en latin qu'en français. L'adoption du nom « Benedictus » correspond donc à la phase la plus mûre de la pensée spinozienne, laquelle s'accompagne de l'accentuation d'une profonde sensibilité pour les structures du langage et d'une réflexion sur l'usage des mots et des noms, qui pouvait se manifester seulement chez un

dello spettro semantico delle parole, ora fortemente calate nel mondo profano e non più consacrate all'esclusiva enunciazione delle verità simboliche della teosofia » (G. Busi, *Simboli del pensiero ebraico*, Torino 1999, p. XX).

⁸ S. Nadler, *Spinoza. A Life* cit.

auteur en contact étroit avec des cultures et des influences diverses.

En ce qui concerne, en général, le vocabulaire latin de Spinoza, il faut remarquer que sa terminologie philosophique est toujours très précise, mais que, comme il dit, il fait attention à la nature des choses plutôt qu'au sens des mots. Comme Descartes dans un passage de la Règle III avait affirmé rechercher la signification que les termes singuliers recouvraient en latin, s'éloignant « a vulgari significatione », ainsi Spinoza, réélaborant ce concept, déclare savoir, dans l'exposé des Définitions des Affects insérée dans la troisième partie de l'*Ethique*, que sa terminologie s'éloigne notablement « ex communi usu » et que son principal objectif (*institutum*) n'est pas tant d'expliquer la signification des mots (« verborum significatio ») que la nature des choses : « sed rerum naturam... easque iis vocabulis indicare, quorum significatio, quam ex usu habent, a significatione, qua eadem usurpare volo, non omnino abhorret »⁹. De façon répétée dans ses œuvres, il exhorte à se garder des « pièges linguistiques » dans lesquels tombent souvent ces philosophes « verbales, seu grammaticales », lesquels jugent les choses « ex nominibus » plutôt que les noms « ex rebus » et, en ce qui le concerne, il affirme qu'il n'a pas l'habitude « de nominibus disputare ». Encore, dans un passage du *Tractatus de intellectus emendatione* le discours sur le langage se connecte profondément avec celui, central, sur l'imagination. Rappelant à la mémoire des choses qui sont « in cerebro, aut in imaginatione » et que l'esprit examine confusément toutes ensemble, l'homme à l'esprit non encore *expurgatus* superpose des voix et des images, « quia nomen a re ipsa non distinguit ». Les noms pour Spinoza sont des *signa rerum*, mais dans la mesure où ils sont conçus *ad libitum & captum vulgi*, ils font écho aux *idola fori* baconiens, et en ce sens, en tant que partie de l'imagination (« pars imaginationis »),

⁹ « Haec nomina ex communi usu aliud significare scio. Sed meum institutum non est, verborum significationem, sed rerum naturam explicare, easque iis vocabulis indicare, quorum significatio, quam ex usu habent, a significatione, qua eadem usurpare volo, non omnino abhorret, quod semel monuisse sufficiat » (SO II, 195, 19-23).

CORPUS, revue de philosophie

ils constituent une source continue d'erreurs et de conflit entre les hommes.

En ce qui concerne la graphie exacte du nom de Spinoza, la question avait été posée dès le début du XX^e siècle, quand les chercheurs avaient tenté une reconstruction de son nom de famille, pour en fixer définitivement la généalogie. Le problème de la forme 'Spinoza' avait été soulevé par Carl Gebhardt en 1921, dans un bref article publié dans le premier volume de la collection du « *Chronicon Spinozanum* »¹⁰. Il se référait à d'importants ouvrages dont les titres reprenaient le nom du philosophe avec les variantes les plus inattendues. Gebhardt observait à juste titre que « Die Richtigkeit einer Namerform kann niemals eine objective, immer nur eine subjective sein ; sie kann ihre Bestätigung nur von dem erhalten, der diesen Namen trug »¹¹. « Le fait est – commentait amèrement T. Warynski, en retournant sur le même sujet – que l'incertitude la plus complète règne jusqu'à aujourd'hui sur la façon exacte dont il conviendrait d'écrire le nom du grand penseur », d'autant plus, ajoutait-il, que « lui-même ne semblait pas très fixé à ce sujet »¹². Les graphies les plus disparates étaient utilisées également dans les dictionnaires, répertoires et volumes les plus savants, rendant bien souvent la recherche ardue : De Spinosa, Despinoza, d'Espinoza. L'origine portugaise de la famille du philosophe a suggéré à Carl Gebhardt de considérer la forme « Bento Despiñoza » comme la meilleure, qu'il s'est cependant bien gardé d'utiliser. Cette forme en effet n'est attestée dans aucun document ni, encore moins, dans aucune référence autobiographique. En outre, de façon totalement artificielle, on a attribué au nom « Spinoza » des graphies non attestées matériellement, mais qui, aux yeux de certains chercheurs, semblaient offrir l'avantage, par ailleurs discutable, de « s'harmoniser avec la structure des noms

¹⁰ C. Gebhardt, *Der Name Spinoza*, « *Chronicon Spinozanum* », I (1921), pp. 272-276.

¹¹ Ivi, p. 273.

¹² T. Waryński, *Le Nom de Spinoza*, « *Chronicon Spinozanum* », II (1922), pp. 251-253 : 251.

d'origine hollandaise »¹³. Il faut ajouter, en effet, que les initiales du philosophe imprimée sur son cachet étaient justement B.D.S., toutes en majuscules (et avec la lettre S retournée), entourant un rameau d'églantine¹⁴ à la valeur symbolique ambivalente (même s'il a bien souvent signé sa correspondance avec un 'd' minuscule). Pour des raisons liées à l'usage de l'article dans la langue néerlandaise, certains ont préféré la graphie *Benedictus de Spinoza*, d'autres *Bento Despiñoza* ou *Despinhoza*, d'autres encore *Benedictus Spiñoza*.

Spinoza lui-même, on l'a vu, avait utilisé différentes graphies pour signer les rares *epistulae* dont on conserve aujourd'hui le manuscrit original. Sa lettre à Henry Oldenburg du 1er juin 1662 est signée « *Benedictus Spiñoza* » ; en 1663 il achevait deux lettres à Lodewijk Meyer avec la signature « *B. d'Spinoza* » et « *B. de Spinoza* », et ce dernier nom revenait encore dans les lettres à Willem van Blyenbergh du 13 mars et du 3 juin 1665 et dans celle à Oldenburg du 20 novembre de la même année. Le 9 novembre 1671 dans une lettre à Leibniz apparaissait la signature « *B. despinoza* », le 14 décembre 1673, à Graevius, « *Benedictus despinoza* » ; en juillet 1675, à Lambertus van Velthuysen, « *B. de Spinoza* », et « *B despinoza* », enfin, dans la lettre à Schuller du 18 novembre 1675.

À ce qu'il semble, les signatures autographes apposées au bas de la correspondance des années 1660, marquent un choix résolu pour la forme latinisée « *B. de Spinoza* ». Dans les années 1670, au contraire, Spinoza semble récupérer une préférence pour la forme portugaise *Despinoza*. Incertain, peut-être, sur la manière d'interpréter ces variations graphiques et sur les choix à opérer, Carl Gebhardt décida en 1925 de publier son édition du recueil complet des écrits du philosophe, l'intitulant simplement *SPINOZA, Opera* : « Lassen wir – écrit en fait Gebhardt – den Vornam fort, so ist die von der Tradition überlieferte monumentale

¹³ Ivi, p. 253.

¹⁴ Cf. F. Mignini, *Il sigillo di Spinoza*, « *La cultura* », XIX (1981), pp. 351-389.

CORPUS, revue de philosophie

Form Spinoza zugleich die sprachlich richtigste »¹⁵. La difficulté d'attribuer un nom exact à Spinoza se traduit dans un certain sens dans l'élimination du nom même du philosophe du frontispice de l'édition, aujourd'hui encore considérée comme édition de référence, de ses œuvres. Le choix de Gebhardt ne peut être fortuit : des motivations profondes doivent avoir poussé le grand spécialiste à une solution aussi radicale, peut-être la conviction que l'adoption de chacun de ces noms correspond à une interprétation particulière de la pensée de Spinoza et que chaque décision à cet égard serait orientée nécessairement dans le sens du renoncement à une autre option quelconque.

Harry Austryn Wolfson a noté dans ces différents usages un rapprochement d'inspiration variée de la part de Spinoza, presque la représentation d'une sorte de dualité de l'auteur, une option intellectuelle et métaphysique, qui s'exprime dans l'altérité des formes Baruch et Benedictus. Il souligne dans son livre *The Philosophy of Spinoza* (1934), qui a inauguré une nouvelle époque dans les études des sources spinozistes, l'apparition, dans *l'Éthique*, de deux Spinoza différents, l'un plus explicite, du nom de Benedictus, qui se révèle dans la trame des définitions et des axiomes, l'autre implicite, porteur d'une tradition antique, qui est proprement Baruch :

In the case of the Ethics of Spinoza, there is, on the one hand, an explicit Spinoza, whom we shall call Benedictus. It is he who speaks in definitions, axioms, and propositions ; it is he, too, who reasons according to the rigid method of the geometer. Then there is, on the other hand, the implicit Spinoza, who lurks behind these definitions, axioms, and propositions, only occasionally revealing himself in the scholia ; his mind is crammed with traditional philosophic

¹⁵ C. Gebhardt, *Der Name Spinoza* cit., p. 276.

lore and his thought turns along the beaten logical paths of mediaeval reasoning. Him we shall call Baruch¹⁶.

À ces deux Spinoza 'différents', Wolfson attribue deux instances opposées, présentes en même temps dans la texture de l'*Éthique* : la tension constante vers la modernité, la rupture avec le passé, la réflexion attentive sur le présent et en même temps, tout le poids et l'importance de la pensée médiévale qui transparaît partout dans l'œuvre : « Benedictus est le premier des modernes, Baruch est le dernier des médiévaux » ; on peut comprendre entièrement ce que dit Benedictus sans connaître la pensée de Baruch, conclut significativement Wolfson. Et ces deux auteurs peuvent se superposer dans Spinoza mais sans se confondre, rendant ainsi assez difficile de saisir sa philosophie et rendant complexe le travail de reconstruction des sources et des rapports thématiques.

Si l'on veut accepter l'interprétation suggérée par Wolfson, c'est à mon avis surtout dans le *Traité théologico-politique* qu'il est possible d'entrevoir plus clairement le rapprochement de ces deux Spinoza « différents » dont parlait Wolfson, symbolisés emblématiquement par les deux noms du philosophe, Baruch et Benedictus, et certainement c'est Baruch l'auteur qui connaît les œuvres et les auteurs de la Scolastique et qui lit directement en hébreu les textes sacrés à la lumière des commentaires de philosophes et exégètes anciens et médiévaux. Spinoza cite en fait les personnages et auteurs bibliques en caractères latins mais en transcrivant presque directement le nom hébreu, comme dans le cas d'Aron, en général cité avec la graphie latine Aaron, et toujours écrit dans le *Traité théologico-politique* Aharon ; ou Beseleel que Spinoza, transcrivant toujours de l'hébreu, écrit Betzaleël.

Toujours à propos de noms propres et de l'interprétation de la rencontre chez Spinoza de traditions et d'éléments divers, il faut signaler, parmi les auteurs et les œuvres présents dans le

¹⁶ H. A. Wolfson, *The philosophy of Spinoza. Unfolding the latent processes of his reasoning*, Cambridge (Mass.)-London 1934, rist. anast. 1962, I, p. VII.

CORPUS, revue de philosophie

Tractatus theologico-politicus, au moins en ce qui concerne les citations explicites, la présence, à côté des latins, des classiques hébraïques. Parmi les auteurs de la latinité classique on trouve Ovide, Sénèque, Tacite ; parmi les philosophes, Platon et Aristote. Les références à des commentateurs, philosophes et historiens juifs sont plus nombreuses : Abraham Ibn Ezra, Chusan Rasathaim, Flavio Giuseppe¹⁷, Maimonide, Filone Alessandrino, R. Joseph ben Shem Tob, Shelomoh ben Ishaq Rashi. Spinoza consacra un long passage au médecin et philosophe arabe R. Jehuda Alpakhar, en commentant sa critique de l'exégèse rationaliste de Maimonide. Remarquons en outre que, parmi les apôtres, le plus cité est de loin Paul (35 occurrences) ; parmi les Pères de l'Église, le seul mentionné est Ambroise.

En tant que savant connaisseur de la langue de la Bible, Spinoza nous présente une réflexion sur le nom de Dieu qui nous pose un problème d'interprétation particulièrement compliqué. Indiqué en hébreu avec les quatre lettres *Jot-He-Vau-He* et en langue latine transcrit de différentes façons par Spinoza, le nom de Dieu est indiqué dans le *Tractatus theologico-politicus*, où l'on note la fréquence la plus élevée du terme, avec les lemmes *Dominus*, *Deus* et, en 19 cas, *Jehova*. Dans cette dernière acception, il suit la translittération indiquée par les Massorètes : quoiqu'il en critique plusieurs fois les actes, Spinoza adopte ici l'unique forme de vocalisation qu'il connaît¹⁸.

¹⁷ Sur la valeur de la présence de Flavius Josephus dans le *Tractatus theologico-politicus* de Spinoza et pour une exposition éclairée sur l'usage des termes 'fariseismo', 'sadduceismo', 'marranesimo', cf. maintenant : O. Proietti, *La città divisa. Flavio Giuseppe, Spinoza e i farisei*, Roma 2003.

¹⁸ « Le premier *a* étant un ghataph, une voyelle très brève, il est transcrit par *e*, c'est-à-dire un sheva, voyelle très brève correspondante au ghataph sous une lettre qui n'est pas gutturale, ce qui nous donne le début *Je-*, la voyelle *o* est portée par le premier *He*, ce qui nous donne *-ho-* et le *a* est porté par le *Vau*, ce qui nous donne *-va*. Ainsi, en affectant au Tétragramme des voyelles qui ne lui appartiennent pas, les Massorètes empêchaient sa prononciation effective, qu'ils ne connaissaient d'ailleurs plus depuis longtemps » (Ph. Cassuto, *Spinoza hébraïsant*).

On ne trouve pas, au contraire, la leçon *Adonay* (Mon Seigneur), utilisée généralement dans la lecture de la Bible en hébreu pour le Nom imprononçable. Spinoza n'adopte jamais la translittération *Yahweh*, typique d'un système de vocalisation propre de l'exégèse protestante, mais il attribue au nom *Jehova* le signifié de « entité qui a toujours existé, existe, et existera toujours », puisqu'il soutient « *Jehova nomen, hebraice tria tempora existendi exprimit* »¹⁹. Il faut souligner encore un passage du chapitre IV du *Tractatus* dans lequel Spinoza commente, en les citant, les *Proverbes* de Salomon (2, 3) où le nom de Dieu se lie au sens de notre entendement et notre science : « Oui, si tu invoques la prudence, si tu donnes ta voix à l'intelligence, etc., alors tu comprendras la crainte de Dieu et tu trouveras la science de Dieu (*ou plutôt l'amour car le mot *Jadah* signifie les deux*), car (*remarquons-le bien*), Dieu donne la sagesse, de sa bouche (*ruissellent*) science et prudence »²⁰. Avec ces mots, écrit le philosophe, on indique de façon très claire : « d'abord que seule la sagesse, ou l'entendement, nous enseigne à craindre Dieu avec sagesse, ce qui est lui rendre un culte vraiment religieux. Il enseigne ensuite que la sagesse et la science coulent de la bouche de Dieu, que Dieu la donne... notre entendement et notre science dépendent de la seule idée ou connaissance de Dieu, y prennent leur source et s'y accomplissent »²¹.

L'hébreu dans le « Tractatus theologico-politicus » et le « Compendium grammatices linguae hebraeae », Paris-Louvain 1999, p. 72).

¹⁹ TTP, cap. II (SO III, 38, 24-25).

²⁰ Éd. Lagrée-Moreau, p. 203.

²¹ Outre l'expression *sapientia, sive intellectus* (SO III, 67, 24) laquelle renvoie à une sorte de 'synonymisation théorique', à une spécificité spinoziste du lien *sapientia/intellectus*, il faut souligner ici que d'après Spinoza, le *verbum jadah* signifie aussi bien *scientiam* qu'*amorem*. Cependant, discutant la traduction spinoziste variée de la terminologie des *Proverbes*, J. Lagrée et P.-F. Moreau écrivaient : « Dans ce passage Spinoza utilise librement plusieurs mots latins pour rendre les termes par lesquels ce livre des Proverbes désigne savoir et intelligence et, dans certains cas, il explique ses choix. *Bina* est rendu par *prudencia* (Prov

CORPUS, revue de philosophie

Spinoza reviendra sur ces thèmes complexes au chapitre XIII, où il tend à démontrer « que la connaissance intellectuelle de Dieu, c'est-à-dire sa connaissance exacte, n'est pas, comme l'obéissance, un don commun à tous les fidèles »²². Et à ce propos, il cite un passage de *Exode* 6, 3, où Dieu dit à Moïse, pour lui signifier l'unicité de la grâce qu'il lui a accordée : « et je me suis révélé à Abraham, à Isaac et à Jacob comme Dieu Sadai, mais avec mon nom, Jahvé, je ne suis pas connu d'eux »²³. On ne peut pas considérer le terme *Sadai* comme un nom propre, mais plutôt un simple adjectif²⁴, comme l'explique Spinoza même, pour éclairer la différence par rapport au vrai nom 'propre' de Dieu :

2 :3) ; *tebuna* par *intelligentia* (2 :3 ; 3 :13) et par *prudentialia* (2 :6 ; 2 :11) ; *ghokma* par *scientia* (2 :10 ; 3 :13) et par *sapientia* (2 :6 ; au chap. I, § 22 *ruagh ghokma* avait été traduit par *Spiritus sapientiae*). *Mezima* (2 :11) est traduit par *providentialia*, mais est l'objet d'une explication particulière. Enfin *daat* ['connaissance'] semble avoir posé des problèmes de traduction à cause de sa richesse de sens : il est rendu ici par *sapientia* ([Pr] 2 :6 ; 2 :10) et *scientia* ([Pr] 2 :5), avec dans ce dernier cas la correction *amor*, expliquée par le double sens du verbe dont il dérive (*jadah*)» (éd. Lagrée-Moreau, p. 725, n. 35).

²² SO III, 168 ; éd. Lagrée-Moreau, p. 453.

²³ À propos des sources de la question complexe du terme *Sadai*, Wolfson écrit : « Judah ha-Levi... explains El Shaddai as meaning "power and domination". Spinoza's explanation, however, is found in Rashi's commentary on the Bible... Maimonides, though he like Rashi derives *El Shaddai* from a word meaning "sufficient", explains it to mean that "His existence is self-sufficient" (*Moreh Nebukim* I, 63). These two etymologies of *El Shaddai* go back to still earlier sources » (H. A. Wolfson, *The philosophy of Spinoza* cit., I, p. 145, n. 1).

²⁴ Ricciotti nous a donné la clef d'interprétation de ce terme dans sa *Storia di Israele* : cf. G. Ricciotti, *Storia d'Israele*, Torino 1949⁵, I, p. 182. Mais, en général, pour une analyse du rapport de Spinoza avec la tradition et le vocabulaire spécifique de la tradition, cf. M. Chamla, *Spinoza e il concetto della tradizione ebraica*, Milano 1996.

... il faut remarquer qu'en hébreu, *El Chadaï* signifie Dieu qui suffit, parce qu'il donne à chacun ce qui lui suffit. Quoique Chaddaï soit souvent pris absolument pour Dieu, il n'est pourtant pas douteux qu'il faille sous-entendre partout le nom *El*, Dieu. Il faut remarquer ensuite qu'on ne trouve pas, dans l'Écriture, d'autre nom que Jéhova pour désigner l'essence absolue de Dieu, sans relation aux choses créées. C'est la raison pour laquelle les Hébreux prétendent que ce nom seul est le nom propre de Dieu et que les autres sont des qualificatifs ; et, de fait, ses autres noms, que ce soient des substantifs ou des adjectifs, sont des attributs qui conviennent à Dieu, qu'il soit considéré en relation avec des choses créées ou qu'il se manifeste par leur intermédiaire. Comme, par exemple *El* – ou bien encore, avec l'adjonction du *He* paragogique, *Eloah* – ne signifie rien d'autre que «le puissant», comme on le sait, et ce terme ne convient à Dieu que par excellence, comme lorsque nous appelons Paul l'Apôtre. Par ailleurs, les caractères de sa puissance s'explicitent ainsi : *El* (puissant) grand, redoutable, juste, miséricordieux, etc. ; ou bien alors, afin de les comprendre toutes, ce nom est pris au pluriel pour signifier un singulier, cas très fréquent dans l'Écriture. Donc, lorsque Dieu dit à Moïse que ses pères ne l'ont pas connu sous le nom de Jéhova, il s'ensuit qu'ils n'ont pas connu d'attribut qui explicite son essence absolue, mais qu'ils n'ont connu que ses effets et ses promesses, c'est-à-dire sa puissance en tant qu'elle se manifeste par l'intermédiaire des choses visibles²⁵.

La conclusion de Spinoza est connue : « On doit donc conclure, comme nous voulions le démontrer, que les fidèles patriarches ignoraient ce nom de Dieu, et que la connaissance de Dieu est un don de Dieu, et non pas une commande de Dieu », mais c'est aussi possible d'identifier ici une polémique particulière vis-à-vis de ceux qui, confondant les noms avec les choses, attribuent une valeur sacrale à l'encre et à la lettre plutôt qu'à l'esprit des Écritures. Si l'on mit en rapport ces passages avec les premières

²⁵ SO III, 169 ; éd. Lagrée-Moreau, pp. 453-455. Ici Spinoza s'oppose à Maimonide (*Guide des égarés*, I, 62-63), mais pour une plus ample confrontation, voir S. Zac, *Spinoza et l'interprétation de l'Écriture*, Paris 1965, pp. 79-84.

CORPUS, revue de philosophie

propositions du premier livre de l'*Éthique* où Dieu se nomme seulement comme substance, on pourrait conclure que le Dieu de Spinoza n'a pas des noms car il n'est pas une personne, mais *substantia sive natura*. La critique contre l'anthropomorphisme coïncide ici avec la définition de Dieu comme *ens absolute infinitum, substantia constans infinitis attributis* : elle ne conserve plus rien du Dieu de la tradition chrétienne et d'autre part l'Écriture use constamment – écrivais Spinoza à Blyenbergh – d'un langage tout anthropomorphique, « convenant au vulgaire auquel elle est destiné »²⁶.

En reprenant, pour conclure, la question du nom propre de Spinoza, il faut enfin rappeler qu'à la mort du philosophe, en 1677, ses amis publièrent, simultanément, en édition latine et hollandaise, les volumes de l'*Opera posthuma* et des *Nagelate Schriften*. Le nom de Spinoza n'apparaît pas en tête des frontispices : seules ses initiales, B.D.S., précédaient le titre, comme les trois lettres imprimées dans son sceau personnel au dessus de l'inscription CAUTE. Peut-être que les éditeurs avaient voulu respecter la volonté de l'auteur et, en effet, Jean Maximilien Lucas écrit, dans la biographie du philosophe, qu'à sa mort Spinoza recommanda lui-même « de ne pas mettre son nom à sa morale, [c'est-à-dire à son *Éthique*] »²⁷. Jarig Jelles, un des principaux animateurs du cercle intime des amis réunis autour de Spinoza mit au point en hollandais un texte introductif, traduit en latin par Lodewijk Meyer, qui fut ajouté à l'édition des *Œuvres posthumes* pour servir de préface. Cet écrit contient des éléments d'un grand intérêt concernant la composition des œuvres rassemblées ici, leur rédaction et les motifs qui les ont inspirées. Il semble singulier qu'un certain nombre de fois, on ait décidé d'omettre l'indication du nom complet de Spinoza comme auteur des *Opera posthuma* et que ce volume présente seulement les lettres B.D.S. Une fois encore, c'est Jarig Jelles qui en a fourni l'explication : « Nomen Auctoris in libri fronte, & alibi

²⁶ Cf. Ep. 19 de 5 janvier 1665 : « dico Scripturam, quia plebi praecipue convenit, & inservit, continuo humano more loqui : plebs etenim rebus sublimibus percipiendis inepta est » (G IV, 92, 12-14).

²⁷ Cf. J. Colerus – J. M. Lucas, *Vies de Spinoza* cit., p. 117.

literis duntaxat initialibus indicatum, non alia de causa, quam quia paulo ante obitum expresse petiit, ne Nomen suum Ethicae, cujus impressionem mandabat, praefigeretur »²⁸.

La volonté de Spinoza de ne pas apposer son nom à l'œuvre qui semblait le mieux exprimer la science qui était la sienne fut respectée, bien que plus ou moins comprise de tout un chacun, par ceux qui travaillèrent à l'édition posthume. On pourrait trouver une explication dans la pensée même de Spinoza qui, au chapitre XXV de l'appendice à la quatrième partie de l'*Éthique*, soutient que ce n'est pas vraiment l'auteur qui énonce ses principes philosophiques. C'est la philosophie même qui semble s'exprimer et parler à travers l'auteur, dont le nom est presque un accident et une donnée futile : « qui reliquos consilio, aut re juvare cupit, ut simul summo fruantur bono, is apprime studebit, eorum sibi Amorem conciliare ; non autem eos in admirationem traducere, ut disciplina ex ipso habeat vocabulum, nec ullas absolute Invidiae causas dare »²⁹. Aussi bien, dans sa *Vie de Spinoza*, Lucas écrit en outre que le philosophe « avait un si grand penchant à ne rien faire pour être regardé ou admiré du peuple », et qu'il considérait ces affectations « indignes d'un philosophe »³⁰.

La foule de réactions qui suivit la publication des *Opera posthuma*, et qui tendait certainement à frapper le Spinoza métaphysique, exégète ou, pour ainsi dire, théologien, donna lieu à la création d'un véritable mythe négatif, lequel, une fois encore resta 'sculpté' dans la déformation du nom du philosophe. Le 'Benedictus' devint ainsi, au moins jusqu'à la Renaissance de Spinoza qui s'imposa en Allemagne à la fin du XVIII^e siècle, l'exécrable 'Maledictus'³¹, qui, dans

²⁸ J. Jelles, *Praefatio*, in B.D.S., *Opera posthuma*, s.l., 1677, p. *5.

²⁹ SO II, 273, 5-9.

³⁰ J. Colerus – J. M. Lucas, *Vies de Spinoza* cit., p. 117.

³¹ Cfr. E. Altkirch, *Maledictus und Benedictus. Spinoza im Urteil des Volkes und der Geistigen bis auf Constantin Brumer*, Leipzig 1924. Pour la fortune de Spinoza, cf. le livre classique de P. Vernière, *Spinoza et la pensée française avant la Révolution*, Paris 1954.

CORPUS, revue de philosophie

toute l'Europe du dix-huitième siècle et outre, fut attaqué comme athée et suppôt d'athéisme³².

³² Je voudrais remercier Guillaume Lagrée qui a collaboré à la traduction de ce texte.

DE QUELQUES USAGES IMPROPRES DU NOM PROPRE

Chacun connaît la vulgate bien établie dans la tradition logique en ce qui concerne la nature et la fonction du nom propre. Pour ceux qui voient en lui une authentique partie du discours, le nom propre se caractérise grammaticalement par l'absence de marques de nombre et même, dans certaines langues, de genre il ne se combine pas avec un article comme font les noms communs. Qu'on lui assigne pour fonction fondamentale de désigner un objet singulier afin d'en faire le support d'une prédication, ou de permettre une interpellation liée à l'établissement d'un dialogue¹, tout le monde s'accorde pour le considérer comme un instrument de référence. Il est en revanche beaucoup plus difficile de dire en vertu de quoi il a cette aptitude à faire référence à un objet. Pour les uns, cette aptitude tient à son sens, mais ils se divisent sur la définition du sens : celui-ci réside-t-il dans une description définie dont le nom propre serait l'abréviation ou dans un faisceau de descriptions ? Pour d'autres, cette aptitude tient à une chaîne causale qui, à travers parfois de nombreux intermédiaires, relie le nom à la cérémonie de baptême au cours de laquelle il a été assigné à un individu. Je ne chercherai pas ici à départager ces différentes positions, car elles se proposent toutes de répondre à la même question de comprendre comment le nom propre a une référence. La tâche que je me propose serait plutôt d'apporter au moins quelques nuances à ce présupposé commun en montrant que, dans beaucoup de ses emplois effectivement attestés dans la langue naturelle, la fonction du nom propre ne se réduit pas à établir une référence.

Partant de la description linguistique du nom propre qu'a récemment proposée Mme Gary-Prieur dans sa *Grammaire du nom propre* (Paris, 1994 ; ci-après GNP) je voudrais m'attacher à

¹ Voir G-G. Granger. « A quoi servent les noms propres ? » dans *Philosophie, langage, science*, Paris, 2003, p. 138-142.

CORPUS, revue de philosophie

examiner certains de ses usages impropres – impropres par rapport à ce que je viens d'appeler la vulgate des logiciens. Ce sont des usages dans lesquels le nom propre se met par exemple à qualifier, comme quand nous disons de quelqu'un qu'il a le style de Gaulle. Ou encore des constructions dans lesquelles il se laisse construire avec un article défini ou même indéfini, comme s'il devenait un nom commun auquel on peut même ajouter des expansions de divers types : c'est ainsi qu'il nous arrive d'opposer le Pascal d'avant la conversion et le Pascal d'après la conversion. Bref, ce sont des usages dans lesquels le nom propre semble ne plus avoir pour fonction exclusive de désigner un objet, mais se prête à des emplois d'une nature très diversifiée. Sans prétendre donner ici une présentation exhaustive de ces emplois, je voudrais en analyser quelques-uns en me demandant à propos de chacun ce qu'il a d'original et dans quelle mesure le nom propre y conserve une part de sa fonction primitive.

L'analyse à la fois réaliste et fine que Mme Gary-Prieur a donnée de cette grammaire du nom propre m'épargnera beaucoup de peine, et mon travail se bornera le plus souvent à commenter les distinctions qu'elle introduit, en me plaçant à un point de vue philosophique plus que linguistique.

I. Sens et contenu du nom propre

Les noms propres ont un sens, soutient Mme Gary-Prieur, et c'est ce qui en fait des éléments tout à fait réguliers de la langue, puisque, à l'égal de tous ses autres constituants, ils ont signifiant et signifié. Ils sont sur le même plan que les noms communs du point de vue de la signification, et ne doivent pas être considérés comme des signes dépourvus de sens (GNP, p. 41). Mais le sens du nom propre n'est pas pour autant du même type que celui du nom commun, car ce sens est constitué simplement par un prédicat de dénomination dont, selon une formule de G. Kleiber citée p. 40, le nom propre représente « l'abréviation » : Paul, c'est l'individu qui s'appelle /Paul/. *Paul aime le vin rosé* signifie que l'individu qui s'appelle /Paul/ aime le vin rosé, et cette interprétation reste valable dans le discours rapporté. Si je dis : *Tu sais bien que Paul aime le vin rosé*, ma

formule a pour objet de rappeler à mon interlocuteur que l'individu qui s'appelle /Paul/ aime le vin rosé (et donc qu'il vaut mieux ne pas servir du vin rouge quand on l'invite à dîner). Bien entendu, on admet ici comme toujours que, dans la situation d'énonciation, il n'y a pas d'ambiguïté sur l'identité de Paul.

En définissant ainsi le sens du nom propre comme prédicat de dénomination, il est possible de rendre compte sans difficulté de certains de ses emplois. Pour reprendre seulement deux des nombreux exemples donnés par Mme Gary-Prieur, *Il y a trois Paul dans la famille* signifie qu'il ya trois individus qui s'appellent /Paul/ dans la famille. La même définition explique clairement le sentiment d'anomalie que donne une question comme la suivante : *Comment s'appelle Kirk Douglas ?* puisqu'elle signifie *Comment s'appelle l'individu qui s'appelle /Kirk Douglas/ ?* et qu'elle est donc aussi vide que la question de savoir quelle est la couleur du cheval blanc d'Henri IV. On ne mettra donc pas en doute qu'il y ait un lien entre nom propre et prédicat de dénomination, et, sur ce point, je fais miennes les réflexions de Mme Gary-Prieur. Mais il me semble qu'on peut revenir sur la question de savoir si ce lien est d'une nature telle qu'il soit légitime de dire du prédicat de dénomination qu'il constitue le sens du nom propre, et je voudrais expliquer en quelques mots pourquoi je suis porté à en douter².

Personne ne l'ignore, la notion même de sens est une des notions les plus difficiles à analyser, et je ne suis pas en mesure d'en proposer une définition qui permettrait de dire à coup sûr, en toutes circonstances, si on a affaire ou non à quelque chose qui relève du sens. Je me bornerai donc à quelques remarques qui essaieront d'expliquer pourquoi je ne suis pas persuadé

² Je rétablis ici quelques passages que j'avais coupés dans mon exposé pour ne pas excéder le temps imparti aux auteurs de communications. Au moment où j'ai mis au point le texte de cette intervention, je n'avais par ailleurs pas connaissance d'un nouvel ouvrage de Mme Gary-Prieur, *L'Individu pluriel, Les noms propres et le nombre*, CNRS Éditions, Paris, 2001. Dans l'introduction de cet ouvrage, elle fait état à propos du sens du nom propre de distinctions dont je n'ai pas tenu compte ici, et qui me paraissent rapprocher la position que je défends de la sienne.

CORPUS, revue de philosophie

qu'on puisse considérer le prédicat de dénomination comme le sens du nom propre.

Pour le voir, il convient de revenir un instant sur la structure du prédicat de dénomination. Quel que soit le nom propre considéré, on obtient le prédicat de dénomination qui est censé en donner le sens en répétant ce nom propre à la suite de la formule qui énonce que le porteur du nom est l'individu que désigne ce nom. Comme je l'ai dit plus haut, Paul, c'est l'individu qui s'appelle /Paul/, et de même Julie, c'est l'individu qui s'appelle /Julie/. Mais il faut noter que, dans ces formules, les deux occurrences du nom propre, de « Paul » ou de « Julie », ne sont pas de même nature. Dans la première occurrence, il est fait usage du nom propre pour faire référence à l'individu qui, dans une situation donnée, est désigné par ce nom propre. Dans la seconde occurrence en revanche, les expressions « Paul » ou « Julie » ne sont plus utilisées comme moyens de désignation, elle sont seulement mentionnées comme des suites singulières de phonèmes qui sont attachées par la relation de dénomination à tel ou tel individu. D'un côté, on a le nom propre dans son efficacité désignative, de l'autre on a seulement la suite de phonèmes qui en forme le signifiant.

C'est de cette remarque que je partirai pour expliquer pourquoi je doute que le prédicat de dénomination puisse être présenté comme donnant le sens du nom propre. Si en effet on veut bien dire que ce prédicat met un individu en relation avec une certaine suite de phonèmes, on conclura qu'il se situe du côté du signifiant et non pas du côté du signifié. Or, pour constituer quelque chose qu'il soit légitime de considérer comme un sens, il faudrait que ce prédicat appartienne justement à la sphère du signifié, et c'est là la raison première qui me pousse à douter qu'il puisse être tenu pour le sens du nom propre.

On pourra trouver une confirmation de cette conclusion si on considère sous un deuxième angle le prédicat de dénomination. Comme à tout prédicat, il est possible d'associer une classe au prédicat de dénomination : au prédicat *s'appeler /Paul/* la classe des individus qui s'appellent /Paul/, au prédicat *s'appeler /Julie/* la classe des individus qui s'appellent /Julie/, etc. Et ces classes sont constituées de façon tout à fait

légitime puisque de tout individu, on peut dire s'il est membre ou non de la classe en question. Mais l'information apportée par ce prédicat se réduit à la connaissance du nom de l'individu à qui il convient, car la propriété de s'appeler /Paul/ ne peut être mise en relation avec pratiquement aucune autre propriété de Paul ; je dis « pratiquement » parce que, en français du moins, le nom « Paul » ne peut être porté que par un individu de sexe masculin, et que, dès lors, le nom donne au moins une information sur le sexe de son porteur. Mais cette corrélation du nom et du sexe n'est pas assurée dans toutes les langues, et, même en français, c'est la seule information que donne le nom. Dans cette espèce d'isolement du prédicat de dénomination par rapport à tous les autres prédicats qui conviennent à un individu, je vois pour ma part une seconde raison de contester que le prédicat de dénomination relève de la sphère du sens. Car il me semble qu'on ne peut parler de sens que si l'on a affaire à quelque chose qui entretient au sein d'un certain groupe de notions des relations d'opposition ou de différenciation avec d'autres notions ; ces relations peuvent certes être assignées avec plus ou moins de netteté, mais en leur absence il ne peut plus être question de sens. C'est du moins la leçon que je retire des analyses que Saussure a consacrées au signifié quand il écrivait du contenu d'un mot qu'il « n'est vraiment déterminé que par le concours de ce qui existe en dehors de lui »³. Or, dans le cas du nom propre, ce ne sont que les autres noms propres de la langue qui peuvent contribuer à la détermination : il est vrai que Paul n'est pas Pierre, ni Jacques, ni Madeleine, etc. Mais ces autres noms propres ne sont pas plus porteurs de sens que le nom propre initial, et, de ce fait, les oppositions qui existent au sein du groupe des noms propres n'aboutiront pas à déterminer le sens d'aucun d'entre eux.

Je conclurai de ces observations que le prédicat de dénomination est un prédicat remarquablement stérile en ceci qu'il ne peut être relié par un lien notionnel à aucun des autres prédicats qui conviennent à son porteur. C'est du reste ce que reconnaît Mme Gary-Prieur quand elle écrit (GNP, p. 98) : « le

³ *Cours de linguistique générale*, Paris, 1955, p. 160.

CORPUS, revue de philosophie

sens d'un nom propre ne permet pas de construire une classe : les individus « qui s'appellent /Np/ » restent, à part cela, différents les uns des autres, aucun ensemble de propriétés générales ne les constitue en classe ». Ainsi, selon elle, le prédicat de dénomination donne le sens du nom propre mais n'est pas associable à une classe, alors qu'à mon avis il est associable à une classe mais ne donne pas son sens au nom propre. Du fait qu'il comporte la mention du nom propre, je dirai pour ma part qu'il ne fait qu'explicitier dans une métalangue la désignation que l'usage du nom propre opère dans la langue, et c'est ce qui explique qu'une formule comme *Paul, c'est l'individu qui s'appelle /Paul/* soit à la fois incontestable et entièrement stérile.

De cette stérilité du reste, Mme Gary-Prieur montre qu'elle a clairement conscience quand elle introduit la notion de contenu du nom propre en disant que « si le prédicat de dénomination suffit à interpréter un certain nombre d'énoncés contenant un nom propre, cela ne veut pas dire qu'il convient pour les interpréter tous » (GNP, p. 44-45). Considérons par exemple le second des deux vers très connus de Victor Hugo⁴ :

(1) Ce siècle avait deux ans ! Rome remplaçait Sparte,
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte

Il est clair que, le même individu y étant désigné à deux reprises, ce vers ne peut pas être interprété en s'appuyant seulement sur le prédicat de dénomination. Car il faudrait alors conclure qu'il signifie que l'individu qui s'appelle Napoléon Bonaparte perçait sous l'individu qui s'appelle Napoléon Bonaparte, alors que Napoléon Bonaparte était évidemment dès le départ identique à Napoléon Bonaparte, et n'avait donc pas à percer sous lui.

Pour donner une interprétation convenable du vers cité, il faut se situer sur le plan du contenu du nom propre, et non pas de son sens. Le contenu d'un nom propre se définit en effet comme « un ensemble de propriétés du référent initial associé au

⁴ *Les Feuilles d'automne*, I, 1831.

nom propre » (GNP, p. 46). Pour présenter en quelques mots la notion de référent initial, je rappelle en suivant toujours les définitions de Mme Gary-Prieur qu'on entend par là (GNP, p. 29) l'individu dont l'existence est présupposée par le nom propre qui lui a été conféré en vertu d'un acte de baptême dont le locuteur et l'auditeur ont tous les deux connaissance. Dans son usage normal, le nom propre présuppose en effet l'existence d'un tel individu. Et, pour que cet usage ne laisse place à aucune ambiguïté, les interlocuteurs doivent avoir tous les deux connaissance de l'association qui a été faite entre le nom propre et lui; quand cette condition n'est pas satisfaite, l'auditeur peut ne pas savoir de qui il est question, comme il arrive quand nous entendons parler pour la première fois de quelqu'un dont nous ignorions jusque là l'existence. Mais quand le nom propre fonctionne sans problème, c'est que les deux interlocuteurs sont d'accord sur l'identité de l'individu désigné, qu'ils le connaissent et qu'ils sont donc d'accord pour lui reconnaître un certain nombre de propriétés. C'est justement cet ensemble de propriétés qui forme le contenu du nom propre.

Revenons alors au cas du vers de Victor Hugo que nous nous proposons d'interpréter. On voit qu'il n'est possible de le faire convenablement que si l'on admet que le poète y joue sur les propriétés notoirement attribuées à Napoléon. Il a même distribué ces propriétés en deux sous-ensembles opposés dans son esprit, celui des propriétés du général républicain, du chef de guerre remportant en Italie des succès éclatants, aussi efflanqué avec ses cheveux en oreilles de chien qu'on le voit dans le tableau où Gros a représenté Bonaparte à Arcole, et d'autre part le sous-ensemble des propriétés de l'Empereur, plus replet, réorganisateur de l'État, et affirmant dans tous les domaines son pouvoir personnel, tel qu'on le voit dans *Le Sacre* de David. Et la richesse d'évocation du vers que nous commentons est encore accrue du fait qu'il fait suite à l'hémistiche *Rome remplaçait Sparte*, où les deux noms propres sont associés à des ensembles de propriétés qui entretiennent précisément entre eux la même opposition que celle que symbolisent dans le même homme les composants dissociés du nom du héros de Victor Hugo.

Maintenant que les définitions des notions de sens et de contenu du nom propre ont été précisées, on peut se livrer à

CORPUS, revue de philosophie

l'examen d'un certain nombre de constructions dans lesquelles le nom propre fait, comme je disais, l'objet d'un usage impropre – impropre parce qu'il s'agit pour la plupart de constructions dans lesquelles il est précédé d'un article défini ou indéfini, ou alors parce qu'il y reçoit la valeur d'un adjectif. Mon objectif principal, au cours de cet examen, sera de chercher à savoir si ces constructions ne peuvent être interprétées qu'en associant à ces usages impropres un autre référent que le référent initial du nom considéré, ou si au contraire il est possible de les interpréter en s'en tenant à ce référent initial, et j'espère parvenir à vous convaincre que, dans la grande majorité des cas, il est inutile d'introduire un référent supplémentaire qui vienne s'ajouter au référent initial, ce qui représentera une importante économie dans l'ontologie associée à l'usage du nom propre.

II. Le nom propre à valeur d'adjectif

Considérons pour commencer des cas dans lesquels le nom propre, sans être précédé d'un article, reçoit la valeur d'un adjectif. Mme Gary-Prieur en cite (GNP, p. 89) un exemple tout à fait remarquable qu'elle a relevé chez Balzac, celui de l'expression :

(2) Un brouillard lugubre, mélancolique, vert, poussif, un brouillard Goriot

et elle fait remarquer très justement que le nom propre y est employé à la même place que les quatre adjectifs précédents, c'est-à-dire après le mot *brouillard* qu'il a fallu répéter car la langue n'autoriserait pas à écrire **Un brouillard lugubre, mélancolique, vert, poussif, Goriot*. On notera par ailleurs que, si Balzac avait écrit seulement *Un brouillard Goriot*, sa formule resterait extrêmement énigmatique, et plongerait sans doute les exégètes dans de longues discussions. Telle qu'elle est, elle est au contraire parfaitement claire parce que les adjectifs qui font suite à la première occurrence de *brouillard* énoncent déjà des propriétés que le début du roman permet de reconnaître comme celles du père Goriot, – le vert étant une allusion à sa mauvaise mine ; de la sorte, quand son nom intervient, à la suite de la

deuxième occurrence de *brouillard*, il prend en quelque sorte la valeur d'un nouvel adjectif qui synthétise le contenu et l'effet des adjectifs précédents tout en ouvrant à la rêverie du lecteur un espace illimité où il se demandera quelles autres propriétés de Goriot pourraient convenir à un tel brouillard. Ajoutons avec Mme Gary-Prieur, que, dans de tels usages, le nom propre peut être précédé d'un intensif : on peut avoir *Un brouillard lugubre, mélancolique, vert, poussif, un brouillard très* (ou : *assez*, ou même : *finaleme nt très peu*) *Goriot*, et on comprendra pourquoi il est légitime de penser que le nom propre se comporte ici comme un qualificatif. Quand les propriétés envisagées sont notoirement connues comme celles de tel individu, le nom propre peut prendre une valeur d'adjectif sans qu'il soit indispensable d'explicitier les propriétés auxquelles on pense : c'est pourquoi on peut parler sans autre précision d'une passante en disant qu'elle a l'allure Marylin, ou d'un jeune écrivain en disant qu'il a le style Stendhal.

Si on accepte cette analyse, on comprendra sans mal pourquoi j'ai parlé des usages impropres du nom propre. Dans des cas comme ceux qui viennent d'être évoqués, il semble bien qualifier plutôt que désigner, car *Goriot* ne saurait être le nom d'une entité matérielle comme un brouillard ni *Marylin* celui d'une entité formelle comme une allure ou une démarche. Dès lors, s'il convient de chercher encore ce que peut être le référent de ces noms propres dans de tels usages, il semble qu'il ne soit plus possible de l'identifier avec celui qu'ils ont dans leur emploi usuel. Mais regardons-y de plus près en suivant toujours les analyses de Mme Gary-Prieur : les propriétés qui sont attribuées au brouillard dans la phrase de Balzac sont celles du père Goriot, ou plutôt une partie de celles du père Goriot. Un brouillard Goriot, c'est un brouillard ayant une partie des propriétés de Goriot – une partie seulement, celle qui fait l'objet de l'énumération qui précède, car on ne voit pas que, sauf éventuellement dans des emplois très sophistiqués, il soit possible de lui attribuer toutes les propriétés de Goriot. C'est pourquoi je ne suivrai pas Mme Gary-Prieur quand elle considère qu'il s'agit là d'une qualification par identification (GNP, p. 93), le terme d'identification me paraissant trop fort pour décrire ce qui se passe dans un tel cas. Mais ce qui

CORPUS, revue de philosophie

m'importe en réalité est de remarquer que le nom *Goriot* renvoie ici à son référent initial, et que l'interprétation d'emplois tels que celui que nous examinons ne contraint pas à introduire dans l'univers des entités supplémentaires.

III. Nom propre et article défini

Considérons maintenant un cas différent, celui des constructions dans lesquelles le nom propre est précédé d'un article défini. Je laisserai de côté les situations les plus élémentaires, celles où on a affaire à la construction toute simple *article défini + nom propre*, comme quand on parle de personnages célèbres tels que la Champmeslé ou, plus près de nous, la Callas, ou que, au contraire, il s'agit d'accentuer l'impression de familiarité en évoquant le Paul, la Juliette. De toute évidence, quel que soit ici l'effet sémantique de l'article défini, seul intervient dans l'interprétation le référent initial du nom propre. Mais je voudrais aborder des cas plus complexes, ceux dans lesquels le nom propre n'est pas seulement précédé d'un article défini, mais est en outre accompagné par une expansion qui peut prendre la forme d'un adjectif, d'une proposition relative ou d'un groupe nominal lié au nom propre par la préposition *de*.

Pensons à des exemples comme :

(3) Le vieux Paris n'est plus⁵

(4) La Jeanne qui est sortie de Polytechnique n'est pas celle qui y était entrée

(5) Le Racine d'*Athalie* a fait pardonner celui de *Phèdre*

Comme on va le voir, il est beaucoup plus difficile d'interpréter des énoncés de ce genre en s'en tenant au référent initial, mais j'essaierai de montrer que ce n'est pas impossible.

Mme Gary-Prieur analyse pour sa part de telles constructions en parlant de multiplication du référent. L'expansion qui y est associée au nom propre a selon elle pour effet de construire une

⁵ Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, Le cygne, LXXXIX, 1861.

image du référent telle que le référent initial ne disparaisse pas, bien que ce ne soit pas « exactement à lui que réfère le nom propre, contrairement à ce qui se passe quand le nom propre est seul », affirme-t-elle p. 106. *Paris* renvoie à un objet singulier perçu comme une unité, mais une construction comme *le vieux Paris* permet de faire « éclater cette unité en une infinité d'images : il y a le Paris coquin, le Paris populaire, le Paris des riches, le Paris de la guerre, ..., le Paris que j'aime, le Paris d'Haussmann, etc. », et elle ajoute : « On pourrait évidemment continuer à l'infini, aucune énumération n'épuisant la variété des représentations possibles ».

Et il est vrai que, en particulier quand on lit les deux énoncés qui font suite à l'hémistiche de Baudelaire, on ne peut se défendre à première vue de penser que le second exige pour son interprétation qu'on admette l'existence de deux états de Jeanne différents l'un de l'autre, et le dernier qu'on admette l'existence de deux Racine opposés l'un à l'autre. Il y aurait donc une espèce de concurrence référentielle entre *Paris* et *le vieux Paris*, ou *Racine* et *le Racine d'Athalie*, l'expression qui contient une expansion semblant avoir un référent distinct de celui du nom propre employé isolément. Le problème serait alors de savoir quelle relation existe entre le référent initial du nom propre employé isolément, *Paris* ou *Racine*, et le référent des expressions qui comportent article défini et expansion. Mais, après avoir tenté de répondre à cette question en s'inspirant de la théorie des espaces mentaux (Gilles Fauconnier, 1984), Mme Gary-Prieur y renonce en affirmant simplement que « la question se pose donc de savoir si x_1 (= le référent initial du nom propre) et x (= le référent de l'expression avec article et expansion) doivent être distincts ou confondus » (GNP, p. 108, n. 1). La question se pose, mais elle reste sans réponse. Et il est vrai que, ainsi posée, elle est extrêmement difficile à résoudre; en effet, si on cherche un référent pour *le vieux Paris*, celui-ci doit bien avoir quelque chose de commun avec le référent de *Paris*, car le vieux Paris n'est pas, disons, le vieux Lyon, mais ne doit pas s'identifier à lui, car il ne serait plus alors le référent spécifique de *le vieux Paris*. De même, quand on examine l'énoncé concernant Jeanne en termes de relations entre les référents des expressions, on doit se donner à côté du référent initial un

CORPUS, revue de philosophie

réfèrent pour chacune des expressions désignant Jeanne à son entrée puis à sa sortie de Polytechnique. Du même coup, on se voit contraint de définir les relations entre trois référents, les deux derniers devant avoir quelque chose de commun avec le référent initial, tout en en différant, mais en en différant différemment puisqu'ils sont considérés comme opposés entre eux sous un certain angle. Je n'ai pas besoin sans doute d'ajouter que je considère une telle tentative comme vouée à l'échec.

Si on se trouve alors devant des difficultés insolubles, c'est à mon avis parce qu'on s'est engagé dans une impasse en cherchant à associer un référent à chaque expression qui comporte article défini, nom propre et expansion. L'impasse me paraît en fait être de même nature que celle qui a été dénoncée par Russell quand il a montré dans *On Denoting* (1905) que, pour donner une analyse réaliste des descriptions définies, il fallait renoncer à les considérer comme des expressions pourvues de dénotation. Aussi l'issue doit-elle être cherchée sur la même voie, je veux dire en montrant que les énoncés dans lesquels figurent des expressions du type qui nous intéressent maintenant peuvent être paraphrasés par des énoncés d'où ces expressions ont été éliminées.

C'est ainsi qu'on peut évidemment paraphraser l'énoncé (5) par l'énoncé :

(6) En écrivant *Athalie*, Racine s'est fait pardonner d'avoir écrit *Phèdre*,

la deuxième formulation ayant sur la première l'avantage de ne plus comporter d'expression où le nom propre soit encadré par un article défini et une expansion. Il apparaît alors clairement que l'énoncé tout entier porte seulement sur Racine, et qu'il est inutile de faire appel à d'autres référents pour l'interpréter ; les problèmes ontologiques liés à ces autres référents disparaissent du même coup. De façon parallèle, si on reprend le passage où Baudelaire écrit *Le vieux Paris n'est plus*, il devient inutile de donner un référent à l'expression *Le vieux Paris* – référent qu'en l'occurrence il faudrait du reste immédiatement lui retirer quand on voudrait tenir compte de la prédication disant qu'il a disparu. On constate qu'il est suffisant d'avoir un référent pour *Paris*,

puisque l'énoncé en question peut être paraphrasé par exemple par : *L'ambiance qui était autrefois celle de Paris a disparu.*

J'ajouterai simplement que la solution est de même nature pour les énoncés dans lesquels l'expansion prend la forme d'une proposition relative, comme dans l'exemple de Jeanne. Cet énoncé aura pour paraphrase quelque chose comme :

(7) Jeanne, à sa sortie de Polytechnique, n'est pas la même qu'à son entrée

et cette paraphrase nous débarrasse des difficultés que soulevaient les trois référents que nous avons d'abord posés comme nécessaires pour interpréter l'énoncé initial.

Ainsi la construction *article défini + nom propre + expansion* permet-elle d'ériger verbalement en entités un aspect ou un épisode du référent initial du nom propre. Mais une ontologie soucieuse de ne pas multiplier les entités sans nécessité trouvera dans des paraphrases le moyen de ne pas confondre une suggestion de la syntaxe avec un critère d'existence, et s'en tiendra à l'affirmation que parler d'un aspect de Paris ou d'un épisode des vies de Racine ou de Jeanne, ce n'est jamais que parler de Paris sous un certain aspect, ou de Racine et de Jeanne pris dans un épisode de leur vie. Une fois de plus, il faudra ici aussi se méfier des suggestions véhiculées par le discours.

IV. Nom propre et article indéfini

Nous rencontrerons un dernier problème, le plus délicat sans doute, avec les constructions qui combinent un nom propre avec un article indéfini et, éventuellement, une expansion. La combinaison d'un article défini avec un nom propre maintient en effet la présupposition d'unicité du nom propre. Il est beaucoup plus surprenant de constater que certaines constructions associent nom propre et article indéfini, car ce dernier n'apporte pas de garantie d'unicité et semble avoir pour fonction première d'extraire d'un ensemble un de ses éléments pour en faire un sujet de prédication. Mais où serait l'ensemble quand l'article indéfini précède un nom propre qui est censé désigner un

CORPUS, revue de philosophie

individu singulier, et comment expliquer dans ces conditions qu'il soit possible de parler d'un Heidegger comme on parle d'un canari ou d'un Kennedy séduisant comme on parle d'un livre illustré ? Pour essayer de donner une analyse ontologiquement satisfaisante de ces constructions, je continuerai à suivre les analyses linguistiques de Mme Gary-Prieur en distinguant avec elle les deux cas que mes exemples viennent d'illustrer, le cas où on a affaire à la combinaison simple d'un article indéfini avec un nom propre, et le cas où cette combinaison s'enrichit d'une expansion.

4.1. Je passerai assez rapidement sur l'association *article indéfini + nom propre* car, à mon avis, elle ne présente pas de difficulté majeure relativement à la question que je me pose ici, celle de savoir si les usages impropres du nom propre exigent qu'il soit fait appel à un référent distinct du référent initial du nom propre. Mais j'en examinerai néanmoins les divers aspects parce qu'ils me donneront l'occasion d'introduire des distinctions qui se révéleront indispensables dans la suite.

Mme Gary-Prieur illustre ces distinctions à partir de l'étude des trois exemples que voici :

- (8) Un Thomas a téléphoné
- (9) Elle apprécie la simplicité d'un Yves Saint-Laurent
- (10) Pierre rêvait d'être un Renoir

L'énoncé (8) s'interprète en faisant seulement appel au prédicat de dénomination : un Thomas, c'est un des individus qui s'appellent *Thomas*, et l'information donnée par cet énoncé ne suppose pas que le locuteur connaisse l'auteur du coup de téléphone, il ne connaît de lui que son nom, et la construction étudiée lui permet d'utiliser ce nom au lieu de le mentionner comme il devrait le faire s'il se servait de la formule développée : Un individu nommé *Thomas* a téléphoné. Le nom propre ne figure ici que comme élément d'un prédicat que satisfait l'individu qui a téléphoné, il ne porte par lui-même aucun engagement ontologique envers qui que ce soit⁶.

⁶ Voir ci-dessous dans l'Annexe les observations de Mme Gary-Prieur.

L'énoncé (9) relève d'une interprétation que Mme Gary-Prieur appelle très justement « interprétation exemplaire ». L'émetteur ne donne pas seulement une information sur le nom de quelqu'un, mais se réfère à un individu déterminé, en l'espèce à Yves Saint-Laurent lui-même, et, du point de vue ontologique, l'expression *un Yves Saint-Laurent* ne désigne personne d'autre que le nom propre *Yves Saint-Laurent*. La construction du nom propre avec un article indéfini sert seulement à « présenter et individu comme un type, c'est-à-dire comme quelqu'un qui possède certaines propriétés suffisamment notoires pour qu'elles servent de points de repère dans une situation qui constitue le thème du discours » (GNP, p. 137). Le nom propre n'a pas ici pour seule fonction d'identifier un individu pour en faire l'objet d'une prédication, comme ce serait le cas dans *Elle apprécie la simplicité d'Yves Saint-Laurent*. En parlant de la simplicité d'un Yves Saint-Laurent, on fait du grand couturier le parangon des hommes à qui leurs succès ou leur renommée n'ont pas, comme on dit, tourné la tête, mais qui ont su rester simples malgré leur situation prééminente dans un domaine, professionnel ou autre. Il est donc hors de doute que cet emploi de l'article indéfini devant un nom propre modifie l'interprétation de l'énoncé, mais il est également clair qu'un tel emploi ne modifie en rien le référent initial du nom propre : celui-ci reste ce qu'il était quand le nom propre est utilisé sans article.

Dans l'énoncé (10), on trouve un cas qui relève, lui, de l'interprétation métaphorique selon Mme Gary-Prieur. Rêver d'être un Renoir, c'est rêver d'être semblable à Renoir en ayant au moins une partie de ses propriétés, et la meilleure preuve que, ici, l'interprétation passe par la connaissance des propriétés du référent initial et donc par le contenu du nom propre, c'est que l'interprétation de (10) ne peut être correcte que si l'on sait duquel des Renoir il s'agit. Faut-il penser que Pierre rêve d'être lui aussi le peintre de femmes aux formes généreuses, d'une nature plantureuse, de ces fleurs épanouies, ou qu'il rêve d'égaliser ce metteur en scène qui observe avec acuité le jeu des distinctions sociales dans des situations où les personnages enfermés dans des lieux clos ne peuvent pas éviter le contact avec des gens qui ne sont pas de leur monde ? Pour savoir ce que veut dire notre énoncé, il faut savoir quelles propriétés

CORPUS, revue de philosophie

Pierre rêve d'acquérir, et finalement quel est pour l'émetteur le référent initial du nom propre, Auguste ou Jean. Dès lors, il devient clair que l'interprétation de l'énoncé ne suppose pas d'autre référent que le référent initial, une fois que l'emploi éventuel du prénom aura permis la désambiguïsation du nom propre, à moins que le contexte et la situation ne soient d'une telle nature qu'ils ne permettent aucune confusion. C'est pourquoi Mme Gary-Prieur a raison d'affirmer que, dans l'interprétation métaphorique, « Np renvoie uniquement au référent initial pourvu de ses propriétés singulières, et que *un* détermine la construction d'une classe par une relation de comparaison » (GNP, p. 134).

4.2. Les constructions dans lesquelles le nom propre est précédé d'un article indéfini et suivi d'une expansion se prêtent parfois à une interprétation métaphorique analogue sur certains points à la précédente, mais elles servent aussi à construire ce que Mme Gary-Prieur appelle une image discursive du référent initial. Nous allons revenir sur ces deux éventualités.

Pour donner tout de suite des exemples de la première interprétation, j'emprunte à GNP (p. 152) la déclaration suivante :

(11) Woody Allen est un Hamlet Yiddish

qui va nous permettre de comprendre l'un des rôles que joue l'expansion, et la manière dont elle contribue à l'interprétation de l'énoncé. Si j'affirmais de Woody Allen que c'est un Hamlet, je ne ferais rien d'autre que de le faire entrer dans une classe dont Hamlet est le représentant notoire, celle des hommes qui portent sur la vie humaine le regard étonné des métaphysiciens, et il pourrait y être assimilé à tous les autres membres de la classe. Mais en affirmant que c'est un Hamlet Yiddish, en même temps que j'appelle l'attention de l'auditeur par une combinaison inattendue – comment quelqu'un qui a certaines propriétés du Prince du Danemark appartient-il à une culture qui vient de l'Europe Centrale ? – je restitue à Woody Allen ce qui fait sa singularité par rapport aux autres membres de cette classe y compris Hamlet lui-même, et je suggère le sourire d'auto-dérision et tout proche des larmes qui distingue le cinéaste des autres membres de la même classe. Le nom propre précédé de

l'article indéfini conserve bien son référent initial, et Woody Allen est rangé dans la classe des individus qui ont certaines propriétés d'Hamlet, mais l'expansion énonce une propriété que Hamlet ne possédait pas et limite la portée de l'assimilation de Woody Allen au héros de Shakespeare. C'est pourquoi il arrive souvent ici que l'expansion soit séparée du nom propre par un « mais ». On peut dire de Malraux que c'est un Chateaubriand mais dévoué à son Napoléon (GNP, p. 151) ; en revanche on ne dira pas de quelqu'un que c'est un Harpagon avare, car l'expansion dans ce qu'elle a d'incontestable n'ajoute rien à l'affirmation que c'est un Harpagon. À plus forte raison, ne dirait-on pas que c'est un Harpagon mais avare, alors que rien dans la langue n'interdirait de dire que c'est un Harpagon mais slave, ou un Harpagon mais adolescent.

4.3. Ces mêmes constructions *article indéfini + nom propre + expansion* se prêtent encore à d'autres interprétations : elles permettent de construire *c* que Mme Gary-Prieur appelle « une image discursive du référent initial », c'est-à-dire une image construite dans les limites temporelles ou modales de l'univers de discours défini par l'énoncé (*ibid.*, p. 154). C'est par exemple le cas avec

(12) Nous avançons lentement dans les rues d'un Paris tropical

où le contexte de l'énoncé indique dès l'abord qu'il ne faut pas chercher une interprétation métaphorique : ici, il est bien question de Paris, et le nom propre conserve sans aucun doute son référent initial⁷. À certains égards, cette remarque devrait mettre un point final à notre réflexion puisque l'objectif qui est le sien est de chercher si les usages impropres du nom propre exigent que lui soit donné un référent différent du référent initial. Mais il ne suffit pas de répondre négativement à la question ainsi posée ; il importe aussi d'expliquer si possible la

⁷ Sur ce point, voir également dans l'Annexe les précisions apportées au cours de la discussion par Mme Gary-Prieur.

CORPUS, revue de philosophie

valeur linguistique d'un usage impropre, et sans doute est-il particulièrement difficile de le faire dans le cas présent.

Pour aborder ce problème, il peut être utile de partir de l'analyse qu'en propose Mme Gary-Prieur. Elle écrit en effet (GNP, p. 154) :

L'article indéfini prend dans cette interprétation sa valeur habituelle : d'une part il présuppose la multiplicité des images qu'on pourrait donner du référent dans d'autres discours (Paris est, selon les moments, « brumeux », « ensoleillé », « triste », « sibérien », etc.), d'autre part il pose l'existence d'un objet nouveau, singulier, qui n'est défini que dans le contexte du discours

Cette explication ne me paraît cependant pas philosophiquement satisfaisante parce qu'elle hésite entre deux interprétations de l'expression « un Paris tropical », qui est d'abord présentée comme donnant une des images de Paris pour être ensuite considérée comme posant l'existence d'un nouvel objet dont il est précisé qu'il n'existe que dans le contexte du discours. Je pense pour ma part que, par définition, un objet existe indépendamment de tout discours qu'on tient sur lui, et je crois que la difficulté qu'on rencontre ici est de même nature que plus haut: il s'agit ici aussi de savoir si la construction « un Paris tropical » fonctionne comme la désignation d'un objet.

Pour répondre à cette question, je propose de confronter l'énoncé où figure cette expression avec quelques énoncés apparentés. Soit d'abord l'énoncé :

(13) Nous avançons lentement dans les rues de Paris où régnait une chaleur tropicale

Mme Gary-Prieur fait toutefois remarquer qu'il affirme simplement la contemporanéité de deux états de choses, celui dans lequel nous marchions dans Paris et celui dans lequel il y faisait très chaud à ce moment-là, alors que le premier énoncé va plus loin. Comparons-le en effet avec les deux énoncés suivants :

(14) Nous avançons lentement dans les rues d'un Paris en fête

(15) Nous avançons lentement dans les rues d'un Paris abandonné par ses habitants

Il paraît clair que chacun de ces énoncés établit une relation entre la lenteur de la marche et la propriété accordée à Paris. La lenteur de l'énoncé (12) est celle de marcheurs accablés par une chaleur excessive. L'énoncé (14) évoque une lenteur due à la volonté de profiter de tous les aspects d'une atmosphère de fête. Le dernier au contraire fait penser à une lenteur faite de crainte ou de prudence. Il n'y a pas seulement contemporanéité entre la marche et la possession par Paris de telle ou telle propriété, mais cette propriété se répercute sur la marche et donne à sa lenteur une coloration ou une tonalité chaque fois différente. L'énoncé (13) n'est pas une paraphrase convenable de (12) parce qu'il se borne à poser la contemporanéité de la marche et de la chaleur, alors qu'il y a entre elles une relation plus étroite. Je proposerais donc de paraphraser (12) par un énoncé tel que :

(16) Nous avançons lentement dans les rues de Paris du fait qu'il y régnait alors une chaleur tropicale

car ce nouvel énoncé, en attribuant explicitement la lenteur de la marche à la chaleur, restitue mieux que (13) les relations qu'il y a entre elles.

Si l'on admet cette proposition, elle permet, on le voit, de donner à (12) une interprétation satisfaisante sans avoir à imaginer que la construction « un Paris tropical » engage à introduire dans l'ontologie un nouvel objet à côté de Paris. Les rues d'un Paris tropical ne peuvent être, dirai-je, que les rues de Paris, et la construction considérée ne fait référence à aucun nouvel objet, elle se borne à caractériser la marche en la mettant en relation avec un caractère accordé à Paris pour le moment où la marche a lieu. On pourra, me semble-t-il, appliquer les mêmes principes d'interprétation aux autres exemples présentés par Mme Gary-Prieur, et je ne pense pas qu'ils soient inapplicables à un des exemples qu'elle prend pour discuter avec

CORPUS, revue de philosophie

beaucoup de générosité une analyse que j'avais proposée dans un travail antérieur⁸. Examinant l'énoncé :

(17) Si Dreyfus n'avait pas été juif, il n'aurait pas été condamné

j'avais suggéré que cet énoncé évoquait ce qui serait arrivé au Dreyfus du monde réel dans un monde contre-factuel. Mme Gary-Prieur m'oppose selon ses propres termes (GNP, p. 164) un énoncé tel que :

(18) Un Dreyfus aryen n'aurait pas été condamné

qui évoque à ses yeux ce qui serait arrivé non au Dreyfus du monde réel, mais à un individu imaginé, à une image de Dreyfus dans un monde possible. Elle est toujours guidée par la conviction que la construction *article indéfini + nom propre + expansion* introduit un nouvel objet défini pour le contexte du discours. Je crois pour ma part qu'on peut argumenter à propos de (18) comme à propos de (12), c'est-à-dire soutenir que cet énoncé porte sur Dreyfus, le Dreyfus réel, et dit de lui qu'il y a un monde possible dans lequel il n'a pas été condamné du fait qu'il y était aryen au moment de son procès. Le recours à l'irréel introduit certes une complication supplémentaire par rapport à l'énoncé (12), mais n'empêche pas de reconnaître que (18) tout comme (12) suggère une relation étroite entre l'expansion qui fait suite au nom propre et l'énonciation globale : la propriété exprimée par l'expansion a valeur explicative par rapport à un des aspects de cette énonciation, la chaleur tropicale explique la lenteur de la marche dans Paris, l'appartenance supposée de Dreyfus à l'ensemble des aryens explique que, dans l'univers où elle se réalise, il ne soit pas condamné. En un mot, j'accepte l'essentiel des analyses de Mme Gary-Prieur, mais j'essaie de montrer qu'elles n'exigent pas qu'on multiplie les entités là où ce n'est pas nécessaire.

⁸ « Le nom propre et la prédication dans les langues naturelles », repris dans J.-C. Pariente, *Le Langage à l'œuvre*, P.U.F., Paris, 2002, p. 7-49.

En guise de conclusion

Les réflexions qui précèdent ont tenté de montrer que les usages impropres du nom propre n'exigeaient pas de modification dramatique de l'ontologie qui lui est associée. Il m'a paru possible de soutenir que même les énoncés dans lesquels le nom propre prenait valeur d'adjectif ou se construisait avec un article se laissaient correctement interpréter en s'en tenant à l'idée qu'il désigne toujours le même individu que dans ses emplois les plus simples. Naturellement, dans de tels énoncés, le nom propre ne se borne pas à établir la référence à l'objet auquel il est associé, mais cette référence est toujours présente et efficace dans les nouveaux emplois qui sont faits de lui, et c'est le point qu'il m'a paru intéressant de mettre en évidence.

Pour y parvenir, j'ai dû faire à plusieurs reprises appel à une procédure de paraphrase sur laquelle on me permettra de revenir quelques instants parce qu'elle constitue un instrument indispensable au logicien. Ce que je voudrais faire ressortir ici, c'est que le linguiste ne peut pas se satisfaire de l'usage que j'en ai fait parce qu'il fait évanouir l'objet même de ses analyses. Quand j'affirme l'équivalence d'un énoncé qui contient la construction *un + nom propre + expansion* avec un énoncé qui ne la contient pas, j'élimine cette construction. Or c'est elle qui intéresse le linguiste : son objectif n'est pas de l'éliminer, mais d'en étudier les propriétés. Mme Gary-Prieur s'attache par exemple à montrer que, dans les cas de ce genre, l'expansion est clairement liée au temps ou à une modalisation de l'énoncé (GNP, p. 155-158). Elle se demande quels sont les types d'expansion qui font suite à un nom propre précédé d'un article indéfini ; si cette expansion est une proposition relative, elle étudie les relations entre le temps du verbe de la principale et celui du verbe de la relative, etc. Toutes ces analyses exigent évidemment que la construction considérée ne soit pas éliminée par une paraphrase, et, à cet égard, le linguiste ne peut pas procéder comme le logicien. Ce n'est pas à dire qu'il refuse tout recours à la paraphrase : chaque fois qu'il détermine le sens d'une construction, il le fait en en proposant une paraphrase. Mme Gary-Prieur le fait par exemple quand elle écrit « *un Paris tropical*, c'est donc Paris, pourvu d'une caractérisation singulière

CORPUS, revue de philosophie

liée au moment où nous avançons” » (GNP, p. 154). Mais, alors que le logicien conclura de là que, s'il en est ainsi, l'expression *un Paris tropical* ne suppose pas un référent distinct de celui de *Paris*, et n'introduit donc aucun nouvel objet, le linguiste qui se donne cette expression pour objet d'étude sera porté à affirmer sa spécificité en lui associant une valeur référentielle distincte de celle du nom propre employé isolément.

Je ne voudrais cependant pas terminer en vous laissant croire que toutes les constructions *article indéfini + nom propre + expansion* sont aussi faciles à analyser que celles que j'ai prises jusqu'ici pour exemples. C'est pourquoi je vous soumettrai pour finir, à titre de garde-fou ou d'exercice d'application, deux exemples relevés eux aussi dans le livre de Mme Gary-Prieur (p. 160), et pour lesquels je ne dispose pas à cette heure d'une analyse satisfaisante.

Le premier est celui de la formule suivante :

(19) Vespasien Gonzague [...] seigneur venu tenter de vivre dans cette cité minuscule l'aventure d'une impossible Athènes où l'esprit seul aurait eu place⁹

car, vous le voyez, si on procède comme j'ai fait jusqu'à maintenant, c'est-à-dire si on cherche une paraphrase qui conserve au nom « Athènes » son référent initial, la présence de l'adjectif « impossible » devient inexplicable : la ville d'Athènes est suffisamment réelle pour ne pas pouvoir être dite impossible. Peut-être faut-il combiner ici interprétation exemplaire du nom « Athènes » et recherche de la paraphrase. « Une impossible Athènes où l'esprit seul aurait eu place », ce pourrait être une ville de haute culture, une de ces villes dont Athènes est le parangon, mais qui serait ici impossible parce que les conditions matérielles de possibilité sans lesquelles la culture ne peut pas s'épanouir n'y verraient pas leur place reconnue. La lourdeur de la paraphrase mesure alors l'efficacité, sémantique et stylistique, de la construction *article indéfini + nom propre + expansion*.

⁹ P.-J. Rémy, *Toscanes*, p. 110.

Mais je me sens encore plus désarmé devant la seconde phrase, que voici :

(20) Luc [...] traversait Paris en un long glissement [...] tandis que les piétons semblaient les figurants d'un ancien film muet qui aurait raconté un Paris de nulle part¹⁰

Un Paris de nulle part : comment une paraphrase qui conserverait à « Paris » son référent initial pourrait-elle rendre compte du déterminant qui lui est accolé dans l'expression « un Paris de nulle part » ? Une paraphrase selon laquelle « Paris » est le nom de Paris est une paraphrase dans laquelle « Paris » désigne une ville occupant un lieu défini, et ne saurait désigner une ville qui n'occuperait aucun lieu. Que nous soyons obligés de poser des questions de ce genre montre en tout cas que les usages impropres du nom propre ne sont pas les moins intéressants.

ANNEXE

Au cours de la discussion qui a suivi cette communication, Mme Gary-Prieur a présenté les observations suivantes, dont elle a bien voulu rédiger le texte que je reproduis ici :

1. La différence entre l'énoncé (8) et les autres énoncés dans lesquels le nom propre est déterminé par l'article indéfini *un* [(9), (10), (18)].

L'énoncé (8) relève de ce que les linguistes appellent *l'interprétation dénomnative*. Il se paraphrase de la façon suivante : « un x qui porte le nom /Thomas/ », et le nom propre pourrait y être précédé d'adjectifs d'un type très particulier (*un dénommé Thomas, un certain Thomas, un soi-disant Thomas*) qui mettent précisément l'accent sur le caractère dénomnatif de la construction. On voit bien que le nom propre, dans (8), n'a pas pour fonction de *désigner un individu* (comme dans (9), où on désigne le référent initial de

¹⁰ P.-J. Rémy, *Toscanes*, p. 253.

CORPUS, revue de philosophie

Yves Saint-Laurent, ou dans (12) où on désigne celui de *Paris*). Le nom propre n'est plus dans cette construction ce que Jean-Claude Pariente appelle un **opérateur d'individualisation**. Il ne reste du sens du nom propre que le 'trait de dénomination' qui, combiné avec l'article *un*, prend une valeur prédicative : le groupe nominal *un Thomas* réfère à un individu non identifié parmi ceux qui ont la propriété de s'appeler Thomas, comme le groupe nominal *un homme* réfère à un individu non identifié parmi ceux qui ont les propriétés correspondant au sens lexical du nom *homme*. Il me semble donc que le problème ontologique posé par (8) est complètement différent de celui que posent les autres énoncés analysés par Jean-Claude Pariente. La question de savoir si on a affaire au référent initial du nom propre ne se pose pas ici, puisque le nom propre n'y a **pas de référent initial**.

2. Rapport entre interprétation du nom propre et contexte. Quelqu'un a fait observer que le nom propre *Goriot*, dans (2), ne pourrait pas être interprété "hors du contexte très particulier dans lequel il se situe, et que *un Paris tropical*, dans (12), a une interprétation différente selon qu'on prononce l'énoncé à Paris ou, par exemple, à Mexico (dans le second cas, on aurait une métaphore, et, non, comme dans (12), a construction d'une image du référent initial). Je voudrais signaler que ce qui paraît frappant dans les deux exemples cités se vérifie en fait pour **tout** usage d'un nom propre. On ne peut jamais interpréter un nom propre en dehors de l'énoncé dans lequel il apparaît. Cette relation au contexte est masquée, dans la littérature philosophique, par le recours habituel à des exemples (*Platon, Napoléon, ...*) qui donnent l'impression que l'identification du référent initial du nom propre est indépendante de tout contexte.

Soit par exemple la phrase (a) *Platon se promène*. Si on comprend que le prédicat promener est attribué à l'individu dont on sait, par exemple, qu'il est l'auteur du *Cratyle*, c'est parce qu'on reconstruit implicitement un type de situation 'par défaut', correspondant aux présupposés communs entre le locuteur et le destinataire. L'énoncé (a) ne peut se situer que dans un discours de type, disons 'universitaire' : beaucoup de sujets parlants sont incapables d'associer le moindre référent à la forme *Platon*.

Et rien ne m'interdit d'utiliser l'énoncé (a) pour dire à mon fils que Platon, notre chien, est en promenade. Tout nom

propre, fût-il par accident le nom d'un individu célèbre pour certains, est par définition réutilisable (il suffit d'associer la forme à un autre individu dans un autre acte de baptême). Napoléon, par exemple, est le nom d'un détective dans une série de romans policiers australiens.

La question se pose sans doute, pour ce genre de noms, de savoir quel est le rapport entre le 'réfèrent célèbre' et les autres. Mais ce n'est ni une question linguistique (le fonctionnement du nom propre *Platon* dans (a) est le même, qu'il s'agisse du philosophe grec ou de mon chien), ni une question philosophique (dans les deux cas, on a référence à un particulier identifié).

3. Différence entre (17) et (18) ?

Pour Jean-Claude Pariente (et Marc Baratin était d'accord avec lui), il n'y a pas de différence entre (17) et (18).

Selon un vieux principe de la linguistique, je pense que toute différence de forme doit pouvoir être mise en relation avec une différence de sens: si la langue permet de construire (17) et (18), c'est qu'il y a entre eux une différence que je voudrais tenter d'explicitier.

L'énoncé (17) introduit le réfèrent initial du nom propre *Dreyfus* dans le monde réel, et construit ensuite (avec *si* et le conditionnel) un monde contrefactuel où cet individu aurait eu des propriétés différentes de celles qu'on lui connaît dans le monde réel.

L'énoncé (18), lui, introduit directement dans un monde contrefactuel un individu correspondant au groupe nominal *un Dreyfus aryen*.

Dans (17), référence et prédication ne se situent pas dans le même monde, tandis que, dans (18), l'énoncé ne stipule qu'un seul monde où est installé cet objet imaginaire défini par un *Dreyfus aryen*. Il me semble donc que (18) pose un problème ontologique spécifique: quelle relation peut-on établir entre le réfèrent initial de *Dreyfus*, qui est juif, et celui de *un Dreyfus aryen*, qui ne l'est pas ? Le problème me semble un peu différent de celui que J.-C. Pariente a posé à partir des énoncés (12) et (13) : *un Paris tropical* vise Paris à un certain moment, mais il n'y a aucune contradiction entre le réfèrent initial du nom propre *Paris* et la propriété introduite par l'adjectif *tropical*; on peut considérer que cette propriété s'ajoute, dans le temps de l'énoncé, à toutes celles qui constituent le réfèrent initial de *Paris*. Tandis que, dans (18), *un Dreyfus aryen* ne vise pas le réfèrent initial de

CORPUS, revue de philosophie

Dreyfus, mais une entité nouvelle (car il y a une contradiction entre le contenu associé au nom propre *Dreyfus* et le sens associé à l'adjectif *aryen*) qui aurait toutes les propriétés de Dreyfus sauf une.

Je pense que le débat, sur ce point, est lié à la manière dont on construit l'opposition entre monde réel et monde possible. Je ne suis évidemment pas compétente pour aborder l'aspect philosophique de cette question, mais je constate que le langage permet de construire des 'individus possibles' aussi bien que des 'individus réels'.

Je voudrais ajouter que, contrairement à ce qui a été dit lors du débat, il ne s'agit pas ici d'une opposition entre réalité et fiction, une telle distinction n'ayant aucun effet sur le fonctionnement des noms propres (*Napoléon* = *Goriot*).

Dans cet ensemble d'observations, pour lesquelles je remercie Mme Gary-Prieur, il me semble que seul le dernier groupe (Différence entre (17) et (18) ?) appelle une explication de ma part. Je n'ai pas de difficulté à reprendre à mon compte les remarques faites dans les deux premiers groupes. En revanche, il est vrai que je suis en désaccord avec Mme Gary-Prieur sur l'analyse des deux énoncés (17) et (18), et en particulier sur la question de savoir si ces énoncés sont différents ou non. Encore faut-il s'entendre sur ce qu'on appelle ici différence, et plus précisément différence sémantique, car il va de soi que personne ne discutera l'affirmation que syntaxiquement ces énoncés sont différents. Quand je dis qu'il n'y a pas de différence sémantique entre ces énoncés, je veux simplement dire que, quelles que soient les difficultés que la logique rencontre pour les analyser, toute personne qui admet l'un des deux admet aussi l'autre, et que toute personne qui refuse l'un des deux refuse aussi l'autre: il ne serait pas cohérent de déclarer par exemple que ce n'est pas parce qu'il était juif que Dreyfus a été condamné et d'accepter le second énoncé.

Mme Gary-Prieur construit quant à elle une différence entre ces deux énoncés en considérant que le premier énoncé joue sur deux mondes, le monde réel et un monde contrefactuel, tandis que le second ne stipule qu'un monde contrefactuel ; dans le premier cas, on introduit le référent initial de Dreyfus, et on lui donne ensuite une propriété différente de celles qu'il avait dans le monde réel, alors que dans le second cas, on ne passe pas par

ce référent initial, car le groupe nominal *un Dreyfus aryen* vise une entité nouvelle par rapport à celle que vise *Dreyfus*.

Bien que je reconnaisse en général l'importance du « vieux principe » allégué par Mme Gary-Prieur (toute différence de forme doit pouvoir être corrélée avec une différence de sens), je voudrais tenter de dire en quelques mots pourquoi, en l'occurrence, son analyse ne me convainc pas. Le point est que, à mon avis, l'énoncé (18) vise tout autant Dreyfus que l'énoncé (17) : l'émetteur de (18) entend donner une explication de la condamnation de Dreyfus, et non pas d'une entité nouvelle par rapport à celui-ci. S'il ne s'agissait pas dans son esprit de parler du capitaine Dreyfus, du Dreyfus historique, quelle raison aurait-il de s'intéresser à ce qui aurait pu arriver à un Dreyfus aryen ? Si l'on admet que tout ce qu'on peut dire d'un Dreyfus aryen, c'est que c'est un homme qui aurait toutes les propriétés de Dreyfus sauf une, on reconnaît par là, me semble-t-il, que le nom *Dreyfus* continue dans l'expression *un Dreyfus aryen* à renvoyer à Dreyfus. C'est pourquoi je crois que le nom propre garde dans (18) son référent initial, et, dès lors, que cet énoncé joue aussi bien que (17) sur le monde réel et sur un monde contrefactuel, puisque le référent de *Dreyfus* dans (18) reste à mes yeux le Dreyfus réel à qui l'énoncé prête seulement une propriété qu'il n'avait pas dans la réalité. Du même coup, je suis porté à penser que, si l'on estime qu'il y a dans (18) une contradiction entre le contenu associé au nom propre *Dreyfus* et le sens associé à l'adjectif *aryen*, il faut aussi estimer qu'on retrouve dans (17) la même contradiction entre le contenu de *Dreyfus* et la prédication qui lui retire la qualité de juif. Ainsi les deux énoncés posent-ils à mon sens les mêmes problèmes. Le langage nous permet de faire spontanément une opération qu'il est aussi difficile d'analyser dans un cas que dans l'autre, et les divergences qu'on constate dans l'analyse des deux énoncés ont leur racine dans cette difficulté.

Jean-Claude PARIENTE

ET SI FINALEMENT RUSSELL AVAIT RAISON ?

La théorie que l'on peut appeler descriptive de la référence (TDR), selon laquelle la référence, et en particulier celle des noms propres (mais aussi, selon nombre de versions, des termes d'espèces naturelles qui sont des noms communs grammaticaux, comme « tigre », « cheval » ou « manganèse »), s'effectue toujours par l'intermédiaire d'une description de la forme « le tel ou tel », semble faire partie des théories philosophiques obsolètes, au même titre que le béhaviorisme, le phénoménisme, ou le dualisme cartésien. Depuis près de trente ans, et en particulier depuis la publication de *Naming and Necessity* Saul Kripke (1972), on considère que la théorie russellienne des descriptions, quand elle est appliquée à des expressions telles que les noms propres du langage ordinaire, mais aussi les descriptions définies elles mêmes, est fautive, et que la référence des noms propres est une relation *sui generis*, directe. Ce retour général à la thèse de Stuart Mill, selon laquelle les noms propres de la langue naturelle ne font pas réellement partie du langage, et ne sont que des étiquettes dotées d'une dénotation, n'est pas sans ambiguïtés, comme on le sait¹. La forme générale d'une théorie de la référence directe n'est pas encore établie, ne serait-ce que parce qu'on ne sait pas encore bien comment elle peut s'appliquer aux contextes linguistiques auxquels Russell l'appliquait, comme les contextes indirects (en particuliers les énoncés rapportant des contenus d'attitudes propositionnelles telles que « croire que » ou « désirer que ») ou les énoncés existentiels négatifs du type « Pégase n'existe pas »). Mais tout le monde semble plus ou moins admettre que la preuve a été définitivement faite que la fonction sémantique des noms propres ordinaires est plus proche de celle des indexicaux comme « ceci », ou « ici », ou des pronoms personnels comme « je », que de descriptions de la forme « Le petit caporal » ou « la plus belle fille du monde ». Pourtant je voudrais suggérer que

¹ cf. sur ce point les analyses de Pierre Jacob 1993.

CORPUS, revue de philosophie

c'est loin d'être clair. Mon but n'est pas ici de proposer une théorie des noms propres et de la référence, ni même d'en esquisser une, mais essentiellement de faire une courte mise au point pour rappeler que la théorie russellienne des descriptions appliquée aux noms propres n'a pas été réfutée².

I. La portée de la théorie des descriptions

Russell ne s'exprime quasiment jamais comme s'il proposait une théorie *sémantique* de la référence ou une théorie de la communication linguistique. En réponse aux critiques célèbres de Strawson (1950) il répondait même ne pas s'intéresser à ces questions (Russell 1959). Pourtant on peut extraire de ses nombreuses déclarations sur les noms propres et les descriptions des passages comme les suivants, parmi les plus connus :

[1] « Les mots du langage ordinaire, et même les noms propres, sont en réalité souvent des descriptions. Autrement dit : pour exprimer de manière explicite la pensée d'un locuteur faisant un usage correct d'un nom propre, il faut généralement remplacer le nom propre par une description. Bien plus la description requise variera suivant les individus, ou suivant le moment pour un individu. Seul reste constant (pour autant que le nom soit correctement utilisé) l'objet auquel le nom s'applique. Mais tant que l'objet reste le même, la description impliquée par un usage particulier du nom n'affecte pas la vérité ou la fausseté de la proposition où figure le nom. » (Russell, *The Problems of philosophy*, 1912 tr.fr Rivenc, Paris, Payot 1989, p.76-7)

[2] « La proposition "Romulus a existé" ou "Romulus n'a pas existé" introduit une fonction propositionnelle, parce que le nom "Romulus" n'est pas vraiment un nom mais une espèce de description tronquée. Il représente une personne qui a fait telles et telles choses, qui a tué Remus, fondé Rome, etc. C'est un raccourci de cette description ; si vous préférez,

² Je dois beaucoup aux analyses de Jackson 1998, qui ont ravivé mon désir de faire le point sur la théorie de Russell.

c'est un raccourci de « la personne qui était appelée "Romulus" ». Si c'était vraiment un nom, la question de l'existence ne se poserait pas, parce qu'un nom doit être un nom de quelque chose ou ce n'est pas un nom, et s'il n'y a personne de tel que Romulus, il ne peut y avoir de nom pour cette personne qui n'est pas là, de sorte que ce simple mot de « Romulus » est en fait une espèce de description tronquée ou télescopée, et si vous pensez que c'est un nom vous allez commettre des erreurs logiques. » (*The Philosophy of Logical Atomism*, 1918, tr. J.M. Roy, Paris, PUF 1989, p. 404)

De tels passages suggèrent une lecture sémantique de TDR. La thèse TDR peut être énoncée de la manière suivante :

Toute phrase de la langue naturelle de la forme
« NN est G »

est « en réalité » une phrase de la forme

(2) Le F est G

Il y a un F qui est G et tout F lui est identique

Les termes « en réalité », « abréviation », « tronquées », « paraphrase » sont importants : Russell dit que la *forme logique* des phrases contenant des noms propres est la même que celle des phrases contenant des descriptions³. Il ne dit pas que les descriptions constituent le *sens* des noms propres, ni qu'elles sont synonymes à ceux. Il ne dit pas qu'il y a une *unique* description substituable à tout nom « NN ». Enfin, Russell fait un contraste clair entre noms propres du langage ordinaire, comme « Napoléon » ou « Israël » et noms propres *logiques*, notées par des lettres *a*, *b*, *c*, ... par opposition aux variables *x*, *y*, *z*...⁴

TDR se formule aujourd'hui (voir par exemple Recanati 1993, Neale 1990) comme une théorie sémantique, au sujet de la signification de certaines expressions du langage naturel, les noms propres, les descriptions, ou d'autres expressions dites

³ Ce point fut excellemment analysé jadis par David Kaplan (1970).

⁴ cf. *Principia*.

CORPUS, revue de philosophie

« référentielles », et au sujet des conditions de vérité des phrases qui contiennent de telles expressions. Mais il est important de noter que dans nombre d'écrits, Russell ne propose pas TDR comme portant sur le langage, mais sur la pensée d'un individu qui utilise un certain type d'expression linguistique. La citation [1] est claire sur ce point : il s'agit d'expliciter « la pensée du locuteur ». Ce trait est évidemment lié au fait, bien connu, que Russell introduit sa notion de description en 1905 comme plus tard en termes d'une distinction entre deux types de connaissances, directe ou par « accointance » (selon la traduction à présent consacrée) et indirecte ou par « description », et non pas entre deux types de référence, ou deux types de signification. Une manière plus perspicace de formuler (TDR) serait sans doute :

(TDR*) Pour tout nom, tout locuteur et toute occasion d'usage du nom, il y a au moins une description telle qu'afin de rendre explicite la pensée qui est dans l'esprit du locuteur en cette occasion, on doit utiliser une expression dans laquelle le nom est remplacé par la description. (Sainsbury 1993 : 86)

C'est cette thèse que je désignerai par « TDR » dorénavant.

Deux choses choquent un lecteur contemporain dans la théorie de Russell. La première est qu'elle semble nous dire que les phrases contenant des noms propres sont « en réalité » des phrases générales, contenant des quantificateurs. Cela choque notre bon sens post-frégéen, puisque nous considérons depuis Frege les quantificateurs comme « Tous » ou « quelque » ne sont justement pas des expressions référentielles, et qu'il y a une différence essentielle entre faire référence à un objet et prédiquer quelque chose d'un objet, ou affirmer qu'il tombe sous un concept. Pour un post-fregéen, la référence n'implique pas la généralité, ni inversement (Geach 1962).

La seconde est que l'image générale de la référence qu'elle semble présupposer nous paraît largement fautive. Il n'est pas aisé, quand on aborde les questions philosophiques portant sur la référence, de savoir dans quel cadre elles se placent. Comme je l'ai déjà remarqué, on ne sait pas très bien s'il s'agit purement de sémantique, ou bien si l'on ne parle pas de la nature de la pensée en général, ni si l'on ne traite pas indirectement de

questions ontologiques, et la théorie de Russell ne manque pas de telles implications. Mais si l'on s'en tient à la seule philosophie du langage, il y a une certaine image générale de la fonction des signes et du langage que nombre des discussions récentes semblent mettre en question. C'est la thèse selon laquelle le langage vise à véhiculer des informations sur les choses et à les communiquer à autrui. Cela veut dire que les choses ont certaines propriétés, et que les signes que nous utilisons visent à transmettre des informations quant à ces propriétés. Nos signes linguistiques sont conventionnels, mais ils ont pour but de véhiculer la manière dont nous nous représentons les choses. C'est cette image, essentiellement celle de Locke, qui semble visée par les théories de la référence directe. Ces théories nous disent en substance que pour désigner et faire référence à un objet, il n'est pas nécessaire que les signes représentent quoi que ce soit, et que l'usage des noms est parfaitement assuré pragmatiquement sans cette fonction descriptive et représentative. Il y a certes de nombreuses raisons indépendantes de la théorie de la référence de douter l'image représentationniste, mais son rejet unilatéral semble peu motivé. Quel voyageur dans un pays dont il ne connaît pas la langue pourrait douter, par exemple, au moment où il a besoin d'acheter une brosse à dents et ne sait pas quel mot employer, que les mots servent à désigner des choses, et à les représenter ?

II. Objections et réponses

Je vais me contenter de reprendre les principaux arguments récents contre la théorie russellienne de la référence des noms propres, et d'y répondre. Je serai obligé de présupposer une certaine familiarité avec ces discussions, mais j'espère que leurs enjeux seront assez clairs. Je ne discuterai pas des arguments considérés en général comme allant en faveur de la TRD, comme l'argument des existentiels négatifs, ou celui des contextes d'attitudes, mais seulement des arguments supposés dirimants contre cette théorie.

CORPUS, revue de philosophie

Objection 1. L'argument de la régression

La théorie russellienne des descriptions appliquée aux noms propres est essentiellement incomplète. Elle explique la référence d'un mot en faisant appel une ou plusieurs descriptions appliquées à ce mot. Mais comment s'explique la référence de ces autres mots ? On semble entrer dans une régression à l'infini.

Ce type de régression est semblable à celle que l'on invoque contre la théorie lockéenne des idées : si signifier quelque chose par un signe, c'est avoir une certaine idée dans l'esprit, qu'est-ce qui va donner la signification de cette idée dans l'esprit sinon une autre idée, et ainsi de suite ? Un argument semblable préside aux considérations de Wittgenstein sur les règles : suivre une règle ne peut pas être affaire d'avoir une interprétation ou un équivalent (mental ou linguistique) de la règle, car il faudrait alors spécifier une autre règle pour interpréter la règle, et ainsi de suite.

Réponse : TDR explique la référence d'un mot par la possession, par ce mot, de propriétés associées à lui par un locuteur. Elle ne soutient pas que ce locuteur doive avoir des mots pour désigner ces propriétés. Les descriptions définies associées aux noms propres sont supposées désigner ces propriétés associées, mais rien ne dit dans la théorie que le sujet qui emploie le nom propre a des mots pour désigner ces propriétés.

2. TRD élimine la relation de référence

C'est une conséquence de la remarque selon laquelle TRD choque notre bon sens post-frégéen. TRD dit que les noms sont des descriptions définies abrégées. Mais puisque les descriptions sont des expressions contenant des quantificateurs, elles ne peuvent pas assurer la référence.

Notons d'abord que Russell lui-même ne voyait pas les choses ainsi. Dès les *Principles*, il intégrait les descriptions parmi les expressions dénotantes. Il n'emploie pas si souvent la notion de référence, mais on ne voit pas pourquoi la relation de dénotation, en tant que relation entre une expression et ce qu'elle dénote, ne serait pas une relation de référence. Certes Russell insiste de manière répétée sur le fait que les descriptions ne sont pas des noms, mais des symboles incomplets, mais on

ne voit pas pourquoi il soutiendrait que seuls les noms dénotent ou réfèrent.

Pour comprendre ce point, on peut opposer le cas de descriptions comme « le basketteur le plus grand de l'équipe des Giants », qui dénotent, on peut le présumer, un individu, avec les descriptions non dénotantes, comme « La ménagère de moins de 50 ans » ou même des descriptions du type de celles que Donnellan (1972) appelle « attributives » comme « le président de la République est chef des armées », qui ne dénotent pas un individu particulier, mais un individu, quel qu'il soit, répondant au rôle décrit par la description. La vérité de phrases contenant la seconde description n'implique pas l'existence de la ménagère en question. En revanche l'analyse russellienne de « Le F est G » n'implique pas que cette phrase est vraie quand le F n'existe pas. Cela veut dire qu'il y a une différence essentielle entre des descriptions du premier type et des descriptions du second type : les premières visent à dénoter quelque chose, pas les secondes, et par conséquent il y a un sens à parler de référence dans le premier cas et pas dans le second. Je reviens sur ce point dans l'objection 5.

3. L'objection de l'erreur

Un locuteur peut se référer à un objet au moyen d'un mot sans savoir quoi que ce soit sur les caractéristiques distinctives de l'objet et même quand la plupart de ce que les autres locuteurs croient sur l'objet est faux.

C'est sans doute Donnellan (1972) qui a le plus clairement énoncé cette objection : il oppose les usages référentiels des descriptions aux usages attributifs. L'exemple standard d'une description en usage référentiel est celle du cas où je désigne, dans une soirée, un individu comme « l'homme au verre de Martini » alors même que l'individu en question ne boit pas de Martini, mais de l'eau minérale. Dans ce cas ma description est fautive quant à l'objet désigné, mais j'ai néanmoins réussi à faire référence à l'objet. Une description en usage attributif en revanche, comme dans « le Président de la République chef des armées ») ne désigne pas un individu particulier, mais tout individu, quel qu'il soit, dont la description est vraie (une seule et même description, comme « le meurtrier de Smith » peut avoir

CORPUS, revue de philosophie

deux usages distincts, référentiel ou attributif). Une variante de cette objection a été formulée par Putnam (1975) au sujet des termes d'espèces naturelles: je ne sais pas distinguer un orme d'un hêtre, mais cela ne m'empêche pas, quand je parle d'ormes de faire référence à des ormes ; je suppose que les experts en sylviculture le savent, et il y a une division linguistique du travail. On objecte que si TRD était correcte, le locuteur devrait, en parlant d'ormes ou de hêtres, posséder une description identifiante, ce qui n'est pas le cas. À cela on peut répondre que notre locuteur fait bien référence à des ormes quand il emploie le mot « orme », mais qu'il ne sait pas comment les distinguer des hêtres. Tout ce qu'il sait est que ce sont appelés des ormes par les experts de sa communauté. De même je peux employer un nom propre saisi au cours d'une conversation pour désigner un individu dont je ne sais rien, sinon que les autres l'appellent par ce nom. La description ici est ce que l'on appelle une description nominale, de la forme « l'individu appelé 'N' ». Russell suggère cette théorie à plusieurs reprises (cf. Engel 1985). On dit (Kripke 1972) qu'elle est circulaire parce qu'elle contient la mention du concept à expliquer « appelé », ou la notion même de référence. Mais on peut se passer, pour l'exprimer de mentionner la référence. Il suffit de dire que la propriété que les ignorants associent au mot « orme » est que les ormes ont toute propriété que les experts attribuent aux ormes. En bref, la réponse à l'objection de l'erreur est : pour qu'il y ait référence, il suffit que l'objet désigné ait les propriétés que les locuteurs associent à l'objet, ce qui est compatible avec le fait que l'objet n'ait pas la plupart des propriétés que les locuteurs lui attribuent.

4. L'objection des ensembles divergents de propriétés

En disant ce qui précède, je me dissocie de la thèse selon laquelle à tout nom propre est supposé correspondre une seule description identifiante. Russell ne soutient d'ailleurs jamais cette thèse. L'emploi d'un nom propre est compatible avec son association, par le locuteur, à plusieurs descriptions, comme Russell le dit clairement dans le texte [1]. Wittgenstein, au sujet du nom « Moïse » dans les *Investigations philosophiques* (§ 79), puis Strawson (1959) et Searle (1958) ont soutenu que les noms propres peuvent être associés à une multiplicité ou des paquets

de descriptions. Ils ont voulu ainsi rejeter le mythe d'une description unique individualisante qu'ils croyaient voir chez Russell. Mais on objecte alors que *la théorie des paquets de descriptions ne peut pas assurer la relation de référence voulue : car si les propriétés associées à un mot diffèrent considérablement d'un locuteur à un autre, comment la référence peut elle être fixée ?*

Réponse. Premièrement c'est une possibilité souvent très théorique. Les propriétés que j'associe à Zizi Jeanmaire et celles que vous associez à Zizi Jeanmaire ne diffèrent sans doute pas beaucoup, et nous pensons sans doute vous et moi à un truc à plumes. Si vous n'associez aucune propriété, alors tout simplement vous ne savez pas qui est Zizi Jeanmaire, ce qui est dommage pour vous mais n'a rien de problématique pour TRD si l'on accepte la théorie descriptive nominale. Deuxièmement, ce n'est un problème que si l'on suppose que les propriétés identifiantes doivent être nécessaires et suffisantes. Or précisément rien n'engage TRD à cela.

5. L'objection que les significations ne sont pas dans la tête

Russell formule souvent, en particulier dans les *Problèmes de philosophie* sa TRD comme si elle spécifiait les propriétés qui sont dans la tête d'un locuteur individuel, comme on l'a vu plus haut, et c'est ainsi que nous avons compris TRD en général. Mais on soutient souvent, dans une veine « externaliste » que la référence dépend de ce qui n'est pas dans la tête (Putnam 1975). Il y a en effet deux manières au moins de construire TRD : comme une théorie de la référence d'un locuteur individuel, et comme une théorie de la référence pour une communauté. Il n'est pas ici question de prendre parti pour ou contre l'externalisme, ou pour ou contre ce que l'on appelle une forme d'individualisme au sujet de la pensée et de la communication. Mais si on adopte, comme on l'a fait ici, une version individualiste et relative à un locuteur individuel de TRD, il n'est pas du tout évident que TRD fasse de la référence une propriété de ce qui est *interne* à un individu et à sa pensée. Selon TRD, ce qui fixe la référence de mots tels que « Londres » ou « eau » c'est une combinaison de propriétés associées à un mot et de faits du monde. Il est donc faux que le monde ne contribue pas à fixer la

CORPUS, revue de philosophie

relation de référence, et que les descriptions n'associent que des propriétés internes à la pensée du sujet (i.e la lecture internaliste de TRD* n'est pas forcée).

On répondra sans doute que c'est insuffisant, et que TRD, dans la version russellienne, si elle peut lier la référence des noms à des propriétés d'un monde parmi d'autres possibles, ne permet pas de lier la référence aux propriétés d'un objet dans ce monde, le monde réel. Et ceci conduit à ce que l'on considère habituellement comme l'objection majeure à TRD.

6. L'objection de la portée des noms dans les contextes modaux (Kripke)

L'objection la plus cruciale à TRD est celle de Kripke 1972, sur la portée des noms propres par rapport à celle des descriptions dans les contextes modaux⁵.

Si dans « *a* est *F* » « *a* » était une description définie déguisée, alors les conditions de vérité de

a) Aristote aurait pu ne pas être le philosophe

devraient être les mêmes que celles de

b) Le philosophe aurait pu être ne pas être philosophe

(dans l'hypothèse où « Le philosophe » est la description tronquée substituable à « Aristote »). Mais (a) est soit contradictoire, si la description définie a une portée étroite, soit vrai si la description a une portée large. Les noms propres ordinaires ne comportent au contraire aucune variation de portée. Ils désignent toujours le même individu dans tous les mondes possibles. Ils sont des désignateurs rigides. Au contraire, les descriptions ne sont pas des désignateurs rigides, car elles peuvent désigner des individus distincts selon les mondes possibles considérés. « Le président de la république » est Chirac, mais il aurait pu être Jospin, Le Pen, ou Chevenement. Bref

⁵ Pour une analyse détaillée de cette objection, cf. Engel 1985, Recanati 1993, Stanley 1997

- (a) diffère en contenu de
- (c) Aristote aurait pu ne pas être Aristote

Cette objection est souvent formulée sous l'hypothèse que Russell aurait soutenu que les noms propres ont le même sens, ou sont synonymes avec, des descriptions définies, ou qu'elles ont le même contenu sémantique que des descriptions définies. En ce cas, l'argument de Kripke montre bien qu'il y a une différence, que l'on peut énoncer ainsi :

Les noms propres prennent toujours une portée large dans les contextes modaux, alors que les descriptions sont susceptibles de varier en portée (large ou étroite).

Mais, comme l'a remarqué Dummett dès 1973, cette objection ne montre en rien que TRD est fautive, car on peut très bien tenir les noms propres comme des abréviations de descriptions définies à portée large, ou « rigidifiées », du type :

Le F dans le monde actuel est G

Notons au passage que ceci peut très bien se traduire en termes russelliens par

Il y a un F dans le monde actuel tel que tout F dans le monde actuel lui est identique, qui est G en w

Si l'on disait que les descriptions ne sont pas référentielles, il faudrait dire que les descriptions rigidifiées ne sont pas référentielles, ce qui est incroyable.

En d'autres termes, la thèse fondamentale de TRD n'est pas que les noms propres sont synonymes *en tous contextes* à des descriptions, mais que le mécanisme par lequel les noms et les descriptions réfèrent à des objets est le même, à savoir par la possession de propriétés associées. Cette thèse est parfaitement compatible avec le fait que le comportement référentiel des noms et des descriptions définies diffère dans différents contextes, et avec la thèse selon laquelle leur sens (sémantique, pragmatique) diffère.

Pour comprendre ce point, on peut s'appuyer sur une distinction, due à Dummett (1973), entre le contenu *assertorique* et le contenu *ingrédient* d'un énoncé. Le contenu assertorique d'un énoncé est ce qui est dit par cet énoncé. En gros, en vocabulaire plus traditionnel, c'est la proposition exprimée par l'énoncé. Les propositions

CORPUS, revue de philosophie

peuvent être vraies ou fausses, mais pas relativement à un contexte, un lieu ou un temps. Le sens ou contenu ingrédient est la contribution d'une phrase à une phrase complexe dont elle fait partie, sa valeur sémantique compositionnelle.

Par exemple, les phrases suivantes sont identiques en sens assertorique et distinctes en sens ingrédient

- (a) Le président est George W. Bush
- (b) Le président actuel est George W. Bush
- (c) Le président ici est George W. Bush

La différence entre (a) d'une part et (b) et (c) n'est pas vériconditionnelle, mais pragmatique. Dans chacune une présupposition est présente qui n'est pas présente dans (a). Mais on peut annuler ces présuppositions :

- (a) Il sera toujours vrai que le président actuel est George W. Bush
- (b) Il sera toujours vrai que le président est George W. Bush

Ces deux phrases ont un sens ingrédient différent : la première est vraie, mais la seconde fausse (*thanks goodness !*). Il en est de même pour

- (a) Partout, le président ici est George W. Bush
- (b) Partout le président est George W. Bush

Revenons maintenant à l'argument kripkéen des portées.

On y inférait du fait que « Aristote est Aristote » et « Aristote est le philosophe » impliquent des différences dans les contextes modaux, que les deux phrases ont différents contenus. Mais si l'on distingue contenu assertorique et contenu ingrédient, cette inférence n'est pas valide. De « Aristote aurait pu ne pas être le philosophe » et d'« Aristote aurait pu ne pas être Aristote », on ne peut qu'inférer que ces deux phrases ont un sens ingrédient distinct. De même pour les croyances : ma croyance qu'il pleut maintenant est certainement différente de ma croyance qu'il pleut, mais cela ne montre en rien que je n'ai pas, dans les deux cas, la croyance qu'il pleut. La croyance est une attitude propositionnelle indépendante du contexte : elle ne varie pas en valeur de vérité d'un lieu et d'un temps à un autre.

Le même genre d'argument s'applique à tous les scénarios qui sont supposés montrer que la référence change selon les contextes, comme la fameuse histoire de Terre Jumelle de Putnam. Dans le cas où j'apprends que sur Terre jumelle ce que j'appelle sur Terre de l'eau est en fait XYZ et donc que mon jumeau sur Terre Jumelle ne croit pas que ceci est de l'eau mais qu'il a des croyances sur de la jumelleau, j'apprends quelque chose sur les propriétés différentes associées à « eau » dans un contexte et dans un autre, mais pas que « eau » n'est associé à aucune propriété (Jackson 1998).

Conclusion

J'ai présenté essentiellement des arguments négatifs, destinés à montrer que les critiques de TRD ne peuvent pas avoir la portée qu'on leur accorde. Cela ne fait pas une théorie positive de la référence des noms propres. Le point positif de TRD se réduit, si ce que j'ai dit est correct à ceci : la référence n'est pas, une relation directe, au sens où elle ne pourrait pas passer par l'intermédiaire de l'existence de propriétés des choses, et de propriétés que les locuteurs associent aux choses quand ils utilisent des signes. Mais d'une part ce n'est pas incompatible avec la théorie dite causale de la référence : l'existence d'une chaîne causale implique cette constance des propriétés. Nin on plus ce n'est incompatible avec ce que Gareth Evans appelle « le principe de Russell : « toute proposition que nous pouvons comprendre doit être composée uniquement de constituants dont nous avons l'expérience directe ». Si on entend ce principe comme disant que nous associons aux noms une certaine information à laquelle nous avons accès, information qui sert à suivre à la trace l'objet de référence. Cela n'interdit en rien non plus de soutenir que les descriptions associées aux noms peuvent varier en signification selon les contextes linguistiques, et qu'elles sont essentiellement liées aux contextes au sens où les indexicaux, les pronoms personnels, et les autres termes démonstratifs le font. En ce sens, la théorie de la rigidité des noms est parfaitement correcte. Mais elle n'implique en rien la fausseté de TRD.

Pascal ENGEL
Université Paris IV Sorbonne

RÉFÉRENCES

- CLEMENTZ, F. ed.1990 *Bertrand Russell, de la logique à la politique*, Hermès, Paris, CNRS.
- DONNELLAN, K. 1972 « Proper names and identifying descriptions », in Davidson, D. & Harman G. eds, *Semantics for Natural Language*, Dordrecht, Reidel, 356-379.
- DUMMETT, M. 1973 Frege, *Philosophy of Language*, London: Duckworth
- ENGEL, P. 1985 *Identité et référence, la théorie des noms propres chez Frege et Kripke*, Paris, Presses de l'École normale supérieure.
- EVANS, G. 1982 *The Varieties of Reference*, Oxford: Oxford University Press
- GEACH, P.T. 1962, *Reference and Generality*, Ithaca, NY: Cornell University Press.
- JACKSON, F. 1998 'Reference and Description Revisited', *Philosophical Perspectives*, vol. 12, Language, 201-218
- JACOB, P. 1993 "La réhabilitation de John Stuart Mill dans la philosophie analytique contemporaine", in R. Klibansky & D. Pears (dir.) *La Philosophie en Europe*, Paris, Folio, Gallimard, pp. 586-640.
- KAPLAN D. (1972) "What is Russell's Theory of Descriptions?", in D. Pears, ed. Bertrand Russell, *A Collection of Critical Essays*, New York: Anchor books, 227-244.
- KRIPKE, S. 1972 *Naming and Necessity*, 2nd ed. 1981, Blackwell, Oxford, tr.fr. *La logique des noms propres*, Paris, Minuit 1985.
- NEALE, S. 1990, *Descriptions*, Cambridge Mass: MIT Press.
- PUTNAM, H. 1975 "The Meaning of 'Meaning'", *Philosophical Papers*, vol. 2, Cambridge, Cambridge University Press.
- RECANATI, F. 1993, *Direct Reference*, Oxford, Blackwell
- RUSSELL, B 1912 *Problems of Philosophy*, Oxford, tr. fr. *Problèmes de philosophie*, Paris Payot
1914 *Principia Mathematica*, Cambridge, Cambridge

University Press.

1956 *Logic and Knowledge*, London: Allen & Unwin, tr.fr partielle *Écrits de logique philosophique*, Paris: PUF 1989.

1959 “Mr Strawson on Referring”, in *My philosophical Development*, London, Allen and Unwin, tr.fr. *Histoire de mes idées philosophiques*, Paris, Gallimard.

SAINSBURY, M. 1993 “Russell on Names and communication”, in I. Irvine & G. Wedeking, eds, *Russell and Analytic philosophy*, Toronto: University of Toronto Press, 3-21, repr. in Sainsbury 2002.

SAINSBURY, M. 2002 *Departing from Frege*, London: Routledge.

SEARLE, J. 1958, “Proper Names”, *Mind* 67 166-173, tr. fr in A. Rey ed. *theories du signe et du sens*, vol. 2, Paris, Klincksieck 1976, p. 102-111.

STANLEY, J. 1997 “Names and Rigid Designation”, in B. Hale & C. Wright, eds *A Companion to the Philosophy of Language*, Oxford: Blackwell.

STRAWSON, P.F, 1950, “On Referring”, *Mind*, 1950, rep in *Logico-linguistic Papers*, London: Methuen 1971.

1959, *Individuals*, London: Methuen, tr. Fr. *Les individus*, Paris Seuil 1975.

À PROPOS DU NOM PROPRE DANS L'ANTIQUITÉ : QUELQUES POINTS QUI ONT FAIT DÉBAT

I. Le nom même de la catégorie

Les premiers Stoïciens, Zénon et Cléanthe, n'avaient reconnu que quatre classes de mots : le nom, le verbe, l'article et la conjonction ; d'après les exemples cités, la classe nominale, l'*onoma*, comportait à la fois le nom commun, le nom propre et l'adjectif, comme chez les devanciers de ces Stoïciens. La situation change avec Chrysippe. A partir de celui-ci en effet, et de son disciple Diogène de Babylonie, la liste des classes de mots s'élève à cinq, par dissociation de la classe nominale en deux : l'*onoma*, le nom, ne désigne que le nom propre, cependant qu'est ajoutée la catégorie de la *prosègoria*, l'appellation, qui correspond au nom commun et à l'adjectif.

Les grammairiens alexandrins ont rendu à *onoma* sa valeur générique : ce terme désigne à nouveau le nom en général, qui se divise en *kurion onoma* et *koinon* ou *prosègorikon onoma*, catégories qui correspondent à celles du nom propre et du nom commun. Cela étant, il est clair que pour ces grammairiens alexandrins, le nom est d'abord le nom propre, et plus précisément le nom de personne : les exemples de noms sont en priorité des noms de personne, et le pronom par excellence, voire dans certaines descriptions le seul, est le pronom que nous appelons personnel.

Surtout, cette traduction de *kurion onoma* et de *koinon* (ou *prosègorikon*) *onoma* par « nom propre » et « nom commun » ne doit pas abuser. Le nom propre n'est pas appelé ainsi parce qu'il serait propre à quelqu'un, par opposition à un autre nom qui serait commun à plusieurs objets. Les emplois les plus obviés du terme *kurion* montrent que le *kurion onoma* est un nom « propre » en ce qu'il est proprement un nom, c'est-à-dire un nom proprement dit, en d'autres termes qu'il est le représentant par excellence de cette classe de mots qu'est le nom¹.

¹ Cf. Frédéric Lambert, « Le nom propre entre signifié et référence : l'apport d'Apollonios Dyscole », p. 34-35.

CORPUS, revue de philosophie

Donc sur ce point, il y a certes divergence entre les Stoïciens et les grammairiens quant au rapport entre nom propre et nom commun, comme étant ou non deux espèces d'une même catégorie, mais il y a surtout convergence fondamentale sur l'importance du nom propre.

II. La définition de la catégorie

Pour saisir le sens de la définition du nom dans les grammaires de l'Antiquité, il faut remonter à deux textes antérieurs à ces grammaires. D'abord aux *Catégories*, 3b 10-212, où Aristote construit une sorte de tripartition à partir du concept de *poion* (qualité) : tandis que la substance première est non qualifiée, et, selon les termes d'Aristote, « fait substrat pour tout le reste », c'est-à-dire est à la fois sujet de ses prédicats et substrat de ses déterminations physiques, la substance seconde de son côté est « une certaine substance qualifiée », comme « homme », « être animé », c'est-à-dire une qualification délimitée dans le champ de la substance, déterminée quant à la substance ; enfin, par rapport à ces deux substances, la première et la seconde, un troisième terme représente une stricte qualification, par exemple « blanc »².

² « Il semble bien que toute substance signifie un ceci. Pour les substances premières, il est incontestablement vrai qu'elles signifient un ceci ; en effet, ce qu'elles désignent est individuel et numériquement un. Mais pour les substances secondes, s'il semble bien, d'après la forme de leur appellation, qu'elles signifient également un ceci, <par exemple> lorsqu'on dit homme ou être animé, cela n'est pourtant pas vrai : <les substances secondes> signifient plutôt un qualifié — le sujet <ici> n'est pas comme <l'est> la substance première, mais homme ou être animé se disent d'une multiplicité. Pour autant, ils ne signifient pas simplement un qualifié, comme le fait le blanc ; en effet, le blanc ne signifie rien d'autre qu'un qualifié, tandis que l'espèce et le genre déterminent le qualifié dans le champ d'une substance : ils signifient une certaine substance qualifiée » (Trad. Lallot légèrement revue, Points Essais, 2002)

Dans une perspective grammaticale, ce passage des *Catégories* fondait le principe d'une conception du nom comme substantif, pour reprendre notre propre terminologie, s'intercalant entre des éléments référant à la substance non qualifiée (de type pronominaux), et des éléments référant à la qualité pure (de type adjectivaux)³.

Les Stoïciens de leur côté, à partir de Chrysippe, sont intervenus dans ce problème en dédoublant la qualité en qualité propre et qualité commune, tandis qu'Aristote dédoublait la substance en substance première et substance seconde. En distinguant en effet la *prosègoria*, l'appellation, et l'*onoma*, le nom, distinction qui correspond encore une fois à celle du nom commun et du nom propre, les Stoïciens ont défini ces deux parties du discours de telle façon que ce qui les caractérise, c'est l'expression d'une *qualité* : « L'appellation, selon Diogène de Babylonie, est une partie du discours qui signifie une qualité commune, comme « homme », « cheval » ; le nom est une partie du discours qui met en évidence une qualité propre, comme « Diogène », « Socrate » »⁴. Pour rendre compte de ce point de doctrine difficile, mais absolument essentiel dans l'histoire de la grammaire antique, Jacques Brunschwig propose de partir de l'aptitude du nom propre à se construire ou non avec un article : « On peut supposer que la possibilité de construire le nom propre avec ou sans article leur a suggéré l'analyse suivante : de même que *ho peripatôn* désigne celui, quel qu'il soit, qui se promène, de même *ho Sôkratès* désigne celui, quel qu'il soit, qui est Socrate ; corrélativement, le nom propre *Sôkratès*, considéré isolément, doit désigner la propriété qu'être Socrate consiste à posséder »⁵.

³ Précisons néanmoins que cette tripartition pronom-substantif-adjectif, n'a en fait jamais été adoptée, ni même expressément proposée, par les grammairiens anciens.

⁴ Diogène Laërce, VII, 58.

⁵ « La théorie stoïcienne du nom propre », 1984, repris dans *Etudes sur les philosophies hellénistiques*, Paris, Puf 1995, p. 119.

CORPUS, revue de philosophie

On aura remarqué dans la définition stoïcienne de l'appellation et du nom que la relation sémantique qui unit le terme concerné à la qualité n'est pas exprimée de la même manière dans le cas de l'appellation et dans celui du nom : le nom commun signifie (*sèmainon*) une qualité commune, le nom propre indique, met en évidence (*dèloun*) une qualité propre. La solution est vraisemblablement que le nom commun entre dans un réseau sémantique : il signifie avec / en opposition à / par rapport à d'autres termes ; le nom propre, lui, révèle une qualité, l'expose, la met en évidence, mais n'entre pas dans un tel réseau.

Quant à la substance, *ousia*, elle ne figure plus dans un tel schéma puisque, comme on sait, les catégories stoïciennes modifient les rapports entre substance et qualité de telle façon que l'*ousia* y est remplacée par le sujet-substrat (*hupokeimenon*), et que celui-ci ne figure jamais dans les analyses de type linguistique des Stoïciens.

Jacques Brunschwig s'appuie par ailleurs sur la classification des propositions simples telle qu'elle est présentée par Sextus Empiricus, et qui induit une double comparaison des propositions simples comportant un nom (propre ou commun) : avec des propositions comportant un indéfini (*tis*, « quelqu'un ») et avec des propositions comportant un déictique (*outos*, « celui-ci »). L'intérêt de cette analyse, pour la compréhension de la définition stoïcienne du nom, vient surtout de la comparaison avec l'indéfini : par opposition à « quelqu'un est assis », une proposition comportant un nom, que ce soit « un homme est assis », ou « Socrate se promène », détermine l'espèce à laquelle le sujet appartient ; dans le cas du nom propre, l'espèce ne comporte simplement qu'un seul élément, mais cette différence n'est pas tenue pour une raison suffisante pour ne pas assimiler les deux cas. Le nom ne désigne donc jamais que la qualité caractéristique d'une espèce, que cette espèce soit représentée par un individu (nom propre), ou par plusieurs (nom commun).

III. Le rapport du propre et du commun dans la construction de la référence

Ces définitions ont eu un large écho chez les grammairiens, mais leur divergence fondamentale, substance d'un côté, qualité de l'autre, a suscité une certaine confusion, voire, à l'époque des scolies, le plus grand flottement. Certains, comme l'auteur de la *Tekhnè* attribuée à Denys le Thrace, choisissent la substance, pour surmonter l'apparent paradoxe des définitions stoïciennes où le nom (propre ou commun) est présenté comme signifiant une qualité plutôt qu'un objet qualifié de telle ou telle manière. Apollonios Dyscole de son côté adopte une position complexe, dans la mesure où le référent du nom est décrit tantôt (le plus souvent) comme une qualité, tantôt comme une substance qualifiée. Ordinairement en effet Apollonios définit le nom en termes de *poiotès*, cependant que le pronom a pour signifié propre l'*ousia* : « La dénomination a été inventée pour signifier des qualités, communes, par exemple « homme », ou propres, par exemple « Platon »... Mais les pronoms, qui par la deixis qu'ils incluent, n'ont rien d'autre en vue que la substance d'un référent présent... » (*Syntaxe*, II, 22 et 23)⁶. Cela étant, il arrive à Apollonios d'associer *ousia* et *poiotès* dans la définition du nom : « Les pronoms signifient la substance, les noms la substance avec la qualité (*ousian meta poiotètos*) » (*Pro*, 27,9).

Deux traits caractérisent le pronom : d'une part il est employé à la place d'un nom, et d'autre part, et surtout, « il indique des personnes définies ». Ce second critère, la deixis, l'emporte sur le premier : c'est lui qui joue un rôle discriminant lorsqu'il s'agit de décider de la nature, pronominale ou non, d'un mot. Et, pour Apollonios, le corrélat spécifique de la deixis pronominale est l'*ousia*, par opposition à la *poiotès*. On le voit dans la comparaison établie entre deux types de questions : « qui est celui-ci ? » vs « qui est Tryphon ? » (*Synt.* I, 119) ; à la première, qui contient un pronom et interroge sur l'identité

⁶ Et cf. *Synt.* 66,11 ; *Pron.* 105, 18 ; etc.

CORPUS, revue de philosophie

d'une personne qu'on a sous les yeux, on répond par un nom propre, qui révèle la qualité particulière (*idia poiôtès*) de la personne ; à la deuxième, qui contient un nom propre et sollicite la désignation concrète de celui qui le porte, on répond par un pronom, qui indique l'*ousian tou hupokeimenou*, sc. quelque chose comme « la substance du référent ». Donc les choses paraissent claires : *ousia* pour le pronom, *poiôtès* pour le nom. Mais par ailleurs, en *Syntaxe* I 30-34, le nom est clairement défini comme expression de la substance. Jean Lallot, qui rend compte très clairement de cette divergence⁷, considère qu'il y a là la trace de deux traditions distinctes, l'une aristotélicienne, l'autre stoïcienne, que le grammairien a laissé coexister sans choisir ni chercher à homogénéiser.

Ces deux interprétations trouvent leur origine dans une analyse de la construction de la référence. Le point de départ est, dans les deux cas, une interrogation, et le grammairien indique ce que chaque réponse apporte comme informations. L'une des deux analyses permet d'opposer le pronom au nom, dans un système de question-réponse qui les oppose l'un à l'autre : « qui est celui-ci ? – Tryphon » vs « qui est Tryphon ? – celui-ci », ce qui aboutit à l'opposition simple : *ousia* pour le pronom, *poiôtès* pour le nom. Dans l'autre analyse, Apollonios part d'un autre type d'interrogation, « qui bouge, qui marche, qui parle ? », et il envisage deux types de réponses. Le premier type répond à un schéma d'inclusion : la réponse est « un homme », ou « Tryphon », ou « moi », ces deux derniers termes étant présentés comme incluant « un homme » ; on a donc ici une inclusion décroissante : « qui » / « un homme » / « Tryphon » ou « moi ». Le second type de réponse correspond à un autre mode de caractérisation : « Comme les noms donnés en réponse ne dévoilent pas les accidents – aussi bien le noms *tis* [qui ?] n'interrogeait-il que sur la substance, à laquelle s'ajoutent la qualité, la quantité, la taille –, on a inventé en plus de quoi questionner sur ces accidents. C'est ainsi que nous disons *poios* [quel ?] quand notre interrogation porte sur la qualité, *posos* [en quelle quantité ?] quand elle porte sur la quantité (...). La phrase

⁷ Cf. Apollonius Dyscole, *De la construction*, II, p. 100, n. 84.

se présentera comme ceci : « qui lit ? – Tryphon – lequel ? – le grammairien, ou le rhéteur, etc., avec la mention de tout accident susceptible d’affecter, avec un sens adjectival, les noms donnés en réponse à “qui ?” » (*Syntaxe*, I, 32).

Donc, ou bien la caractérisation atteint sa butée avec l’énonciation du nom propre ou du pronom (« qui est celui-ci ? – Tryphon » vs « qui est Tryphon ? – celui-ci »), auquel cas ces deux termes correspondent à une opposition de type *ousia* pour le pronom, *poiotès* pour le nom ; ou bien l’énonciation du nom propre est insuffisante, et dans ce cas le nom propre ne constitue pas une butée dans l’information, mais s’inscrit dans une séquence dont les termes suivants « ont un sens adjectival » (et parmi lesquels Apollonios cite à la fois des substantifs, « grammairien », « rhéteur », et des adjectifs, « blanc », « noir », etc.).

Plutôt que deux conceptions distinctes du rapport du nom à l’*ousia* / *poiotès*, les textes d’Apollonios illustrent sans doute la perception d’un continuum, qui va de l’*ousia* seule (exprimée par le pronom) à la qualité pure (« blanc », « noir », cf. *Syntaxe*, I, 33), mais avec des zones intermédiaires, à géométrie variable, selon que la référence est, en contexte, suffisamment construite ou non. En somme en effet, Apollonios décrit deux processus censés aboutir l’un et l’autre à l’individu : ou bien par segmentations successives d’ensembles, ou bien par accumulation d’accidents, chacun permettant une caractérisation plus précise. Donc : a) « qui ? » / « un homme » / « Tryphon » ou « moi » ; b) qui ? / Tryphon / « lequel, de quel type, de quel endroit ? »... / « le grammairien » ou « blanc », « noir », etc... La notion d’adjectif apparaît dans la deuxième séquence, non pas comme catégorie de mots, mais plutôt comme une sorte de fonction, ce que Priscien appellera par la suite l’*adiectiua positio*⁸, qui consiste à apporter une spécification à propos d’une substance.

On trouve chez cet épigone latin d’Apollonios, Priscien, une systématisation de ce remodelage, de cette reconstruction fondée sur les deux théories initialement en présence, à partir de

⁸ GL III 146, 10.

CORPUS, revue de philosophie

l'établissement d'un rapport proportionnel entre la différence des référents et la différence sémantique des noms qui les expriment. Chaque référent se caractérise, par rapport aux autres, à la fois par le fait qu'il constitue une substance, ce qui est commun à tous les référents, et par les propriétés qui le caractérisent ; corrélativement, la signification des noms diffère de l'un à l'autre à proportion de la différence des propriétés qui distinguent chaque référent des autres : la signification du nom *Plato* diffère de celle du nom *homo* à proportion de la différence des propriétés qui distinguent Platon en particulier de l'homme en général. Par conséquent, le nom *Plato* est considéré comme exprimant les propriétés qui caractérisent Platon en particulier, tandis qu'*homo* exprime les propriétés qui caractérisent l'homme en général, l'un et l'autre exprimant donc « la substance avec la qualité », tandis que le pronom, par la deixis, exprime « la substance sans la qualité ».

Ce montage réduit en fait considérablement la différence entre nom propre et nom commun, pour mieux faire ressortir leur différence commune avec le pronom : lui seul dénote, alors que le nom, propre ou commun, connote. Les noms propres restent *incerta*, indéterminés, dans la mesure où ils sont les déterminants d'un référent auquel ils ne donnent pas accès. En somme, ce que disent Apollonios et Priscien, c'est que le nom propre, sans pouvoir l'actualiser, participe à la construction de la référence, ou plus exactement d'une référence particulière : une personne, un individu, dont il exprime cette propriété spécifique qu'est son nom.

Marc BARATIN
Lille III

RÉFÉRENCES

- Apollonius DYSCOLE, *De la construction*, Introduction, texte, traduction et notes par Jean Lallot, 2 vols, Paris, Vrin, 1997
- ARISTOTE, *Catégories*, Présentation, traduction et commentaires par Frédérique Ildefonse et Jean Lallot, Paris, Seuil, Points Essais, 2002
- La grammaire de Denys le Thrace*, traduction et notes par Jean Lallot, Cnrs éd., 1998
- PRISCIEN, *Institutions grammaticales*, dans *Grammatici latini*, II et III, Teubner 1859, reprod. Olms, 1981
- Marc BARATIN, *La naissance de la syntaxe à Rome*, Paris, Minuit, 1989
- Jacques BRUNSCHWIG, « La théorie stoïcienne du nom propre », 1984, repris dans *Études sur les philosophies hellénistiques*, Paris, Puf, 1995
- Frédéric LAMBERT, « Le nom propre entre signifié et référence : l'apport d'Apollonios Dyscole », dans *Travaux linguistiques du Cerlco*, XII, 1999, 27-42

DOCUMENT

ARTICLE NOM DANS L'ENCYCLOPÉDIE OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS

Article NOM extrait de L'ENCYCLOPÉDIE OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS par une société de gens de Lettres. Mis en ordre et publié par M. Diderot, de l'Académie Royale des Sciences et des Belles-Lettres de Prusse ; et quant à la partie mathématique, par M. D'Alembert, de l'Académie française, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, de la Société Royale de Londres, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Suède, et de l'Institut de Bologne ; Paris, chez Briasson, David L'aîné, Le Breton, Durand, 1751-1765.

[L'article est signé BERM :
Nicolas Beauzée et, pour la seconde partie, DJ : de Jaucourt]

NOM, s. m. (*Métaph. Gram.*) ce mot nous vient, sans contredit, du latin *nomen* ; & celui-ci réduit à sa juste valeur, conformément aux principes établis à l'article **FORMATION**, veut dire *men quod notat*, signe qui fait connoître, ou *notans men*, & par syncope *notamen*, puis *nomen*. S. Isidore de Séville indique assez clairement cette étymologie dans ses *origines*, & en donne tout-à-la-fois une excellente raison : **NOMEN** dictum quasi notamen, quod nobis vocabulo suo notas efficiat ; nisi enim **NOMEN** scieris, cognitio rerum perit, lib. I. cap. vj. Cette définition du mot est d'autant plus recevable, qu'elle est plus approchante de celle de la chose : car les *noms* sont des mots qui présentent à l'esprit des êtres déterminés par l'idée précise de leur nature ; ce qui est effectivement donner la connoissance des êtres. Voyez **MOT**, art. 1.

CORPUS, revue de philosophie

On distingue les *noms*, ou par rapport à la nature même des objets qu'ils désignent, ou par rapport à la manière dont l'esprit envisage cette nature des êtres.

I. Par rapport à la nature même des objets désignés, on distingue les *noms* en substantifs & abstractifs.

Les *noms substantifs* sont ceux qui désignent des êtres qui ont ou qui peuvent avoir une existence propre & indépendante de tout sujet, & que les Philosophes appellent des substances, comme *Dieu, ange, ame, animal, homme, César, plante, arbre, cerisier, maison, ville, eau, rivière, mer, sable, pierre, montagne, terre*, &c. Voyez **SUBSTANCE**.

Les *noms abstractifs* sont ceux qui désignent des êtres dont l'existence est dépendante de celle d'un sujet en qui ils existent, & que l'esprit n'envisage en soi, & comme jouissant d'une existence propre, qu'au moyen de l'abstraction ; ce qui fait que les Philosophes les appellent des êtres abstraits ; comme *tems, éternité, mort, vertu, prudence, courage, combat, victoire, couleur, figure, pensée*, &c. Voyez **ABSTRACTION**.

La première & la plus ordinaire division des *noms* est celle des substantifs & des adjectifs. Mais j'ai déjà dit un mot (*art. GENRE*) sur la méprise des Grammairiens à cet égard ; & j'avois promis de discuter ici plus profondément cette question. Il me semble cependant que ce seroit ici une véritable digression, & qu'il est plus convenable de renvoyer cet examen au *mot SUBSTANTIF*, où il sera placé naturellement.

II. Par rapport à la manière dont l'esprit envisage la nature des êtres, on distingue les *noms* en appellatifs & en propres.

Les *noms appellatifs* sont ceux qui présentent à l'esprit des êtres déterminés par l'idée d'une nature commune à plusieurs : tels sont *homme, brute, animal*, dont le premier convient à chacun des individus de l'espèce humaine ; le second, à chacun des individus de l'espèce des brutes ; & le troisième, à chacun des individus de ces deux espèces.

Les *noms propres* sont ceux qui présentent à l'esprit des êtres déterminés par l'idée d'une nature individuelle : tels sont *Louis, Paris, Meuse*, dont le premier désigne la nature individuelle d'un seul homme ; le second, celle d'une seule ville ; & le troisième, celle d'une seule rivière.

°. 1. Il est essentiel de remarquer deux choses dans les *noms* appellatifs ; je veux dire la compréhension de l'idée, & l'étendue de la signification.

Par la *compréhension* de l'idée, il faut entendre la totalité des idées partielles, qui constituent l'idée entière de la nature commune indiquée par les *noms* appellatifs : par exemple, l'idée entière de la nature humaine, qui est indiquée par le *nom* appellatif *homme*, comprend les idées partielles de *corps vivant* & d'*ame raisonnable* ; celles-ci en renferment d'autres qui leur sont subordonnées, par exemple, l'idée d'*ame raisonnable* suppose les idées de *substance*, d'*unité*, d'*intelligence*, de *volonté*, &c. La totalité de ces idées partielles, parallèles ou subordonnées les unes aux autres, est la compréhension de l'idée de la nature commune exprimée par le *nom* appellatif *homme*.

Par l'*étendue* de la signification, on entend la totalité des individus en qui se trouve la nature commune indiquée par les *noms* appellatifs : par exemple, l'étendue de la signification du *nom* appellatif *homme*, comprend tous & chacun des individus de l'espece humaine, possibles ou réels, nés ou à naître ; *Adam*, *Eve*, *Assuérus*, *Esther*, *César*, *Calpurnie*, *Louis*, *Therese*, *Daphnis*, *Chloé*, &c.

Sur quoi il faut observer qu'il n'existe réellement dans l'univers que des individus ; que chaque individu a sa nature propre & incommunicable ; & conséquemment qu'il n'existe point en effet de nature commune, telle qu'on l'envisage dans les *noms* appellatifs. C'est une idée factice que l'esprit humain compose en quelque sorte de toutes les idées des attributs semblables qu'il distingue par abstraction dans les individus. Moins il entre d'idées partielles dans celle de cette nature factice & abstraite, plus il y a d'individus auxquels elle peut convenir ; & plus au contraire il y entre d'idées partielles, moins il y a d'individus auxquels la totalité puisse convenir. Par exemple, l'idée de *figure* convient à un plus grand nombre d'individus que celle de *triangle*, de *quadrilatere*, de *pentagone*, d'*hexagone*, &c. parce que cette idée ne renferme que les idées partielles d'espace, de bornes, de côtés, & d'angles, qui se retrouvent dans toutes les especes que l'on vient de nommer ; au lieu que celle de *triangle*, qui renferme les mêmes idées partielles, comprend encore l'idée précise de trois côtés & de trois angles : l'idée de *quadrilatere*,

CORPUS, revue de philosophie

outre les mêmes idées partielles, renferme de plus celle de quatre côtés & de quatre angles, &c. d'où il suit d'une manière très-évidente que l'étendue & la compréhension des *noms* appellatifs sont, si je puis le dire, en raison inverse l'une de l'autre, & que tout changement dans l'une suppose dans l'autre un changement contraire. D'où il suit encore que les *noms* propres, déterminant les êtres par une nature individuelle, & ne pouvant convenir qu'à un seul individu, ont l'étendue la plus restreinte qu'il soit possible de concevoir, & conséquemment la compréhension la plus complexe & la plus grande.

Ici se présente bien naturellement une objection, dont la solution peut répandre un grand jour sur la matière dont il s'agit. Comme il n'existe que des êtres individuels & singuliers, & que les *noms* doivent présenter à l'esprit des êtres déterminés par l'idée de leur nature ; il semble qu'il ne devrait y avoir dans les langues que des *noms* propres, pour déterminer les êtres par l'idée de leur nature individuelle : & nous voyons cependant qu'il y a au contraire plus de *noms* appellatifs que de propres. D'où vient cette contradiction ? Est-elle réelle ? N'est-elle qu'apparente ?

1. S'il falloit un *nom* propre à chacun des individus réels ou abstraits qui composent l'univers physique ou intellectuel ; aucune intelligence créée ne seroit capable, je ne dirai pas d'imaginer, mais seulement de retenir la totalité des *noms* qui entreroient dans cette nomenclature. Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour concevoir qu'il s'agit d'une infinité réelle, qui ne peut être connue en détail que par celui *qui numerat multitudinem stellarum ; & omnibus eis NOMINA vocat. Ps. cxlvj. 4.* D'ailleurs la voix humaine ne peut fournir qu'un nombre assez borné de sons & d'articulations simples ; & elle ne pourroit fournir à l'infinie nomenclature des individus qu'en multipliant à l'infini les combinaisons de ces éléments simples : or, sans entrer fort avant dans les profondeurs de l'infini, imaginons seulement quelques milliers de *noms* composés de cent mille syllabes, & voyons ce qu'il faut penser d'un langage qui de quatorze ou quinze de ces *noms* rempliroit un volume semblable à celui que le lecteur a actuellement sous les yeux.

2. L'usage des *noms* propres suppose déjà une connoissance des individus, sinon détaillée & approfondie, du moins très positive, très-précise, & à la portée de ceux qui parlent, & de

ceux à qui l'on parle. C'est pour cela que les individus que la société a intérêt de connoître, & qu'elle connoît plus particulièrement, y sont communément désignés par des *noms* propres, comme les empires, les royaumes, les provinces, les régions, certaines montagnes, les rivières, les hommes, &c. Si la distinction précise des individus est indifférente, on se contente de les désigner par des *noms* appellatifs ; ainsi chaque grain de *sable* est un grain de sable, chaque *perdrix* est une perdrix, chaque *étoile* est une étoile, chaque *cheval* est un cheval, &c. voilà l'usage de la société nationale, parce que son intérêt ne va pas plus loin. Mais chaque société particulière comprise dans la nationale a ses intérêts plus marqués & plus détaillés ; la connoissance des individus d'une certaine espèce y est le plus nécessaire ; ils ont leurs *noms* propres dans le langage de cette société particulière : montez à l'observatoire ; chaque *étoile* n'y est plus une étoile tout simplement, c'est l'étoile β du capricorne, c'est le γ du centaure, c'est le ζ de la grande ourse, &c. entrez dans un manège, chaque *cheval* y a son *nom* propre, le *brillant*, le *lutin*, le *fougueux*, &c. chaque particulier établit de même dans son écurie une nomenclature propre ; mais il ne s'en sert que dans son domestique, parce que l'intérêt & le moyen de connoître individuellement n'existent plus hors de cette sphère. Si l'on ne vouloit donc admettre dans les langues que des *noms* propres, il faudroit admettre autant de langues différentes que de sociétés particulières ; chaque langue seroit bien pauvre, parce que la somme des connoissances individuelles de chaque petite société n'est qu'un infiniment petit de la somme des connoissances individuelles possibles ; & une langue n'auroit avec une autre aucun moyen de communication, parce que les individus connus d'une part ne seroient pas connus de l'autre.

3. Quoique nos véritables connoissances soient essentiellement fondées sur des idées particulières & individuelles, elles supposent pourtant essentiellement des vûes générales. Qu'est-ce que généraliser une idée ? C'est la séparer par la pensée de toutes les autres avec lesquelles elle se trouve associée dans tel & tel individu, pour la considérer à part & l'approfondir mieux (*voyez ABSTRACTION*) ; & ce sont des idées ainsi abstraites que nous marquons par les mots *appellatifs*. *Voyez APPELLATIF*. Ces idées abstraites étant l'ouvrage de l'entendement humain sont

CORPUS, revue de philosophie

aisément saisies par tous les esprits ; & en les rapprochant les unes des autres, nous parvenons, par la voie de la synthèse, à composer en quelque sorte les idées moins générales ou même individuelles qui sont l'objet de nos connoissances, & à les transmettre aux autres au moyen des signes généraux & appellatifs combinés entr'eux comme les idées simples dont ils sont les signes. Voyez **GENÉRIQUE**. Ainsi l'abstraction analyse en quelque manière nos idées individuelles en les réduisant à des idées élémentaires que l'on peut appeler *simples* par rapport à nous ; le nombre n'en est pas à beaucoup près si prodigieux que celui des diverses combinaisons qui en résultent & qui caractérisent les individus, & par-là elles peuvent devenir l'objet d'une nomenclature qui soit à la portée de tous les hommes. S'agit-il ensuite de communiquer ses pensées, le langage a recours à la synthèse, & combine les signes des idées élémentaires comme les idées mêmes doivent être combinées ; le discours devient ainsi l'image exacte des idées complexes & individuelles, & l'étendue vague des *noms* appellatifs se détermine plus ou moins, même jusqu'à l'individualité, selon les moyens de détermination que l'on juge à propos ou que l'on a besoin d'employer.

Or il y a deux moyens généraux de déterminer ainsi l'étendue de la signification des *noms* appellatifs.

Le premier de ces moyens porte sur ce qui a été dit plus haut, que la compréhension & l'étendue sont en raison inverse l'une de l'autre, & que l'étendue individuelle, la plus restreinte de toutes, suppose la compréhension la plus grande & la plus complexe. Il consiste donc à joindre avec l'idée générale du *nom* appellatif, une ou plusieurs autres idées, qui devenant avec celle-là parties élémentaires d'une nouvelle idée plus complexe, présenteront à l'esprit un concept d'une compréhension plus grande, & conséquemment d'une étendue plus petite.

Cette addition peut se faire, 1. par un adjectif physique, comme, *un homme savant, des hommes pieux*, où l'on voit un sens plus restreint que si l'on disoit simplement *un homme, des hommes* : 2. par une proposition incidente qui énonce un attribut sociable avec la nature commune énoncée par le *nom* appellatif ; par exemple, *un homme que l'ambition dévore, ou dévoré par l'ambition, des hommes que la patrie doit chérir*.

Le second moyen ne regarde aucunement la compréhension de l'idée générale, il consiste seulement à restreindre l'étendue de la signification du *nom* appellatif, par l'indication de quelque point de vûe qui ne peut convenir qu'à une partie des individus.

Cette indication peut se faire, 1. par un adjectif métaphysique partitif qui désigneroit une partie indéterminée des individus, *quelques hommes, certains hommes, plusieurs hommes* : 2. par un adjectif numérique qui désigneroit une quotité précise d'individus, *un homme, deux hommes, mille hommes* : 3. par un adjectif possessif qui caractériseroit les individus par un rapport de dépendance, *meus ensis, tuus ensis, Evandrius ensis* : 4. par un adjectif démonstratif qui fixeroit les individus par un rapport d'indication précise, *ce livre, cette femme, ces hommes* : 5. par un adjectif ordinal qui spécifieroit les individus par un rapport d'ordre, *le second tome, chaque troisieme année* : 6. par l'addition d'un autre *nom* ou d'un pronom qui seroit le terme de quelque rapport, & qui seroit annoncé comme tel par les signes autorisés dans la syntaxe de chaque langue, *la loi de Moïse* en françois, *lex Mosis* en latin, *thorath Mosché* en hébreu, comme si l'on disoit en latin *legis Moïses* ; chaque langue a ses idiotismes : 7. par une proposition incidente, qui sous une forme plus développée rendroit quelqu'un de ces points de vûe, *l'homme ou les hommes dont je vous ai parlé, l'épée que vous avez reçue du roi, le volume qui m'appartient, &c.*

On peut même, pour déterminer entièrement un *nom* appellatif, réunir plusieurs des moyens que l'on vient d'indiquer. Que l'on dise, par exemple, *j'ai lû deux excellens ouvrages de Grammaire composés par M. du Marsais* ; le *nom* appellatif *ouvrages* est déterminé par l'adjectif numérique *deux*, par l'adjectif physique *excellens*, par la relation objective que désignent ces deux mots, *de Grammaire*, & par la relation causative indiquée par ces autres mots, *composés par M. du Marsais*. C'est qu'il est possible qu'une première idée déterminante, en restreignant la signification du *nom* appellatif, la laisse encore dans un état de généralité, quoique l'étendue n'en soit plus si grande. Ainsi *excellens ouvrages*, cette expression présente une idée moins générale qu'*ouvrages*, puisque les médiocres & les mauvais sont exclus ; mais cette idée est encore dans un état de généralité susceptible de restriction : *excellens ouvrages de Grammaire*, voilà une idée

CORPUS, revue de philosophie

plus restreinte, puisque l'exclusion est donnée aux ouvrages de Théologie, de Jurisprudence, de Morale, de Mathématique, &c. *deux excellens ouvrages de Grammaire* ; cette idée totale est encore plus déterminée, mais elle est encore générale, malgré la précision numérique, qui ne fixe que la quantité des individus sans en fixer le choix ; *deux excellens ouvrages de Grammaire composés par M. du Marsais*, voici une plus grande détermination, qui exclut ceux de Lancelot, de Sanctius, de Scioppius, de Vossius, de l'abbé Girard, de l'abbé d'Olivet, &c. La détermination pourroit devenir plus grande, & même individuelle, en ajoutant quelqu'autre idée à la compréhension ; ou en restreignant l'idée à quelque autre point de vûe.

C'est par de pareilles déterminations que les *noms* appellatifs devenant moins généraux par degrés, se soudivisent en génériques & en spécifiques, & sont envisagés quelquefois sous l'un de ces aspects, & quelquefois sous l'autre, selon que l'on fait attention à la totalité des individus auxquels ils conviennent, ou à une totalité plus grande dont ceux-ci ne sont qu'une partie distinguée par l'addition déterminative. Voyez **APPELLATIF & GÉNÉRIQUE**.

° 2. Pour ce qui est des noms propres, c'est en vertu d'un usage postérieur qu'ils acquierent une signification individuelle ; car on peut regarder comme un principe général, que le sens étymologique de ces mots est constamment appellatif. Peut-être en trouveroit-on plusieurs sur lesquels on ne pourroit vérifier ce principe, parce qu'il seroit impossible d'en assigner la première origine ; mais pour la même raison on ne pourroit pas prouver le contraire : au-lieu qu'il n'y a pas un seul *nom* propre dont on puisse assigner l'origine, dans quelque langue que ce soit, que l'on n'y retrouve une signification appellative & générale.

Tout le monde sait qu'en hébreu tous les *noms* propres de l'ancien Testament sont dans ce cas : on peut en voir la preuve dans une table qui se trouve à la fin de toutes les éditions de la Bible vulgate, dans laquelle entr'autres exemples on trouve que *Jacob* signifie *supplantator* ; mais il faut prendre garde de s'imaginer que ce patriarche fut ainsi nommé, parce qu'il surprit à son frere le droit d'aînesse, la manière dont il vint au monde en est l'unique fondement ; il tenoit son frere par le talon, il avoit la main *sub plantâ*, & le *nom* de *Jacob* ne signifie rien autre

chose. Oter à quelqu'un par finesse la possession d'une chose, ou l'empêcher de l'obtenir, c'est agir comme celui qui nâquit ayant la main *sous la plante* du pié de son frere ; de-là le verbe *supplanter*, en dérivant ce mot des deux racines latines *sub plantâ*, qui répondent aux racines hébraïques du *nom* de *Jacob*, parce que Jacob trompa ainsi son frere : il pouvoit arriver que nous allussions puiser jusques là ; & dans ce cas nous aurions dit *jacober* ou *jacobiser*, aulieu de *supplanter*, ce qui auroit signifié de même *tromper*, comme Jacob trompa Esaü.

C'étoit la même chose en grec : Alexandre, Ἀλέξανδρος, *fortis auxiliator* ; Aristote, Ἀριστοτέλης, *ad optimum finem*, d'ἄριστος, *optimus*, & de τέλος, *finis* ; Νικόλαος, *victor populi*, de νικάω, *vinco*, & de λαός, *populus* ; Philippe, Φίλιππος, *amator equorum*, de φιλέω, *amo*, & de ἵππος, *equus* ; Achéron (fleuve d'enfer), *fluvius doloris*, de ἄχος, *dolor*, & de ῥόος, *fluvius* ; Afrique, *sine frigore*, d'α privatif, & de φρίκη, *frigus* ; Ethiopie (région très-chaude en Afrique), d'αἶθεω, *uro*, & de ὄψ, *vultus* ; Naples, Νεάπολις, *nova urbs*, de νέος, *novus* & de πόλις, *urbs*, &c.

Les *noms* propres des Latins étoient encore dans le même cas : *Lucius* vouloit dire *cum luce natus*, au point-du-jour ; *Tiberius*, né près du Tibre ; *Servius*, né esclave ; *Quintus*, *Sextus*, *Octavius*, *Nonius*, *Decimus*, sont évidemment des adjectifs ordinaux, employés à caractériser les individus d'une même famille par l'ordre de leur naissance, &c.

Il y a tant de *noms* de famille dans notre langue qui ont une signification appellative, que l'on ne peut douter que ce ne soit la même chose dans tous les idiomes, & une suggestion de la nature : *le Noir*, *le Blanc*, *le Rouge*, *le Maître*, *Desormeaux*, *Sauvage*, *Moreau*, *Potier*, *Portail*, *Chrétien*, *Hardi*, *Marchand*, *Maréchal*, *Coutelier*, &c. & c'est encore la même chose chez nos voisins : on trouve des allemands qui s'appellent *Wolf*, le Loup ; *Schwartz*, le Noir ; *Meïer*, le Maire ; *Feind*, l'Ennemi, &c.

Cette généralité de la signification primitive des *noms* propres pouvoit quelquefois faire obstacle à la distinction individuelle qui étoit l'objet principal de cette espece de nomenclature, & l'on a cherché par-tout à y remédier. Les Grecs individualisoient le *nom* propre par le génitif de celui du pere ; Ἀλέξανδρος ὁ Φίλιππος, en sousentendant υἱός, *Alexander Philippi*, suppl. *filius*, *Alexandre fils* de Philippe. Nos ancêtres

CORPUS, revue de philosophie

produisoient le même effet par l'addition du *nom* du lieu de la naissance ou de l'habitation, *Antoine de Pade* ou *de Padoue*, *Thomas d'Aquin* ; ou par l'adjectif qui désignoit la province, *Lyonnois*, *Picard*, *le Normand*, *le Lorrain*, &c. ou par le *nom* appellatif de la profession, *Drapier*, *Teinturier*, *Marchand*, *Maréchal*, *l'Avocat*, &c. ou par un sobriquet qui désignoit quelque chose de remarquable dans le sujet, *le Grand*, *le Petit*, *le Roux*, *le Fort*, *Voisin*, *Ronfleur*, *le Nain*, *le Bossu*, *le Camus*, &c. & c'est l'origine la plus probable des *noms* qui distinguent aujourd'hui les familles.

Les Romains dans la même intention, accumuloient jusqu'à trois ou quatre dénominations, qu'ils distinguoient en *nomen*, *praenomen*, *cognomen*, & *agnomen*.

Le *nom* proprement dit étoit commun à tous les descendans d'une même maison, *gentis*, & à toutes ses branches ; *Julii*, *Antonii*, &c. c'étoit probablement le *nom* propre du premier auteur de la maison, puisque les *Jules* descendoient d'Iulus, fils d'Enée, ou le prétendoient.

Le *surnom* étoit destiné à caractériser une branche particulière de la maison, *familiam* ; ainsi les *Scipions*, les *Lentulus*, les *Dolabella*, les *Sylla*, les *Cinna*, étoient autant de branches de la maison des Corneilles, *Cornelii*. On distinguoit deux sortes de surnoms, l'un appelé *cognomen*, & l'autre *agnomen*. Le *cognomen* distinguoit une branche d'une autre branche parallèle de la même maison ; l'*agnomen* caractérisoit une soudivision d'une branche : l'un & l'autre étoit pris ordinairement de quelque événement remarquable qui distinguoit le chef de la division ou de la soudivision. *Scipio* étoit un surnom, *cognomen*, d'une branche cornélienne ; *Africanus* fut un surnom, *agnomen*, du vainqueur de Carthage, & seroit devenu l'*agnomen* de sa descendance, qui auroit été distinguée ainsi de celle de son frere, qui auroit porté le nom d'*Asiaticus*.

Pour ce qui est du *prénom*, c'étoit le *nom* individuel de chaque enfant d'une même famille : ainsi les deux freres Scipions dont je viens de parler, avant qu'on les distinguât par l'*agnomen* honorable que la voix du peuple accorda à chacun d'eux, étoient distingués par les *prénoms* de *Publius* & de *Lucius* ; *Publius* fut surnommé l'*Afriquain*, *Lucius* fut surnommé l'*Asiatique*. La dénomination de *praenomen* vient de ce qu'il se mettoit à la tête

des autres, immédiatement avant le *nom*, qui étoit suivi du *cognomen*, & ensuite de l'*agnomen*. *P. Cornelius Scipio Africanus* ; *L. Cornelius Scipio Asiaticus*. Les adoptions, & dans la suite des tems la volonté des empereurs, occasionnerent quelques changemens dans ce système qui est celui de la république. Voyez la *Méthode latine de P. R. sur cette matiere, au chap. j. des Observations particulieres*.

° 3. Pour ne rien laisser à désirer sur ce qui peut intéresser la Philosophie à l'égard des *noms* appellatifs & des *noms* propres, il faut nous arrêter un moment sur ce qui regarde l'ordre de la génération de ces deux especes.

« Il y a toute apparence, dit l'abbé Girard (*Princ. tom. I. disc. v. pag. 219.*) que le premier but qu'on a eu dans l'établissement des substantifs, a été de distinguer les sortes ou les especes dans la variété que l'univers présente, & que ce n'a été qu'au second pas qu'on a cherché à distinguer dans la multitude les êtres particuliers que l'espece renferme ».

M. Rousseau de Genève, dans son *Discours sur l'origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes (partie prem.)* adopte un système tout opposé. « Chaque objet, dit-il, reçut d'abord un *nom* particulier, sans égard aux genres & aux especes, que ces premiers instituteurs n'étoient pas en état de distinguer ; & tous les individus se présenterent isolés à leur esprit comme ils le sont dans le tableau de la nature. Si un chêne s'appelloit *A*, un autre s'appelloit *B*.. Les premiers substantifs n'ont pû jamais être que des *noms* propres ». L'auteur de la *Lettre sur les sourds & muets* est de même avis (*pag. 4.*) & Scaliger long-tems auparavant s'en étoit expliqué ainsi : *Qui nomen imposuit rebus, individua nota priùs habuit quàm species. De caus. L. L. lib. IV. cap. xcj.*

On ne doit pas être surpris que cette question ait fixé l'attention des Philosophes : la nomenclature est la base de tout langage ; les *noms* & les verbes en font les principales parties. Cependant il me semble que les tentatives de la Philosophie ont eu à cet égard bien peu de succès, & que ni l'un ni l'autre des deux systèmes opposés ne résout la question d'une maniere satisfaisante.

CORPUS, revue de philosophie

Ce que l'on vient de remarquer sur l'étymologie des *noms* propres dans tous les idiomes connus, où il est constant qu'ils sont tous tirés de notions générales adaptées par accident à des individus, paroît confirmer la pensée de l'abbé Girard, que le premier objet de la nomenclature fut de distinguer les sortes ou les especes, & que ce ne fut qu'au second pas que l'on pensa à distinguer les individus compris sous chaque espece. Mais comme le remarque très-bien M. Rousseau (*loc. cit.*) « pour ranger les êtres sous des dénominations communes & génériques, il en falloit connoître les propriétés & les différences ; il falloit des observations & des définitions, c'est-à-dire, de l'histoire naturelle & de la métaphysique, beaucoup plus que des hommes de ce tems-là n'en pouvoient avoir ».

Toute réelle & toute solide que cette difficulté peut être contre l'assertion de l'académicien, elle ne peut pas établir l'opinion du philosophe genevois. Il est lui-même obligé de convenir qu'il ne conçoit pas les moyens par lesquels les premiers nomenclateurs commencerent à étendre leurs idées & à généraliser leurs mots. C'est qu'en effet quelque système de formation qu'on imagine en supposant l'homme né muet, on ne peut qu'y rencontrer des difficultés insurmontables, & se convaincre de l'impossibilité que les langues ayent pû naître & s'établir par des moyens purement humains.

Le seul système qui puisse prévenir les objections de toute espece, est celui que j'ai établi au *mot* **LANGUE** (*article j.*) que Dieu donna tout-à-la-fois à nos premiers peres la faculté de parler & une langue toute faite. D'où il suit qu'il n'y a aucune priorité d'existence entre les deux especes de *noms*, quoique quelques appellatifs ayent cette priorité à l'égard de plusieurs noms propres : cependant il est certain que l'espece des noms propres doit avoir la priorité de nature à l'égard des appellatifs, parce que nos connoissances naturelles étant toutes expérimentales doivent commencer par les individus, qu'ils sont même les seuls objets réels de nos connoissances, & que les généralités, les abstractions ne sont pour ainsi dire que le mécanisme de notre raisonnement, & un artifice pour tirer parti de notre mémoire. Mais autre est notre maniere de penser, & autre la maniere de communiquer nos pensées. Pour abréger la communication, nous partons du point où nous sommes

arrivés par degrés, & nous retournons de l'idée la plus simple à la plus composée par des additions successives qui ménagent la vûe de l'esprit ; c'est la méthode de synthèse : pour acquérir ces notions, avant que de les communiquer, il nous a fallu décomposer les idées complexes pour parvenir aux plus simples qui sont & les plus générales & les plus faciles à saisir ; c'est la méthode d'analyse. Voyez **GENERIQUE**.

Ainsi les mots qui ont la priorité dans l'ordre analytique, sont postérieurs dans l'ordre synthétique. Mais comme ces deux ordres sont inséparables, parce que parler & penser sont liés de la même manière ; que parler c'est, pour ainsi dire, penser extérieurement, & que penser c'est parler intérieurement ; le Créateur en formant les hommes raisonnables, leur donna ensemble les deux instrumens de la raison, penser & parler : & si l'on sépare ce que le Créateur a uni si étroitement, on tombe dans des erreurs opposées, selon que l'on s'occupe de l'un des deux exclusivement à l'autre.

Les noms de quelque espèce qu'ils soient, sont susceptibles de genres, de nombres, de cas, & conséquemment soumis à la déclinaison : il suffit ici d'en faire la remarque, & de renvoyer aux *articles* qui traitent chacun de ces points grammaticaux. (B. E. R. M.)

NOM, (*Hist. génér.*) appellation distinctive d'une race, d'une famille, & des individus de l'un & de l'autre sexe dans chaque famille.

On distingue en général deux sortes de *noms* parmi nous, le *nom propre*, & le *nom de famille*. Le *nom propre*, ou le *nom* de baptême, est celui que l'on met devant le *surnom* ou le *nom* de famille : comme *Jean, Pierre, Louis*, pour les hommes : *Susanne, Thérèse, Elisabeth*, pour les femmes. Voyez **NOM DE BAPTEME**.

Le *nom* de famille est le *nom* qui appartient à toute la race, à toute la famille, qui se continue de père en fils, & passe à toutes les branches ; tel est le *nom* de Bourbon. Il répond au patronymique des Grecs ; par exemple les descendants d'Éaque se nommoient *Eacides*. Les Romains appelloient ces *noms* généraux qui se donnent à toute la race, *gentilitia*.

Nous n'avons que des connoissances incertaines sur l'origine des *noms* & des *surnoms* ; & l'ouvrage de M. Gilles-André de la Roque, imprimé à Paris en 1681, in -12. n'a point débrouillé ce

CORPUS, revue de philosophie

cahos par des exemples précis tirés de l'Histoire. Son livre est d'ailleurs d'une sécheresse ennuyeuse.

Dans les titres au-dessus de l'an 1000, on ne trouve guere les personnes désignées autrement que par leur *nom* propre ou de baptême ; c'est de-là peut-être que les prélats ont retenu l'usage de ne signer que leur nom propre avec celui de leur évêché, parce que durant les siècles précédens on ne voyoit point d'autres souscriptions dans les conciles. Le commun peuple d'Angleterre n'avoit point de *nom* de famille ou de *surnom* avant le regne d'Edouard I. qui monta sur le trône en 975. Plusieurs familles n'en ont point encore dans le Holstein & dans quelques autres pays, où l'on n'est distingué que par le *nom* de baptême & par celui de son pere : Jacques, fils de Jean ; Pierre, fils de Paul.

On croit que les *surnoms* ou *noms* de famille ont commencé de n'être en usage en France que vers l'an 987, sur la fin de la lignée des Carlovingiens, où les nobles de France prirent des *surnoms* de leurs principaux fiefs, ou bien imposèrent leurs *noms* à leurs fiefs, & même avec un usage fort confus. Les bourgeois & les serfs qui n'étoient pas capables de fief, prirent leurs *surnoms* du ministere auquel ils étoient employés, des lieux, des métairies qu'ils habitoient, des métiers qu'ils exerçoient, &c.

Matthieu, historiographe, prétend que les plus grandes familles ont oublié leurs premiers *noms* & *surnoms*, pour continuer ceux de leur partage, apanages & successions, c'est-à-dire, que leurs *noms* n'ont pas été d'abord héréditaires. M. le Laboureur, parlant du tems que les *noms* & les armes commencerent à être héréditaires, prétend qu'il y en a peu qui puissent prouver leur descendance au-delà de cinq cent ans, parce que les *noms* & les armes étoient seulement attachés aux fiefs qu'on habitoit. Ainsi Robert de Beaumont, fils de Roger sire de Beaumont & d'Adeline de Meulan, prit le *nom* & les armes de Meulan, & quitta le *surnom* de Beaumont. On remarque même que les fils de France en se mariant avec des héritieres qui avoient des terres d'un grand état, en prenoient les *noms* & les armes, comme Pierre de France en épousant Isabelle de Courtenay.

Mézerai prétend que ce fut sur la fin du regne de Philippe II. dit Auguste, que les familles commencerent à avoir des *noms* fixes & héréditaires ; & que les seigneurs & gentilshommes les prenoient

le plus souvent des terres qu'ils possédoient. Quant à l'origine des *surnoms* de la roture, le même historien la tire de la couleur, des qualités ou des défauts, de la profession, du métier, de la province, du lieu de la naissance, & d'autres causes semblables & arbitraires, impossibles à découvrir.

On s'est encore servi de sobriquets pour faire des distinctions dans les familles. Les souverains mêmes n'en ont pas été exceptés, comme Pépin dit le Bref, Charles le Simple, Hugues Capet, & autres. Mais il faut remarquer que ces sobriquets se prenoient indifféremment des qualités bonnes ou mauvaises de l'esprit & du corps.

Personne n'ignore que les papes changent de *nom* lors de leur pontificat ; mais ce changement de *nom* paroît un peu plus ancien que l'élection de Sergius IV. l'an 1009 : car Jean XV. s'appelloit *Cicho* avant son élévation au pontificat, & Jean XVI. son successeur en l'an 995, se nommoit *Fasanus* ; mais alors ce n'étoit pas les papes élus qui changeoient leur *nom* comme ils font aujourd'hui, c'étoient leurs électeurs qui leur imposoient d'autres *noms*.

Les grands d'Espagne multiplient leurs *noms* tant par adoption, qu'en considération de leurs alliances avec de riches héritières. Les François multiplient aussi leurs *noms*, mais par pure vanité, ou bien ils les changent par le même principe. Certaines gens, dit la Bruyere, portent trois *noms* de peur d'en manquer ; d'autres ont un seul *nom* dissyllabe qu'ils annoblissent par des particules, dès que leur fortune devient meilleure. Celui-ci, par la suppression d'une syllabe, fait de son *nom* obscur un *nom* illustre ; celui-là, par le changement d'une lettre en une autre, se travestit, & de Syrus devient Cyrus. Plusieurs suppriment leurs *noms* qu'ils pourroient conserver sans honte, pour en adopter de plus beaux où ils n'ont qu'à perdre, par la comparaison que l'on fait toujours d'eux qui les portent avec les grands hommes qui les ont portés. Il s'en trouve enfin, qui nés à l'ombre des clochers de Paris, veulent être flamands ou italiens, comme si la roture n'étoit pas de tout pays ; ils allongent leurs *noms* françois d'une terminaison étrangere ; & croient que venir de bon lieu c'est venir de loin. (*D. J.*)

NOMS DES ROMAINS, (*Antiq. rom.*) Les Romains avoient plusieurs *noms*, ordinairement trois, & quelquefois quatre. Le

CORPUS, revue de philosophie

premier étoit le *prénom* qui servoit à distinguer chaque personne : le second étoit le *nom propre* qui désignoit la race d'où l'on sortoit : le troisieme étoit le *surnom* qui marquoit la famille d'où l'on étoit : enfin, le quatrieme étoit un autre *surnom* qui se donnoit ou à cause de l'adoption, ou pour quelque grande action, ou même pour quelque défaut. Entrons dans les détails pour nous mieux expliquer.

La coutume de prendre deux *noms* n'a pas été tellement propre aux Romains, qu'ils en aient introduit l'usage, quoiqu' Appien Alexandrin dise le contraire dans sa préface. Il est constant qu'avant la fondation de Rome, les Albains portoient deux *noms*. La mere de Romulus s'appelloit *Rhêa Sylvia* ; son ayeul, *Numitor Sylvius* ; son oncle, *Amulius Sylvius*. Les chefs des Sabins qui vivoient à-peu-près dans le même tems en avoient aussi deux, *Titus Tatius*, *Metius Suffetius* : Romulus & Remus qui semblent n'en avoir eu qu'un, en avoient deux en effet, Romulus & Remus étoient des *prénoms*, & leur *nom propre* étoit *Sylvius*.

La multiplicité des *noms*, dit Varron, fut établie pour distinguer les familles qui tiroient leur origine d'une même souche, & pour ne point confondre les personnes d'une même famille. Les Cornelius, par exemple, étoient une race illustre d'où plusieurs familles étoient sorties, comme autant de branches d'une même tige, savoir les Scipions, les Lentulus, les Cethegus, les Dolabella, les Cinna, les Sylla. La ressemblance des *noms* dans les freres, comme dans les deux Scipions, qui eût empêché de les distinguer l'un de l'autre, fit admettre un troisieme *nom* : l'un s'appella *Publius Cornelius Scipio*, l'autre, *Lucius Cornelius Scipio* ; ainsi le *nom* de *Scipio* les distinguoit des autres familles qui portoient le *nom* de *Cornelius*, & les *noms* de *Publius* & de *Lucius* mettoient la différence entre les deux freres.

Mais quoiqu'on se contentât du *nom* de sa famille particuliere, sans y joindre celui de sa race, ou parce qu'on étoit le premier qui fit souche, ou parce qu'on n'étoit point d'une origine qui fit honneur, les Romains ne laisserent pas dans la suite de porter trois *noms*, & quelquefois quatre. 1. Le *nom* de famille s'appelloit proprement le *nom*, *nomen*. 2. Le *nom* qui distinguoit les personnes d'une même famille, *praenomen*, le *prénom*. 3. Le troisieme qui étoit pour quelques-uns un titre honorable, ou un terme significatif des vices ou des perfections propres de ceux

qui le portoient, étoit le *cognomen*, le *surnom*. 4. Le quatrieme, quand il y en avoit, s'appelloit *agnomen*, autre espece de *surnom*.

Le *praenomen* tenoit le premier lieu ; le *nomen*, le second ; le *cognomen*, le troisieme ; l'*agnomen*, le quatrieme.

Les *prénoms* qui distinguoient les personnes d'une même famille, tiroient leur signification de quelques circonstances particulieres. Varron fait un long catalogue des *prénoms* qui étoient en usage parmi les Romains, & il en rapporte l'étymologie ; je me contenterai d'en citer quelques-uns qui feront juger des autres. Lucius, c'est-à-dire, qui tiroit son origine des Lucumons d'Etrurie ; Quintus, qui étoit né le cinquieme de plusieurs enfans ; Sextus, le sixieme ; Decimus, le dixieme ; Martius, qui étoit venu au monde dans le mois de Mars ; Manius, qui étoit né le matin ; Posthumius, après la mort de son pere, &c.

Le *cognomen*, surnom, étoit fondé 1. sur les qualités de l'ame, dans lesquelles étoient renfermées les vertus, les moeurs, les Sciences, les belles actions. Ainsi *Sophus* marquoit la sagesse ; *Pius*, la piété ; *Frugi*, les bonnes moeurs ; *Népos*, *Gurges*, les mauvaises ; *Publicola*, l'amour du peuple ; *Lépidus*, *Atticus*, les agrémens de la parole ; *Coriolanus*, la prise de Coriole, &c. 2. Sur les différentes parties du corps dont les imperfections étoient désignées par les *surnoms*. Crassus signifioit l'*embonpoint*, Macer, la *maigreur* ; Cicero, Piso, le *signe* en forme de pois chiches qu'on portoit sur le visage.

L'usage des *surnoms* ne fut pas ordinaire dans les premiers tems de Rome, aucun des rois n'en eut de son vivant. Le *surnom* de *Superbus* que porta le dernier Tarquin, ne lui fut donné que par le peuple mécontent de son gouvernement.

Le *surnom* de Coriolan fut donné à Caius Martius comme une marque de reconnoissance du service qu'il avoit rendu à l'état, marque d'autant plus distinguée que ce fut le premier qui en fut honoré ; & on ne trouve point qu'on l'ait accordé depuis à d'autre qu'à Scipion, surnommé l'*Africain*, à cause des conquêtes qu'il avoit faites en Afrique : ce fut à son imitation que l'usage en devint commun par la suite, & que cette distinction fut fort ambitionnée. Rien en effet ne pouvoit être plus glorieux pour un homme qui avoit commandé les armées, que d'être surnommé du *nom* de la province qu'il avoit conquise ; mais on ne le

CORPUS, revue de philosophie

pouvoit pas prendre de son chef, il falloit l'aveu du sénat ou du peuple : les empereurs même ne furent pas moins sensibles à cet honneur que le sénat leur a souvent prodigué par flatterie, sans qu'ils l'eussent mérité.

Les freres étoient ordinairement distingués par le *prénom*, comme Publius Scipion & Lucius Scipion, dont le premier fut appelé l'*Africain* & le second l'*Asiatique*. Le fils de l'Africain ayant une santé fort délicate, & étant sans enfans, adopta son cousin-germain, le fils de L. Emilius Paulus, celui qui vainquit Persée, roi de Macédoine. Celui-ci fut appelé dans la suite *P. Cornel. Scipio Africanus, Aemilianus & Africanus minor*, par la plûpart des historiens. Cependant ce *nom* ne lui fut point donné de son vivant, mais après sa mort, pour le distinguer de l'ancien Scipion l'Africain. Nous en avons encore un autre exemple dans Q. Fabius Maximus qui est désigné par trois *surnoms* : étant enfant, on l'appella *ovicula*, c'est-à-dire, petite brebis à cause de sa douceur. On l'appella ensuite *verrucosus*, par rapport à une verrue qui lui étoit survenue sur la levre. Puis on l'appella *cunctator*, c'est-à-dire, *temporiseur*, à cause de sa conduite prudente à l'égard d'Annibal.

Pendant quelque tems, les femmes porterent aussi un *nom* propre particulier, qui se mettoit par des lettres renversées ; par exemple, *C* & *M* renversées, signifioient *Caia* & *Marcia* : c'étoit une maniere de désigner le genre féminin, mais cette coutume se perdit dans la suite. Si les filles étoient uniques, on se contentoit de leur donner simplement le *nom* de leur maison ; quelquefois on l'adoucissoit par un diminutif, au lieu de *Tullia*, on disoit *Tulliola*. Si elles étoient deux, on les distinguoit par les *noms* d'aînée & de cadette ; si elles étoient en plus grand nombre, on disoit la premiere, la seconde, la troisieme : par exemple, l'aînée des soeurs de Brutus s'appelloit *Junia major* ; la seconde, *Junia minor* ; & la troisieme, *Junia tertia*. On faisoit aussi de ces *noms* un diminutif, par exemple, *secundilla*, deuxieme ; *quartilla*, quatrieme.

On donnoit le *nom* aux enfans le jour de leur purification qui étoit le huitieme après leur naissance, pour les filles ; & le neuvieme, pour les garçons. On donnoit le *prénom* aux garçons, lorsqu'ils prenoient la robe virile ; & aux filles, quand elles se marioient.

A l'égard des esclaves, ils n'eurent d'abord d'autre *nom* que le *prénom* de leur maître un peu changé, comme *lucipores*, *marcipores* pour *Lucii*, *Marci pueri*, c'est-à-dire, esclaves de Lucius ou de Marcus ; car *puer* se disoit pour *servus*, sans avoir égard à l'âge. Dans la suite, on leur donna des *noms* grecs ou latins suivant la volonté de leur maître, ou bien on leur donna un *nom* tiré de leur nation & de leur pays, ou finalement un *nom* tiré de quelque événement. Dans les comédies de Térence, on les nomme *syrus*, *geta*, &c. & dans Ciceron, *tiro*, *laurea*, *dardanus*. Lorsqu'on les affranchissoit, ils prenoient le *nom* propre de leur maître, mais non pas son *surnom*, & ils y ajoutoient pour *surnom* celui qu'ils portoient avant leur liberté. Ainsi lorsque *Tiro*, esclave de Ciceron, fut affranchi, il s'appella *Marcus Tullius Tiro*. (D. J.)

NOM, *nomen*, (Critiq. sacrée) Ce mot, pris absolument, signifie quelquefois le *nom* ineffable de Dieu : *cumque blasphemasset nomen*, « ayant blasphémé le *nom* saint » ; *Lév. xxiv. 11*. Il marque aussi la puissance, la majesté : *vocabo in nomine Domini*, « je ferai éclater devant vous mon *nom* » ; *Exod. xxxij. 19. est nomen meum in eo*, « ma majesté & mon autorité résident en lui » ; *Exod. xxij. 21*. Il se prend pour une dignité éminente ; *donavit illi nomen quod est super omne nomen* ; *Phil. ij. 9. oleum effusum nomen tuum* ; *Cant. j. 2.* « votre réputation est comme un parfum ». Prendre le *nom* de Dieu en vain, c'est jurer faussement : *imposer le nom*, est une marque d'autorité. *Novi te ex nomine* ; *Exod. xxxij. 12.* connoître quelqu'un par son *nom*, signifie une *distinction*, une *amitié*, une *familiarité* particulière. *Susciter le nom d'un mort*, se dit du frere d'un homme décédé sans enfans, lorsque le frere du mort épouse la veuve, & en a des enfans qui font revivre son *nom* en Israël ; *Deut. xxv. 5.*

Dans un sens contraire, *effacer le nom de quelqu'un*, c'est en exterminer la mémoire, détruire ses enfans, & tout ce qui pourroit faire vivre son *nom* sur la terre : *nomen eorum delevisti in aeternum* ; *Ps. ij. 6. fornicata est in nomine meo*, « le Seigneur se plaint que Juda a souillé son sacré *nom* », *Ezech. xvj. 15. Habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua* : il se prend dans ce dernier passage pour des personnes ; *Apocal. ij. 4.* (D. J.)

CORPUS, revue de philosophie

NOM DE BAPTEME, (*Hist. des usages*) sorte de prénom que les chrétiens mettent devant le nom de famille, & que le parrain & la marraine donnent à un enfant quand on le baptise. On tire ordinairement ces sortes de *noms* de l'Écriture ; mais tout le monde ne s'en tient pas là. C'est déjà trop, dit la Bruyère, d'avoir avec le peuple une même religion & un même Dieu ; quel moyen encore de s'appeler *Pierre, Jean, Jacques*, comme le marchand ou le laboureur ? Evitons d'avoir rien de commun avec la multitude ; affectons au contraire toutes les distinctions qui nous en séparent : qu'elle s'approprie les douze apôtres, leurs disciples, les premiers martyrs (tels gens, tels patrons) : qu'elle voie avec plaisir revenir toutes les années ce jour particulier que chacun célèbre comme sa fête ; pour nous autres grands, ayons recours aux noms profanes ; faisons-nous baptiser sous ceux d'Annibal, de César ou de Pompée, c'étoit de grands hommes ; sous celui de Lucrece, c'étoit une illustre romaine ; sous ceux de Renaud, de Roger, d'Olivier, de Tancrede, c'étoient des Paladins, & le roman n'a point de héros plus merveilleux ; sous ceux d'Hector, d'Achille, d'Hercule, tous demi-dieux ; sous ceux même de Phoebus & de Diane : & qui nous empêchera de nous faire nommer Jupiter, Mercure, Vénus ou Adonis ! (*D. J.*)

NOM SOCIAL, (*Commerce*) se dit dans une société générale & collective, du *nom* que les associés doivent signer suivant la raison de la société ; ensorte que supposé que la raison de la société fût sous les noms de Jacques, Philippe & Nicolas pour le commerce qu'ils veulent faire ensemble, toutes les lettres missives, lettres de change, billets payables à ordre ou au porteur, quittances, factures, procurations, comptes & autres actes concernant cette société, doivent être signés par l'un ou l'autre des associés, & sous les noms de Jacques, Philippe & Nicolas en compagnie, qui est le *nom social*.

SOMMAIRES DES NUMÉROS PARUS

Corpus n° 1 – 1985

- Jean-Robert ARMOGATHE – L'algèbre nouvelle de M. Viète
Elisabeth BADINTER – Ne portons pas trop loin la différence des sexes
Daniel ARMOGATHE – De l'égalité des deux sexes, la « belle question »
Geneviève FRAISSE – Poulain de la Barre, ou le procès des préjugés
Christine FAURÉ – Poulain de la Barre, sociologue et libre penseur
Jean-Robert ARMOGATHE et Dominique BOUREL – Frédéric II, prince philosophe
Claudine COHEN – Les métamorphoses de Telliamed
Francine MARKOVITS – La violence de la société civile : Linguet contre les physiocrates
Georges NAVET – Les lumières de François Guizot
Patrice VERMEREN – Edgar Quinet et Victor Cousin

Corpus n° 2 – 1986

- Emmanuel FAYE – Le corps de philosophie de Scipion Dupleix et l'arbre cartésien des sciences
André WARUSFEL – Les nombres de Mersenne
MERSENNE : Traité des mouvements
Simone GOYARD-FABRE – L'abbé de Saint-Pierre et son programme de paix européenne
LEIBNIZ : Observations sur le projet de l'Abbé de Saint Pierre, Lettre à l'abbé de Saint Pierre, Lettre à la duchesse d'Orléans
Controverse entre l'ABBÉ DE L'ÉPÉE et SAMUEL HEINICKE (traduction)
Christine FAURÉ – Condorcet et la citoyenne
Olivier de BERNON – Condorcet : vers le prononcé méthodique d'un jugement « vrai »
CONDORCET : Sur l'admission des femmes au droit de cité
REMY DE GOURMONT : le génie de Lamarck
Jean-Paul THOMAS – L'œuvre dialogique de Cantagrel

Corpus n° 3 – 1986

- Christiane FRÉMONT – Les six livres de la République de Jean Bodin
Barbara de NEGRONI – Le statut de la sagesse chez Montaigne et Charron
Jean-Marc DROUIN – Lamarck ou le naturaliste philosophe
SAINTE BEUVE aux cours de Lamarck
Jean-Pierre MARCOS – *Le Traité des sensations* d'Etienne Bonnot, abbé de Condillac
Sur Condillac : *textes de Abbé Raynal, Grimm, Vicq d'Azyr et revues du XVIII^e siècle*

CORPUS, revue de philosophie

Christiane MAUVE et Patrice VERMEREN – Félix Ravaisson et Victor Cousin

PAUL JANET : La crise du spiritualisme

Corpus n° 4 – 1987

Philippe DESAN – Jean Bodin et l'idée de méthode au XVI^e siècle

Philippe DESAN – La justice mathématique de Jean Bodin

Paul MATHIAS – Bodin ou la croisée des desseins

Article BODIN du Dictionnaire historique et critique de BAYLE

Christiane FRÉMONT – Arnauld et Malebranche, la querelle des idées

Catherine KINTZLER – D'Alembert, une pensée en éclats

Bernadette BENSAUDE-VINCENT – Auguste Comte : la science populaire d'un philosophe

Corpus n° 5/6, La Mettrie – 1987 *mis en œuvre par Francine Markovits*

Jacques MOUTAUX – Matérialisme et Lumières

Ann THOMPSON – La Mettrie ou la machine infernale

John FALVEY – La politique textuelle du Discours préliminaire

Aram VARTANIAN – La Mettrie et la science

Marian SKRZYPEK – La Mettrie, la religion du médecin

Francine MARKOVITS – La Mettrie, l'anonyme et le sceptique

FREDERIC II : Eloge de La Mettrie

TANDEAU DE SAINT NICOLAS : Lettre sur l'Histoire naturelle de l'âme

Arrêts de la Cour du Parlement

JACQUES MARX – Elie Luzac, in Dictionnaire des journalistes

LA METTRIE : Lettre critique à Mme la marquise du Châtelet,

Réponse à l'auteur de la Machine terrassée, Réflexions philosophiques sur l'origine des animaux, Le petit homme à longue queue

Corpus n° 7 – 1988

Michel LE GUERN – Thomisme et augustinisme dans Senault

Gérard FERREYROLLES – De l'usage de Senault

Jacques MOUTAUX – Helvetius et l'idée d'humanité

Jean SEIDENGART – L'hypothèse cosmogonique de Laplace

Jean-François BRAUNSTEIN – Au delà du principe de Broussais

Pierre PENISSON – Quinet, philosophe de la protestation

Sommaires des numéros parus

Jean-Marc DROUIN – Botanique et sciences sociales chez Candolle

EDGAR QUINET : *Philosophie de l'Histoire de France*

AUGUSTE COMTE : *Examen du Traité de Broussais sur l'irritation*

Corpus n° 8/9, Hélène Metzger – 1988 *mis en œuvre par Gad Freudenthal*

Charles B. SCHMITT – Lessons from Hélène Metzger

Robert HALLEUX – Visages de Van Helmont

Jan GOLINSKI – Hélène Metzger et l'interprétation de la chimie du XVII^e siècle

John R.R. CHRISTIE – Hélène Metzger et l'historiographie de la chimie du XVIII^e siècle

Bernadette BENSAUDE-VINCENT – « La chimie » dans l'« Histoire du monde »

Henk H. KUBBINGA – Hélène Metzger et la théorie corpusculaire des stahliens

Michel BLAY – Léon Bloch et Hélène Metzger : La quête de la pensée newtonienne

Evan M. MELHADO – Metzger, Kuhn, and eighteenth-century disciplinary history

Martin CARRIER – Some aspects of Hélène Metzger's philosophy of science

Michael HEIDELBERGER – Criticism of positivism : Emile Meyerson and Hélène Metzger

Gad FREUDENTHAL – Hélène Metzger, éléments de biographie

Gad FREUDENTHAL – Epistémologie et herméneutique selon Hélène Metzger

Judith SCHLANGER – L'histoire de la pensée scientifique

Christine BLONDEL – Hélène Metzger et la cristallographie

Ilana LÖWY – Hélène Metzger and Ludwik Fleck

Giuliana GEMELLI – Le Centre international de synthèse dans les années trente

Hélène METZGER : Lettres

Corpus n° 10 – 1989

Philippe DESAN – La philosophie de l'histoire de Loys Le Roy

Frédérique ILDEFONSE – L'expression du scepticisme chez La Mothe Le Vayer

Pierre DUPONT – Du Marsais, logicien du langage

DU MARSAIS : Des sophismes, article 13 de la Logique, 1750

Barbara de NEGRONI – Mably et le Prince de Parme

Jean-Paul THOMAS – De l'éducation dans la Révolution et dans l'Eglise

Pierre ANSART – De la justice révolutionnaire

Bernard VOYENNE – Genèse de « La justice »

Hubert GRENIER – Uchronie et Utopie chez Renouvier

CORPUS, revue de philosophie

Corpus n° 11/12, Volney – 1989
mis en œuvre par Henry Deneys et Anne Deneys

Jean GAULMIER – Le Comité de Salut public et la première grammaire arabe en France
Sergio MORAVIA – La méthode de Volney
Roger BARNY – La satire politique chez Volney
Henry DENEYS – Le récit de l'histoire selon Volney
Anne DENEYS – Géographie, Histoire et Langue dans le *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis*

Documents

Biographie des députés de l'Anjou : *M. de Volney*
Baron de Grimm : Réponse à la *Lettre de Volney à Catherine II*
Le Moniteur, annonce de *La Loi Naturelle*
Albert Mathiez : *Volney, commissaire-observateur en mai 1793*
Thomas Jefferson, traduction anglaise de l'Invocation des *Ruines*
Sainte Beuve : *Volney, Causeries du lundi*, tome VII, 1853
Textes de Volney
Lettre du 25 juillet 1785
Confession d'un pauvre roturier angevin, 1789
Lettre à Barère, 10 Pluviose AnII
Lettre à Grégoire, 3 Brumaire An III
Lettre à Bonaparte, 26 Frimaire A VIII (?)
Le Moniteur : textes sur Bonaparte
Lettre à Louis de Noailles, 23 Thermidor An VII
Lettres à Jefferson, An IX, XI et XII
Simplification des langues orientales, an III, Discours préliminaire
Rapport fait à l'Académie Celtique...

Corpus n°13, Fontenelle – 1990
mis en œuvre par Alain Niderst

Alain NIDERST – Fontenelle, « le commerce réciproque des hommes »
Marie-Françoise MORTUREUX – La question rhétorique dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes*
Barbara de NEGRONI – L'allée des roses, ou les plaisirs de la philosophie
Claudine POULAIN – Fontenelle et la vérité des fables
Françoise BLECHET – Fontenelle et l'abbé Bignon
Roger MARCHAL – Quelques aspects du style de Fontenelle vulgarisateur
Michael FREYNE – L'éloge de Newton dans la correspondance de Fontenelle
Michel BLAY – La correspondance entre Fontenelle et Jean I Bernoulli

Sommaires des numéros parus

André BLANC – Les « comédies grecques » de Fontenelle

Geneviève ARTIGAS-MENANT – Une continuation des *Entretiens* : Benoît de Maillet, disciple de Fontenelle

Corpus n° 14/15 – 1990

Christiane FRÉMONT – L'usage de la philosophie selon Bossuet

Carole TALON-HUGON – L'anthropologie religieuse et la question des passions selon Senault

Frédérique ILDEFONSE – Du Marsais, le grammairien philosophe

Jean-Fabien SPITZ – Droit et vertu chez Mably

Gianni PANIZZA – L'étrange matérialisme de La Mettrie

John O'NEAL – La sensibilité physique selon Helvétius

Robert AMADOU – Saint-Martin, le philosophe inconnu

Jean-Robert ARMOGATHE – L'École Normale de l'an III et le cours de Garat

Marie-Noëlle POLINO – L'œuvre d'art selon Quatremère de Quincy

Catalogue abrégé des ouvrages de Quatremère de Quincy

Jean-François BRAUNSTEIN – De Gerando, le social et la fin de l'idéologie

Pierre SAINT-GERMAIN – De Gerando, philosophe et philanthrope

Corpus n°16/17, Sur l'âme des bêtes – 1991

mis en œuvre par Francine Markovits

Jean-Robert ARMOGATHE – Autour de l'article Rorarius

Thierry GONTIER – Les animaux-machines chez Descartes

Odile LE GUERN – Cureau de la Chambre et les sciences du langage à l'âge classique

Sylvia MURR – L'âme des bêtes chez Gassendi

Barbara de NEGRONI – La Fontaine, lecteur de Cureau de La Chambre

Marie-Claude PAYEUR – L'animal au service de la représentation. (Cureau de La Chambre)

Francine MARKOVITS – Remarques sur le problème de l'âme des bêtes

Documents

Article RORARIUS du *Dictionnaire historique et critique* de BAYLE avec les remarques de LEIBNIZ

LEIBNIZ, *Commentatio de anima brutorum*, 1710, trad. Christiane FRÉMONT

Antoine DILLY, *De l'âme des bêtes*, 1672, extraits

Alphonse COSTADEAU, *Traité des signes*, 1717, extraits

Père BOUGEANT, *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, 1739, extraits

CORPUS, revue de philosophie

Corpus n° 18/19, Victor Cousin – 1991 *mis en œuvre par Patrice Vermeren*

- Patrice VERMEREN – Présentation : Victor Cousin, l'Etat et la révolution
- Ulrich J. SCHNEIDER – L'éclectisme avant Cousin, la tradition allemande
- Pierre MACHEREY – Les débuts philosophiques de Victor Cousin
- Jean-Pierre COTTEN – La « réception » d'Adam Smith chez Cousin et les éclectiques
- Patrice VERMEREN – Le baiser Lamourette de la philosophie. Les partis philosophiques contre l'éclectisme de Victor Cousin
- Roger-Pol DROIT – « Cette déplorable idée de l'anéantissement ». Cousin, l'Inde et le tournant bouddhique
- Renzo RAGGHIANI – Victor Cousin : fragments d'une *Nouvelle Théodicée*
- Miguel ABENSOUR – L'affaire Schelling. Une controverse entre Pierre Leroux et les jeunes hégéliens
- Christiane MAUVE – Eclectisme et esthétique. Autour de Victor Cousin
- Georges NAVET – Victor Cousin, une carrière romanesque
- Charles ALUNNI – Victor Cousin en Italie
- Carlos RUIZ et Cecilia SANCHEZ – L'éclectisme cousinien dans les travaux de Ventura Marin et d'Andrès Bello
- Antoinette PY – La bibliothèque Victor Cousin à la Sorbonne

Documents

Correspondance SCHELLING-COUSIN, 1818-1845 éditée par Christiane MAUVE et Patrice VERMEREN

Corpus n° 20/21, Bernier et les gassendistes – 1992 *mis en œuvre par Sylvia Murr*

- Sylvia MURR – Introduction
- Fred MICHAEL – La place de Gassendi dans l'histoire de la logique
- Carole TALON- HUGON – La question des passions, occasion de l'évaluation de l'humanisme de Gassendi
- Monette MARTINET – Chronique des relations orageuses de Gassendi et de ses satellites avec Jean-Baptiste Morin
- Jean-Charles DARMON – Cyrano et les « Figures » de l'épicurisme : les « clinamen » de la fiction
- Mireille LOBLIGEIS – A propos de Bernier : Les « Mogoleries » de La Fontaine
- Jean MESNARD – La modernité de Bernier
- Sylvia MURR – Bernier et le gassendisme
- Gianni PAGANINI – L'Abrégé de Bernier et l'« Ethica » de Pierre Gassendi

Sommaires des numéros parus

Roger ARIEW – Bernier et les doctrines gassendistes et cartésiennes de l'espace : réponse au problème de l'explication de l'eucharistie

Sylvain MATTON – Raison et foi chez Guillaume Lamy

Alain NIDERST – Gassendisme et néoscolastique à la fin du XVII^e siècle

Documents (édités par Sylvia MURR)

Jugement de Gassendi par Charles Perrault

L'image de François Bernier

Dénonciation de J. B. MORIN contre Bernier et Gassendi

Bernier, défenseur de la propriété privée

La Requête des Maîtres ès Arts et l'Arrêt burlesque, Bernier porte-plume des meilleurs esprits de son temps

Editions de l'Abrégé antérieures à celle de 1684

Compte-rendu de l'Abrégé et des Doutes de Bernier dans le *Journal des Sçavants*

Le *Traité du Libre et du Volontaire* de Bernier (1685) ; compte-rendu de Bayle

les « Etrenees à Madame de La Sablière » de Bernier : la conversation savante du joli philosophe gassendiste

L'utilisation de Gassendi pour la réfutation de Spinoza

Varia

Roger ARIEW – Scipion Dupleix et l'anti-thomisme au XVII^e siècle

Philippe DESAN – La fonction du « narré » chez La Popelinière

Corpus n° 22/23, D'Holbach – 1993 *mis en œuvre par Josiane Boulad-Ayoub*

Josiane BOULAD-AYOUB – Introduction : d'Holbach, « maître d'hotel » de la philosophie

Paulette CHARBONNEL – Le réquisitoire de Séguier

Josiane BOULAD-AYOUB – Voltaire et Frédéric II, critiques du *Système de la Nature*, suivi en annexe de la *Réponse* de Voltaire

Françoise WEIL – D'Holbach et les manuscrits clandestins : l'exemple de Raby

Josiane BOULAD-AYOUB – Les fonds des universités canadiennes et les éditions anciennes des ouvrages de d'Holbach

Françoise WEIL – Les œuvres philosophiques de d'Holbach dans quelques bibliothèques françaises et à Neuchatel

Jacques DOMENECH – D'Holbach et l'obsession de la morale

Tanguy L'AMINOT – D'Holbach et Rousseau, ou la relation déplaisante

Marcel HENAFF – La société homéostatique. Equilibre politique et composition des forces dans le *Contrat Social*

François DUCHESNEAU – Transformations de la recherche scientifique au XVIII^e siècle

Jean-Claude BOURDIN – Helvétius, science de l'homme et pensée politique

CORPUS, revue de philosophie

Paul DUMOUCHEL – Du traitement moral : Pinel disciple de Condillac

Madeleine FERLAND – Entre la vertu et le bonheur. Sur le principe d'utilité sociale chez Helvétius

Jacques AUMÈTRE – Métaphysicité de la critique rousseauiste de la représentation

Jean-Claude BOURDIN – La « platitude » matérialiste chez d'Holbach

Georges LEROUX – Systèmes métaphysiques et *Système de la Nature*. De Condillac à d'Holbach

Corpus n° 24/25, Lachelier – 1994 *mis en œuvre par Jacques Moutaux*

Jacques MOUTAUX – Présentation

Zénon d'Elée, le stade et la flèche

Jules LACHELIER – *Note sur les deux derniers arguments de Zénon d'Elée contre l'existence du mouvement*

Jules VUILLEMIN – La réponse de Lachelier à Zénon : l'idéalisme de la grandeur

Etudes

Bernard BOURGEOIS – Jules Lachelier face à la pensée allemande

Didier GIL – Lachelier ou l'âge civilisé de la philosophie

Jean LEFRANC – La volonté, de la psychologie à la métaphysique

Jean-Michel LE LANNOU – Activité et substantialité, l'idéalisme selon Lachelier

Jacques MOUTAUX – Philosophie réflexive et matérialisme

Louis PINTO – Conscience et société. Le Dieu de Lachelier et la sociologie durkheimienne

Documents

Lettres de Jules Lachelier

Corpus n° 26/27, Destutt de Tracy et l'Idéologie – 1994 *mis en œuvre par Henry Deneys et Anne Deneys-Tunney*

Etudes

Emmet KENNEDY – Aux origines de l'« Idéologie »

Elisabeth SCHWARTZ – « Idéologie » et grammaire générale

Rose GOETZ – Destutt de Tracy et le problème de la liberté

Michèle CRAMPE-CASNABET – Du système à la méthode : Tracy, « observateur » lointain de Kant

Anne DENEYS-TUNNEY – Destutt de Tracy et *Corinne* de Mme de Staël

Henry DENEYS – Le crépuscule de l'Idéologie : sur le destin de la philosophie « idéologiste » de Destutt de Tracy

Bibliographie des rééditions d'œuvres de Tracy

Documents et textes édités et annotés
par Henry Deneys et Anne Deneys-Tunney

Sommaires des numéros parus

□ Réception et interprétation de l'Idéologie de Tracy

Lettre de Maine de Biran à l'abbé de Feletz (s.d.)

L'acception napoléonienne péjorative

Le compte-rendu par Augustin Thierry du *Commentaire sur l'esprit des lois de Montesquieu*, de Tracy, *Le Censeur*, 1818

La « cristallisation » et le « fiasco » stendhaliens à propos de Tracy et l'idéologie

Marx, critique de l'économie politique de Tracy

La grammaire générale selon Michel Foucault, (1966)

J.-P. Sartre, l'idéologie analytique des Flaubert (1971)

□ Textes de Destutt de Tracy

M. de Tracy à M. Burke (1794)

Deux lettres à Joseph Droz (sur les Écoles centrales, 1801)

Pièces relatives à l'instruction publique (1800)

Aux rédacteurs de la revue *La Décade*, 1805

Trois lettres inédites à Daunou (1816-1818)

Trois lettres à Th. Jefferson (1811, 1818, 1822)

Notice abrégée sur Tracy, par Edna Hindie Lemay

Jean-Pierre COTTEN, Centre de documentation et de bibliographie philosophique de l'université de Besançon (avec la participation de Marie-Thérèse PEYRETON) : *Éléments de bibliographie des études consacrées à Destutt de Tracy*, de 1830 à nos jours.

Corpus n° 28, Philosophies de l'Histoire à la Renaissance – 1995 *mis en œuvre par Philippe Desan*

Philippe DESAN – Les philosophies de l'histoire à la Renaissance

George HUPPERT – La rencontre de la philosophie avec l'histoire

Guido OLDRINI – Le noyau humaniste de l'historiographie au XVI^e siècle

Jean-Marc MANDOSIO – L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance

François ROUDAUT – La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien, Guy Le Fèvre de La Boderie

Alan SAVAGE – L'histoire orale des Huguenots

Jaume CASALS – « Adviser et derriere et devant » : Transition de l'histoire à la philosophie dans le Discours de la servitude volontaire

Marie-Dominique COUZINET – Fonction de la géographie dans la connaissance historique : le modèle cosmographique de l'histoire universelle chez F. Bauduin et J. Bodin

James J. SUPPLE – Etienne Pasquier et les « mystères de Dieu »

DOCUMENTS

Arnaud COULOMBEL et Philippe DESAN – *Pourparler du Prince* d'Etienne Pasquier

Etienne PASQUIER – *Le Pourparler* du Prince.

CORPUS, revue de philosophie

Corpus n° 29, Dossier spécial Fréret – 1995 *mis en œuvre par Catherine Volpilhac-Auger*

Catherine VOLPILHAC-AUGER – Fréret, l'arpenteur universel
Carlo BORGHIERO – Méthode historique et philosophie chez Fréret
Claudine POULOUIN – Fréret et les origines de l'histoire universelle
Nadine VANWELKENHUYZEN – Langue des hommes, signes des Dieux. Fréret et la mythologie
Jean-Jacques TATIN-GOURIER – Fréret et l'examen critique des sources dans les « Observations sur la religion des Gaulois et sur celle des Germains » (1746)
Françoise LÉTOUBLON – *Socrate au tribunal de Fréret*
Lorenzo BIANCHI – Montesquieu et Fréret : quelques notes
Monique MUND-DOPCHIE – Nicolas Fréret, historien de la géographie antique
Alain NIDERST – Grandeur et misère de l'Antiquité chez Fréret

DOCUMENTS

Lettre de Fréret à Ramsay avec une introduction de C. VOLPILHAC-AUGER
« Sur la réminiscence » : Manuscrit inédit de Charles Bonnet (1786) par Serge NICOLAS

Corpus n° 30, L'Universalité du Français en question – 1996 *mis en œuvre par Pierre Pénisson*

Pierre PÉNISSON - Notice éditoriale, présentation
Réalité physiologique contre illusion universelle
I-M 800 : *vires acquirit eundo*
De la Grèce à la France
I-M 803 : *ut etiam aliquid dixisse videamur*
L'allemand successeur du français
I-M 804 : *An Gallice loquendum, an germanice*
Le français comme mode
I-M 811 : *Tout change, la langue aussi.*
La Raison change aussi de méthode.
Ecrits, habillements, tout est mode. Racine
J.D. Eberhard
I-M 812 : *Si volet usus*

DOCUMENTS :

J.B. Michaelis *De l'influence des opinions sur le langage, et du langage sur les opinions*
Traduction : Le Guay de Prémontval, 1762

Corpus n° 31, L'Anti-machiavélisme de la Renaissance aux Lumières – 1997 *mis en œuvre par Christiane Frémont et Henry Méchoulan*

Péninsule Ibérique

Henry MÉCHOULAN – *Rivadeneira et Mariana : deux jésuites espagnols du XVI^e siècle lecteurs de Machiavel*
Javier PEÑA – *De l'antimachiavélisme, ou la « vraie » raison d'Etat d'Alvîo de Castro*
Carsten LORENZ WILKE – *Une idéologie à l'œuvre : l'Antimachiavel au Portugal (1580-1656)*

Sommaires des numéros parus

Angleterre

Christiane FRÉMONT – *Politique et religion : l'anti-machiavélisme de Thomas Fitzherbert, jésuite anglais*

Italie

Jean-Louis FOURNEL – *Guichardin, juge de Machiavel : modèles, dévoilement, rupture et réforme dans la pensée politique florentine*

Lucie de los SANTOS – *Les Considérations à propos des Discours de Machiavel sur la première décade de Tite-Live*

Silvio SUPPA – *L'antimachiavélisme de Thomas Bozio*

Allemagne

Michel SENELLART – *La critique allemande de la raison d'état machiavélienne dans la première moitié du XVII^e siècle : Jacob Bornitz*

France

Luc FOISNEAU – *Le machiavélisme acceptable d'Amelot de la Houssaye, ou la vertu politique au siècle de Louis XIV*

Francine MARKOVITS – *L'Antimachiavel-médecin de la Mettrie*

DOCUMENTS :

I La référence obligée : Innocent Gentillet

II Extrait des Satyres personnelles, Traité historique et critique de celles qui portent le titre d'ANTI (1689, anonyme, Baillet)

III Extraits de l'article Anti-Machiavel du Dictionnaire historique de Prosper Marchand (1758-1759)

Corpus n° 32, Delbœuf et Bernheim Entre hypnose et suggestion – 1997

mis en œuvre par Jacqueline Carroy et Pierre-Henri Castel

Pierre-Henri CASTEL, Jacqueline CARROY, François DUYCKAERTS - *Présentation générale*

François DUYCKAERTS - *Delbœuf et l'énigme de l'hypnose : une évolution.*

Serge NICOLAS - *Delbœuf et la psychologie comme science naturelle.*

Sonu SHAMDASANI - *Hypnose, médecine et droit : la correspondance entre Joseph Delbœuf et George Croom Robertson.*

Jacqueline CARROY - *L'effet Delbœuf, ou les jeux et les mots de l'hypnotisme.*

Jean-Michel PETOT - *Créditivité, idéodynamisme et suggestion. Note sur l'actualité de la pensée d'Hyppolyte Bernheim.*

Mikkel BORCH-JACOBSEN - *L'effet Bernheim (fragments d'une théorie de l'artefact généralisé).*

Pierre-Henri CASTEL - *L'esprit influençable : la suggestion comme problème moral en psychopathologie.*

Corpus n° 33, Théodore Jouffroy – 1997

mis en œuvre par Patrice Vermeren

Francine MARKOVITS - *Éditorial.*

Patrice VERMEREN - *Le remords de l'école éclectique, précurseur de la synthèse de la philosophie et de la révolution.*

CORPUS, revue de philosophie

Chryssanti AVLAMI - *Un philosophe philhellène.*

Théodore JOUFFROY : comptes-rendus

Œuvres complètes de Platon, traduites par Victor Cousin, troisième volume (Le Globe du 27 novembre 1824).

Œuvres complètes de Platon, traduites par Victor Cousin, tome IV ; œuvres inédites de Proclus, philosophe grec du cinquième siècle, d'après les manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, publiées par Victor Cousin. Le sixième volume est sous presse (Le Globe du 24 mars 1827).

Jacques D'HONDT - *Hegel et Jouffroy.*

Christiane MAUVE - *L'esthétique de Jouffroy : des promesses sans suites ?*

Georges NAVET - *Le droit naturel des Eclectiques.*

Eric PUISAIS - *Jouffroy et Lerminier.*

Sophie-Anne LETERRIER - *Jouffroy académique.*

Emile BOUTROUX - *De l'influence de la philosophie écossaise sur la philosophie française (1897).*

Théodore JOUFFROY - *Méthode pour résoudre le problème de la destinée humaine (1831).*

Jean-Pierre COTTEN - *Bibliographie.*

Tribune Libre

Emmanuel FAYE - *Lettre ouverte. Une réécriture « néo-scolastique » de l'histoire de la métaphysique.*

Corpus n° 34, Géographies et philosophies – 1998 mis en œuvre par Marie-Dominique Couzinet et Marc Crépon

Marie-Dominique COUZINET et Marc CRÉPON - Ouverture.

Marie-Dominique COUZINET et J.F. STASZAK - À quoi sert la « théorie des climats » ?
Éléments d'une histoire du déterminisme environnemental.

Pierre PÉNISSON - Maupertuis philosophe géographe.

Thierry HOQUET - La théorie des climats dans l'*Histoire naturelle* de Buffon.

Michèle COHEN-HALIMI et Francis COHEN - Rousseau et la géographie de la perfectibilité.

Jean-Marc BESSE - La géographie selon Kant : l'espace du cosmopolitisme.

Claude JAMAIN - Sur les spirales d'un escalier de cristal : la voix russe.

Anne DENEYS-TUNNEY - Le Voyage en Syrie et en Égypte de C.F. Volney : un discours de la méthode du voyage philosophique.

Marc CRÉPON - Entre anthropologie et linguistique, la géographie des langues (note sur le parcours d'Ernest Renan).

Éléments de bibliographie.

Sommaires des numéros parus

Corpus n° 35, Gabriel Naudé : la politique et les mythes de l'histoire de France – 1999 mis en œuvre par Robert Damien et Yves-Charles Zarka

Francine MARKOVITS - *Éditorial.*

Robert DAMIEN et Yves Charles ZARKA - *Introduction : pourquoi Naudé ?*

Yves Charles ZARKA - *L'idée d'une historiographie critique chez Gabriel Naudé.*

André PESSEL - *Naudé, le sujet dans son histoire.*

Robert DAMIEN - *Des mythes fondateurs de la raison politique : Gabriel Naudé ou les bénéfiques de l'imposture.*

Simone MAZAURIC - *De la fable à la mystification politique : Naudé et l'autre regard sur l'histoire.*

Lorenzo BIANCHI - *Politique, histoire et recommencement des Lettres dans l'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé.*

Paul NELLES - *Histoire du savoir et bibliographie critique chez Naudé : le cas de la magie.*

Francine MARKOVITS - *Arguments sceptiques chez Bayle et Naudé.*

Documents : Gabriel NAUDÉ

Annexe latine au chapitre VI du supplément à l'histoire de Louis XI : Édit Royal interdisant la lecture ou l'interprétation des nominaux (traduction S. Taussig).

Comptes rendus

Libertins au XVII^e siècle, édition établie, présentée et annotée par Jacques Prévot (Bibliothèque de la Pléiade), avec la collaboration d'Etienne Wolff et Thierry Bedouelle : Compte rendu de Sylvie Taussig.

Les libertins érudits en France au XVII^e siècle, collection « Philosophies » par Françoise Charles-Daubert : compte rendu de Jacques Prévot.

Livres reçus.

Varia : Gilles SIOUFFI

De l'« universalité de la langue française »...

Corpus n° 36, Jean-Jacques Rousseau et la chimie – 1999 mis en œuvre par Bernadette Bensaude-Vincent et Bruno Bernardi

Bernadette BENSAUDE-VINCENT et Bruno BERNARDI - *Pour situer les Institutions chimiques.*

I. Rousseau dans la chimie du XVIII^e siècle

Bernard JOLY - *La question de la nature du feu dans la chimie de la première moitié du XVIII^e siècle.*

Jonathan SIMON - *L'homme de verre ? Les trois règnes et la promiscuité de la nature.*

Bernadette BENSAUDE-VINCENT - *L'originalité de Rousseau parmi les élèves de Rouelle.*

Marco BERETTA - *Sensiblerie vs. Mécanisme. Jean-Jacques Rousseau et la chimie.*

II. La chimie dans la pensée de Rousseau

Florent GUÉNARD - *Convenances et affinités dans La Nouvelle Héloïse de Jean-Jacques Rousseau.*

CORPUS, revue de philosophie

Martin RUEFF - *L'élément et le principe. Rousseau et l'analyse.*

Bruno BERNARDI - *Constitution et gouvernement mixte – notes sur le livre III du Contrat social – .*

III. Aides à la lecture

Errata dans l'édition du Corpus des Œuvres de philosophie en langue française.

Tableau d'équivalences.

Bibliographie.

Corpus n° 37, Cartésiens et augustiniens au XVII^e siècle – 2000 *mis en œuvre par Emmanuel Faye*

Emmanuel FAYE - *Cartésiens et « augustiniens » au XVII^e siècle : présentation de la question.*

Thierry GONTIER - *Sous un dieu juste, les animaux peuvent-ils souffrir ? Un argument « augustinien » pour les animaux machines.*

Roger ARIEW - *Augustinisme cartésianisé : le cartésianisme des Pères de l'Oratoire à Angers.*

Emmanuel FAYE - *Un inédit du P. Nicolas J. Poisson. Sur la Philosophie de M. Descartes.*

Emmanuel FAYE - *Arnauld défenseur de Descartes dans l'Examen du traité de l'essence du corps.*

Note sur la nouvelle édition de l'Examen d'Arnauld.

Philippe DESOCHE - *Dic quia tu tibi lumen non es : Augustin et la philosophie malebranchiste de la conscience.*

Geneviève BRYKMAN - *L'immatérialité de l'être chez Malebranche et Berkeley.*

Dinah RIBARD - *Cartésianisme et biographie : la critique de la Vie de Mr Descartes d'Adrien Baillet par le Père Boschet (1692).*

Corpus n° 38, D'Alembert – 2001 *mis en œuvre par Francine Markovits et Jean-Jacques Szczeciniarz*

Francine MARKOVITS - *Présentation : les images de D'Alembert.*

Michel PATY - *D'Alembert, la science newtonienne et l'héritage cartésien.*

Véronique LE RU - *La philosophie « expérimentale » de D'Alembert.*

Catherine LARRÈRE - *D'Alembert et Diderot : les mathématiques contre la nature ?*

J.J. SZCZECINIARZ - *Sur la conception D'Alembertienne de l'Histoire des sciences.*

Irène PASSERON - *Les sciences physico-mathématiques dans l'arbre de la connaissance.*

Florent GUÉNARD - *Rousseau et D'Alembert : le théâtre, les lois, les mœurs.*

Sommaires des numéros parus

Corpus n° 39, Dossier Etienne de Clave / Dossier Marsile Ficin – 2001

mis en œuvre par Pierre Caye et Thierry Gontier

Francine MARKOVITS – *Editorial.*

Dossier Etienne de Clave

Bernard JOLY - La théorie des cinq éléments d'Etienne de Clave dans la *Nouvelle Lumière Philosophique*.

Hiroshi HIRAI - Les *Paradoxes* d'Etienne de Clave et le concept de semence dans sa minéralogie.

Rémi FRANCKOWIAK - Le *Cours de Chimie* d'Etienne de Clave.

Dossier Marsile Ficin : Technique et efficacité à la Renaissance

Pierre CAYE et Thierry GONTIER – Introduction – Technique et méthode dans la philosophie renaissante : les paradigmes de l'efficacité.

Thierry GONTIER - La technique comme capture du ciel : la lecture de la quatrième *Ennéade* de Plotin dans le *De vita coelitus comparanda* de Marsile Ficin.

PIERRE CAYE - Science et efficacité. La *Métaphysique* d'Aristote à l'épreuve du *De architectura* de Vitruve.

Teun KOETSIER - La théorie des machines au XVI^e siècle : Tartaglia, Guidobaldo, Galileo.

Corpus n° 40, Nature et société au XVIII^e siècle. Dossier Economie Politique – 2002

mis en œuvre par Francine Markovits

Editorial

Francine MARKOVITS – Dossier économie politique au XVIII^e siècle

Pour servir à l'intelligence de L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, par Lemercier de La Rivière.

Introduction générale.

Pierre Le Pesant de Boisguilbert (1646-1714).

Quesnay François (1694-1774).

Trudaine Daniel Charles (1703-1769).

Vincent de Gournay (1712-1774).

Mirabeau Victor Riquetti marquis de (1715-1789).

Lemercier de la Rivière (1719-1801).

Le Trosne Guillaume-François (1728-1780).

Baudeau Nicolas (1730-1792).

Necker Jacques (1732-1804).

Dupont de Nemours Pierre-Samuel (1739-1817).

Eléments de Bibliographie.

Varia

Thierry HOQUET – L'histoire naturelle est-elle une science de la nature ?

Céline SPECTOR – Une théorie matérialiste du goût peut-elle produire l'évaluation esthétique ? Montesquieu, de *L'Esprit des lois* à *L'Essai sur le goût*.

CORPUS, revue de philosophie

Natalia MARUYAMA – Helvétius : les causes et les principes dans le projet d'une science morale.

Henry DENEYS – Concept et fins de l'« idéologie proprement dite » selon Destutt de Tracy (1754-1836).

Corpus n° 41, Jean Fernel – 2002 *mis en œuvre par José Kany-Turpin*

Editorial

Vincent AUCANTE – La théorie de l'âme de Jean Fernel.

Hiroshi HIRAI – Humanisme, néoplatonisme et *prisca theologia* dans le concept de semence de Jean Fernel.

Danielle JACQUART – La *Physiologie* de Jean Fernel et le *Canon* d'Avicenne.

Paul MENGAL – Utérus et fureur utérine chez Jean Fernel.

Roberto POMA – Tradition et innovation dans la *Physiologie* de Jean Fernel. L'accord difficile entre expérience et raison dans l'œuvre d'un médecin de la Renaissance.

Jean CÉARD – La physiologie de la mémoire, selon le médecin Jean Fernel.

Sylvain MATTON – Fernel et les alchimistes.

Corpus n° 42, Jean de Silhon – 2002 *mis en œuvre par Christian Nadeau*

Francine MARKOVITS – Éditorial.

Présentation par Christian NADEAU – Jean de Silhon. Intérêt et utilité à l'âge classique.

Robert DAMIEN : Silhon, conseiller de Richelieu, l'homme-providence.

Christian NADEAU – Obéissance et intérêt dans la politique de Jean de Silhon.

Eric MARQUER – Intérêt et utilité publique chez les premiers mercantilistes anglais (XVI^e-XVII^e siècles).

Donatienne DUFLOS DE SAINT AMAND – L'intérêt peut-il valoir comme principe d'action ? Un problème pour les moralistes et les théologiens du XVII^e siècle.

Documents réunis et présentés par Christian NADEAU – Présentation de la *Lettre de Jean de Silhon à Philippe Cospean*. – Lettre de Jean Silhon à Philippe Cospean, évêque de Nantes dans le *Recueil de lettres nouvelles*, édité par Nicolas Faret, Paris, 1627. – Jean de Silhon (1594-1667 ?). Note biographique. – Éléments de bibliographie pour l'analyse des concepts d'intérêt et d'utilité dans la littérature politique de l'âge classique.

Corpus n° 43, La connaissance du physique et du moral (XVII^e-XVIII^e siècles) **– 2003**

mis en œuvre par Thierry Hoquet

Dossier : La connaissance du physique et du moral (XVII^e-XVIII^e siècles)

Thierry HOQUET – Présentation

Céline SPECTOR – Cupidité ou charité ? L'ordre sans vertu, des moralistes du grand siècle à *L'Esprit des lois* de Montesquieu.

Sommaires des numéros parus

Claire CRIGNON – Mélancolie et réflexion : la question de la santé des hommes de lettres dans *Les Trois Livres de la Vie* de Marsile Ficin (1489) et *l'Anatomie de la mélancolie* de Robert Burton (1621).

Gilles BARROUX – Quelle lecture du corps malade au XVIII^e siècle ? L'exemple des fièvres vu à travers le prisme de *l'Encyclopédie*.

Martin RUEFF – Apprendre à voir la nuit : l'optique dans la théorie de l'homme.

Alexandra TORERO IBAD – Scepticisme et science nouvelle dans les *Dialogues faits à l'imitation des Anciens*.

Mariafranca SPALLANZANI – Possibilité, nécessité et vérité. Descartes et les nécessités de la physique.

François PÉPIN – L'idée d'erreur scientifique. Le cas du phlogistique.

Thierry HOQUET – La comparaison des espèces : ordre et méthode dans *l'Histoire naturelle* de Buffon.

Dossier Charles Bonnet

Thierry HOQUET – Indications bibliographiques.

Christiane FRÉMONT – La métaphysique et la théologie dans les sciences naturelles Bonnet et Leibniz.

Corpus n° 44, Les philosophies de Fontenelle ou les voiles d'Isis – 2003 *mis en œuvre par Alain Niderst*

Alain NIDERST – Fontenelle ?

Philippe HOURCADE – Jet de plume ou projet : *Sur l'Histoire*, de Fontenelle.

Alain MOTHU – Un morceau des plus hardis et des plus philosophiques qui aient été faits dans ce pays-ci.

Jean DAGEN – D'une Nature joliment conjecturale.

Simone MAZAURIC – Fontenelle et la construction polémique de l'histoire des sciences.

Jean-Pierre CLÉRO – Réflexions sur la Préface des *Eléments de la géométrie de l'infini*, contribution à un savoir des fictions.

Alexis PHILONENKO – Qui était Fontenelle ?

Corpus n° 45, Renouvier : philosophie politique – 2003 *mis en œuvre par Marie-Claude Blais*

Marie-Claude BLAIS – Présentation

Jean-François BACOT – Renouvier ou la République des individus.

Isabelle de MECQUENEM – « La solidarité du mal » Lire la *Science de la morale* aujourd'hui.

Laurent FEDI – Une morale appliquée est-elle possible ? Renouvier lecteur de Kant.

Marie-Claude BLAIS – La *Science de la morale* : une théorie des fondements du droit et de la justice.

CORPUS, revue de philosophie

Raymond HUARD – Une république cantonale ? Renouvier et la réforme de l'État et de la société en 1850-51.

Françoise FOURQUET-TURREL – *Le Petit Traité de morale à l'usage des Écoles primaires laïques ...* et des penseurs du XXI^e siècle.

Daniel BECQUEMONT – Renouvier et « La psychologie de l'homme primitif ».

Eric VIAL – *L'Uchronie* et les uchronies.

Guillaume SIBERTIN BLANC – Renouvier et Tarde : l'accident monadique en sociologie historique.

Massimo FERRARI – Renouvier à Marbourg. A propos de la réception de Renouvier dans le néo-kantisme allemand.

Giovanna CAVALLARI – Renouvier en Italie.

Annexe

Emmanuelle WEINMANN – « Renouvier et ses correspondants ». Présentation du fonds de la bibliothèque de Montpellier.

Corpus n° 46, Jean-Marie Guyau : philosophe de la vie – 2004 *mis en œuvre par Jordi Riba*

Jordi RIBA – Présentation, Jean-Marie Guyau : Philosophe de la vie.

Jordi RIBA et Hans HABLITZEL – Bibliographie.

Hans HABLITZEL et Jean-Marie Guyau : penseur interdisciplinaire et sociologue.

Laurent FEDI – Guyau et Darwin : la lecture de la vie.

Laura LLEVADOT – Spinoza et Guyau : l'éthique du *conatus*.

Jordi RIBA – L'au-delà du devoir. Guyau précurseur de la morale de notre temps.

Annamaria CONTINI – Plus que la vie. L'esthétique sociologique de Guyau.

Scheherezade PINILLA – La littérature face au spleen. Génie et sociabilité dans la pensée de J.-M. Guyau.

Ferruccio ANDOLFI – Nietzsche et Guyau. Consentements, dissonances, silences.

Renzo RAGGHIANI – Hiérarchie 'ouverte' et éthique de l'effort : Fouillée, Guyau, Durkheim.

Vittoria FRANCO – Individu moderne, responsabilité, éclatement des hiérarchies sociales.

Corpus n° 47, Proudhon – 2004 *mis en œuvre par Robert Damien et Hervé Touboul*

François DAGOGNET – Préface.

I. Proudhon et ses contemporains

Vincent BOURDEAU – La « démocratie nouvelle » : représentation de l'homme économique en citoyen républicain chez Proudhon et Walras.

Thierry MARTIN – Proudhon, lecteur de Cournot.

Sommaires des numéros parus

Richard PARISOT – La réception de Proudhon dans les pays de langue allemande.

Hervé TOUBOUL – Proudhon et Marx

Louis UCCIANI – Proudhon, seul lecteur de Fourier.

II. Lectures de Proudhon

A) *L'association*

Philippe CHANIAL – Justice et contrat dans la république des associations de Proudhon.

Jean PRÉPOSIET – Note sur le mutuellisme proudhonien.

Patrice ROLLAND – Les ambiguïtés du principe d'association.

B) *Le fédéralisme*

Philippe Ch.-A. GUILLOT – Proudhon & le fédéralisme. Georges NAVET – Proudhon, le fédéralisme et la question italienne.

C) *Discussions*

Daniel COLSON – Proudhon, l'anarchisme et la sociologie.

Robert DAMIEN – Proudhon, philosophe des modernités ?

Mikhaïl XIFARAS – Y a-t-il une théorie de la propriété chez Pierre-Joseph Proudhon.

III. Influences de Proudhon

A) *sur des mouvements modernes ?*

Jane SAINT-SERNIN – Le Microcrédit – une arme associative contre la pauvreté.

Sophie SWATON – Allocation personnelle et redistribution des revenus.

B) *sur le mouvement syndical et la pensée socialiste*

Michel DREYFUS – Proudhon et la Mutualité.

Stéphane PERRIN – Une actualité historique de Proudhon : Fernand Pelloutier, ou le syndicalisme révolutionnaire et la question de l'éducation.

K. Steven VINCENT – Pierre Joseph Proudhon et son influence sur la pensée socialiste.

Corpus n° 48, Henry Michel : l'individu et l'État – 2005

mis en œuvre par Serge Audier

Serge AUDIER – Présentation.

Patrick CABANEL – Henry Michel face à Renouvier et Quinet : questions sur la généalogie de la République laïque

Jacqueline LALOUETTE – Henry Michel, Philosophe-historien

Vittore COLLINA – Henry Michel et la « crise actuelle des idées sociales et politiques ».

Serge AUDIER – Une conception de l'État « socialiste libérale » ? Henry Michel et les mutations de l'idée républicaine de l'État

Daniel BECQUEMONT – Henry Michel et la philosophie politique de Herbert Spencer.

Éric DUBREUCQ – Quelle société pour la démocratie ? *Note sur la lecture michélienne de la sociologie durkheimienne.*

CORPUS, revue de philosophie

Laurent FEDI – L'individu et l'État : Henry Michel, disciple de Charles Renouvier.

Laurent FEDI – Dossier : la Correspondance inédite de Henry Michel. Lettres à Charles Renouvier et à Louis Prat.

À paraître :

L'Encyclopédie (Florent Guénard)

Mersenne (Claudio Buccolini)

E. Lerminier (Stéphane Douailler et Patrice Vermeren)

Liste des ouvrages de la collection :

CORPUS DES ŒUVRES DE PHILOSOPHIE EN LANGUE FRANÇAISE
publié sous la direction de Michel Serres de l'Académie française
Librairie Arthème Fayard, 75 rue des Saints Pères, 75006 Paris

1. **ABBADIE**, L'Art de se connaître soi-même, 1692
2. **ACADÉMIE DE BERLIN**, De l'universalité de la langue française, 1784
3. **ACADÉMIE DE DIJON**, Discours sur l'origine de l'inégalité, 1754
4. **D'AGUESSEAU**, Méditations métaphysiques **sur** les vraies ou les fausses idées de la justice, Paris, 1759
5. **D'ALEMBERT**, Essai sur les éléments de philosophie, 1759
6. **ARNAULD**, Des vraies et des fausses idées, 1683
7. **ARNAULD**, Examen du traité de l'essence du corps, 1680, 1780
8. **BALLANCHE**, Essai sur les institutions sociales, 1818
9. **BERNHEIM**, Hypnotisme, suggestion, psychothérapie, 1891
10. **BERNIER**, Abrégé de la philosophie de Gassendi, 1684 (7 volumes)
11. **BODIN**, Les six livres de la république, 1576 (6 volumes)
12. **BONNET**, Considérations sur les corps organisés, 1762
13. **BONNET**, Palingénésie philosophique, 1770 (1783)
14. **BOSSUET**, De la connaissance de Dieu et de soi-même, 1722
15. **BOULLIER**, Essai philosophique sur l'âme des bêtes, 1728
16. **DE BROSSÉS**, Du culte des dieux fétiches, 1760
17. **BROUSSAIS**, De l'irritation et de la folie, 1828
18. **CANDOLLE**, Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles, 1873
19. **CANTAGREL**, Le fou du palais Royal, 1841
20. **CHALLEMEL- LACOUR**, Etudes et réflexions d'un pessimiste, 1862
21. **CHARRON**, De la sagesse, 1604
22. **CLAVE**, Nouvelle lumière philosophique, 1641
23. **COMTE**, Traité philosophique d'astronomie populaire, 1844
24. **COMTE**, Synthèse subjective, 1856
25. **CONDILLAC**, Traité des systèmes 1749
26. **CONDILLAC**, Traité des sensations, Traité des animaux, 1754
27. **CONDORCET**, Sur les élections *et autres textes*, 1794
28. **COUSIN**, Cours de philosophie, 1828
29. **CROUSAZ**, Traité du beau, 1715
30. **CROUSAZ**, Examen du pyrrhonisme ancien et moderne, 1733 (2 vol)
31. **CUREAU DE LA CHAMBRE**, Traité de la connaissance des animaux, 1648
32. **CUREAU DE LA CHAMBRE**, Système de l'âme, 1664
33. **DELBOEUF**, Le sommeil et les rêves *et autres textes*, 1885
34. **DESCARTES**, Discours de la méthode, avec les essais de cette méthode, 1637
35. **DESTUTT DE TRACY**, Mémoire sur la faculté de penser. De la métaphysique de Kant, 1798-1802
36. **DESTUTT DE TRACY**, Traité de la volonté; De l'amour, 1818
37. **DUHEM**, Le mixte et la combinaison chimique, 1902
38. **DUMARSAIS**, Les véritables principes de la grammaire, 1729-1756
39. **DUPLEIX**, La logique, 1603
40. **DUPLEIX**, La physique, 1603
41. **DUPLEIX**, La métaphysique, 1610
42. **DUPLEIX**, L'éthique, 1610

CORPUS, revue de philosophie

43. **Abbé de l'EPEE**, La véritable manière d'instruire les sourds et muets, 1784
44. **FERNEL**, La physiologie, 1554
45. **FICIN**, Les trois livres de la vie, 1489
46. **FONTENELLE**, Œuvres Complètes, 1681-1757 t. I,
47. **F**, II,
48. **F**, III,
49. **F**, IV,
50. **F**, V,
51. **F**, VI,
52. **F**, VII,
53. **F**, VIII,
54. **F**, IX
55. **FREDERIC II**, Œuvres philosophiques, 1740-1780
56. **FRERET**, Mémoires académiques, 1717-1749
57. **GALIANI**, Dialogues sur le commerce des blés, 1770
58. **DE GERANDO**, De la génération des connaissances humaines, 1802
59. **GUIZOT**, Des conspirations et de la justice politique. De la peine de mort en matière politique, 1822
60. **GUYAU**, Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction, 1885
61. **GUYAU**, L'art au point de vue sociologique, 1888
62. **HELVETIUS**, De l'esprit, 1758
63. **HELVETIUS**, De l'homme, 1773 (2 volumes)
64. **D'HOLBACH**, Système de la nature, 1770 (2 volumes)
65. **D'HOLBACH**, Système social, 1773
66. **D'HOLBACH**, La Politique naturelle, 1773
67. **HOTMAN**, La Gaule française, 1574
68. **JOUFFROY**, Mélanges philosophiques, 1833
69. **JOUFFROY**, Cours de droit naturel, 1834-1835
70. **JURIEU**, Des droits des deux souverains, 1687, le philosophe de Rotterdam, 1706
71. **LACHELIER**, Du fondement de l'induction, *et autres textes*, 1902
72. **LA FORGE**, L'Homme de René Descartes, 1664
73. **LAMARCK**, Recherches sur l'organisation des corps vivants, 1802
74. **LA METTRIE**, Œuvres philosophiques, 1737-1752, t. I
75. **LA METTRIE**, t. II
76. **LA METTRIE**, L'Ouvrage de Pénélope ou Machiavel en médecine, 1750
77. **LA MOTHE LE VAYER**, Les neuf dialogues faits à l'imitation des anciens, 1630-1631
78. **LAPLACE**, Exposition du système du monde, 1796
79. **LA POPELINIERE**, L'histoire des histoires, 1599 (2 volumes)
80. **LEMERCIER DE LA RIVIÈRE**, L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, 1767
81. **LEROUX**, De l'humanité, 1840
82. **LE ROY**, De la vicissitude ou variété des choses en l'univers, 1575
83. **LINGUET**, Théorie des lois civiles, 1767
84. **LITTRÉ**, La science au point de vue philosophique, 1873
85. **MABLY**, De l'étude de l'histoire, 1775-1783
86. **MAILLET**, Telliamed, 1755
87. **MARIOTTE**, Essai de logique, 1678
88. **MERSENNE**, Questions inouïes, 1634
89. **MERSENNE**, L'usage de la raison, 1623
90. **MERSENNE**, Traité de l'harmonie universelle, 1627

Ouvrages de la collection Corpus

91. **METZGER**, La méthode philosophique en histoire des sciences, 1914-1939
92. **MEYERSON**, De l'explication dans les sciences, 1921
93. **MICHEL**, L'idée de l'État, 1895
94. **NAUDÉ**, Addition à l'Histoire de Louis XI, 1630
95. **POULAIN DE LA BARRE**, De l'égalité des deux sexes, 1673
96. **PROUDHON**, De la justice dans la révolution et dans l'église, 1860 (4 volumes)
97. **QUATREMER DE QUINCY**, Considérations morales sur la destination des ouvrages de l'art, 1815
98. **QUETELET**, Sur l'homme, 1835
99. **QUINET**, Le christianisme et la révolution française, 1845
100. **RAVAISSON**, De l'habitude ; La philosophie en France au XIX^e siècle, 1838
101. **RECLUS**, L'homme et la terre, 1905 (2 volumes)
102. **REGIS**, L'usage de la raison et de la foi, 1704
103. **RENOUVIER**, Uchronie, 1876
104. **RENOUVIER**, Science de la morale, 1869 (2 vol.)
105. **RENOUVIER**, La nouvelle monadologie, 1899
106. **RIVADENEIRA**, Le Prince chrétien, 1585
107. **ROUSSEAU**, Institutions chimiques, 1747
108. **SAINT-MARTIN**, Controverse avec Garat, *précédée d'autres textes philosophiques*, 1782-1802
109. **Abbé de SAINT-PIERRE**, Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe, 1713
110. **SENAULT**, De l'usage des passions, 1641
111. **SILHON**, Les deux vérités, 1626
112. **SILHON**, De la certitude des connaissances humaines, 1661
113. **SOUVERAIN**, Le platonisme dévoilé, 1700
114. **TAINÉ**, Philosophie de l'art, 1865
115. **VAULÉZARD**, La nouvelle algèbre de M.Viète, 1630
116. **VERSÉ**, Traité de la liberté de conscience, 1687
117. **VOLNEY**, Œuvres, t.I, 1788-1795
118. **VOLNEY, T. II**, 1796-1820
119. **VOLNEY, T. III**, 1787-1799

119 titres en 139 volumes (mise à jour décembre 2005)

Corpus, revue de philosophie accompagne la publication des ouvrages de la Collection du Corpus des Œuvres de Philosophie en langue française éditée chez Fayard sous la direction de Michel Serres. Elle contient des articles critiques, historiques et des documents. Elle est ouverte à tous.

Indépendante des éditions Fayard, elle est publiée par l'Association pour la revue *Corpus*, dont le Président est Francine Markovits. La revue est rattachée au Centre de Recherche d'Histoire de la Philosophie de Paris X - Nanterre.

Abonnements, commande de numéros séparés, courrier au siège et à l'ordre de l'Association pour la revue *Corpus*,

99 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris,

☎ et Fax : 33 (0)1 43 55 40 71.

NOUVEAU

Veuillez noter notre adresse e-mail et notre site Web

revue.corpus@noos.fr

<http://www.revuecorpus.com>

BULLETIN DE COMMANDE

Informations :

Tous les numéros à nouveau disponibles. Demander la liste de nos sommaires. *Numéros spéciaux à paraître* : l'ordre des renvois dans l'Encyclopédie, d'Aguessau, Mersenne, E. Lerminier.

Tarifs

France et CEE

Abonnement : 34 € ; remise (35% : 12 €) aux libraires, aux distributeurs, aux étudiants (photocopie de la carte). Abonnement avec réduction : 22 €.

Vente au numéro :

Du numéro 1 au numéro 14/15 8 € le numéro ; 5,2 € avec remise

Du numéro 16/17 au dernier numéro 16 € le numéro ; 10,4 € avec remise

Frais de port en plus : *France et CEE* : 3,5 € pour 1 numéro

Autres pays : 5,5 €.

Toute commande de plus de 10 numéros bénéficiera d'une réduction de 50 %.

Vous pouvez régler commandes et abonnements par l'envoi de chèques ou par virement direct sur notre CCP *Relevé d'identité postal* :

<i>Etablissement</i> 20041	<i>guichet</i> 01012	<i>Numéro de compte</i> 3675680V033	<i>clé</i> 28
-------------------------------	-------------------------	--	------------------

CODE IBAN : FR 89 20041 01012 3675680V033 28

Identifiant code BIC : PSSTFRPPSCE

Numéros commandés :

NOM.....

Prénom.....

Fonction.....

Adresse.....

e-mail.....

Téléphone.....

Directrice de la revue *Corpus, revue de philosophie* : Francine Markovits. Secrétaire de rédaction : Thierry Hoquet. Comité de rédaction : les membres de l'Association pour le Corpus des œuvres de philosophie en langue française : Jean-Robert Armogathe, Bernadette Bensaude-Vincent, Stéphane Douailler, Laurent Fedì, Christiane Frémont, Barbara de Négroni, André Pessel, Michel Serres, Patrice Vermeren. La revue *Corpus* est publiée avec le concours de l'Université de Paris X - Nanterre et du C.N.L.

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DU CNL ET DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS X - NANTERRE

ATELIER INTÉGRÉ DE REPROGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ PARIS-X

Achévé d'imprimer en mai 2006
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2006

N° ISSN : 0296-8916

Corpus n° 50

Le nom propre
Sommaire

Francine MARKOVITS	
<i>Le nom propre entre les anciens et les modernes</i>	7
Philippe DESAN	
<i>Nommer, dénommer, renommée : le nom propre de Montaigne</i>	19
Mariafranca SPALLANZANI	
« Parler de Dieu plus dignement ». Descartes et les noms de Dieu.....	39
Georges PIERI	
<i>Le nom et la personne à Rome</i>	69
Claudine TIERCELIN	
<i>Le statut du nom propre chez C.S. Peirce</i>	75
Jean-Pierre CLERO	
<i>Le nom des théorèmes</i>	111
Erik PORGE	
<i>Le comptage du nom propre</i>	143
Robert HIGGINS	
<i>Nomina adhaerent ossibus</i>	159
Pina TOTARO	
<i>L'énigme du nom. Spinoza et les noms propres</i>	169
Jean-Claude PARIENTE	
<i>De quelques usages impropres du nom propre</i>	185
Pascal ENGEL	
<i>Et si finalement Russell avait raison ?</i>	213
Marc BARATIN	
<i>A propos du nom propre dans l'Antiquité :</i> <i>Quelques points qui ont fait débat</i>	229
Document	
Article NOM	
<i>Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers</i>	239
Sommaire des numéros disponibles	259
Liste des ouvrages de la collection du CORPUS DES ŒUVRES DE PHILOSOPHIE EN LANGUE FRANÇAISE.....	279